This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

GUSTAVE RUDLER
COLLECTION

Rudler H. 2

2/-

69

12 vol

MÉLANGES

DE

LITTÉRATURE

ET

DE POLITIQUE.

IMPRIMERIE DE JUDENNE,
Rue Rempart-des-Moines, n. 19.

MÉLANGES

DE

LITTÉRATURE

ET

DE POLITIQUE,

PAR

BENJAMIN-CONSTANT.

BRUXELLES,
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE, ETC.
HAUMAN ET COMPAGNIE.

1838.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
21 MAR 1960
OF OXFORD
LIBRARY

PRÉFACE.

Sollicité par plusieurs personnes de réunir en un volume divers essais publiés à d'autres époques dans des recueils périodiques, j'y ai consenti d'autant plus volontiers, que je pouvais me livrer à ce travail sans me détourner d'occupations plus sérieuses et sans négliger des devoirs plus impérieux. En parcourant les morceaux de politique ou de littérature que je voulais ainsi rassembler, j'ai trouvé que plusieurs tenaient trop étroitement aux circonstances qui me les avaient dictés. Je n'ai conservé que ceux qui m'ont semblé pouvoir inspirer un intérêt durable; j'ai remplacé les autres par des essais encore inédits. Au reste, je pourrais donner cette qualification à la collection presque entière. Il n'est aucune de ses parties que je n'aie refondue en la relisant.

Si cette publication a quelque mérite, c'est celui d'une unité constante de vues.

J'ai défendu quarante ans le même principe, liberté en tout, en religion, en philosophie, en littérature, en industrie, en politique : et par liberté,

j'entends le triomphe de l'individualité, tant sur l'autorité qui voudrait gouverner par le despotisme, que sur les masses qui réclament le droit d'asservir la minorité à la majorité. Le despotisme n'a aucun droit. La majorité a celui de contraindre la minorité à respecter l'ordre : mais tout ce qui ne trouble pas l'ordre, tout ce qui n'est qu'intérieur, comme l'opinion; tout ce qui, dans la manifestation de l'opinion, ne nuit pas à autrui, soit en provoquant des violences matérielles, soit en s'opposant à une manifestation contraire; tout ce qui, en fait d'industrie, laisse l'industrie rivale s'exercer librement, est individuel, et ne saurait être légitimement soumis au pouvoir social.

J'ai dit sur tous ces objets toute ma pensée : peut-être déplairai-je également, pour ce qui tient à la religion, aux dévots et aux incrédules, à ceux du moins qui ont embrassé l'incrédulité comme une doctrine dogmatique; pour ce qui concerne l'histoire de nos troubles, aux admirateurs bien intentionnés de Robespierre et de Saint-Just, et aux ennemis de Malesherbes et de La Fayette; pour ce qui a trait à l'empire, aux séides de Napoléon et à ses détracteurs. Peut-être mon aversion des règles jalouses qui ont si long-temps entravé les progrès de notre littérature, me vaudra-t-elle l'inimitié de ceux qui proclament l'imitation nécessaire, parce que l'originalité leur est impossible.

Qu'importe? ces choses n'ont d'importance que lorsqu'on a des vues personnelles. Celui-là seul qui veut dans son intérêt particulier, pour atteindre un but qui lui est propre, traverser la foule, doit savoir tourner ses voisins sans les heurter, et se placer devant eux sans qu'ils s'en fâchent.

Mais quand on n'a de but que de bien connaître la grande crise qui s'est préparée depuis deux siècles, et manifestée depuis quarante ans, et de seconder le mouvement qui entraîne vers une sphère meilleure d'idées et d'institutions l'espèce humaine entière, on peut et l'on doit dire tout ce qu'on pense.

La crise qui s'opère sous nos yeux, en dépit des résistances des uns, des déclamations des autres, à l'insu même de la foule qui est entraînée à y concourir, n'est pas la dernière qui changera la face du monde. Après les choses qui tombent aujourd'hui, beaucoup tomberont encore. Mais ces destructions, ou pour mieux dire ces délivrances ultérieures, sont réservées à une autre époque. N'anticipons point sur le temps : pénétrons-nous des doctrines que les temps ont amenées et qu'ils consolident.

En fait de gouvernement, l'égalité la plus absolue des droits répartis entre tous les individus agglomérés en corps de nation doit être et sera bientôt, dans tous les pays civilisés, la première condition de l'existence de tout gouvernement. Les fonctions seront différentes, les formes seront combinées de manière

à maintenir l'ordre; mais des limites fixes seront tracées à tous les pouvoirs, parce que les pouvoirs ne sont que les moyens, et que la conservation et l'exercice des droits sont le but. Par conséquent il y aura des variations possibles, des changemens progressifs dans les fonctions, les formes, l'étendue, la compétence, les dénominations des pouvoirs : mais le fond sera nécessairement, sous ces diverses dénominations ou ces diverses formes, l'égalité de droits que nous venons d'indiquer; et tous ceux qui posséderont ces droits seront autorisés à concourir à leur défense, c'est-à-dire à participer par un mode quelconque à la confection des lois qui détermineront l'action du gouvernement.

En fait d'économie politique, il y aura, quant à la propriété, respect et protection, parce que la propriété est une convention légale, nécessaire à l'époque : mais la disposition, la division, la subdivision, la circulation et la dissémination de la propriété, ne rencontreront aucune restriction, aucune entrave, parce que la liberté illimitée de conserver, d'aliéner, de morceler, de dénaturer la propriété, est, dans notre état social, le droit inhérent, le besoin essentiel de tous ceux qui possèdent. Tous les genres de propriété seront également sacrés aux yeux de la loi; mais chacune prendra le rang et jouira de l'influence que lui assigne la nature des choses. La propriété industrielle se placera, sans que la loi s'en

mêle, chaque jour plus au-dessus de la propriété foncière, parceque, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, la propriété foncière est la valeur de la chose; l'industrielle, la valeur de l'homme. Il y aura de plus, relativement à l'industrie, liberté, concurrence, absence de toute intervention de l'autorité, soit pour préserver les individus de leurs propres erreurs (c'est à leur expérience à les éclairer), soit pour assurer au public de meilleurs objets de consommation (c'est à son expérience à guider ses choix), et tout monopole, tout privilége, toute corporation protégée au détriment de l'activité et des entreprises individuelles, disparaîtra sans retour.

En fait d'opinion, de croyances, de lumières, il y aura neutralité complète, de la part du gouvernement, parce que le gouvernement, composé d'hommes de la même nature que ceux qu'il gouverne, n'a pas plus qu'eux des opinions incontestables, des croyances certaines, ou des lumières infaillibles. On lui accordera tout au plus la faculté de réunir et de conserver tous les matériaux de l'instruction, d'établir des dépôts, ouverts à tous, dans lesquels chacun la puise à son gré, pour en faire usage à sa guise, sans qu'aucune direction lui soit imprimée.

Tel est, je le pense, l'état social vers lequel l'espèce humaine commence à marcher. Atteindre cet état social est le besoin, et sera par conséquent la

destinée de l'époque. Vouloir rester en-deçà serait peu sage; aller au-delà serait prématurer.

Durant ce temps, beaucoup de choses qui deviendront superflues seront encore envisagées comme nécessaires; beaucoup qui deviendront nécessaires seront considérées comme problématiques, paradoxales, peut-être criminelles. Ne nous en occupons point, à chaque siècles suffit son travail.

MÉLANGES

DE

LITTÉRATURE

ET

DE POLITIQUE.

I.

APERÇUS SUR LA MARCHE ET LES RÉVOLUTIONS DE LA PHILOSOPHIE A ROME.

Durant plusieurs siècles, les Romains ne prirent aucun intérêt à la philosophie. Ils la connaissaient à peine de nom. Occupés d'abord à se défendre, puis à consolider leur puissance sur les peuples voisins qu'il avaient subjugués, la sagesse que leur fournissait leur expérience était toute pratique. Un bon sens admirable résulta pour eux des difficultés de leur situation extérieure et de la jouissance d'une liberté politique toujours agitée, mais qui, par ses agitations mêmes, fortifiait et agrandissait les âmes. On a voulu attribuer à la philosophie pythagorienne

quelque influence sur les institutions de Numa, et l'on a pu d'autant plus facilement rassembler à cet égard quelques vraisemblances, qu'il est probable que Pythagore avait inséré dans sa philosophie plusieurs fragmens des doctrines sacerdotales auxquelles Numa n'était plus étranger; mais là doit se borner tout ce qu'il y a de commun entre le philosophe grec et le second roi de Rome (1). Même après l'époque où les Romains formèrent des liaisons avec les Grecs d'Italie et de Sicile, ils n'apercevaient encore que légèreté, mollesse et corruption chez ces peuples, qui, de leur côté, les traitaient de barbares (2).

Vers la fin de la première guerre punique, les Romains acquirent la connaissance de la littérature dramatique de la Grèce. Des tragédies grecques, traduites par Livius Andronicus, qui mit aussi en vers latins l'Odyssée, remplacèrent les vers fescennins (3), les jeux scéniques des Étrusques, et les grossières farces atellannes (4). Ennius, que Caton l'Ancien ramena de Sardaigne à Rome, non content des succès que lui procuraient des imitations pareilles, voulut en puiser de nouveaux dans une traduction de l'Histoire sacrée d'Evhemère (5). C'eût été chez

(1) V. Cicer, *de Orat.*, 37,
(2) Cicer. *pro Flacco*, 15, Denys d'Hal., VII, 70.
(3) Horat., *Epist.* XI, 140.
(4) Tit. Liv., VII, 1.
(5) Lactant. *de Fals. rel.*, 1. On sait qu'Evhemère fut le premier qui prétendit que les dieux de la Grèce n'étaient que des hommes déifiés.

tout autre peuple un très grand pas dans la route philosophique, et peut-être était-ce l'intention de l'auteur latin ; mais il paraît que les Romains ne virent d'abord dans les hypothèses d'Evhemère qu'un objet de curiosité assez frivole. Ils étaient moins ombrageux que les Athéniens, parce qu'aucune expérience ne les avertissait des conséquences de la philosophie pour la religion. Il en fut de même de l'exposition du système d'Épicure par Lucrèce. Ces deux ouvrages étaient des germes jétés sur une terre qui n'était pas encore préparée pour les recevoir.

Bientôt les conquêtes des Romains leur ouvrirent un mode de communication plus facile avec la Grèce. Ils transportèrent à Rome des esclaves grecs, parmi lesquels il y avait des rhéteurs et des grammairiens, et ils leur confièrent l'éducation de leurs enfans. Cet usage devint général, malgré la désapprobation de quelques Romains austères, parmi lesquels il est assez curieux de compter le grand-père de Cicéron (1). Comme ces rhéteurs enseignaient l'éloquence, objet d'une si grande importance dans un pays libre, les craintes et les soupçons cédèrent toujours à l'avantage immédiat que leurs élèves pouvaient retirer de leurs leçons.

C'était ainsi que la philosophie avait commencé à se glisser à Rome d'une manière partielle, isolée et presque insensible, lors de la femeuse ambassade des trois philosophes, parmi lesquels on distingue Car-

(1) Cicer, *de Orat.*, II, 66,

néade (1). Cette ambassade était composée de trois hommes que l'on pouvait considérer comme les représentans de la philosophie grecque, de Carnéade l'académicien, du péripatéticien Critolaüs, et du stoïcien Diogène.

Avides de briller, et flattés de l'effet qu'ils produisaient sur un peuple peu accoutumé à des recherches aussi subtiles, ces philosophes déployèrent toute la profondeur ou toute la dextérité de leur dialectique devant les jeunes Romains, qui furent saisis d'enthousiasme en découvrant cet usage inconnu de la parole : car les hommes encore simples n'ont aucune idée de sa prodigieuse flexibilité.

Le gouvernement s'alarma de cette commotion subite. Les vieux sénateurs s'armèrent de toute l'autorité des usages pour repousser des spéculations qu'ils déclaraient dangereuses, et qu'ils dédaignaient comme futiles. Publius Crassus disait que le petit livre qui contenait les lois des douze Tables était supérieur à tous les écrits des Grecs (2). Caton l'Ancien obtint d'une assemblée convaincue par des raisonnemens rudes et agrestes, qu'on éloignerait de la jeunesse romaine de perfides rhéteurs qui travaillaient à la destruction de toutes les traditions révé-

(1) L'époque de cette ambassade est fixée, par Cicéron, à l'an de Rome 598. *Acad. Quæst.*, IV, 45. *Tusc.*, IV, 2. Il y a quelques raisons de douter de l'exactitude de cette date ; mais il est certain que l'ambassade eut lieu vers la fin du sixième siècle de Rome.

(2) Cicer., *de Orat.*, 1 , 44.

rées et au bouleversement de tous les vrais principes d'une saine morale. Les sophismes de Carnéade qui, se faisant un mérite du talent méprisable d'attaquer et de défendre indifféremment les opinions les plus opposées, parlait en public, tantôt pour, tantôt contre la justice, fournissaient à Caton des argumens plausibles. La philosophie, dès son début, se présentait sous des apparences défavorables. Caton ne savait pas qu'en la jugeant d'après un sophiste, il la jugeait mal, et qu'un siècle plus tard, cette philosophie, qu'il voulait proscrire, mieux approfondie et mieux connue, serait le seul asile de son petit-fils contre les trahisons de la destinée et la clémence insolente de César.

On ne peut se défendre d'une sorte de sympathie pour des vieillards vénérables, opposant au torrent qui leur paraissait mettre en danger la patrie, leurs cheveux blanchis et leur expérience antique, évoquant, pour repousser des doctrines qui leur semblaient menaçantes, les mânes de leurs ancêtres; levant au ciel leurs bras fatigués de victoires, et appelant à leur aide, d'une voix débile, mais prophétique, les souvenirs de six cents années de gloire et de liberté.

Si toutefois on fait succéder à cette impression naturelle une réflexion calme et impartiale, on sera obligé de reconnaître que, pour arrêter les progrès de la philosophie et même des sophismes de la Grèce, le sénat prenait de mauvais moyens.

Tout ce qui est dangereux renferme en soi un

principe faux, déguisé peut-être avec artifice, mais qu'il est toujours possible de découvrir. Affirmer le contraire serait accuser la Divinité même; car, si elle avait mis le mal dans la connaissance de la vérité, elle aurait tendu un piége à l'intelligence humaine. C'est donc à démontrer la fausseté des opinions pernicieuses qu'il faut travailler, et non à proscrire un examen qui, lorsqu'il est proscrit, ne s'en fait pas moins, mais se fait imparfaitement, avec trouble, passion, ressentiment et violence.

Était-il donc si difficile de répondre au sophiste d'Athènes? Était-il si difficile de prouver que ses raisonnemens contre la justice n'étaient que de misérables arguties? Était-ce une entreprise téméraire que d'en appeler dans le cœur de la jeunesse romaine aux sentimens indélébiles qui sont dans celui de tous les hommes, de soulever, dans ces âmes encore neuves, les élémens primitifs de notre nature, et de diriger leur indignation contre une théorie qui, consistant tout entière en équivoques et en chicanes, devait, par la plus simple analyse, se voir bientôt couverte et de ridicule et de mépris?

On sourira de pitié peut-être à l'idée d'un gouvernement se confiant à la raison au lieu d'employer les prohibitions et les menaces; on aime bien mieux les édits et les soldats. Ces moyens sont commodes et paraissent sûrs; ils ont l'air de tout réunir, facilité, brièveté, dignité. Ils n'ont qu'un seul défaut, celui de ne jamais réussir : le sénat de Rome en fit l'expérience. Ce ne fut pas faute d'autorité qu'il

échoua dans ses efforts contre la philosophie grecque. Lélius et Scipion essayèrent vainement de la défendre (1). Caton s'applaudit sans doute du triomphe passager qu'il remporta. Les députés d'Athènes furent renvoyés précipitamment. Pendant près d'un siècle, des édits sévères, fréquemment renouvelés, luttèrent contre toute doctrine étrangère (2); lutte inutile : l'impulsion était donnée, rien ne la pouvait arrêter. Les jeunes Romains conservèrent d'autant plus obstinément dans leur mémoire les discours des sophistes, que ces organes d'une sagesse nouvelle leur paraissaient injustement bannis ; ils regardèrent la dialectique de Carnéade, moins comme un système qu'il fallait examiner, que comme un bien qu'il fallait défendre. L'étude de la philosophie grecque ne fut plus une affaire d'opinion, mais, ce qui paraît bien plus précieux encore à l'époque de la vie où l'âme est douée de toutes ses forces de résistance, un triomphe sur l'autorité. Les hommes éclairés d'un âge plus mûr, réduits à choisir entre l'abandon de toute spéculation philosophique et la désobéissance au gouvernement, furent forcés à ce dernier parti par le goût des lettres; passion qui, lorsqu'une fois elle a pris naissance, s'accroît chaque jour, parce que sa jouissance est en elle-même. Les uns suivirent la philosophie dans son exil d'Athènes, d'autres y envoyèrent leurs enfans.

(1) Cicer., *Tusc.* I, 32.
(2) Aulu-Gell., XV.

Enfin la philosophie, lorsqu'elle revint de son bannissement, eut d'autant plus d'influence, qu'elle arrivait de plus loin et qu'on l'avait acquise avec plus de peine. Les généraux eux-mêmes, que leur éducation belliqueuse et leur vie active auraient dû préserver de la contagion des lumières, s'y livrèrent au contraire avec empressement. Le métier des armes apprend à l'homme à mettre un grand prix à l'opinion; et cette habitude, une fois contractée, se reporte ensuite sur des objets étrangers au métier des armes. C'est pour cela que l'on voit souvent des hommes nés ou élevés dans les camps imiter la mode autant qu'il leur est possible, et, lorsque le siècle est doux et policé, choisir ou affecter des manières douces ou des occupations élégantes. Ainsi, le farouche Mummius, voyant qu'il était d'usage à Rome d'aimer les statues, crut se devoir d'en envoyer de Corinthe, en exigeant des navigateurs qui se chargeaient de cet envoi de remplacer celles qui seraient perdues. De même, la philosophie étant en faveur, les plus illustres capitaines se firent suivre dans leurs expéditions par des philosophes qu'ils ramenèrent à Rome après leurs victoires. Antiochus l'académicien fut le compagnon de Lucullus. Caton l'Ancien céda lui-même à l'exemple universel, et suivit, durant la seconde guerre punique, les leçons du pythagoricien Néarque, à Tarente. Sylla fit transporter dans la capitale la bibliothèque d'Appelicon de Theos, qu'Andronicus de Rhodes fut chargé de mettre en ordre. Caton d'Utique, tribun mili-

taire en Macédoine, fit un voyage en Asie dans le seul espoir d'obtenir du stoïcien Athénodore qu'il abandonnerait sa retraite de Pergame, et viendrait le consoler des ennuis et du tumulte des camps. Enfin Cicéron, pendant sa carrière active et glorieuse, ne cessa de consacrer à la philosophie tous les momens qu'il put dérober à ses devoirs d'orateur, de soldat et de citoyen. Dès son enfance, intime ami de Diodote, disciple ensuite de Posidonius et protecteur de Cratippe, il se plaisait à répéter qu'il devait ses talens et son éloquence bien plus à la philosophie qu'à la rhétorique proprement dite (1).

Cependant les esprits qui de la sorte se livraient avec enthousiasme à la philosophie, n'étaient point préparés pour la plupart à des spéculations abstraites par des études antérieures. Il en résulta que la philosophie pénétra dans la tête de ces nouveaux disciples, pour ainsi dire, en masse et dans son ensemble. Elle ne s'identifia point avec le reste de leurs opinions, et son influence fut à la fois plus forte et moins continue qu'en Grèce : plus forte dans les circonstances importantes, dans lesquelles l'homme, jeté hors de la routine et des habitudes, cherche des appuis, des motifs ou des consolations extraordinaires ; moins continue, parce que la philosophie, lorsque rien ne troublait l'ordre accoutumé, redevenait pour les Romains une science qu'ils avaient apprise,

(1) Cicer., *de Orat.*, III.

plutôt qu'une règle de conduite applicable à tous les instans de la vie sociale. Nous n'apercevons à Rome aucun individu qui se soit uniquement occupé de spéculations philosophiques, comme les principaux sages de la Grèce; mais, d'un autre côté, nous ne voyons point que les Grecs aient su tirer de la philosophie des secours aussi puissans que les illustres citoyens de Rome, au milieu des camps, des guerres civiles, des proscriptions, et à l'heure de la mort. Ce n'est pas que plusieurs philosophes grecs n'aient supporté les persécutions avec un grand courage; mais ce courage était une partie des devoirs de leur profession, une conséquence forcée de la carrière dans laquelle ils étaient entrés; au lieu que les Romains, qui s'appuyèrent de la philosophie pour combattre et pour mourir, étaient des guerriers, des magistrats, des sénateurs ou des conjurés.

D'après ce que nous venons de dire sur la manière dont la philosophie fut transportée à Rome, on peut concevoir facilement que les Romains se partagèrent plutôt entre les différens systèmes qui s'offrirent à eux, qu'ils ne les analysèrent. Ce partage, résultat naturel de l'adoption sur parole d'une doctrine étrangère, dut être aussi l'effet du mode d'enseignement adopté par les rhéteurs grecs. Les Grecs, pour la plupart, esclaves ou affranchis, devaient, quelle que fût leur conviction personnelle et leur attachement pour une secte en particulier, s'efforcer de plaire à leurs maîtres, et quand ils remarquaient que telle hypothèse les repoussait par sa rigueur,

ou les fatiguait par sa subtilité, ils se hâtaient de leur en offrir une autre. Tel est le résultat de la dépendance : l'amour même de la vérité n'affranchit pas l'homme du joug, s'il ne transige pas sur le fond de ses opinions, il en change les formes ; s'il ne les désavoue pas, il les défigure.

Lorsqu'à ces rhéteurs esclaves eurent succédé les rhéteurs mercenaires, l'avidité ne fut pas moins complaisante que la servitude. Les doctrines devinrent une denrée dont les Grecs trafiquèrent, et dont par conséquent ils donnèrent le choix à des hommes auxquels les questions philosophiques inspiraient plutôt de la curiosité que de l'intérêt.

Cependant, toutes les sectes ne trouvèrent pas à Rome une faveur égale. Bien que l'épicuréisme eût eu l'avantage d'être exposé en très beaux vers par Lucrèce, il fut d'abord repoussé par un sentiment presque universel. Ce fut moins à cause de sa morale, dont on ne prévoyait pas encore toutes les conséquences, que parce qu'il recommandait à ses disciples une vie spéculative et retirée, libre de la fatigue et du danger des affaires. C'est en effet le principal reproche que Cicéron adresse à la philosophie épicurienne, qu'il poursuit dans ses ouvrages d'un blâme sévère (1). Les citoyens d'un état libre ne peuvent concevoir l'oubli de la patrie, parce qu'ils en ont une ; ils considèrent comme une faiblesse coupable cet éloignement pour toute carrière active, qui, sous le despotisme, devient le besoin et

(1) Cicer., *de Orat.*, III.

la vertu de tous les hommes indépendans et intègres.

La philosophie épicurienne eut cependant pour élève un Romain illustre : je ne veux pas parler d'Atticus, caractère équivoque et double, sans principes et sans opinions, délicat dans ses relations privées et fidèle à ses amis malheureux, ce qui le distingue de ses imitateurs d'aujourd'hui ; mais insouciant sur les intérêts publics, plaçant son impartialité dans l'indifférence, sa modération dans l'égoïsme ; production d'un siècle qui s'affaiblissait, avant-coureur certain d'une dégradation peu éloignée, et donnant un exemple d'autant plus funeste, que, sous des formes élégantes, il apprit à la foule, encore indécise et vacillante, comment chacun pouvait s'isoler avec adresse et trahir décemment tous ses devoirs. Le Romain dont je veux parler, c'est Cassius, qui se voua de son enfance à la cause de la liberté ; qui, repoussant tous les plaisirs, toutes les douceurs de la vie, n'eut qu'une pensée, qu'un intérêt, qu'une passion, la patrie ; qui fut l'âme des conspirations contre l'usurpateur qui la menaçait ; qui voulait, dans sa prévoyance, étendre sur Antoine la vengeance d'un peuple opprimé ; qui combattit en regrettant de ne pouvoir appeler les dieux à la défense de Rome ; qui mourut en s'affligeant de ne pas espérer une autre vie, et dont la carrière fut toujours de la sorte dans une honorable opposition avec sa doctrine (1).

(1) Plutarch., *in Bruto*.

Les sectes de Pythagore, d'Aristote et de Pyrrhon rencontrèrent à Rome des obstacles d'une autre espèce. La première, par une conséquence, fâcheuse, mais naturelle, du secret dont elle s'enveloppait depuis sa naissance, avait contracté de grandes affinités avec plusieurs superstitions étrangères. C'est un des inconvéniens du mystère, que, lors même que l'intention primitive est pure, l'imposture finit toujours par s'en emparer. Les prêtres et les astrologues, si souvent chassés par les décrets du sénat, et méprisés toujours par tous les hommes éclairés, se disaient pour la plupart disciples de Pythagore. Nigidius Tulus est le seul phylosophe pythagoricien qui paraisse avoir joui chez les Romains de quelque considération. L'obscurité d'Aristote avait peu d'attraits pour des esprits étrangers aux spéculations abstraites, et plus curieux que méditatifs. Enfin, l'exagération du pyrrhonisme devait révolter des raisons droites plutôt que subtiles, et qui ne trouvaient rien d'applicable dans un doute poussé jusqu'à l'extravagance et contraire aux témoignages des sens. Le platonisme, qui n'était point encore ce qu'il devint, deux siècles après, entre les mains des platoniciens nouveaux, le scepticisme modéré de la seconde Académie, le stoïcisme furent les systèmes entre lesquels les Romains se partagèrent. Lucullus, Brutus et Varron furent platoniciens, Cicéron, qui fit ses délices de l'examen et de la comparaison de toutes les doctrines diverses, pencha pour l'indécision de l'Académie. Le stoïcisme

seul eut des droits sur la grande âme de Caton.

Une observation me frappe ici. On répète machinalement de siècle en siècle, par une facilité merveilleuse à dire ce qui a été dit, que la philosophie a fait la perte de Rome. Cependant tous les hommes qui défendirent la république furent philosophes. Varron mérita d'être proscrit par les triumvirs (1). Brutus chérissait tellement les doctrines grecques, qu'il n'existait pas de son temps, nous dit Plutarque (2), une secte qui ne lui fût connue. Caton mourut en lisant Platon. Cicéron, qui, moins fort de caractère, mais non moins sincère dans ses opinions, sut recevoir le coup mortel sans faiblesse, se punissant ainsi d'avoir espéré d'Octave, s'était consolé par la philosophie de son exil et de toutes ses adversités. L'histoire ne nous apprend pas que les destructeurs de la liberté romaine eussent pour la méditation un pareil amour. Nous n'avons pas de grands renseignemens sur la philosophie de Catilina. César, à l'entrée de sa funeste carrière, professa dans le sénat quelques principes d'une irréligion triviale; axiomes grossiers et confus, que probablement ce jeune conspirateur avait recueillis dans les rares intervalles de ses débauches et de ses complots. Le voluptueux Marc-Antoine, l'imbécille et lâche Lépide, et tous ces sénateurs avilis, et tous ces centu-

(1) Il échappa à leurs poursuites, mais il perdit sa bibliothèque et ses propres écrits.

(2) *In Bruto.*

riens féroces, dont les uns trahirent, dont les autres déchirèrent Rome expirante, ne s'étaient, que je sache, formés dans aucune école.

Au milieu de ses erreurs même, la méditation désintéressée agrandit l'esprit et ennoblit l'âme ; et la philosophie, tout en se trompant, a cet avantage, qu'elle détache ses sectateurs de ces intérêts ardens et avides, pour lesquels des ambitieux, forcenés ou ignobles, dévorent ou abrutissent les générations asservies, et bouleversent le monde par leurs fureurs, ou pèsent sur lui par leur masse.

Avec Auguste commença, pour la philosophie comme pour l'espèce humaine, une époque nouvelle, dont les sympômes devinrent remarquables surtout sous Tibère.

Durant le règne d'Auguste, les âmes, qui étaient fatiguées des discordes civiles, mais qui n'étaient pas façonnées au joug, s'occupèrent d'abord de ce travail intérieur que l'homme fait sur lui-même pour trouver une assiette fixe et tolérable dans une situation qui le blesse ; travail plus ou moins long, suivant que les peuples sont plus ou moins dégradés. Malgré la corruption presque universelle, les souvenirs et les habitudes de la liberté avaient conservé sur les Romains assez de pouvoir pour qu'il leur fallût quarante-cinq années avant de parvenir à une dégénération complète.

Au milieu de cette lutte entre ce qu'il y a de noble dans l'homme et ce qu'il doit devenir pour vivre doucement sous la tyrannie, ce sont surtout les distrac-

1) Ici, inséré, de la main de B.C. : dans un second article sur la marche de la philosophie sous les empereurs et jusqu'à la chute de l'Empire. B.C.

tions qu'il recherche. La philosophie devint à Rome une distraction, un amusement, une espèce de plaisir moins avilissant que les autres, mais non moins frivole. Les Romains l'étudièrent alors historiquement, c'est-à-dire, ils voulurent savoir ce qu'on avait pensé, plutôt qu'ils ne pensèrent eux-mêmes. On ne les voit s'attacher à aucun système, hors à un seul, dont nous parlerons bientôt. Ce n'était pas qu'un examen sérieux les eût convaincus de l'insuffisance de toutes les hypothèses ; c'est que, pour embrasser un ensemble, il faut une certaine capacité, et ces âmes qui travaillaient à se rétrécir ne l'avaient plus. Chacun saisissait, suivant le hasard, la fantaisie, quelquefois le besoin du moment, un fragment isolé de quelque doctrine. La réflexion ne choisissait pas, le caprice adoptait, défendait, abandonnait des axiomes qui ne faisaient que remuer la superficie des esprits, dont le fond déjà était morne et immobile. Auguste, dont la philosophie pratique avait consisté à tuer ce qu'il craignait, et dont l'humanité consistait à ne pas tuer ce qu'il n'avait pas à craindre ; Mécène, fier du sens droit et de la raison habile qui l'avaient mis aux pieds du plus fort, encourageaient cette occupation dans les débris de la classe éclairée qu'il leur était important de voir oisive, et agréable de voir ingénieuse (1).

Une secte cependant fit des progrès, parce qu'elle offrait précisément ce qu'il fallait aux Romains à

(1) Auguste écrivit lui-même un livre pour exhorter les Romains à l'étude de la philosophie.

cette époque, un code de prudence et des règles de plaisirs; ce fut, comme on le devine, la secte d'Epicure. On a voulu chercher dans cette philosophie la cause de la chute de la liberté; mais les dates prouvent qu'elle fut, au contraire, un de ses effets. Nous voyons les Romains les plus distingués du siècle d'Auguste se faire en quelque sorte violence pour se courber jusqu'à elle.

Horace peut être rangé parmi les épicuriens les plus illustres; et ce poète offre un exemple très curieux du travail que font les âmes élevées contre elles-mêmes sous le despotisme. Il avait cédé à la destinée comme le reste du monde. Tribun militaire sous Brutus, il était devenu le flatteur d'Auguste et le client de Mécène. Mais les esprits d'une certaine trempe ont besoin de rattacher leur conduite, et jusqu'à leurs faiblesses, à des idées générales : Horace vanta donc l'épicuréisme qui justifiait sa résignation. Cependant on voit qu'il regrette fréquemment qu'une plus noble doctrine lui soit interdite. Il rappelle sans cesse la brièveté de la vie, comme sa consolation secrète et son excuse à ses propres yeux. Il renonce à la liberté publique; mais il ressaisit obstinément son indépendance individuelle. Il cherche la retraite; il fuit le crédit. Il échappe à Mécène, au risque de lui déplaire.

Ce que fit Horace avec effort, d'autres le firent avec plus de facilité, parce qu'ils avaient moins de talent et plus de bassesse. La philosophie d'Épicure devint la doctrine dominante.

Le vieux usurpateur, qui avait applaudi à ses progrès, tant qu'elle ne lui avait paru propre qu'à détacher les hommes de la liberté, s'en effraya lorsqu'il découvrit qu'elle les détachait aussi de tout le reste, et que l'égoïsme n'était pas plus disposé à se sacrifier pour un maître que pour la patrie. Il voulut recourir à des mesures répressives (1); mais il n'est pas donné aux auteurs de la corruption des peuples d'en être les réformateurs. Le ciel préparait d'ailleurs aux Romains une leçon plus sévère. Tibère, Caligula, Claude et Néron vinrent, comme cela devait être, recueillir le fruit des triomphes de César et de la politique d'Auguste; et la faiblesse comme la force, le vice comme la vertu, la lâcheté comme le courage, furent frappés indistinctement. Les Romains apprirent qu'il ne suffit pas, sous l'arbitraire, d'être soumis pour vivre paisibles, ni d'être vils pour être épargnés. L'oppression, lorsqu'elle s'enveloppe de formes douces et hypocrites, énerve et avilit l'espèce humaine; mais quand elle est suffisamment féroce, elle en redevient la rigoureuse et utile institutrice. C'est à la cruauté sombre du fils de Livie, à la démence de son successeur, à l'imbécillité du mari d'Agrippine, et à la dépravation sanguinaire et capricieuse de son fils, que Rome dut la renaissance du stoïcisme. Tous les philosophes de cette époque furent stoïciens. Le scepticisme n'est supportable que dans un temps de prospérité, ou du.

(1) Dion. Cassius, lit. II.

moins de repos. On se plaît dans le doute quand on est heureux; mais lorsqu'on souffre, on a besoin d'une opinion fixe (1).

Les stoïciens, retrempés par le malheur, ne s'égarèrent point, comme les philosophes grecs, dans une métaphysique obscure et inapplicable; ils ne s'attachèrent qu'à la morale. Sénèque traitait avec un grand mépris les frivolités épineuses qui avaient occupé Chrysippe. Épictète, bien qu'il enseignât publiquement la philosophie à Nicopolis, et fût par conséquent dans la même position particulière que les stoïciens de la Grèce, déclarait pourtant que le but de ses leçons était la connaissance et l'exercice pratique de la vertu, et que la dialectique n'était qu'un moyen de mettre plus de clarté et d'ordre dans les idées, moyen dont il fallait soigneusement éviter l'abus. C'est qu'alors ce n'était plus l'esprit qui cherchait un théâtre où déployer ses facultés brillantes, mais l'âme qui demandait un asile où se réfugier, et la morale seule pouvait lui offrir cet asile.

Les stoïciens de Rome tirèrent des conséquences sublimes de quelques axiomes qui n'étaient en Grèce que des sophismes et des arguties. Afin de concilier la liberté humaine avec la nécessité, les disciples de Zénon avaient prétendu que l'homme, pour être libre, n'avait qu'à vouloir ce que la nécessité lui commandait : le stoïcisme romain partit de cette idée pour créer un genre de liberté qu'il plaça dans le

(1) Seneo., *ep.* XLV et XLVIII.

fond des cœurs comme dans un sanctuaire. Ne pouvant sortir l'individu de la grande chaîne des événemens sans rompre cette chaîne, et sans renverser ainsi l'ordre de la nature et les notions de cause et d'effet, ils imaginèrent de le rendre indépendant des événemens par le sentiment et par la pensée; et cette hypothèse, qui n'avait été en Grèce qu'un moyen d'éluder de pressantes objections, devint un principe de force, de sûreté, d'héroïsme, qui défia toutes les fureurs des tyrans. Il en fut de même des maximes adoptées par cette secte sur la prière. Pour obtenir des dieux ce que nous voulons, avait-on dit, il faut ne leur demander que ce qu'ils veulent. Rédigé ainsi, cet axiome était presque une raillerie contre la bonté divine et l'efficacité de nos vœux. Cette subtilité néanmoins servit merveilleusement à déterminer quelles sollicitations nous devons adresser aux dispensateurs des destinées. Le sage n'attend point que les dieux lui confèrent des faveurs extérieures et visibles; il ne les invoque pas contre les événemens, mais contre sa faiblesse; il implore d'eux, non la possession, mais le mépris des richesses; non la prolongation de la vie, mais le courage dans la mort (1). Il en fut de même encore des raisonnemens sur l'existence du mal. L'impossibilité de résoudre ce problème d'une manière satisfaisante avait suggéré plus d'une fois aux stoïciens grecs l'assertion hardie que le mal n'existait pas; les stoïciens romains donnèrent à cette

(1) Antonin, v., 21; ix, 40. Arien, 1, 16.

assertion une forme plus raisonnable, moins absolue et surtout plus fertile en résultats élevés. Il n'existe, diront-ils, d'autre mal que le vice, d'autre bien que la vertu : il est donc libre à tout homme d'éviter le mal, puisque tout homme est libre d'être vertueux (1).

Fortifié par un tel système, Cassius Julius attendit la mort sans crainte sous Caligula, et, tournant sur lui-même à ce moment solennel un regard curieux, observa les gradations par lesquelles le principe de vie dépose ses organes et se sépare du corps (2). Thraséas imprima par son exemple, aux âmes les plus affaiblies, un ébranlement passager, mais salutaire (3) ; et le courage tardif de Sénèque lui rendit quelques droits à une estime mêlée de pitié.

Les tyrans de Rome redoublèrent en vain de violence contre cette force morale qui bravait leurs délateurs, leurs affranchis et leurs centurions. Néron chassa de Rome le philosophe Musonius; mais, sous Domitien, les éloges de cet exilé étaient encore dans toutes les bouches ; et comme l'un des caractères auxquels, dans tous les temps, la tyrannie peut se reconnaître, c'est la poursuite de ceux qui défendent les accusés, et qui deviennent à leur tour accusés pour en avoir défendu d'autres, Domitien fit punir de mort un philosophe qui avait loué Musonius.

La philosophie s'éleva de la sorte à la plus grande

(1) Senec., *ep.* LXVI., *de Provid.*, Anton, IV. 39.
(2) Senec., *de Tranquill.*, 14.
(3) Tacit. *An.* XV, 20.

hauteur à laquelle l'esprit humain l'eût encore portée, et ce fut sous les princes les moins faits pour l'apprécier, les plus disposés à la proscrire. Mais elle déchut bientôt de ce rang sous des empereurs qui l'honoraient de faveurs spéciales : tant il est vrai que l'intelligence humaine n'a pas besoin des faveurs du pouvoir, et que, s'il fallait choisir, il vaudrait peut-être mieux pour elle être proscrite que protégée!

Adrien, fier, ou plutôt vain de ses connaissances dans la littérature grecque, rassembla près de lui tout ce qui pouvait faire de sa cour une académie, et combla de bienfaits tous les grammairiens et tous les rhéteurs qui accoururent au premier signal pour lui composer un cortége philosophique. Il leur prodigua, non seulement des trésors et des places, mais l'honneur plus précieux de son intimité. Assis à sa table, ils agitaient avec lui des questions abstraites. Il aimait à les contempler, s'acharnant les uns sur les autres, et se poursuivant de syllogismes. L'idée de plaire au maître du monde enflammait leur zèle. Souvent il se mêlait de leurs discussions, il accablait ses doctes convives d'interrogations captieuses et d'objections frivoles; mais on sait que trente légions donnaient du poids à ses raisonnemens et de la finesse à ses railleries (1).

Alors la philosophie changea de caractère : le stoïcisme disparut, l'esprit de secte sembla prendre une activité qu'il n'avait jamais eue à Rome; mais ce ne

(1) Spartian. *in Hadrian.*, 15.

fut pas l'esprit des sectes grecques, persévérant dans son investigation, sincère dans sa ténacité, et ne se livrant des combats à mort sur des questions de peu d'importance, que parce qu'il leur prêtait de bonne foi une importance imaginaire; ce fut un esprit de secte factice, calculé par des sophistes avides pour amuser un sophiste couronné.

Ce que les plus célèbres ou les plus heureux faisaient à sa cour, d'autres moins connus le firent plus obscurément dans tous les palais des riches. L'imitation créa simultanément deux classes, les protégés et les protecteurs. On vit de toutes parts des hommes couverts de manteaux déchirés ou de robes superbes, affecter, les uns la rudesse de Diogène, les autres la méditation de Pythagore ou la gravité de Zénon; mais se ressemblant tous en ce point, qu'ils dévoraient l'outrage, prodiguaient la louange, et mendiaient des présens ou même des repas, but passager d'une ambition bien modeste.

La véritable philosophie toutefois s'éleva de nouveau, mais pour un moment, sous Marc-Aurèle. On lui doit l'exemple unique d'un homme maître d'un pouvoir sans bornes, et qui sut n'en pas abuser. Du reste, les récompenses, les salaires, les honneurs accordés aux philosophes, les établissemens publics institués en leur faveur par les Antonins, prouvent que la philosophie était sur son déclin : au temps où elle florissait, de tels encouragemens étaient superflus; ils furent inefficaces dès qu'ils parurent indispensables.

Je termine ici cet exposé rapide, parce qu'après les Antonins la philosophie abandonna, en quelque sorte, la capitale du monde pour se transporter à Alexandrie.

II.

DE LA PUISSANCE D'ANGLETERRE DURANT LA GUERRE, ET DE SA DÉTRESSE A LA PAIX, JUSQU'EN 1818.

Pour la plupart des peuples, la guerre est une cause de détresse et de souffrance; la paix en est une de prospérité et de richesse. Il en a été autrement pour l'Angleterre durant les vingt-cinq années qui viennent de s'écouler, par une complication de circonstances très singulières.

C'est à la paix de 1814 que la misère de la classe laborieuse, en Angleterre, a commencé; cette misère a toujours été en s'aggravant jusqu'à la fin de 1816. On s'en est ressenti en 1817. Elle semble aujourd'hui toucher à son terme : les fonds haussent, les capitaux reparaissent, le peuple retrouve du travail et des moyens d'existence, et partout cette portion de la société, tant calomniée, ne demande qu'à ne pas mourir de faim pour vivre en repos.

Les périls qui menaçaient depuis quelques années cette île, célèbre diversement par sa constitution intérieure et par son influence au dehors, sont donc ajournés. Le sont-ils pour long-temps? Le sont-ils

pour toujours? C'est une question qui, selon moi, n'a été encore ni examinée ni résolue.

Pour bien connaître l'état de l'Angleterre, il faut distinguer soigneusement deux choses : les causes de la détresse qu'elle a éprouvée depuis 1814, et les effets moins manifestes, mais non moins graves, que cette détresse a produits.

L'état de gêne dont l'Angleterre a été frappée immédiatement après la paix de Paris a la même cause que l'étonnante prospérité dont elle a joui pendant qu'elle était en guerre avec toute l'Europe enrégimentée par Bonaparte. Une lutte de vingt ans, d'abord contre la France, ensuite contre ses alliés ou ses vassaux, comme on le voudra, avait tourné l'activité anglaise, durant ce long espace de temps, vers des genres d'industrie et vers des spéculations qui avaient pour base la guerre comme état permanent. Une population d'entrepreneurs, de manufacturiers, de spéculateurs, de contrebandiers même, population militaire en quelque sorte, s'était formée; elle avait remplacé la population manufacturière et industrieuse des époques paisibles, et était aussi venue au secours de la partie de cette population qui restait sans emploi direct, en l'associant, par des voies détournées, à ses entreprises et à ses profits. Sa prodigieuse activité, nécessitée et favorisée par les circonstances, non-seulement faisait illusion, mais en réalité réparait au jour le jour les inconvéniens d'une position pareille. De là, cette espèce de prodige de puissance qui a donné constamment un dé-

menti à toutes nos prédictions, et qui a fait que plus l'Angleterre a eu d'ennemis, et plus elle a semblé accroître en force et en richesse.

La paix est venue; l'activité a dû cesser momentanément avec la guerre qui l'avait créée, et qui seule l'alimentait, elle a dû cesser, avant d'être remplacée par d'autres spéculations et une autre industrie, parce que les canaux, depuis long-temps négligés, ne pouvaient se rouvrir immédiatement, ni la direction des capitaux changer aussi vite que l'on signait un traité. Par là même, les taxes devaient pour quelques instans devenir intolérables; car ce qui avait aidé à les supporter, c'était la circulation rapide des capitaux employés dans les entreprises de la guerre, et les profits non moins rapides de ces capitaux. Ces ressorts n'agissant plus, non-seulement les taxes devaient écraser ceux qui les payaient, mais ces derniers n'ayant plus de quoi occuper la classe laborieuse; il devait en résulter aussi pour cette classe une misère affreuse. C'est ce qui est arrivé.

Je suis loin d'ajouter foi aux exagérations d'écrivains trop passionnés. Je n'ai jamais pensé que la détresse de l'Angleterre, même lorsqu'elle inspirait aux hommes d'état de cette contrée les inquiétudes les plus sérieuses, offrît à ses ennemis du dehors la moindre chance de succès. Une vieille constitution encore libre, ouvrage du temps plus que du calcul, et se prêtant aux modifications requises avec une élasticité merveilleuse; un patriotisme d'autant plus actif qu'il est moins scrupuleux, et d'autant plus dévoué

aux intérêts nationaux qu'il est moins cosmopolite ; un immense orgueil national qui ne regrette aucun sacrifice et ne recule devant aucun moyen de vengeance quand il est blessé, sont des sauvegardes qui auraient préservé l'Angleterre de tous périls extérieurs. Mais il n'en est pas moins vrai que sa situation intérieure était, quant à la gêne des propriétaires et à la misère du peuple, bien plus alarmante que n'a pu le croire le continent, qui avait pris l'habitude de douter de tout à cet égard, parce qu'on lui en avait trop raconté. Les plus riches particuliers, écrasés d'impôts, étaient matériellement hors d'état d'y faire face ; le peuple était sans ouvrage ; les classes nourries d'ordinaire par les riches étaient repoussées par eux simultanément, et restaient dénuées de toute ressource ; paysans, agriculteurs, fermiers, domestiques, artisans, étaient réduits aux extrémités les plus désastreuses.

J'apporte en preuve de mes assertions les attroupemens qui eurent lieu alors dans diverses provinces, et jusque dans le voisinage de Londres ; attroupemens qui, vu la vigueur qu'une longue liberté donne toujours à une constitution, ne mirent point l'État en péril, mais qui, dans tout autre pays, auraient fait craindre une anarchie complète. J'apporte en preuve les processions de paysans que l'on a vues, durant l'été de 1816, entrer par bandes dans les maisons de la capitale pour demander du pain ; ces autres processions de charbonniers, attelés eux-mêmes à leurs chariots, et partis de divers comtés

pour implorer le prince régent : dix, ou peut-être vingt mille domestiques mis sur le pavé presque au même jour dans la seule ville de Londres; l'innombrable émigration des riches, qui s'arrangeaient pour passer sur le continent des années entières, et qui licenciaient par cinquantaines tous leurs serviteurs. J'apporterais volontiers en preuve, car les grandes causes produisent aussi de petits effets, cette économie subite qui étonne dans le caractère anglais, et dont il est bruit dans toute l'Europe; économie qui vient de ce que les Anglais, nation conséquente, qui sait ce qu'elle veut, étant sortis de leur île, parce qu'ils n'avaient pas de quoi y vivre, économisent sans se gêner, et dans leur résolution d'éviter toute prodigalité, craignent assez peu l'imputation d'avarice.

Cet état de choses a changé. L'industrie, cet infatigable auxiliaire des nations contre les fautes des gouvernemens, a triomphé d'une calamité momentanée ; les travaux ont repris leurs cours ; les pauvres ne sont plus placés entre la mendicité et le crime; il n'y a nulle comparaison, comme bien-être, entre l'Angleterre en 1816 et l'Angleterre en 1818.

Mais une autre question reste à résoudre. Le triomphe remporté sur le mal présent garantira-t-il l'Angleterre des conséquences dont la menacent les changemens que ce mal, pendant qu'il a duré, a produits dans une des bases les plus essentielles de la constitution politique?

L'Angleterre n'est, au fond, qu'une vaste, opulente et vigoureuse aristocratie. D'immenses propriétés réunies dans les mêmes mains ; des richesses colossales accumulées sur les mêmes têtes ; une clientelle nombreuse et fidèle, groupée autour de chaque grand propriétaire, et lui consacrant l'usage des droits politiques qu'elle semble n'avoir reçus constitutionnellement que pour en faire le sacrifice ; enfin, pour résultat de cette combinaison, une représentation nationale composée, d'une part des salariés du gouvernement, et de l'autre, des élus de l'aristocratie : telle a été l'organisation de l'Angleterre jusqu'à ce jour.

Cette organisation, qui paraît fort imparfaite et même fort oppressive en théorie, était adoucie en pratique, tant par les bons effets de la liberté conquise en 1688, que par plusieurs circonstances particulières à l'Angleterre, et qu'on n'a pas, je pense, assez remarquées, quand on a voulu transporter ailleurs certaines institutions tenant aux priviléges, et empruntées, dans leurs modifications, de la constitution britannique. Je conviendrai même, de bonne foi, que je ne me suis pas toujours suffisamment préservé de cette erreur.

L'aristocratie anglaise n'avait jamais été, comme celle de plusieurs autres pays, l'ennemie du peuple. Appelée, dès les siècles les plus reculés, à revendiquer contre la couronne, ce qu'elle nommait ses droits, elle n'avait pu faire valoir ses prétentions qu'en établissant certains principes utiles à la masse

des citoyens. La grande Charte, bien que rédigée au sein de la féodalité et empreinte de beaucoup de vestiges du système féodal, consacre la liberté individuelle et le jugement par jurés, sans distinction de rang ni de personnes.

En 1688, une grande partie de la pairie anglaise avait concouru à la révolution qui a fondé, en Angleterre, le gouvernement constitutionnel; et depuis cette époque, au lieu de se vouer à la domesticité et aux antichambres, cette portion de nobles était restée à la tête d'un parti d'opposition, qu'elle servait de sa fortune, en même temps qu'elle en recevait de la force.

Faisant ainsi collectivement de son aristocratie une des bases de la liberté, la noblesse anglaise se conciliait en détail l'affection de la classe dépendante, par un patronage que sa durée et la fidélité avec laquelle les patrons accomplissaient leurs devoirs, avaient rendu presque héréditaire. Les grandes propriétés des seigneurs anglais étaient en partie tenues à bail par de riches fermiers qui les cultivaient de père en fils, à des conditions restées depuis très long-temps les mêmes; leurs maisons étaient remplies de nombreux domestiques, que le maître payait chèrement, et qui lui paraissaient une charge inséparable de son état. Chacun de ces grands seigneurs était en quelque sorte le chef d'un petit peuple, dont la fortune dépendait de lui, et qui le servait de son zèle et des moyens divers que chaque individu de ce peuple se trouvait posséder.

Il était résulté de cette organisation qu'en Angleterre l'aristocratie n'était nullement odieuse à la masse de la nation. Les lois mêmes qui sont émanées du parti populaire aux époques où il a tenu le pouvoir en main, n'ont jamais été dirigées contre la noblesse. Il ne faut pas m'opposer l'abolition de la Chambre des Pairs durant les guerres civiles; cette mesure de révolution n'était point en harmonie avec le sens vraiment national. Les priviléges de la noblesse, modifiés par l'usage plus que par la loi, s'étaient conservés dans la Grande-Bretagne sans exciter l'irritation qu'ils causent ailleurs.

Au milieu de cette combinaison de liberté et d'aristocratie, de clientelle et de patronage, la détresse est venue. La fortune des grands n'a plus été suffisante pour subvenir au maintien de leurs relations avec la population qui dépendait d'eux; les propriétaires ont haussé leurs baux ou changé leurs fermiers, les maîtres ont renvoyé leurs domestiques: ils n'ont vu, dans cette manière d'agir, qu'une mesure d'économie. Je veux examiner si cette mesure n'est pas le germe d'un changement dans les bases de l'ordre social, dont je suis porté à croire que les symptômes sont déjà visibles, bien que la cause en soit ignorée.

Partout où la masse des nations n'est pas comprimée par une force majeure, elle ne consent à ce qu'il y ait des classes qui la dominent que parce qu'elle croit voir, dans la suprématie de ces classes, de l'utilité pour elle. L'habitude, le préjugé, une

espèce de superstition, et le penchant de l'homme à considérer ce qui existe comme devant exister, prolongent l'ascendant de ces classes, même après que leur utilité a cessé ; mais leur existence est alors précaire, et la durée de leurs prérogatives devient incertaine. Ainsi, le clergé a vu diminuer sa puissance dès qu'il n'a plus été le seul dépositaire des connaissances nécessaires à la vie sociale : les peuples n'ont plus voulu obéir implicitement à une classe dont ils pouvaient se passer. L'empire des seigneurs féodaux a commencé à déchoir lorsqu'ils n'ont plus offert à leurs vassaux, en compensation des priviléges que ceux-ci consentaient à respecter, une protection suffisante pour les dédommager de leur soumission à ces priviléges. Les grands seigneurs anglais n'avaient ni le monôpole des sciences comme les ecclésiastiques, ni celui de la protection comme les barons du moyen âge ; mais ils avaient celui du patronage, et ils faisaient tolérer ce monopole par les classes inférieures, en s'attachant et se conciliant une vaste clientelle. Ils l'ont licenciée. Ils ont cru, et c'est une erreur dans laquelle l'aristocratie tombe toujours, ils ont cru qu'ils pouvaient s'affranchir des charges et garder le bénéfice ; mais les cliens, repoussés par leurs patrons, se sont par là même, sentis replacés sur un terrain d'égalité. Ils en ont été avertis par un instinct sourd et rapide ; et toute la disposition morale de l'Angleterre a été changée. Les anciens fermiers payans plus cher, ou les nouveaux fermiers qui ont remplacé les anciens,

ne sont plus les dépendans des propriétaires ; ce sont des hommes qui, ayant traité avec eux d'après les lois, ne reconnaissent pour intermédiaire que ces lois, au nom desquelles on leur a imposé récemment des conditions plus onéreuses. Les serviteurs renvoyés ont renforcé la classe qui n'a rien à perdre, classe déjà très nombreuse en Angleterre, à cause de ses détestables lois prohibitives, et de ses *parish laws*, si horribles contre les pauvres. De la sorte, une grande portion du peuple, qui était autrefois le soutien de l'aristocratie, en est devenue l'adversaire.

Ce premier résultat du licenciement de la classe dépendante en a produit un second, et ces deux effets se sont accrus l'un par l'autre.

Jusqu'à ce jour, une portion de l'aristocratie anglaise défendait franchement la liberté. Se sentant à l'abri des orages populaires, il lui était agréable de limiter à son profit la puissance du trône. Les nobles de l'opposition étaient flattés de se montrer les tribuns d'un peuple qu'ils dirigeaient. Aujourd'hui, cette portion même de l'aristocratie britannique s'aperçoit que le gouvernail lui a échappé, et s'effraie des principes démocratiques qui font des progrès. En conséquence, sa marche est incertaine. Elle ne demande plus tout ce qu'elle demandait, et elle ne désire pas tout ce qu'elle demande. Par exemple, de tous les anciens whigs qui avaient débuté par réclamer la réforme parlementaire, il y en a bien peu qui en parlent encore, et il n'y en a pas un, j'ose le dire, qui l'effectuât, s'il le pouvait, par un

acte de sa volonté. Aussi l'opposition proprement dite, a-t-elle perdu la confiance de la masse. C'est un inconvénient : car ceux qui veulent conduire le peuple au-delà des bornes profitent de ce qu'il n'a qu'eux pour chefs.

Pour faire concevoir toute l'étendue et toute l'importance d'un tel changement, une seule observation suffira. Lorsque la détresse était au plus haut point, que les ouvriers se voyaient sans ouvrage, les manufacturiers sans consommateurs, les propriétaires sans revenu, les pauvres sans pain ; lorsque des bandes d'artisans étaient forcées, par le besoin, à parcourir le royaume, pour implorer les secours insuffisans d'une bienfaisance à laquelle la détresse même traçait d'étroites limites ; lorsque des rassemblemens, poussés par la faim à des pillages partiels et mal concertés, bravaient des peines égales à celles qu'auraient attirées sur eux des délits politiques, aucune parole de rébellion n'a été prononcée, aucun signe de sédition arboré. Le peuple au désespoir, entraîné par la misère à beaucoup d'actes irréguliers, a paru néanmoins complètement étranger à toute intention de se soulever contre l'autorité et de porter la moindre atteinte à la constitution de l'État : au contraire, après que les années les plus fâcheuses étaient traversées, quand la détresse avait diminué, que le peuple avait retrouvé des ressources, le pauvre du travail ; au moment où les fonds, thermomètre de la sécurité des classes éclairées, indiquaient que les craintes étaient dissipées et la confiance

revenue, des conspirations ont éclaté, des associations dangereuses ont été signalées, et l'on a découvert qu'un nombre assez grand d'hommes du peuple nourrissaient des désirs et des projets de bouleversement, et voulaient courir les hasards d'une révolution sans direction, sans but fixe et sans terme. J'admets qu'on ait exagéré la gravité des symptômes. L'affreux expédient d'envoyer des espions agiter les esprits ignorans et proposer la révolte pour la dénoncer, a concouru à ces mouvemens désordonnés. Les misérables ont séduit ceux qui ont eu le malheur de les écouter, et probablement aussi ils ont accusé ceux qu'ils n'avaient pu séduire. Comme on avait pris des mesures extraordinaires, il a fallu donner le plus de réalité qu'on a pu à des hypothèses alarmantes; mais il y a pourtant un fond de vérité dans ces hypothèses. Le *Courrier* même, journal ministériel, comme on sait, remarquait le fait, sans indiquer la cause. Maintenant que la misère temporaire a cessé, disait-il dans un de ses numéros, les démagogues se rejettent sur les droits de l'homme. C'est que ce n'étaient plus les mêmes démagogues. Ce n'était plus dans le parlement que siégeait l'opposition, c'était à Spafield. Tandis, et peut-être parce que l'opposition ancienne a renoncé, au fond de son cœur, à la réforme parlementaire, l'opposition nouvelle ne se contente plus de cette réforme; elle demande des parlemens annuels et le droit universel de suffrage, sans distinction de propriété. Le licenciement de la clientelle, l'abdication

du patronage, car c'est abdiquer le patronage que n'en plus remplir les obligations, ont amené une modification dans l'état social. L'aristocratie anglaise a fait contre elle-même ce que la puissance royale avait fait dans d'autres pays contre l'aristocratie.

Quelles seront les suites de ce changement fondamental? Je ne m'arroge point le droit de le dire. Je suis spectateur, et non prophète. Je n'énoncerai qu'un principe général. Il est contre nature que le niveau se maintienne quand les poids sont devenus inégaux. Peser avec la main sur l'un des bassins de la balance, ce n'est pas rétablir, mais comprimer l'équilibre; et, comme la main se fatigue, les poids respectifs reprennent leurs droits. L'arbitraire et le despotisme ne remédient à rien, même quand on y ajoute l'ingrédient de l'espionnage, et il y a beaucoup de choses que la justice et la liberté adouciraient. Au reste, j'ai tant de vœux à former pour mon pays, que je n'ai pas le loisir d'en faire pour d'autres, et le bien-être d'un village des Vosges m'intéresse plus que la prospérité des Trois-Royaumes.

P. S. Ces considérations, écrites en 1818, me semblent avoir reçu des événemens postérieurs une confirmation remarquable. Durant les onze années qui se sont écoulées, l'aristocratie, tout en conservant ses titres et ses propriétés, a perdu son prestige et sa puissance morale. Les aristocrates jadis populaires, les whigs ne trouvent plus d'appuis dans le peuple et ne sont plus soutenus par l'opinion. Pour la première fois, depuis que la constitution britannique

existe, on a vu se former un ministère qui n'avait de racines, ni dans des traditions nobiliaires, ni dans des richesses colossales. Aussi les hommes dont le nom s'était jusqu'alors rattaché à toutes les propositions libérales, et dont le langage était empreint d'une certaine démocratie hautaine, à la vérité, et qu'on pouvait nommer féodale, ont-ils abjuré même cette apparence, et se sont-ils réunis aux torys leurs adversaires, contre des ministres qu'un parvenu présidait, et qui n'étaient que des parvenus eux-mêmes. Lord Grey, si long-temps l'un des chefs les plus illustres de l'opposition, a dirigé contre M. Canning sa superbe éloquence. On eût dit un Appius, tonnant dans le sénat de Rome, contre un plébéien révolté. La philanthropie du duc de Bedford ne l'a pas garanti de la contagion qui s'étendait à toute sa classe. Lord Holland seul a résisté à cette contagion, parce qu'il y a dans son âme une bienveillance native qui domine à son insu son patriotisme, et lui donne une élévation et une largeur plus cosmopolite que nationale. La mort de M. Canning a suspendu la lutte qui commençait, et dont les résultats possibles sont de la sorte demeurés incertains : car nul ne peut prouver ce qu'aurait produit cette lutte, conduite et probablement détournée de sa route naturelle par un chef qui n'était au fond rien moins que démagogue, et qui n'avait reculé tardivement vers la liberté, que parce que les ennemis de la liberté s'étaient déclarés ses ennemis. Mais de ce que le combat paraît ajourné, il ne s'ensuit pas que la situation

soit plus tranquille, ou soit moins précaire. Les torys ont repris de l'ascendant : mais ils ne sauraient en faire usage en faveur de leur système; ils ont eu besoin pour obtenir qu'on les tolérât, de prendre pour étendard une grande illustration militaire due au talent ou au hasard, peu importe, mais dépourvue d'ailleurs de toute qualité brillante et de toute capacité politique; et ce dictateur, que l'oligarchie a choisi, la conduit-il dans des voies oligarchiques? nullement. Il reste bien stationnaire pour ce qui regarde la politique, parce qu'il n'y a pas assez de malaise pour provoquer un mouvement : mais il concède aux amis de la liberté, et, il faut le dire, à l'exaltation presque insurrectionnelle d'une population, l'immense progrès de l'émancipation catholique. L'antique église est ébranlée et avec elles toutes les traditions, tous les antécédens qui de temps immémorial servaient d'appui à l'aristocratie : les fondemens de l'état actuel de l'Angleterre craquent de tous côtés. Je ne dis pas que la rénovation soit imminente, mais elle est infaillible. Elle s'accomplira paisiblement ou avec violence. Le temps des prolétaires est passé, comme celui des serfs et des vassaux. Sans doute, les préjugés favorables à la concentration des propriétés sont encore profondément empreints dans les têtes anglaises, et, chose bizarre! dans les hommes qu'on appelle, avec plus ou moins de raison, des factieux, autant que dans ceux qui sont renommés comme des piliers de l'ordre établi. Sir Francis Burdett pense à ce sujet comme lord El-

don, et tous deux plaident cette cause comme pourrait le faire un seigneur russe ou un moine espagnol. Mais ces plaidoyers sont inutiles. La division des propriétés, ce grand scandale des regards anglais, ce phénomène que les voyageurs de cette nation ne peuvent concilier avec la prospérité dont jouit la France, la division des propriétés se fera jour en Angleterre : sera-ce par le rapport des lois qui la prohibent et par des ventes légales? Sera-ce par des spoliations cruelles et des lois colorant ces spoliations? je l'ignore. Mais je reste convaincu en 1829 de ce dont j'étais convaincu en 1818, et le germe que j'indiquais à cette dernière époque s'est développé durant cet intervalle plus fortement et plus vite que je n'aurais osé l'augurer.

III.

DU PARLEMENT ANGLAIS, SOUS CROMWELL, ET DU TRIBUNAT, DEPUIS LA CONSTITUTION DE L'AN VIII, JUSQU'A SON ÉPURATION.

Les principaux attentats qui souillèrent la révolution anglaise, notamment la mort de Charles I^er^, n'appartiennent point au parlement. Plusieurs de ces attentats furent, au contraire, dirigés contre lui; tous furent commis par l'armée.

> *Dum pila valent fortes torquere lacerti,*
> *Degenerem patière togam, regnumque senatus?*
>
> Lucan., *Phars.*

De même, le Tribunat, jusqu'à son élimination, en 1802, est demeuré étranger aux principales servilités qui se sont déployées sous Napoléon, et qui étonneront nos neveux, comme les servilités de l'empire romain nous étonnent.

Cependant, ni le Parlement sous Cromwell, ni le Tribunat sous Bonaparte, n'échappent à l'espèce de dédain qui attend les assemblées délibératives, lorsqu'elles ne résistent pas assez énergiquement à la tyrannie.

Je veux essayer de rendre compte des circonstances qui ont gêné le Parlement de la Grande-Bretagne et le Tribunat de France, courbés l'un et l'autre sous deux grands génies que grandissait encore une admiration où l'enthousiasme venait à l'appui de la lassitude, et je montrerai que ces deux corporations opprimées ne méritent point l'arrêt sévère que l'histoire paraît disposée à prononcer.

L'usurpateur qui arrive après une révolution faite pour la liberté ou en son nom, a beaucoup plus de moyens de se soutenir que toute autre espèce de despote.

Lorsqu'un gouvernement établi opprime, la nation se divise en deux partis, les opprimés et les oppresseurs; et comme il est de l'essence de l'arbitraire de peser sur tous successivement, bientôt le parti opprimé devient la majorité ou la totalité de la nation, moins quelques hommes.

Lorsqu'un usurpateur renverse un gouvernement établi et se met immédiatement à la place du gou-

vernement renversé, la nation ne se trouve encore divisée qu'en deux partis, celui de l'ancien et celui du nouveau gouvernement. Mais lorsqu'après une révolution faite dans l'esprit de la liberté, un usurpateur s'empare de la puissance, il scinde en trois parts la nation : l'une regrette l'ancien gouvernement et s'efforce de le rétablir ; l'autre regrette la liberté ; la troisième défend l'usurpateur dont elle partage la puissance. Mais comme le parti qui regrette la liberté est celui qui a fait la révolution, et que c'est aussi d'une fraction de celui-ci que s'est formé le parti de l'usurpateur, ce parti se trouve le plus exposé, le plus affaibli, le plus hors d'état d'agir. L'usurpateur se servant de la source de son autorité, des réminiscences et des intérêts de la révolution, subdivise encore ce parti, parce qu'il y a dans les hommes une grande propension à croire aux bonnes intentions de la puissance, et que, quand la conviction n'existe pas, la lâcheté en prend la forme pour paraître moins vile. De la sorte le parti de la liberté se trouve réduit à un très petit nombre d'hommes, qui voient, dans toute tentative en sa faveur, outre un danger personnel, une occasion de triomphe pour les partisans de l'ancien despotisme.

L'usurpateur, de son côté, ne manque pas de représenter, tantôt l'un, tantôt l'autre de ces hommes, comme des agens, des fauteurs de l'ancien gouvernement, et sème entre eux la défiance.

Les amis de l'ancien gouvernement, qui aimeraient mieux le despotisme qu'ils regardent comme légi-

time, que le despotisme usurpé, aiment mieux encore ce dernier que la liberté, d'abord comme vengeance contre leurs plus anciens ennemis, et secondement comme se rapprochant de ce qu'ils regrettent. Ils secondent donc ce gouvernement, en tant que mettant obstacle aux institutions libres renversées par leur idole; s'ils attaquent l'usurpateur, ce n'est que secrètement, lorsqu'ils se croient bien sûrs de leur fait, et toujours d'une manière qui empêche les amis de la liberté de faire cause commune avec eux. Enfin, comme une révolution froisse toujours beaucoup d'intérêts, et qu'inévitablement, après une révolution, le peuple prend en haine les désordres et les déchiremens qu'elle a causés, le parti ami de la liberté se trouve de tous les partis le plus défavorablement placé dans l'opinion publique. Le nouveau gouvernement procure au peuple un repos réel, les partisans de l'ancien lui offrent un repos à venir qui ne serait, à ce qu'ils disent, troublé par personne, et se font pardonner ainsi de menacer la tranquillité qui existe, parce qu'ils en promettent une plus durable; mais les amis de la liberté, que peuvent-ils offrir à cette désastreuse époque? Un bien auquel on ne croit plus, et dont la perspective d'ailleurs ne présente que quelque chose de vague et d'indéfini; et ce bien doit être acheté par des agitations nouvelles, et après les agitations, rien n'est prévu, rien n'est terminé, tout est à faire.

Si l'on veut peser ces considérations, si l'on pense que le parlement sous Cromwell, malgré la source

illégitime de ses pouvoirs, osa plus d'une fois montrer de la résistance, et sut mériter enfin l'honneur dêtre cassé; on sera porté peut-être à juger moins sévèrement cette corporation malheureuse.

De toutes les assemblées qui ont existé depuis la révolution française jusqu'à la Chambre nommée en 1827, celle qui a le mieux rempli ses devoirs, si l'on calcule les circonstances, a été le Tribunat. Cela semble étrange à dire : je vais le prouver.

Je dois observer d'abord que je ne parle de la conduite du Tribunat que jusqu'à l'époque où vingt de ses membres furent expulsés. A cette époque, le Tribunat cessa d'être un pouvoir politique.

Le Tribunat n'a pas fait de grandes choses; il n'en pouvait, il n'en devait pas faire. La France sortait d'un état de trouble qui avait frappé la nation de lassitude et de terreur; les souvenirs des oppressions révolutionnaires et directoriales étaient empreints dans toutes les âmes; plusieurs journées, en violant le système représentatif, l'avaient dépouillé de tout prestige, et même de toute considération; la guerre extérieure était encore menaçante, et, dans l'intérieur, un pouvoir central, placé d'autant plus favorablement qu'il différait de tout ce qui avait existé, réunissait autour de lui toutes les forces réelles et toutes les espérances.

C'est dans des circonstances pareilles que se rassembla le Tribunat, corporation d'autant plus faible, qu'elle ne tenait plus de la nation la mission de la défendre; et la puissance qui avait imposé à cette

nation des représentans qu'elle n'avait pas élus, se prévalait avec adresse contre ces représentans de leur nomination équivoque, ou, pour mieux dire, illégale. Par une étrange bizarrerie, la même opinion publique qui se déclarait ouvertement contre toute résistance au pouvoir exécutif, et qui pesait d'un poids énorme contre les hommes disposés à quelque réclamation, les méprisait en même temps de leur patience. Au plus léger de leurs mouvemens, elle eût prêté son assentiment à leur dispersion; mais leur inaction lui paraissait aussi ridicule et coupable. C'est néanmoins dans ces circonstances qu'un certain nombre des membres du Tribunat, ayant accepté leurs fonctions dans l'espoir de transmettre à la France quelque tradition de liberté, développèrent du calme, du talent, de la décision et du courage. Des apostats de tous les partis écrivaient contre eux, et l'on avait pris soin de leur ôter la faculté de répondre. Des bruits de conspirations circulaient, et pour être absurdes, ils n'en étaient que plus dangereux. Des dénonciations, toujours démontrées fausses, se reproduisaient toujours. Sans essayer une lutte inutile, sans se livrer à l'impatience, sans pâlir devant les fureurs, sans s'effrayer des calomnies, ces hommes suivirent une route uniforme, n'ayant pour appui que leur conscience, pour but que leur devoir. Persuadés qu'au milieu de l'Europe encore armée, il fallait ménager le gouvernement, ils ne crurent pas devoir l'attaquer, malgré ses fautes. Ils ne se déguisaient point toutefois qu'en com-

battant ses projets, en relevant, même sans aigreur, l'irrégularité de plusieurs de ses actes, en professant invariablement une doctrine de liberté, que les adulateurs appelaient des abstractions séditieuses, ils ne s'attiraient pas moins de haine que s'ils se fussent déclarés ses ennemis. Ils diminuaient leur mérite, ils ne diminuaient point leurs dangers.

L'Assemblée Constituante fut placée dans une situation plus heureuse; elle eut les honneurs de la bravoure sans courir le moindre péril. Elle avait à combattre le fantôme imposant ~~d'un pouvoir long-temps absolu~~; mais ce fantôme n'existait que pour la gloire des assaillans; ~~le pouvoir absolu~~ était de fait renversé. L'Assemblée Constituante était entourée de troupes *menaçantes*; mais ces troupes étaient séduites, ou dévouées aux nouvelles opinions. De grands talens se développèrent dans cette assemblée; mais ces talens étaient soutenus par des acclamations unanimes: les défenseurs d'un peuple tout-puissant apercevaient d'un bout de la France à l'autre et des alliés et des vengeurs. L'Assemblée Constituante n'aurait eu besoin de courage que pour résister à l'impulsion populaire, et c'est ce qu'elle ne fit pas. Elle ne sut jamais modérer cette impulsion, même devenue désordonnée et féroce, dévastant les châteaux, envahissant les propriétés et menaçant les propriétaires. L'énergie de l'Assemblée Constituante fut l'énergie facile de l'obéissance au mouvement général.

L'Assemblée Législative vota toujours contre le

sens de la majorité de ses membres, applaudit à la chute du trône, en le regrettant, et garda le silence au milieu des massacres.

La Convention livra ses chefs à une minorité sanguinaire, consacra le despotisme du Comité du Salut public, et ne se réveilla que parce qu'elle vit que la servilité n'était plus une garantie.

Le Tribunat, dans des circonstances plus défavorables, fut plus courageux, plus désintéressé, plus indépendant. Il se vit en butte, non point à un roi chancelant sur son trône, cerné de toutes parts par des volontés et des institutions plus que républicaines, mais à un pouvoir jeune, altier, sans limites, irritable, impétueux; à une armée fière de son chef, brillante de gloire, dédaignant les lumières et les discussions qui lui semblaient puériles auprès du tumulte des camps; à une nation enfin dont une partie nombreuse, regrettant la monarchie, voyait dans le despotisme un retour vers l'objet de ses désirs, et dont la presque totalité, souvent déçue, toujours victime, ne savait plus où rattacher des espérances sans cesse trompées, et ne demandait que le repos.

Menacé par la force, désavoué par la faiblesse, repoussé par le découragement, la minorité du Tribunat demeura toujours fidèle à des vérités alors universellement méconnues, à des devoirs qu'on ne lui savait nul gré de remplir, et à sa conscience, asile solitaire où s'efforçaient de la poursuivre les soupçons d'une foule aveugle et les calomnies de l'autorité.

IV.

LETTRE SUR JULIE (1).

Vous me demandez de m'entretenir avec vous de l'amie que nous avons perdue, et que nous regrettons toujours. Vous m'imposez une tâche qui me sera douce à remplir. Julie a laissé dans mon cœur des impressions profondes, et je trouve à me les retracer une jouissance mêlée de tristesse.

Elle n'était plus jeune quand je la rencontrai pour la première fois : le temps des orages était passé pour elle. Il n'exista jamais entre nous que de l'amitié. Mais, comme il arrive souvent aux femmes que la nature a douées d'une sensibilité véritable, et qui ont éprouvé de vives émotions, son amitié avait quelque chose de tendre et de passionné qui lui donnait un charme particulier.

Son esprit était juste, étendu, toujours piquant, quelquefois profond. Une raison exquise lui avait indiqué les opinions saines, plutôt que l'examen ne l'y avait conduite; elle les développait avec force,

(1) Cette lettre concerne une personne morte depuis vingt-quatre ans, mais plusieurs de nos contemporains l'ont connue, et verront peut-être avec quelque intérêt cet hommage rendu à la mémoire d'une femme qui, dans sa jeunesse, avait eu beaucoup d'admirateurs, et qui, dans un âge plus avancé, avait conservé beaucoup d'amis.

elle les soutenait avec véhémence. Elle ne disait pas toujours peut-être tout ce qu'il y avait à dire en faveur de ce qu'elle voulait démontrer ; mais elle ne se servait jamais d'un raisonnement faux, et son instinct était infaillible contre toutes les espèces de sophismes.

La première moitié de sa vie avait été trop agitée pour qu'elle eût pu rassembler une grande masse de connaissances, mais par la rectitude de son jugement, elle avait deviné en quelque sorte ce qu'elle n'avait pas appris. Elle avait appliqué à l'histoire la connaissance des hommes, connaissance qu'elle avait acquise en société ; et la lecture d'un très petit nombre d'historiens l'avait mise en état de démêler d'un coup d'œil les motifs secrets des actions publiques, et tous les détours du cœur humain.

Lorsqu'une révolution mémorable fit naître dans la tête de presque tous les Français des espérances qui ~~furent long-temps~~ trompées, elle embrassa cette révolution avec enthousiasme, et suivit de bonne foi l'impulsion de son âme et la conviction de son esprit. Toutes les pensées nobles et généreuses s'emparèrent d'elle, et elle méconnut, comme bien d'autres, les difficultés et les obstacles, et cette disproportion désespérante entre les idées qu'on voulait établir et la nation qui devait les recevoir, nation affaiblie par l'excès de la civilisation, nation devenue vaniteuse et frivole par l'éducation ~~du pouvoir arbitraire~~, et chez laquelle les lumières mêmes ~~demeuraient~~ stériles, parce que les lumières ne font qu'é-

clairer la route, mais ne donnent point aux hommes la force de la parcourir.

Julie fut une amie passionnée de la révolution, ou, pour parler plus exactement, de ce que la révolution promettait. La justesse de son esprit en faisait nécessairement une ennemie implacable des préjugés de toute espèce, et dans sa haine contre les préjugés, elle n'était pas exempte d'esprit de parti. Il est presque impossible aux femmes de se préserver de l'esprit de parti; elles sont toujours dominées par des affections individuelles. Quelquefois ce sont ces affections individuelles qui leur suggèrent leurs opinions; d'autres fois leurs opinions les dirigent dans le choix de leurs alentours. Mais dans ce dernier cas même, comme elles ont essentiellement besoin d'aimer, elles ressentent bientôt pour leurs alentours une affection vive, et de la sorte l'attachement, que l'opinion avait d'abord créé, réagit sur elle et la rend plus violente.

Mais si Julie eut de l'esprit de parti, cet esprit de parti même ne servait qu'à mettre plus en évidence la bonté naturelle et la générosité de son caractère. Elle s'aveuglait sur les hommes qui semblaient partager ses opinions; mais elle ne fut jamais entraînée à méconnaître le mérite, à justifier la persécution de l'innocence, ou à rester sourde au malheur. Elle haïssait le parti contraire au sien, mais elle se dévouait avec zèle et avec persévérance à la défense de tout individu qu'elle voyait opprimé : à l'aspect de la souffrance et de l'injustice, les sentimens no-

bles qui s'élevaient en elle faisaient taire toutes les considérations partiales ou passionnées; et au milieu des tempêtes politiques, pendant lesquelles tous ont été successivement victimes, nous l'avons vue souvent prêter à la fois à des hommes persécutés, en sens opposés, tous les secours de son activité et de son courage.

Sans doute, quand son cœur ne l'aurait pas ainsi dirigée, elle était trop éclairée pour ne pas prévoir que de mauvais moyens ne conduisent jamais à un résultat avantageux. Lorsqu'elle voyait l'arbitraire déployé en faveur de ce qu'on nommait la liberté, elle ne savait que trop que la liberté ne peut jamais naître de l'arbitraire. C'était donc avec douleur qu'elle contemplait les défenseurs de ses opinions chéries, les sapant dans leur base, sous prétexte de les faire triompher, et s'efforçant plutôt de se saisir à leur tour du despotisme que de le détruire. Cette manière de voir est un mérite dont il faut savoir d'autant plus de gré à Julie, que certes il n'a pas été commun. Tous les partis, durant nos troubles, se sont regardés comme les héritiers les uns des autres, et par cette conduite, chacun d'eux, en effet, a hérité de la haine que le parti contraire avait d'abord inspirée.

Une autre qualité de Julie, c'est qu'au milieu de sa véhémence d'opinion, l'esprit de parti ne l'a jamais entraînée à l'esprit d'intrigue.

Une fierté innée l'en garantissait. Comme on se fait toujours un système d'après ses défauts, beaucoup de femmes imaginent que c'est par un pur

amour du bien qu'elles demandent pour leurs amis des places, du crédit, de l'influence. Mais quand il serait vrai que leur motif est aussi noble qu'elles le supposent, il y a dans les sollicitations de ce genre quelque chose de contraire à la pudeur et à la dignité de leur sexe; et lors même qu'elles commencent par ne songer qu'à l'intérêt public, elles se trouvent engagées dans une route qui les dégrade et les pervertit.

Il y a dans cette carrière tant de boue à traverser, que personne ne peut s'en tirer sans éclaboussures. Julie, violente quelquefois, ne fut jamais intrigante ni rusée. Elle désirait les succès de ses amis, parce qu'elle y voyait un succès pour les principes qu'elle croyait vrais; mais elle voulait qu'ils dussent ces succès à eux-mêmes, et non pas à des voies détournées, qui les leur eussent rendus moins flatteurs, et en leur faisant contracter, comme il arrive la plupart du temps, des engagemens équivoques, auraient faussé la ligne qu'ils devaient suivre. Elle aurait tout hasardé pour leur liberté, pour leur vie; mais elle n'aurait pas fait une seule démarche pour leur obtenir du pouvoir. Elle pensait, avec raison, que jamais le salut d'un peuple ne dépend de la place que remplit un individu; que la nature n'a donné, en ce genre, à personne des priviléges exclusifs; que tout individu qui est né pour faire du bien, en fait, quelque rang qu'il occupe et qu'un peuple qui ne pourrait être sauvé que par tel ou tel homme, ne serait pas sauvé pour long-temps, même par cet

homme, et de plus, ne mériterait guère la peine d'être sauvé. Il n'en est pas de la liberté comme d'une bataille. Une bataille, étant l'affaire d'un jour, peut-être gagnée par le talent du général; mais la liberté pour exister, doit avoir sa base dans la nation même, et non dans les vertus ou dans le caractère d'un chef.

Les opinions politiques de Julie, loin de s'amortir par le temps, avaient pris, vers la fin de sa vie, plus de véhémence. Comme elle raisonnait juste, elle n'avait pas conclu, comme tant d'autres, de ce que, sous le nom de liberté, l'on avait établi successivement divers modes de tyrannie, que la tyrannie était un bien et la liberté un mal. Elle n'avait pas cru que la république pût être déshonorée parce qu'il y avait des méchans ou des sots qui s'étaient appelés républicains. Elle n'avait pas adopté cette doctrine bizarre, d'après laquelle on prétend que, parce que les hommes sont corrompus, il faut donner à quelques-uns d'entre eux d'autant plus de pouvoir; elle avait senti, au contraire, qu'il fallait leur en donner moins, c'est-à-dire placer dans des institutions sagement combinées des contre-poids contre leurs vices et leurs faiblesses.

Son amour pour la liberté s'était identifié avec ses sentimens les plus chers. La perte de l'aîné de ses fils fut un coup dont elle ne se releva jamais; et cependant, au milieu même de ses larmes, dans une lettre qu'elle adressait à l'ombre de ce fils tant regretté, lettre qui n'était pas destinée à être vue, et

que ses amis n'ont découverte que parmi ses papiers après sa mort ; dans cette lettre, dis-je, elle exprimait une douleur presque égale de la servitude de sa patrie ~~sous le régime impérial~~ ; elle s'entretenait avec celui qui n'était plus, ~~de l'avilissement de~~ ceux qui existaient encore : tant il y avait dans cette âme quelque chose de romain !

En lisant ce que je viens d'écrire sur les opinions de Julie en politique, on se figurera peut-être qu'elle avait abjuré la grâce et le charme de son sexe pour s'occuper de ces objets : c'est ce qui serait arrivé sans doute, si elle s'y fût livrée par calcul, dans le but de se faire remarquer et d'obtenir de la considération et de l'influence ; mais, comme je l'ai dit en commençant, elle devait tout à la nature, et de la sorte elle n'avait acquis aucune de ses qualités aux dépens d'une autre.

Cette même femme, dont la logique était précise et serrée, lorsqu'elle parlait sur les grands sujets qui intéressent les droits et la dignité de l'espèce humaine, avait la gaieté la plus piquante, la plaisanterie la plus légère : elle ne disait pas souvent des mots isolés qu'on pût retenir et citer, et c'était encore là, selon moi, l'un de ses charmes. Les mots de ce genre, frappans en eux-mêmes, ont l'inconvénient de tuer la conversation ; ce sont, pour ainsi dire, des coups de fusil qu'on tire sur les idées des autres, et qui les abattent. Ceux qui parlent par traits ont l'air de se tenir à l'affût, et leur esprit n'est employé qu'à préparer une réponse imprévue,

qui, tout en faisant rire, dérange la suite des pensées, produit toujours un moment de silence.

Telle n'était pas la manière de Julie. Elle faisait valoir les autres autant qu'elle-même ; c'était pour eux, autant que pour elle, qu'elle discutait ou plaisantait. Ses expressions n'étaient jamais recherchées, elle saisissait admirablement le véritable point de toutes les questions, sérieuses ou frivoles. Elle disait toujours ce qu'il fallait dire, et l'on s'apercevait avec elle que la justesse des idées est aussi nécessaire à la plaisanterie qu'elle peut l'être à la raison.

Mais ce qui la distinguait encore beaucoup plus que sa conversation, c'étaient ses lettres. Elle écrivait avec une extrême facilité, et se plaisait à écrire. Les anecdotes, les observations fines, les réflexions profondes, les traits heureux se plaçaient sous sa plume sans travail, et cependant toujours dans l'ordre le plus propre à les faire valoir l'un par l'autre. Son style était pur, précis, rapide et léger ; et quoique le talent épistolaire soit reconnu pour appartenir particulièrement aux femmes, j'oserai affirmer qu'il n'y en a presque aucune que l'on puisse, à cet égard, comparer à Julie. M^me^ de Sévigné, dont je ne contesterai point la supériorité dans ce genre, est plus intéressante par son style que par ses pensées ; elle peint avec beaucoup de fidélité, de vie et de grâce ; mais le cercle de ses idées n'est pas très étendu. La cour, la société, les caractères individuels, et, en fait d'opinions, tout au plus les plus reçues, les plus à la mode ; voilà les bornes qu'elle ne

franchit jamais. Il y a dans les lettres de Julie plus de réflexion; elle s'élance souvent dans une sphère plus vaste; ses aperçus sont plus généraux; et comme il n'y a jamais en elle ni projet, ni pédanterie, ni emphase, comme tout est naturel, involontaire, imprévu, les observations générales qu'elle exprime en une ligne, parce qu'elles se présentaient à elle, et non parce qu'elle les cherchait, donnent certainement à sa correspondance un mérite de plus.

Presque toutes les femmes parlent bien sur l'amour: c'est la grande affaire de leur vie; elles y appliquent tout leur esprit d'analyse, et cette finesse d'aperçus dont la nature les a douées pour les dédommager de la force. Mais comme elles ont un intérêt immédiat, elles ne sauraient être impartiales. Plus elles ont de pureté d'âme, plus elles sont portées à mettre aux liaisons de ce genre une importance, je ne dirai pas, pour ne scandaliser personne, exagérée, mais cependant en contraste avec l'état nécessaire de la société.

Je crois bien que Julie, lorsqu'il s'agissait d'elle-même, n'était guère plus désintéressée qu'une autre; mais elle reconnaissait au moins qu'elle était injuste, et elle en convenait. Elle savait que ce penchant impérieux, l'état naturel d'un sexe, n'est que la fièvre de l'autre; elle comprenait et avouait que les femmes qui se sont données et les hommes qui ont obtenu sont dans une position précisément inverse.

Ce n'est qu'à l'époque de ce qu'on a nommé leur défaite, que les femmes commencent à avoir un but

précis, celui de conserver l'amant pour lequel elles ont fait ce qui leur doit sembler un grand sacrifice. Les hommes, au contraire, à cette même époque, cessent d'avoir un but; ce qui en était un pour eux leur devient un lien. Il n'est pas étonnant que deux individus placés dans des relations aussi inégales arrivent rapidement à ne plus s'entendre; c'est pour cela que le mariage est une chose admirable, parce qu'au lieu d'un but qui n'existe plus, il introduit des intérêts communs qui existent toujours.

Julie détestait la séduction; elle pensait à juste titre que les ruses, les calculs, les mensonges qu'elle exige dépravent tout autant que des mensonges, des calculs et des ruses employés pour servir tout autre genre d'égoïsme; mais partout où elle apercevait de la bonne foi, elle excusait l'inconstance, parce qu'elle la savait inévitable, et qu'en prodiguant des noms odieux aux lois de la nature, on ne parvient pas à les éluder. Julie parlait donc sur l'amour avec toute la délicatesse et la grâce d'une femme, mais avec le sens et la réflexion d'un homme. Je l'ai vue plus d'une fois, entre deux amans, confidente de leurs peines mutuelles, consolant, avec une sympathie adroite, la femme qui s'apercevait qu'on ne l'aimait plus, indiquant à l'homme le moyen de causer le moins de douleur possible, et leur faisant ainsi du bien à tous deux.

Julie n'avait point d'idées religieuses, et j'ai quelquefois été surpris qu'avec une sensibilité profonde, un enthousiasme sincère pour tout ce qui était no-

ble et grand, elle n'éprouvât jamais le besoin de ce recours à quelque chose de surnaturel, qui nous soutient contre la souffrance que nous causent les hommes, et nous console d'être forcés de les mépriser; mais son éducation, la société qui l'avait entourée dès sa première jeunesse, ses liaisons intimes avec les derniers philosophes du dix-huitième siècle, l'avaient rendue inaccessible à toutes les craintes comme à toutes les espérances de cette nature. C'était le seul rapport sous lequel elle eût, pour ainsi dire, abjuré son habitude de se décider par elle-même, et embrassé des opinions sur parole. Je suis loin de regarder l'incrudilité comme une faute, mais la conviction en ce genre ne me paraît motivée par rien; et l'affirmation dans l'athée me semble annoncer un grand vice de raisonnement. Les dévots peuvent être entraînés par les besoins de l'imagination et du cœur, et leur esprit peut se plier à ces besoins sans être faussé; mais l'homme qui croit être arrivé par la logique à rejeter sans hésitation toute idée religieuse est nécessairement un esprit faux. (1)

L'incrédulité de Julie était au reste plutôt une impression de l'enfance qu'une persuasion réfléchie, et il en était résulté que cette incrédulité s'était logée dans un coin de sa tête, comme la religion se loge dans la tête de beaucoup de gens, c'est-à-dire sans exercer aucune influence sur le reste de ses idées ou de sa conduite, mais en excitant toujours en elle une assez vive irritation quand elle était contredite sur ce point.

J'ai vu cette incrédulité aux prises avec l'épreuve la plus déchirante. Le plus jeune des fils de Julie fut attaqué d'une maladie de poitrine qui le conduisit lentement au tombeau; elle le soigna pendant près d'une année, l'accompagnant de ville en ville, espérant toujours désarmer la nature implacable, en cherchant des climats plus doux, ou des médecins plus habiles. Toutes ses affections s'étaient concentrées sur le dernier de ses enfans; la perte des deux premiers le lui avait rendu plus cher. L'amour maternel avait remplacé en elle toutes les autres passions; cependant, au milieu de ses anxiétés, de ses incertitudes, de son désespoir, jamais la religion ne se présenta à son esprit que comme une idée importune, et, pour ainsi dire, ennemie; elle craignait qu'on ne tourmentât son fils de terreurs chimériques; et dans une situation qui aurait, à ce qu'il semble, dû lui faire adopter presque aveuglement les consolations les plus improbables et les espérances les plus vagues, la direction que ses idées avaient prise, plus forte que les besoins de son cœur, ne lui permit jamais de considérer les promesses religieuses que comme un moyen de domination et un prétexte d'intolérance. Je ne puis ici m'empêcher de réfléchir au mal que causent à la religion, et aux êtres souffrans qui auraient besoin d'elle, l'esprit dominateur et l'intolérance dogmatique. Qui ne croirait, quand la douleur a pénétré dans les replis les plus intimes de l'âme, quand la mort nous a frappés de coups irréparables, quand tous les liens pa-

raissent brisés entre nous et ce que nous chérissons; qui ne croirait, dis-je, qu'une voix nous annonçant une réunion inespérée, faisant jaillir du sein des ténèbres éternelles une lumière inattendue, arrachant au cercueil les objets sans lesquels nous ne saurions vivre, et que nous pensions ne jamais revoir, devrait n'exciter que la joie, la reconnaissance et l'assentiment? Mais le consolateur se transforme en maître; il ordonne, il menace, il impose le dogme quand il fallait laisser la croyance germer au sein de l'espoir, et la raison se révolte, et l'affection découragée se replie sur elle-même, et le doute, dont nous commencions à être affranchis, renaît précisément parce qu'on nous a commandé la foi. C'est un des grands inconvéniens des formes religieuses, trop stationnaires et trop positives, que l'aversion qu'elles inspirent aux esprits indépendans. Elles nuisent à ceux qui les adoptent, parce qu'elles rétrécissent et faussent leurs idées; et elles nuisent encore à ceux qui ne les adoptent pas, parce qu'elles les privent d'une source féconde d'idées douces et de sentimens qui les rendraient meilleurs et plus heureux.

On a dit souvent que l'incrédulité dénotait une âme sèche, et la religion une âme douce et aimante. Je ne veux point nier cette règle en général. Il me paraît difficile qu'on soit parfaitement content de ce monde sans avoir un esprit étroit et un cœur aride; et lorsqu'on n'est pas content de ce monde, on est bien près d'en désirer et d'en espérer un au-

tre. Il y a dans les caractères profonds et sensibles un besoin de vague que la religion seule satisfait, et ce besoin tient de si près à toutes les affections élevées ou délicates, que celui qui ne l'éprouve pas est presque infailliblement dépourvu d'une portion précieuse de sentimens et d'idées. Julie était néanmoins une exception remarquable à cette règle. Il y avait dans son cœur de la mélancolie, et de la tendresse au fond de son âme; si elle n'eût pas vécu dans un pays où la religion avait long-temps été une puissance hostile et vexatoire, et où son nom même réveillait des souvenirs de persécutions et de barbaries, il est possible que son imagination eût pris une direction toute différente.

La mort du dernier fils de Julie fut la cause de la sienne, et le signal d'un dépérissement aussi manifeste que rapide. Frappée trois fois en moins de trois ans d'un malheur du même genre, elle ne put résister à ces secousses douloureuses et multipliées. Sa santé souvent chancelante avait paru lutter contre la nature aussi long-temps que l'espérance l'avait soutenue, ou que l'activité des soins qu'elle prodiguait à son fils mourant l'avait ranimée; lorsqu'elle ne vit plus de bien à lui faire, ses forces l'abandonnèrent. Elle revint à Paris, malade, et, le jour même de son arrivée, tous les médecins en désespérèrent. Sa maladie dura environ trois mois. Pendant tout cet espace de temps, il n'y eut pas une seule fois la moindre possibilité d'espérance. Chaque jour était marqué par quelque symptôme qui ne

laissait aucune ressource à l'amitié, avide de se tromper, et chaque lendemain ajoutait au danger de la veille. Julie seule parut toujours ignorer ce danger. La nature de son mal favorise, dit-on, de telles illusions; mais son caractère contribua sans doute beaucoup à ces illusions heureuses : je dis heureuses, car je ne puis prononcer avec certitude sur les craintes qu'une mort certaine lui aurait inspirées. Jamais cette idée ne se présenta d'une manière positive et directe à son esprit; mais je crois qu'elle en eût ressenti une peine vive et profonde. On s'en étonnera peut-être. Privée de ses enfans, isolée sur cette terre, ayant à la fois une âme énergique, qui ne devait pas être accessible à la peur, et une âme sensible, que tant de pertes devaient avoir déchirée, pouvait-elle regretter la vie ? Je ne mets pas en doute que si ses forces physiques eussent mieux résisté à sa douleur morale, elle n'eût pris en horreur la carrière sombre et solitaire qui lui restait à parcourir. Mais menacée elle-même au moment où elle venait de voir disparaître tous les objets de son affection, elle n'eut pas le temps, pour ainsi dire, de se livrer à ses regrets. Elle fut obligée trop rapidement de s'occuper d'elle, pour que d'autres pensées continuassent à dominer dans son âme : sa maladie lui servit en quelque sorte de consolation, et la nature, par un instinct involontaire, recula devant la destruction qui s'avançait, et la rattacha à l'existence.

Dans les dernières semaines qui précédèrent sa

mort, elle semblait se livrer à mille projets qui supposaient un long avenir ; elle détaillait avec intérêt ses plans d'établissement, de société et de fortune : les soins de ses amis l'attendrissaient, elle s'étonnait elle-même de se sentir reprendre à la vie. C'était pour ceux qui l'entouraient une douleur de plus, une douleur d'autant plus amère qu'il fallait lui en dérober jusqu'à la moindre trace. Elle disposait dans ses discours d'une longue suite d'années, tandis qu'un petit nombre de jours lui restait à peine. On voyait en quelque sorte, derrière les chimères dont son imagination semblait se repaître, la mort souriant comme avec ironie.

Je me reprochais quelquefois ma dissimulation complaisante. Je souffrais de cette barrière qu'élevait entre Julie et moi cette contrainte perpétuelle. Je m'accusais de blesser l'amitié, en la trompant, même pour adoucir ses derniers momens. Je me demandais si la vérité n'était pas un devoir ; mais quel eût été le résultat d'une vérité que Julie craignait d'entendre ?

J'ai déjà dit que le cercle de ses idées ne s'étendait point au-delà de cette vie. Jusqu'à ses malheurs personnels, la mort ne l'avait jamais frappée que comme un accident inévitable, sur lequel il était superflu de s'appesantir. La perte de ses enfans, en déchirant son cœur, n'avait rien changé à la direction de son esprit. Lorsque des symptômes trop peu méconnaissables pour elle, puisqu'elle les avait observés dans la longue maladie de son der-

nier fils, jetaient à ses propres yeux une lueur soudaine sur son état, sa physionomie se couvrait d'un nuage : mais elle repoussait cette impression ; elle n'en parlait que pour demander à l'amitié, d'une manière détournée, de concourir à l'écarter. Enfin, le moment terrible arriva. Depuis plusieurs jours, son dépérissement s'était accru avec une rapidité accélérée ; mais il n'avait point influé sur la netteté, ni même sur l'originalité de ses idées. Sa maladie, qui quelquefois avait paru modifier son caractère, n'avait point eu le même empire sur son esprit. Deux heures avant de mourir, elle parlait avec intérêt sur les objets qui l'avaient occupée toute sa vie, et ses réflexions fortes et profondes sur l'avilissement de l'espèce humaine, quand le despotisme pèse sur elle, étaient entremêlées de plaisanteries piquantes sur les individus qui se sont le plus signalés dans cette carrière de dégradation. La mort vint mettre un terme à l'exercice de tant de facultés que n'avait pu affaiblir la souffrance physique. Dans son agonie même, Julie conserva toute sa raison. Hors d'état de parler, elle indiquait, par des gestes, les secours qu'elle croyait encore possible de lui donner. Elle me serrait la main en signe de reconnaissance. Ce fut ainsi qu'elle expira.

Je perdis en elle l'amie la plus chérie, l'esprit le plus analogue au mien, que j'ai jamais rencontré sur cette terre d'exil. Dans ma vie une place vide que rien ne remplira jamais.

V.

FRAGMENS SUR LA FRANCE, DU 14 JUILLET 1789 AU 31 MARS 1814.

L'ancien régime était un mélange de corruption, d'arbitraire et de faiblesse. Le 14 juillet renversa ce régime. Mais une révolution faite en vingt-quatre heures pouvait-elle changer un caractère national, produit de plusieurs siècles ? L'ancien régime avait laissé des traces qui ne permettaient guère d'espérer beaucoup du nouveau. Aussi l'observateur désintéressé dut-il reconnaître, dans les concessions et dans les promesses d'un pouvoir effrayé, de l'hypocrisie ; dans les ébullitions d'un patriotisme de salon, une vanité qui avait d'assez bons effets, puisqu'elle inspirait du désintéressement et des sacrifices, mais qui n'en devait pas moins, tôt ou tard, avoir les mauvais effets de la vanité ; dans la classe intermédiaire, qu'on nommait alors la bourgeoisie, une ignorance et une crédulité qui la livraient à toutes les suggestions et à toutes les impostures de l'esprit de parti ; enfin, dans les classes inférieures, une misère qui exigeait, pour première condition de l'ordre, une répartition de propriétés que le désordre seul pouvait amener. Il s'ensuivit que si beaucoup de bonnes choses furent décrétées, rien ne s'établit, et que l'époque que l'on

prenait pour celle de la régénération, n'était qu'une époque de destruction nécessaire.

Au 9 thermidor, la révolution avait eu son cours. La leçon avait été sévère, et ce qui est sévère est quelquefois instructif. Des hommes, jadis exagérés, parlaient un langage raisonnable; l'aristocratie, mutilée et vaincue, semblait convenir qu'on ne pouvait pas rétablir tout ce que le torrent avait emporté; et la démocratie, mutilée aussi, quoique victorieuse, témoignait le désir de relever parmi les ruines celles qui pouvaient servir de matériaux pour reconstruire l'ordre social. Cependant la superficie seule était amendée; rien n'était changé au fond. Même hypocrisie dans les uns, même ignorance dans les autres, même vanité dans presque tous; et, de plus, la création de quelques dogmes, soi-disant républicains qui, malheureusement, embrassaient des crimes aussi bien que des opinions, dogmes non moins absolus et non moins invétérés, tout récens qu'ils étaient, que les dogmes soi-disant monarchiques. Ceux qui parlaient liberté voulaient le despotisme ancien et conspiraient pour lui; ceux qui parlaient république voulaient un despotisme nouveau.

Au 18 brumaire, l'Europe et la France se remplirent du nom déjà célèbre de Bonaparte : le monde le proclama son libérateur. Ce libérateur était, sous plus d'un rapport, un très puissant génie, et, sous tous les rapports, un homme d'esprit : il voulait du pouvoir, beaucoup de pouvoir, tout le pouvoir qu'il

était possible de prendre; mais ce qu'il voulait avant tout, c'était une dose de pouvoir quelconque, et, s'il eût trouvé résistance, il eût négocié. Bien loin de là, il trouva une nation qui se prosterna devant lui, comme un seul homme, et qui, loin de s'effaroucher de l'autorité qu'il s'arrogeait, semblait s'irriter de ce qu'il ne s'en arrogeait pas encore assez. On dirait que nos têtes françaises n'ont de capacité que pour recevoir une seule idée; cette idée devient une espèce de religion, et les croyans traitent ceux qui pensent avoir deux idées au lieu d'une comme des hérétiques et des impies. L'idée dominante, en 89, était, détruisons tout pour tout recréer; et quand on disait à ces destructeurs si bénévoles qu'il fallait peut-être se dépêcher moins, et que, dans l'histoire, les révolutions qui s'étaient appuyées sur des portions du passé avaient été les moins orageuses et les plus durables, anathème était soudain prononcé contre le moniteur importun. L'idée dominante, à la fin de 94, était : punissons tous les forfaits de 93. Les hommes les plus doux chantaient à tue-tête, au nom de l'humanité, des chansons dont le refrain demandait des hécatombes; et quand on osait représenter aux meneurs de l'impulsion vengeresse, qu'employer une assemblée unique et sans frein à sévir contre les crimes commis par une assemblée unique et sans frein, c'était frapper les effets sans écarter les causes, on était traité d'homme de sang, de complice de la terreur. En 1800, l'idée dominante fut : la liberté nous a fait du mal, nous ne voulons plus

de liberté; et ceux qui observaient modestement à ces candidats de la servitude que les maux de la révolution venaient précisément de ce que la révolution avait suspendu toute liberté, étaient poursuivis dans les salons du nom de jacobins et d'anarchistes. Une nation qui demandait l'esclavage à un chef militaire couvert de gloire et âgé de trente ans, devait être servie à souhait; elle le fut. Au consulat succéda l'empire. Les guerriers républicains restèrent dans les camps : les Spartiates de la Convention prirent place dans les conseils, les paladins de la contre-révolution dans les antichambres. Ils y retrouvaient l'air natal.

Malheureusement pour les serviteurs comme pour le maître, le despotisme frappe de folie les plus distingués comme les plus médiocres. Les uns conservent de la grandeur, de la générosité, quelquefois de la justice, quand leur pouvoir n'est pas compromis; voyez Napoléon : les autres sont des monstres abjects et féroces; voyez Don Miguel.

Bonaparte despote devait se précipiter du trône : lui seul le pouvait; il le fit. Ceux qui se sont dits ses vainqueurs étaient ses vassaux et ses esclaves.

Tout homme qui n'aurait comparé que les forces matérielles en 1812, aurait parié cent contre un pour Bonaparte.

L'Europe se divisait en deux parts, en apparence fort inégales. D'un côté, l'Angleterre, l'Espagne et la Russie; de l'autre, la France avec toute l'Allemagne, l'Italie, la Suisse et le Danemarck, qui semblait devoir neutraliser la Suède.

Au premier coup d'œil, le succès de la France semblait infaillible; ses ennemis étaient séparés les uns des autres par des distances incommensurables, et chacun d'eux était travaillé intérieurement d'une maladie secrète qui l'affaiblissait.

L'Angleterre, épuisée par sa dette, n'ayant de forces disponibles que celles qu'il lui fallait pour alimenter la résistance espagnole, était tourmentée déjà par ses radicaux; le peuple se plaignait de la guerre à laquelle il attribuait son malaise, ne prévoyant pas que ce malaise serait accru précisément par la paix.

L'Espagne, hors d'état de se défendre en rase campagne, n'avait de ressource que ses guérillas, des massacres partiels et des embuscades; ressources terribles contre une invasion, mais qui s'évanouissaient à la frontière.

La Russie, refoulée dans ses vastes déserts, et toujours exposée à des révolutions de palais, qu'on peut regarder, en quelque sorte, comme tenant, dans cet empire, la place d'une charte constitutionnelle, ce qui arrive toujours quand il n'y a pas de charte; la Russie était presque inexpugnable chez elle. Cependant l'une de ses capitales était déjà au pouvoir du conquérant. Ses armées n'avaient éprouvé que des défaites, et ses cosaques ne sont bons qu'après des victoires.

La coalition à la tête de laquelle se trouvait la France paraissait, au contraire, compacte et invincible. Quoi qu'en disent aujourd'hui les cabinets,

les alliés du maître du monde le servaient très loyalement, et quand ils se vantent de l'avoir trahi, c'est de la fatuité de perfidie.

L'Autriche, qui venait de donner sa fille à Napoléon, n'avait aucune envie de voir détrôner le gendre qu'elle avait adopté si récemment.

La Prusse, qui aurait eu plus de motifs de ressentiment, était contenue par son impuissance. Les suites de sa dernière tentative lui faisaient considérer toute résistance comme un acte insensé. Si elle espérait des dédommagemens, c'était aux dépens de la Russie, qui ne s'était pas refusée à lui enlever le district de Bialystock par un traité où elle stipulait comme son alliée; et c'était de très bonne foi que Frédéric Guillaume désapprouvait ce qui pouvait lui donner un air de trahison qui n'était pas au fond de son cœur.

Quant au roi de Bavière, il avait fait preuve de fidélité; celui de Saxe s'était montré plus loyal encore, et l'on ne saurait oublier l'obstination généreuse avec laquelle il s'est dévoué. Ajoutez à cela les liens secrets des ministres de ces princes avec le dominateur de la France, liens dont leur fortune et leurs cordons actuels rendent encore témoignage.

Telle était la position de l'Europe en 1812. Assurément celle de la France était brillante; elle avait pour auxiliaires tous les gouvernemens, elle n'avait pour ennemis que les peuples.

Tant que la prospérité dure, la haine des peuples n'est rien; mais au premier revers, cette haine éclate, et elle est invincible.

Le terrible hiver de 1812 à 1813 détruisit l'armée française. La Pologne, la Prusse, la Bavière, le Rhin, virent Napoléon fugitif regagner la France. Il faut rendre justice à ses auxiliaires ; leur premier mouvement fut de lui rester fidèles : son antique renom le protégeait encore, et ils conservaient la mémoire d'une épouvante de douze ans ; mais les peuples ne l'entendaient pas ainsi.

La royauté a deux intérêts très naturels et très légitimes, le bonheur public sans doute, mais aussi sa propre conservation. Quand ce dernier intérêt est compromis, une protection, une suprématie étrangères peuvent être admises ou supportées : le premier intérêt des nations au contraire, c'est l'indépendance, et la condition *sine quâ non* de l'indépendance, c'est l'absence du joug étranger. Un monarque peut devoir sa couronne à un autre monarque ; un peuple ne peut devoir son indépendance qu'à lui-même.

Aussi, de la Vistule au Rhin, la voix des peuples se fit entendre : les princes firent quelque temps la sourde oreille ; mais les armées qui, en définitive, sorties des rangs d'un peuple, partagent toujours ses penchans et ses vœux, se déclarèrent avec eux pour l'affranchissement de leur patrie. Le torrent populaire vainquit les résistances royales, et les sujets forcèrent leurs maîtres à redevenir libres.

Parlons maintenant de la France.

Les mêmes causes qui avaient renversé Napoléon en Allemagne devaient le renverser sur le sol natal.

Ici comme ailleurs il avait tué toutes les libertés, et par là, soulevé contre lui toutes les facultés intellectuelles et industrielles qui aspiraient à se développer.

On a oublié aujourd'hui le sentiment de fatigue et d'aversion qui, vers la fin de l'empire, s'attachait même aux victoires que la France était condamnée à remporter. On a oublié ce sentiment, dis-je, comme à cette époque on avait oublié le fol enthousiasme avec lequel on avait reçu l'arrivant d'Égypte quatorze ans plus tôt, mais le fait est qu'à l'exception de l'armée réunie sous ses ordres, et que la vue de l'étendard étranger remplissait d'une indignation patriotique, il y avait en France bien peu de personnes qui fissent des vœux sincères pour la prolongation de son règne. Ceux qu'il avait comblés de bienfaits lui savaient mauvais gré de ce qu'en se mettant en péril lui-même, il les troublait dans la jouissance des faveurs qu'il leur avait accordées. Le maintien de ces faveurs contre toutes les vicissitudes semblait un engagement qu'il avait pris, et lorsqu'en le voyant compromis on se sentait compromis soi-même, on ne le plaignait pas, on l'accusait plutôt d'un manque de parole.

Les hommes puissants se trompent quand ils croient s'assurer de la fidélité de leurs adhérents en ne mettant point de bornes à leur munificence; au contraire, ils leur donnent plus de choses à conserver, et par là même ils multiplient en eux les motifs d'abandonner le pouvoir déchu et de capituler avec la fortune. Ceux qui ont lu les *Mémoires* de Las-Cases doivent

se souvenir de cette femme comblée des bienfaits de l'Empereur, et qui écrivait : « Grâces au ciel, le « petit homme va tomber, et nous serons de véritables comtesses. » Ce qu'elle disait ainsi naïvement était la pensée de presque tout le monde. S'il n'y avait pas eu de comtesses impériales, il y aurait eu moins de gens intéressés à donner à ces titres la sanction de la légitimité.

Trahi par l'étranger, ne trouvant nul appui dans la masse des Français, Napoléon succomba malgré des prodiges de talent et de courage.

J'ai soigneusement séparé sa chute d'avec la restauration, parce qu'en effet ce sont deux choses différentes. Les puissances avaient déclaré vingt fois qu'elles ne prétendaient imposer à la France aucune famille, aucune forme de gouvernement en particulier; mais le trône était vacant, et quelque opinion qu'on professe sur la legitimité, son effet naturel est que, toutes choses étant égales et toutes prétentions étant contestées, elle jette un poids dans la balance en faveur de celui qui peut l'invoquer.

D'ailleurs, avec le petit Napoléon venait une régence autrichienne, qui ne tentait les amis ni de la France ni de la liberté. Le prince des Pays-Bas, qui ne portait pas encore ce titre, avait servi contre les Français en Portugal; Bernadotte, séduisant par les formes et souvent républicain dans ses expressions, n'en avait pas moins le tort irrémissible d'avoir soulevé les étrangers contre son pays natal. M. le duc d'Orléans n'était pas en France.

La restauration s'accomplit. Mon dessein n'est ici ni d'esquisser son histoire, ni d'indiquer les fautes commises par les hommes auxquels le pouvoir fut alors confié. J'ai tâché de remplir cette dernière tâche dans mes Mémoires sur les cent jours : je ne dirai donc que quelques mots sur ce que l'état des esprits, à cette époque, prescrivait de faire ou permettait de tenter.

Napoléon n'avait été renversé ni par les houras des Cosaques, ni par l'or de l'Angleterre, ni par la diplomatie autrichienne ; ces choses avaient servi de moyens, mais la véritable cause de sa chute était un amour de la liberté que son despotisme avait réveillé dans le cœur et des étrangers et des Français. Quand on lit les noms des ceux qui concoururent à la fameuse adresse du Corps-Législatif, on sent combien l'entraînement libéral était fort, puisque ces hommes on mérité, une fois dans leur vie, le nom de factieux.

L'assertion est bizarre, mais elle est vraie : ce sont les principes de 89 qui ont rendu à Louis XVIII la couronne que l'abus de ces principes avait enlevé à Louis XVI.

Pour se consolider à jamais, pour rendre en un instant à la France, dans un but plus salutaire, une influence égale à celle qu'elle avait exercée sous Napoléon, la restauration n'avait qu'une ligne à suivre : rester dans le gouvernement intérieur, fidèle aux principes qui l'avaient ramenée, et prêter assistance à ces principes dans ses relations avec les souverains ses alliés.

Tout l'invitait à marcher ainsi ; les peuples qui avaient forcé leurs rois à s'affranchir du joug impérial, n'avaient point eu pour but de se remettre sous un joug domestique ; on s'en était même expliqué franchement avant et pendant la crise.

La Landwehr, la landsturm, les étudians, les volontaires, les métaphysiciens métamorphosés en guerriers, avaient réclamé des constitutions ; les souverains les avaient promises. Le plus puissant d'entre eux était alors l'avocat le plus ardent, le plus éloquent panégyriste des droits de l'homme dans toute leur étendue, et l'on pourrait indiquer encore quels salons de Paris ont retenti d'impériales harangues en faveur de la liberté. Ces harangues, reproduites aujourd'hui, formeraient un singulier supplément aux conversations confidentielles divulguées depuis à la tribune par un de nos ministres. La France, en donnant l'exemple du respect pour les conventions stipulées entre les trônes et les nations, n'aurait rien fait d'hostile contre les uns, et se serait acquis des droits solides à la confiance des autres.

Le moment était favorable : les rois délivrés étaient reconnaissans, les peuples libérateurs avaient de ces dispositions bienveillantes qui naissent du sentiment du bien qu'on a fait, et qui se refusent à prévoir l'ingratitude ; c'était entre les sujets et les princes une époque pareille à celle de la lune de miel, *honey moon*, entre les époux.

En même temps le gouvernement royal, se décla-

rant avec franchise pour la liberté constitutionnelle, aurait satisfait au vœu national. Les inquiétudes, que M. de Chateaubriant indique si bien comme un résultat inévitable du rétablissement des Bourbons (1), se seraient calmées. Force et considération au dehors, amour et confiance au dedans, tel eût été le partage de la restauration si elle eût adopté ce système.

Que si, voyant les choses de moins haut, elle n'eût voulu que travailler à sa consolidation matérielle, une autre route lui était ouverte.

J'ai parlé des défections qui avaient signalé les derniers instans de l'empire : ces défections avaient eu pour motif le désir de mettre en sûreté, sous un autre que Napoléon, les biens et les honneurs que Napoléon avait accordés, mais qu'il ne pouvait plus garantir ; en donnant aux possesseurs de ces honneurs et de ces biens pleine sécurité sur ce point, la restauration conquérait une armée ; et certes, si le penchant secret des ministres de cette restauration était d'étouffer la liberté, rien ne conduisait plus directement à ce but que la coopération d'une masse d'hommes qui, en ce genre, avaient fait leurs preuves, qui avaient servi pendant quatorze ans le despotisme le plus complet qui eût jamais existé, qui étaient habitués aux affaires, qui connaissaient parfaitement le terrain, et qui avaient, dans toutes les portions de l'empire, des relations intimes et une clientelle zélée.

(1) *Réflexions politiques, Mélanges*, p. 153.

Je ne veux point ici faire la satire d'une classe de gens qui, depuis 1814, a reçu l'éducation, je ne dirai pas de l'adversité, le mot serait trop fort, mais de la vexation et de l'arbitraire. Je suis convaincu que les instrumens de Napoléon, séparés du pouvoir et n'en recueillant plus les avantages, en ont découvert les inconvéniens, et que, jetés par les circonstances dans l'opposition, ils ont appris à aimer la liberté à force de la défendre. Mais en 1814, ils n'en avaient encore ni les doctrines ni les habitudes, et s'ils avaient retrouvé, sous le gouvernement de la restauration, protection, garantie et activité, plusieurs, je crois pouvoir l'affirmer sans injustice, lui auraient transporté le zèle et le dévouement qu'ils avaient déployés naguère pour le gouvernement impérial. Ceux que le hasard a préservés du dédain ou de la réprobation du parti triomphant, et que ce parti a daigné admettre, nous ont donné d'assez beaux échantillons de leurs dispositions à l'obéissance aveugle et passive.

En disant ce que la restauration aurait pu faire en ce genre, je suis loin de regretter qu'elle ne l'ait pas fait, la liberté aurait pu être indéfiniment ajournée; mais je me place, quand je raisonne, dans la position et dans l'intérêt des gens dont je parle, tout en me réjouissant peut-être de ce qu'ils n'ont pas connu cette position, et de ce qu'ils ont mal entendu leur intérêt.

Enfin, si le ministère de la restauration ne voulait ni de la liberté avec la nation en masse, ni du

despotisme avec ceux qui avaient si bien secondé le despotisme de l'Empereur, un troisième parti restait, hasardeux sans doute, mais le seul praticable, dès que les deux premiers étaient rejetés, c'était de refaire franchement la monarchie de Louis XIV, avec les adhérens de l'ancien régime. Je dis que ce parti était hasardeux : c'était se mettre en contradiction avec les déclarations officielles de l'Europe et avec la disposition réelle de la France ; car l'étendard du pouvoir absolu n'avait pas encore été relevé par les étrangers, et, comme je l'ai fait remarquer plus haut, la France était revenue d'intention et d'espoir à 1789.

Mais, du moins, le ministère qui aurait tenté de la sorte une contre-révolution franche eût rallié autour de lui une masse d'intérêts quelconques ; les rois alliés n'étaient pas tellement libéraux, qu'on n'eût pu les convertir en leur disant dès lors ce qu'eux-mêmes ont tant répété depuis, que c'est à eux seuls à faire le bonheur des peuples, et à leur donner la dose de liberté qui leur convient : les oreilles royales s'ouvrent aisément à ce langage. Quant à la France, la majorité eût été mécontente : mais le gouvernement aurait eu pour lui la minorité ; et une minorité compacte, bruyante, placée au sommet de la hiérarchie sociale, parvient aisément, nous en avons eu plus d'une fois la preuve, à se donner une apparence de majorité.

Ce parti, je le repète, eût été hasardeux ; il eût, de plus, été immoral ; mais il vaut mieux, comme

sûreté, prendre un mauvais parti que de n'en point prendre.

En ne suivant aucune de ces lignes, en voulant plaire à la majorité nationale par une Charte, et à la minorité anti-nationale par la violation de cette Charte, le ministère de la restauration calculait très mal.

Nous subissons encore aujourd'hui la peine de ses fautes. Elles ont entraîné tous les malheurs de 1815, et les injustices qui suivirent ces malheurs, et l'hostilité qui sembla s'établir entre le gouvernement et la nation en 1820, et la victoire momentanée d'une faction en 1821, et la douloureuse incertitude qui se prolonge encore depuis la chute de cette faction en 1827. Tant il est vrai qu'un premier pas dans une fausse route entraîne de fâcheuses et durables conséquences, et tant il importe à la puissance de bien se connaître elle-même avant de se mettre en marche, de savoir

Quid valeant humeri, quid ferre recusent;

et de ne vouloir dès l'origine que ce qu'elle est sûre de vouloir toujours.

VI.

DU DÉVELOPPEMENT PROGRESSIF DES IDÉES RELIGIEUSES.

Considérer la religion comme une chose fixe, immuable, qui doit être la même à toutes les époques de la civilisation, c'est partir d'un principe qui ne peut conduire qu'à des erreurs grossières et dange-

reuses. Tout ce qui tient à l'homme et à ses opinions, sur quelque objet que ce soit, est nécessairement progressif, c'est-à-dire variable et transitoire. Cette vérité est évidente en politique, en science, en organisation sociale, en économie, soit administrative, soit industrielle.

L'état sauvage paraît être un état stationnaire : mais il ne peut servir de base à aucun système, parce qu'il est impossible d'expliquer, soit par le raisonnement, soit par les faits, de quelle manière l'homme en est sorti, et l'instant même où il en sort est le signal d'un mouvement de progression auquel l'espèce humaine obéit avec une persévérance et une activité infatigables. Lorsqu'elle rencontre des obstacles sur la route, elle travaille à les surmonter. Son travail est plus ou moins manifeste, suivant la nature des obstacles et les dangers qu'il faut braver pour les vaincre ; mais lors même que ce travail est inaperçu, il ne s'en continue pas moins, et, en définitive, c'est toujours en faveur de la progression que le succès se déclare.

Voyez la marche de la société civile et politique. Au sortir de l'état sauvage, nous apercevons la théocratie. Les annales de tous les peuples remontent au règne des dieux. Ce règne des dieux n'est autre chose que l'empire absolu d'une caste gouvernant le reste de l'espèce humaine, en vertu des ordres du ciel et d'une suprématie mystérieuse, dont cette caste s'arroge le privilége. L'esclavage, consacré par la théocratie, est plus dur, plus humiliant,

et surtout, aussi long-temps que son principe subsiste, moins susceptible d'être mitigé, et, à plus forte raison, d'être détruit, que celui qui résulte plus tard du droit de conquête. L'esclave du guerrier est un homme comme lui, qui a cessé d'être son égal, mais qui demeure son semblable, et que les vicissitudes de la fortune ont seules réduit à un état d'infériorité et de sujétion. L'esclave du prêtre, dans la théocratie, est inférieur à son maître, par sa nature même : c'est une créature immonde, impure, qui ne peut se racheter de la flétrissure ineffaçable imprimée sur elle dès sa naissance, et qu'elle porte gravée sur son front jusqu'au tombeau.

A la théocratie, détruite probablement par le soulèvement des guerriers contre les prêtres, succède la servitude civile : c'est un progrès dont les conséquences sont, à la vérité, plus importantes d'abord dans la théorie que dans la pratique, parce que les habitudes guerrières donnent à ce nouvel esclavage des formes farouches et sanguinaires ; mais le progrès n'en existe pas moins. Ce n'est plus une volonté divine, immuable, irrésistible qui divise la race humaine en oppresseurs et en opprimés ; c'est le sort des armes, le hasard des combats. Le maître peut devenir esclave à son tour. La sanction religieuse, la consécration du mystère, la différence de nature entre la caste qui impose et celle qui porte des fers, toutes ces choses ont disparu.

A cet ordre social, si imparfait encore et si vexatoire, en succède un autre qui n'est plus précisément

l'esclavage, bien qu'il lui ressemble à beaucoup d'égards. Mais, tout en admettant un vaste intervalle entre la caste qui commande et celle qui obéit, il suppose cependant une espèce de pacte tacite entre ces deux classes, car il reconnaît des droits respectifs : c'est le régime qu'on a nommé féodalité. L'esclave, sous la théocratie, n'avait pas rang d'homme; l'esclave, sous la loi de la conquête, ne se voyait plus disputer cette qualité, mais était dépouillé de tous les droits qui en dérivent; sa vie était à la merci de son maître, et toute propriété lui était étrangère. La vie du serf est, sinon garantie, du moins appréciée par les lois, d'une manière inégale et révoltante, mais qui prouve pourtant qu'elle commence à avoir quelque valeur. Sa propriété est précaire, soumise à des conditions iniques, et souvent livrée sans défense au caprice et à l'avidité du seigneur. Toutefois la spoliation n'est ni si rapide ni si arbitraire; elle exige des formes, trompeuses sans doute et trop facilement éludées, mais qui contiennent le germe d'une justice à venir plus impartiale, et sont un hommage rendu au pressentiment de cette justice. Qui peut nier ici un progrès important, avant-coureur manifeste et cause certaine de progrès futurs ?

Bientôt la noblesse remplace la féodalité. La noblesse n'est en réalité que la féodalité dépouillée de ses prétentions les plus odieuses. La vie, la propriété, la liberté personnelle du plébéien acquièrent des sauvegardes. Ce qu'il y a de blessant subsiste; ce

qu'il y a de menaçant s'adoucit. La voie des richesses s'ouvre pour la roture, et la noblesse, qui ne peut s'y opposer, s'en console par les apparences du dédain, et s'en dédommage par un monopole de faveurs qui lui reste quelque temps encore. Mais comparez l'esclave de la théocratie primitive, l'ilote de Sparte, le serf du moyen âge, au plébéien, même sous Louis XIV, et vous verrez la carrière immense que l'espèce humaine a franchie. Il n'est pas de notre sujet de la suivre plus loin dans cette marche toujours progressive. Ceux qui lui consacreront leur plume dans cinquante années, auront bien d'autres pas à tracer.

Ce que nous disons de l'avancement de la société politique ou civile, nous pourrions le dire avec non moins de raison des sciences ; mais tout développement serait superflu, parce que la vérité est trop évidente : et il faut remarquer que la progression n'a pas lieu uniquement en ce sens, que ceux qui s'occupent des sciences marchent d'une découverte à l'autre, et font avancer ainsi la science qui forme l'objet de leurs méditations ; la progression s'exerce encore d'une autre manière, que nous nommerions volontiers horizontale, si nous ne répugnions aux expressions insolites. Non-seulement les hommes instruits sont plus instruits, mais une portion plus considérable de l'espèce humaine entre dans la classe des hommes instruits. Les connaissances qui étaient jadis la propriété d'un petit nombre deviennent celles d'un nombre beaucoup plus grand, et

de la sorte, les lumières gagnent tour à tour en intensité et en étendue.

Il en est de même de la morale. Restreinte d'abord à la famille, elle se répand graduellement sur le peuple entier, et bientôt, généralisant ses lois encore davantage, elle applique ses règles à tout le genre humain.

L'industrie est soumise à la même loi de progression. Dans l'état sauvage, et à l'époque guerrière qui remplace immédiatement l'état sauvage, l'industrie est nulle. Tant que la force semble un moyen sûr d'arriver à la possession de ce qu'on désire, ce moyen doit être préféré à tous les autres. Quand l'expérience apprend à l'homme que ce moyen n'est pas infaillible, il conçoit l'idée de l'échange, et l'industrie, qui multiplie les objets d'échange, prend alors naissance.

L'échange, le commerce qui n'est que l'échange effectué, l'industrie qui n'est que la création des objets d'échange, ne sont au fond que des hommages rendus à la force du possesseur par l'aspirant à la possession ; ce sont des tentatives pour obtenir de gré à gré ce qu'on n'espère plus conquérir par la violence. Un homme qui serait toujours le plus fort ne se résignerait à aucune de ces tentatives ; il n'en concevrait pas la nécessité ; mais quand les faits lui prouvent que la guerre, c'est-à-dire l'emploi de sa force contre la force d'autrui, est exposée à diverses résistances et à divers échecs, il cherche des moyens plus doux et moins contestés d'engager l'intérêt

des autres à consentir à ce qui convient à son intérêt.

Certes la progression n'est pas méconnaissable; mais elle ne s'arrête pas là.

L'industrie, long-temps inférieure à la propriété foncière, sous le rapport du rang et de l'influence, devient par dégrés son égale, et bientôt lui est supérieure. En ouvrant à l'homme une carrière plus vaste et plus libre, elle tend perpétuellement à rendre disponibles les moyens à l'aide desquels cette carrière peut être parcourue plus rapidement et plus facilement. La propriété foncière arrive à n'être qu'un de ces moyens; elle se divise alors pour circuler plus commodément : tout ce qui contrarie cette division est sans résultat. La terre devient mobile, fractionnée; elle se disperse, pour ainsi dire, entre mille mains, qui s'en saisissent plutôt pour la transmettre à d'autres que pour la posséder. La propriété foncière est un effet à ordre qu'on négocie dès qu'on peut tirer un meilleur parti du capital qu'elle représente; car ce ne sont plus les capitaux qui représentent les terres, se sont les terres qui représentent les capitaux.

Cette révolution change la société jusque dans ses bases. La propriété foncière est la valeur de la chose, l'industrie celle de l'homme. L'époque où la propriété foncière se voit domptée par l'industrie, c'est-à-dire forcée de prendre la nature de cette dernière et de se mettre à son niveau, est celle d'un nouveau progrès dans la route de la valeur morale et du perfectionnement intellectuel.

Nous avons cité ces divers exemples pour en conclure qu'il existe une loi de progression qui s'exerce dans tous les sens et sur tous les objets.

La religion seule en serait-elle exempte? Tandis qu'aucune des institutions, aucune des formes, aucune des notions contemporaines de l'enfance de l'état social, ne saurait convenir à un état moins grossier, la religion serait-elle condamnée à rester imparfaite et stationnaire, au milieu du mouvement universel et de l'amélioration générale?

Non, sans doute. Dire que la même religion peut convenir à une horde sauvage et à un peuple civilisé, à une nation plongée dans l'ignorance et à une société éclairée, c'est dire une absurdité qui frapperait tous les esprits, si on ne l'avait entourée d'un prestige qui la fait regarder comme sacrée.

Ceci ne nuit en rien à la divinité de la religion, ou, pour mieux dire, du sentiment intime sur lequel reposent les convictions religieuses. Plus on croit à la bonté et à la justice d'une providence qui a créé l'homme, et qui lui sert de guide, plus il est naturel d'admettre que cette providence bienfaisante proportionne ses enseignemens à l'état des intelligences auxquelles ces enseignemens sont destinés.

Il y a plus : cette doctrine seule concilie les idées que les hommes religieux conçoivent de cette providence avec la nature de l'esprit humain. On ne saurait nier que l'esprit humain n'ait un penchant invincible à l'investigation et à l'examen. Si son de-

voir le plus impérieux, si son plus grand mérite était une crédulité implicite, pourquoi le ciel l'aurait-il doué d'une faculté qu'il ne pourrait exercer, l'aurait-il soumis à un besoin qu'il ne pourrait satisfaire sans se rendre coupable? Serait-ce pour exiger de lui le sacrifice absolu de cette faculté? mais ce sacrifice le réduirait au rang de pure machine : ce serait une espèce de suicide. Le dieu qui l'imposerait à l'homme ressemblerait plus à l'Amida de ces idolâtres qui se font écraser sous les roues du char où est placée leur idole, qu'à l'intelligence pure et bienveillante que le christianisme offre à nos adorations et à notre amour.

Il y a plus encore : cette crédulité implicite, cette immobilité dans les dogmes, ce caractère stationnaire dans les croyances, toutes ces choses contre nature, qu'on recommande au nom de la religion, sont ce qu'il y a de plus opposé au sentiment religieux. Qu'est-ce, en effet, que ce sentiment? le besoin de connaître les rapports qui existent entre l'homme et les êtres invisibles qui influent sur sa destinée. Il est dans son essence d'essayer, pour se satisfaire, de chaque forme religieuse qu'il se crée ou qu'on lui présente; mais il est aussi dans son essence, lorsque ces formes religieuses ne le satisfont plus, de les modifier de manière à en écarter ce qui le blesse, ou même d'adopter quelque forme nouvelle qui lui convienne mieux. Le borner au présent, qui ne lui suffit jamais, lui interdire cet élan vers l'avenir, auquel l'insuffisance du présent l'ex-

cite, c'est le frapper de mort. Partout où il est ainsi enchaîné, partout où il y a impossibilité de modifications successives dans les formes et dans les croyances, il peut y avoir superstition, parce que la superstition est l'abnégation de l'intelligence et l'attachement aveugle aux pratiques imposées; il peut y avoir fanatisme, parce que le fanatisme est la superstition devenue furieuse; mais il ne saurait y avoir religion, parce que la religion est le résultat des besoins de l'âme et des efforts de l'intelligence, et que des dogmes stationnaires mettent l'une et l'autre hors de la question.

Si nous voulions appuyer cette assertion de faits irrécusables, nous montrerions d'un côté l'Italie, de l'autre l'empire ottoman. En Italie, les progrès de l'intelligence n'étant pas arrêtés sous d'autres rapports que ceux de la religion, qu'arrive-t-il? que l'Italie, éclairée d'ailleurs sur plusieurs points, est, quant à la croyance, livrée à la fois à la superstition et à l'incrédulité. Chez les Turcs, la prévoyance de leur prophète ayant rendu stationnaire, non-seulement la doctrine religieuse, mais tout ce dont l'esprit humain aurait pu s'occuper, que voyons-nous? une apathie complète dans les temps ordinaires, et un fanatisme qui se réveille dans les grandes crises, farouche et stupide, comme il l'était sous Omar. Mais, dans les deux cas, il n'y a plus de place pour le sentiment religieux, pour la religion proprement dite. La religion n'est salutaire, elle n'existe réellement, elle n'exerce le genre d'influence qu'elle doit

exercer, que lorsqu'elle est d'accord avec toutes nos facultés et qu'elle ne reste en arrière d'aucune de nos connaissances. Dans toute autre hypothèse, ces facultés qu'elle veut comprimer, ces connaissances qu'elle repousse, se soulèvent et se réunissent pour se venger et pour la détruire.

Quand vous prétendez maintenir intacte une doctrine née à une époque où les hommes étaient ignorans de toutes les lois de la nature physique, vous armez contre cette doctrine toutes les découvertes relatives à ces lois. Plus le monde matériel est connu, plus la religion instituée avant cette connaissance du monde matériel se trouve ébranlée. Avons-nous besoin de rappeler l'avantage que les incrédules ont tiré de la Physique et de l'Astronomie de la Bible ?

De même, quand les mœurs se sont adoucies, quand la morale s'est améliorée, n'est-il pas clair que si l'on veut perpétuer dans la religion les rites et les pratiques qui existaient avant cette amélioration et cet adoucissement, une lutte doit s'élever, et que malgré les triomphes plus ou moins prolongés qu'une assistance extérieure peut valoir à des cultes dont le terme est arrivé, ces cultes ne sauraient sortir de cette lutte que déconsidérés et décrédités ?

Si les bornes que nous nous sommes tracées nous le permettaient, nous en appellerions à l'histoire, et nous montrerions que c'est presque toujours parce que les défenseurs des religions ont obstinément résisté à des perfectionnemens devenus nécessaires qu'elles se sont brisées contre l'intention même de

ceux qui ne voulaient qu'en modifier ou en corriger une partie. Les prêtres d'Athènes, ainsi que nous l'avons observé ailleurs (1), ayant les premiers rompu la bonne intelligence qui subsistait entre la philosophie et le polythéisme, quelques philosophes en souffrirent, mais ce fut néanmoins le polythéisme qui tomba. La philosophie lui survécut; et plus tard l'inflexibilité de Léon X décida, pour une grande partie de l'Europe, l'abolition du catholicisme, que Luther lui-même n'avait point en vue en commençant ses attaques contre les abus de l'église romaine.

C'est donc une erreur grave que de supposer la religion intéressée à demeurer immuable ; elle l'est au contraire à ce que la faculté progressive, qui est une loi de la nature de l'homme, lui soit appliquée. Quand les croyances religieuses restent en arrière de la marche générale de l'esprit humain, hostiles et isolées qu'elles sont, ayant transformé leurs alliés en adversaires, elles se voient, pour ainsi dire, assiégées par les ennemis qu'elles se sont créés à plaisir. L'autorité qui peut disperser ces ennemis ne saurait les vaincre. Ils croissent chaque jour en force et en nombre : ils se recrutent par leurs défaites mêmes, et ils renouvellent avec obstination des attaques qui ne peuvent manquer d'aboutir à une victoire d'autant plus complète qu'elle a été plus longtemps contestée.

Mais si l'intérêt de la religion est de marcher d'un

(1) *De la Religion*, etc., tome I.

pas égal avec l'intelligence, tel n'est pas l'intérêt du sacerdoce. L'immutabilité des doctrines fait sa force et la progression étrangle sa puissance.

Aussi, dans tous les temps, le sacerdoce de toutes les religions a-t-il frappé d'anathème l'idée du changement, la tentative ou seulement l'espoir de l'amélioration. Nous n'avons besoin que de rappeler à nos lecteurs les prêtres d'Égypte, les pontifes de l'ancienne Rome, et le sacerdoce chrétien jusqu'au protestantisme.

Le protestantisme lui-même, bien que son principe fût d'accord avec la vérité que nous proclamons, et qu'il ne pût justifier sa scission que par l'adoption de cette vérité dans toute son étendue; le protestantisme, disons-nous, a paru en dévier dès son origine. Après avoir reclamé la légitimité du libre examen, il a voulu s'approprier le libre examen comme un monopole, et tandis que l'église catholique disait à ses fidèles, croyez et n'examinez pas, le protestantisme a dit long-temps aux siens, examinez, mais croyez comme si vous n'aviez point examiné. Certes, entre ces deux manières de raisonner, l'avantage était du côté de l'église catholique.

Néanmoins, comme toute vérité porte ses fruits, celle qui avait réveillé dans l'âme des réformateurs du quinzième siècle le sentiment des droits de l'indépendance intellectuelle n'a pas tardé à briser les chaînes dont ses premiers organes prétendaient la charger. Et c'est du sein de l'église protestante que le christianisme, rendu tout-à-la-fois à sa pureté an-

cienne et à sa perfectibilité progressive, se présente aujourd'hui comme une doctrine contemporaine de tous les siècles, parce qu'elle marche avec tous les siècles; ouverte à toutes les lumières, parce qu'elle accueille et qu'elle adopte toutes les lumières : s'enrichissant de toutes les découvertes, parce qu'elle ne lutte contre aucune découverte; se plaçant à chaque époque au niveau de l'époque, et déposant par cela même toutes les notions qui sont en arrière des pas que fait chaque jour l'esprit humain.

Que si quelqu'un, par ignorance ou mauvaise foi, ou peut-être par des considérations de convenances locales ou personnelles, contestait ce que nous affirmons, nous le renverrions aux ouvrages des principaux théologiens protestans de l'Allemagne.

Nous pensons donc que c'est désormais de ce principe qu'il faut partir, si l'on veut rendre à la religion le seul hommage qui soit digne d'elle et si l'on veut, en même temps, l'appuyer sur les seuls fondemens qui soient solides et inébranlables, et c'est ainsi que nous procéderons dans les considérations suivantes.

Nous disons que la religion est un sentiment inhérent à l'homme. Voyez en effet tous les peuples sauvages ou policés se prosternant aux pieds des autels.

Nous disons que la forme que revêt la religion est toujours proportionnée à l'état social des nations ou tribus qui la professent. Et en effet, le fétichisme chez le sauvage, le polythéisme, tel que le décrit Homère chez les Grecs des âges héroïques, ce même

polythéisme perfectionné chez les Athéniens du temps de Périclès, la morale et la spiritualité introduites dans cette croyance depuis cette époque, le besoin d'en écarter les traditions grossières et dégradantes pour les objets de l'adoration, la tendance vers l'unité à une époque encore postérieure, l'apparition du théisme, au moment où la réflexion et l'expérience commencent à démontrer l'inutilité de plusieurs causes pour expliquer les phénomènes de la nature ou les vicissitudes de la destinée, enfin le triomphe de la doctrine unitaire quand l'esprit humain achève de s'éclairer, toutes ces choses composent une série de faits qui démontrent les rapports constans de la religion avec les progrès de l'intelligence, et sa tendance à se mettre toujours au niveau de ces progrès. Qu'ensuite, à de certaines époques, des moyens au-dessus de notre nature faible et imparfaite aient favorisé cette tendance; que, par exemple, quand l'homme était incapable de recevoir la notion du théisme, cette notion ait tout à coup apparu, comme un phénomène inexplicable, au milieu d'une tribu ignorante; que, plus tard, l'esprit humain s'étant élevé jusqu'à l'unité, mais se trouvant hors d'état néanmoins de transformer cette idée abstraite en une doctrine animée et vivante, un secours inattendu l'ait aidé, cela ne change rien à ce que nous affirmons : la tendance existait, et le secours additionnel ne s'est exercé que conformément à cette tendance.

Nous disons enfin que le sacerdoce fait perpétuellement des efforts pour arrêter ou retarder cette

marche ; et, en effet, le jongleur du fétichisme lutte contre le polythéisme qui, en attribuant aux dieux la figure humaine, brise les simulacres hideux des fétiches, et détruit l'influence des évocations et des sortilèges de leurs interprètes. Héritiers ou représentans de la plus grossière des croyances, les prêtres de Dodone conservent les mœurs, les habitudes, la divination des jongleurs, persistent dans les hommages qu'ils rendent aux colombes divines, aux chênes prophétiques, et déclarent une invention moderne et sacrilège la religion d'Homère, qui, adaptant ses enseignemens à la société naissante, réunit les dieux en un corps, parce que leurs adorateurs composent un peuple.

Quand le polythéisme homérique a triomphé, le sacerdoce, qui s'efforce de s'en emparer, use de sa puissance, bien que précaire et toujours contestée, pour empêcher cette forme religieuse d'avancer avec les notions contemporaines. Il s'oppose à ce que le caractère des dieux s'améliore, lors même que la morale des hommes s'est améliorée. Il ne veut pas que leur essence devienne plus pure; il interdit à la métaphysique de leur appliquer l'hypothèse obscure, mais séduisante, de l'immatérialité. Il proclame comme articles de foi et dogmes immuables, leurs besoins, leurs passions, leurs faiblesses, leurs vices. Il proscrit le spiritualisme d'Anaxagore, il punit la morale de Socrate, il menace la logique d'Aristote, sans réfléchir qu'en isolant ainsi la religion du mouvement général, il arme

contre elle ce mouvement même et provoque l'incrédulité.

Enfin, lorsqu'en dépit de ces résistances si mal calculées, le polythéisme a subi les modifications inévitables, le sacerdoce, résigné à ces modifications, essaie de nouveau de planter sa bannière et de s'arrêter ; et, quand il voit s'avancer le théisme, dont ces modifications contiennent le germe et préparent le développement, il soulève contre lui l'autorité, toujours alliée du présent, toujours ennemie de l'avenir, et la populace auxiliaire féroce de cette autorité qui la soudoie, accompagne de ses cris les chrétiens au cirque, et se repaît de l'agonie des martyrs.

Voilà donc, ce nous semble, nos trois premières assertions, l'universalité du sentiment religieux, la tendance de ce sentiment à perfectionner la forme qu'il revêt, la résistance du sacerdoce au perfectionnement de cette forme ; voilà, disons-nous, nos trois premières assertions prouvées ; mais il nous reste à indiquer la circonstance qui, favorisant le système stationnaire, a trompé les esprits les plus observateurs, et leur a caché la marche nécessairement progressive de la religion.

Dès que l'homme a des dieux, et il a des dieux dès qu'il porte ses regards autour de lui, ou que, se repliant sur lui-même, il consulte son sentiment intime, il éprouve le besoin de se rendre ces dieux favorables. Il essaie mille manières de satisfaire ce besoin. Il voit ses semblables à côté de lui se livrer

aux mêmes tentatives. Quelques-uns se vantent de leur succès, et la conviction sous ce rapport précède l'imposture. Aussitôt les plus humbles et les moins confiens dans leurs propres forces entourent ces mortels privilégiés ; ils sollicitent, implorent, achètent leur assistance, la profession d'interprète du ciel devient profitable, et partout où il y a profit, il y a bientôt calcul.

De là, dans le fétichisme même, les jongleurs, et, dans ces jongleurs, un travail constant pour faire de la religion leur propriété et leur monopole.

Voyez comment au milieu des hordes les plus abrutes, ils se renferment dans une enceinte impénétrable au vulgaire. Voyez-les, non moins jaloux que les druides de la Gaule ou les brames de l'Inde, de tout ce qui tient à leurs fonctions sacrées, imposer au candidat qui sollicite son admission des épreuves longues, douloureuses et bizarres, vouer à une mort, que des supplices raffinés précèdent, les téméraires qui négligent ou dédaignent l'affiliation prescrite, commander un inviolable mystère, inventer une langue inintelligible à tout profane, entourer leurs cérémonies de ténèbres et de terreurs. Apprentis hiérophantes, ils obéissent à l'instinct secret qui dirigera plus tard les corporations d'Hiéropolis ou de Bénarès.

Mais le fétichisme lutte par sa nature contre l'empire sacerdotal. Le fétiche est un être portatif et disponible que son adorateur peut consulter lui-même dans toutes les circonstances, et avec lequel

il fait son traité directement, ce qui lui rend souvent l'intervention étrangère importune ou superflue. Aussi les jongleurs, investis quelquefois d'un pouvoir terrible, voient cependant ce pouvoir remis en question et contesté sans cesse. Comment donc se fait-il que plusieurs peuples, en sortant du fétichisme, ou même en demeurant attachés à cette croyance, sous une forme plus régulière, accordent aux prêtres une autorité durable et illimitée?

Le climat suffit-il pour nous expliquer ce phénomène? Non : car le sacerdoce a possédé quelquefois un ascendant sans limites dans tous les climats.

Les bouleversemens physiques seraient-ils une cause plus satisfaisante? Non : car toutes les parties du globe ont subi ces bouleversemens, et il y a des portions du globe où les prêtres sont restés sans pouvoir.

Réussirions-nous mieux à dérober ce secret à l'histoire, si nous cherchions le mot de l'énigme dans l'action des colonies? Non : car l'action des colonies ne peut être admise comme une cause première. Dire que telle colonie a imposé des institutions à tel pays, c'est expliquer pourquoi le pays subjugué les a reçues; mais il reste encore à rechercher pourquoi elles étaient établies dans la patrie ancienne de la colonie qui les a portées au dehors.

La cause du pouvoir sacerdotal réside dans une circonstance qui tient de plus près aux notions que l'homme conçoit des êtres qu'il adore, et qui est à la fois indispensable à la solution du problème, et suffisante pour cette solution.

Il y a des peuples dont toute l'existence dépend de l'observation des astres.

Il y en a d'autres chez lesquels abondent des phénomènes physiques de toute espèce : les premiers sont entraînés à substituer au fétichisme, ou à introduire dans le fétichisme le culte des corps célestes ; une nécessité non moins impérieuse force les seconds à l'adoration des élémens.

Or, ces deux systèmes créent immédiatement un sacerdoce revêtu d'une puissance que n'ont et ne peuvent avoir les jongleurs des sauvages. Pour connaître le mouvement des astres, pour observer les phénomènes physiques, il faut un certain degré d'attention et d'étude.

Cette nécessité constitue, dès l'origine des sociétés et tandis que la masse du peuple est encore toute sauvage, des corporations qui font de l'étude des astres leur occupation, de l'observation de la nature leur but, et des découvertes qu'elles recueillent sur ces deux objets leur propriété.

Dès lors, il y a deux espèces de sociétés, celles qui sont indépendantes des prêtres et celles qui sont soumises à leur autorité, et ces deux espèces de sociétés ont deux religions toutes différentes.

Dans les premières, la progression continue telle que nous l'avons décrite plus haut ; dans les secondes, elle s'arrête, et la religion demeure stationnaire.

Tel est le spectacle que nous offrent l'Inde, l'Éthiopie, l'Égypte. La faculté progressive est frappée

d'immobilité ; toute découverte lui est interdite, tout avancement est un crime, toute innovation un sacrilège. L'usage de cet art précieux qui enregistre et transmet au loin la pensée est prohibé comme une impiété. La religion ne dépose point les vestiges hideux du grossier fétichisme ; la figure des dieux reste informe, et leur caractère vicieux et passionné.

Chez les Grecs, au contraire, affranchis du joug sacerdotal, au moins à dater des temps héroïques, tout est progressif. Ils arrachent aux corporations théocratiques de l'Orient et du Midi les élémens des sciences, que ces corporations retenaient captives dans leur mystérieuse enceinte. De languissantes et d'imparfaites qu'étaient ces sciences dans la nuit du sanctuaire, elles revivent, s'étendent, se développent, se perfectionnent à la clarté du jour ; et l'intelligence, suivant sa marche hardie et s'élançant d'hypothèse en hypothèse, à travers mille erreurs sans doute, arrive néanmoins, sinon jusqu'à la vérité absolue, qui est peut-être inaccessible pour elle, du moins jusqu'à ces vérités relatives, besoins de chaque époque, et qui sont autant d'échelons pour atteindre d'autres vérités, toujours d'un ordre plus élevé et d'une importance supérieure. La religion se ressent de cette activité de l'intelligence ; des torrens de lumière l'inondent des toutes parts, pour la pénétrer et la réfondre.

Toutefois, dans les deux cas, un mouvement contraire à l'impulsion dominante lutte contre elle, et

les oscillations de cette lutte peuvent induire en erreur les observateurs qui n'ont pas saisi la vérité première.

D'une part, comme nul effort humain ne remporte sur les lois naturelles une victoire complète, la progression se fait jour aussi, dans les religions sacerdotales, lentement et par des voies détournées; mais alors elle a ceci de particulier, que, l'intelligence étant concentrée dans une caste, la progression ne s'exerce que dans cette caste; et l'intérêt de cette caste étant opposé à la progression, loin de se féliciter des pas qu'elle fait, elle s'en effraie; loin de s'en vanter, elle les cache soigneusement à tout ce qui n'est pas admis dans ses mystères.

De l'autre part, l'intérêt sacerdotal étant contraire à la progression, même dans les religions indépendantes, le sacerdoce tâche de l'arrêter, et empêche souvent qu'elle ne soit manifeste.

Il résulte de là que ceux qui ne remarquent pas suffisamment l'enchaînement des faits, et ne remontent pas à leur cause première, n'aperçoivent la progression régulière nulle part. Ils voient partout, en Grèce comme en Égypte, dans le protestantisme le plus perfectionné comme dans le catholicisme le plus immuable, des dogmes, des prêtres, et des philosophes, antagonistes des dogmes et victimes des prêtres. L'incrédulité, qui est un effet, ils la prennent pour une cause; ils croient qu'elle est volontaire, tandis qu'elle est forcée; ils travestissent une époque en une révolte.

Ils se trompent. Ce n'est pas une fantaisie chez les peuples que d'être dévots ou irréligieux. On ne doute point parce qu'on veut douter, comme on ne croit point parce qu'on veut croire. Il y a des temps où il est impossible de semer le doute; il y en a où il est impossible de ramener la conviction.

L'incrédulité naît de la disproportion qui existe entre les objets offerts à l'adoration ou les dogmes présentés à la croyance, et l'état des esprits auxquels on commande cette adoration et qu'on veut soumettre à cette croyance, et l'époque de cette disproportion arrive chez les peuples indépendans plus tôt, chez les peuples soumis aux prêtres plus tard ; mais elle arrive infailliblement chez tous les deux.

Elle arrive plus tôt chez les premiers, parce que l'oppression sacerdotale n'est chez eux qu'un accident, une exception à la règle ; elle arrive plus tard chez les seconds, parce que l'oppression sacerdotale est elle-même la règle, qu'il faut plus d'efforts pour s'en affranchir, et qu'il y a plus de périls dans la tentative.

Il y a donc, entre ces deux espèces de religion, différence pour le temps; il y a aussi différence pour le mode.

Dans les religions libres, chaque modification, s'opérant par l'opinion qui se modifie, est aperçue, avant même qu'elle ne soit accomplie. Les rites changent, les traditions se retirent dans un lointain obscur, qui fait que les croyans les oublient, et que

les incrédules seuls les rappellent pour les attaquer. Les nouvelles idées se montrent presque sans voile; tout se fait au grand jour. L'œil le moins exercé peut distinguer la religion d'Homère de celle de Pindare ; et dans le culte romain, qui, bien que sacerdotal par son origine étrusque, devint grec de bonne heure, à beaucoup d'égards, même avant l'établissement de la république, il est impossible de ne pas voir l'intervalle qui sépare les sacrifices humains des simulacres de paille jetés dans le Tibre.

Les religions sacerdotales se modifient, au contraire, à huis clos, dans les ténèbres. Les formes, les expressions, les rites, restent les mêmes. Sous les empereurs, comme avant Ménès, les Égyptiens précipitaient encore dans le Nil une jeune vierge. Tout semble immuable jusqu'à la destruction complète de ces religions.

Dans le premier cas, c'est un édifice qu'on élève, qu'on répare, qu'on embellit à la vue de tous, jusqu'au moment où les réparations, les embellissemens, les altérations qu'il subit amènent sa chute ; dans le second, l'édifice conserve au dehors toutes les apparences de la solidité qu'il n'a plus au dedans, et l'on n'est averti qu'il est menacé que lorsqu'il tombe en ruines.

Le développement de ces vérités exigerait des volumes. Nous le réservons pour une occasion où nous serons moins gênés par le temps et l'espace (1).

(1) Nous avons rappelé plus haut, très brièvement, quelques-

Nous invitons ici nos lecteurs à penser par eux-mêmes, plutôt que nous ne pensons pour eux; et, comme nous croyons que le résultat de leurs méditations ne peut qu'être utile, nous ne nous affligerons point d'être devancés. Dans le grand travail que nous avons entrepris, nous ne verrons jamais dans nos rivaux que des auxiliaires.

Nous laissons donc de côté les preuves historiques, la réponse aux objections et les faits nombreux que nous pourrions invoquer, et nous allons déduire les conséquences du principe que nous avons établi. Voici, selon nous, ces conséquences.

La religion est progressive : par un effet de ce caractère, elle s'améliore, se perfectionne, s'épure graduellement. Quand la progression n'est pas interrompue, la religion ne peut faire que du bien : pourvu qu'elle soit indépendante, elle a sous chacune de ses formes son utilité, qu'on méconnaît quand ces formes sont tombées, et qui disparaît lorsqu'on veut prolonger ces formes au-delà de leur durée naturelle.

Le fétichisme, tout absurde qu'il est, par cela seul qu'il contraint le sauvage à reconnaître une force supérieure à lui, lui apprend à ne point faire de sa propre force l'unique arbitre du juste et de l'injuste,

unes des idées fondamentales exposées dans les deux premiers volumes de notre ouvrage sur la religion. Le développement de celles que nous indiquons ici se trouvera, appuyé de preuves, dans les volumes suivans.

du bien et du mal. Il introduit, entre ce sauvage et ses semblables, la sainteté du serment ; il fait pénétrer dans son âme la notion du sacrifice ; il lui enseigne à triompher quelquefois de ses passions fougueuses et de ses penchans grossiers ; et c'est beaucoup, dans une situation presque pareille à celle des brutes, que de faire germer, au sein de l'ignorance, la conception d'un monde invisible, et je ne sais quel pressentiment d'immortalité. Laissez l'intelligence libre, ce germe sera fécondé.

Le polythéisme le plus imparfait ajoute des bienfaits nouveaux au fétichisme qu'il remplace. La société naissante trouve dans cette croyance sa base et sa sanction ; des trèves consacrées interrompent les guerres acharnées des tribus barbares. Des fêtes religieuses rapprochent ces peuplades défiantes et farouches ; les dieux, bien que passionnés et égoïstes comme leurs adorateurs, forment un public plus auguste devant lequel ces derniers rougissent des actions honteuses, et qu'ils craignent d'indigner par des actions coupables.

Plus perfectionné, le polythéisme devient chaque jour plus salutaire. Cette assemblée des immortels se dégage de sa ressemblance avec la nature humaine ; ses formes s'embellissent, ses penchans s'épurent ; elle prête sa garantie surnaturelle à toutes les vertus ; elle dirige sa sévérité contre toutes les injustices ; elle étend sa protection sur le faible et sur l'étranger : après avoir consolidé les liens de patrie qui unissent les individus en leur qualité de ci-

toyens, elle établit des liens d'humanité, d'hospitalité, qui les unissent en leur qualité d'hommes, et l'on voit apparaître cette notion sublime de fraternité universelle que le céleste auteur de notre croyance a proclamée, mais que la religion, libre de toute autorité matérielle, avait déjà conçue et mûrie.

Enfin l'homme, acquérant chaque jour des lumières nouvelles, ne peut tolérer plus long-temps le morcellement de la nature infinie et divine entre une foule d'êtres partiels et bornés; il les réunit dans la notion d'un seul être suprême, et le théisme descend du ciel sur la terre.

Sans doute, au nom de la religion, l'on a fait beaucoup de mal à l'humanité. Les auto-da-fé ont remplacé les sacrifices humains; un nouveau monopole, s'étendant sur toutes les connaissances et sur tous les genres d'instruction, a rejeté, pour plusieurs siècles, les peuples dans l'ignorance.

Mais qu'en doit-on conclure? Que des corporations théocratiques ont dénaturé le sentiment religieux, en éternisant des formes qui n'étaient bonnes que pour un temps; que ce sentiment a été sans cesse en lutte avec ces corporations puissantes; que, tandis qu'il tend à perfectionner les formes qu'il revêt, et à les mettre dans une proportion juste et salutaire avec les idées contemporaines de chaque époque, les corporations, qui ne l'ont envisagé que comme base de leur empire, ont voulu rendre stationnaire ce qui devait être passager, et qu'une lutte violente, entre la tendance naturelle à l'homme et les volon-

tés de ces corporations, a fait d'un espoir une épouvante, d'une consolation une servitude, d'un bienfait un fléau.

Quoi de plus injuste donc et de plus absurde que de confondre le sentiment religieux qui tend toujours à se développer avec les efforts des castes, dont le travail, opiniâtre et funeste, tend à étouffer ce développement! N'est-ce pas abjurer tout discernement que de frapper d'un égal anathème et la victime et les bourreaux?

Non, le sentiment religieux n'est en rien responsable de ce qu'ont fait en son nom des hommes qui n'étaient pas religieux; car ils ne sont point religieux, ceux qui font de la religion un moyen d'empire. Les membres des corporations sacerdotales qui, en Égypte, tyrannisaient les rois et les peuples, ou qui prêtaient en Perse un appui mercenaire à l'oppression politique, ne regardaient point comme une chose divine le culte dont ils abusaient : on ne spécule point sur les choses que l'on croit divines (1).

D'ailleurs, il faut le dire à la génération qui s'élève : elle vaut mieux, cette génération, que nous ne valions à son âge; elle est grave, studieuse, pleine d'amour du bien, et pénétrée d'une idée fort juste; c'est qu'avant tout et pour tout, il faut savoir. Mais, comme toutes les générations naissantes, elle se croit appelée à refondre le monde que ses prédécesseurs n'ont fait qu'ébranler; et néanmoins, comme toutes

(1) *De la Religion*, etc. tome I, page 74.

les générations naissantes, elle est sous l'empire des préjugés et des habitudes de ces prédécesseurs qu'elle dédaigne. Je ne sais quelle incrédulité frivole, qui n'est plus ni une disposition de l'âme ni une conviction de l'esprit, mais qui surnage comme une tradition consacrée long-temps, et qui conserve en quelque sorte l'autorité de la chose jugée, étourdit et entraîne cette génération forte d'étude et faible d'expérience. Le positif lui semble avoir mis le sentiment hors de cause, et, à l'entendre, la religion sera désormais étrangère à ce qui constitue le réel de la vie : elle se trompe. De quelque manière qu'on attaque les hypothèses et les espérances qui président aux croyances religieuses, de quelque anathème ironique ou sérieux qu'un siècle les frappe, ce qui fait leur essence survivra.

Qui n'eût pensé qu'elles étaient vaincues au temps de Juvénal, ou lorsque les applaudissemens du monde civilisé encourageaient Lucien dans les insultes qu'il leur prodiguait? Cependant le sentiment religieux reparut bientôt, plus puissant que jamais, sous une forme nouvelle ; et, chez les peuples modernes eux-mêmes, l'intolérance n'a-t-elle pas fait tout ce qu'elle a pu pour rendre odieuse la religion? Une plaisanterie méprisante n'a-t-elle pas tout essayé pour la rendre ridicule, et le sentiment religieux s'agite de toute part. Voyez en Angleterre cette foule de sectes qui en font l'objet de leur ardeur la plus vive et de leurs méditations assidues : l'Angleterre est pourtant le premier des pays européens pour le travail, la

production, l'industrie. Voyez l'Amérique : plus heureuse que l'Angleterre, car elle n'a pas comme elle un clergé qui réclame et maintient l'oppression d'une province sous prétexte qu'elle est catholique (1), l'Amérique couvre les mers de son pavillon ; elle se livre plus qu'aucun peuple à l'exploitation de la nature physique ; et cependant, telle est l'autorité du sentiment religieux dans cette contrée, que souvent une seule famille est divisée en plusieurs sectes, sans que cette divergence trouble la paix ou l'affection domestique, parce que les membres de cette famille se réunissent dans l'adoration d'une providence juste, bienfaisante, comme des voyageurs se retrouvent avec joie au but qu'ils ont atteint par des sentiers différens.

Ailleurs l'agitation du sentiment religieux n'est pas moins manifeste ; comme autrefois il cherche sa forme : il la veut libre, pure et ennoblie, et, comme autrefois, il repousse les prêtres de Cybèle qui, l'importunant de leurs cris, le révoltant par leurs menaces, et le fatiguant de leurs minuties, sont ses plus fâcheux adversaires et ses ennemis les plus dangereux.

(1) On voit que ces lignes étaient écrites avant l'émancipation des catholiques, mesure que nous aurions pu citer à l'appui de toutes nos assertions sur le progrès infaillible et irrésistible des idées. Lord Wellington achevant ce que M. Canning n'avait pu faire et n'osait plus même tenter ! Certes, quelle preuve plus incontestable, que tout s'opère par une force des choses dont les hommes ne sont que les instrumens !

Laissons la religion à elle-même : toujours progressive et toujours proportionnée, elle marchera avec les idées, elle s'éclairera avec l'intelligence; elle s'épurera avec la morale, elle sanctionnera à chaque époque ce qu'il y a de meilleur. A chaque époque, réclamons sans cesse la liberté religieuse; elle entourera la religion d'une force invincible et garantira sa perfectibilité. Ainsi l'entendait le divin auteur de notre croyance, lorsque, flétrissant les pharisiens et les scribes, il réclamait pour tous la charité, pour tous la lumière, pour tous la liberté.

VII.

DE M. DUNOYER, ET DE QUELQUES-UNS DE SES OUVRAGES.

Il y a quinze ans que la France passa d'un despotisme devenu intolérable à une forme de gouvernement qui reconnaissait les droits des citoyens et promettait de les respecter. Comme il arrive presque toujours, les actes ne tardèrent pas à différer des promesses. Une loi bizarre fut dirigée contre la liberté de la presse, parce que c'est toujours la première qu'on attaque, et avec raison. Tant qu'elle subsiste, toutes les autres peuvent renaître; mais lorsqu'elle est détruite aucune n'est en sûreté. Cependant les lois écrites, quelque absurdes qu'elles soient, ont cet avantage, qu'à force d'étude, on parvient à les éluder. La loi sur la presse soumettait à

la censure les ouvrages au-dessous de vingt feuilles d'impression. Aussitôt des livres de vingt feuilles et demie se publièrent; et les écrivains qui, n'ayant qu'une vérité à développer, l'auraient énoncée en quatre pages, en cherchèrent d'autres qui, réunies, pussent former un volume.

Telle fut l'origine du *Censeur européen*, dont les auteurs, MM. Comte et Dunoyer, se livrèrent avec bonne foi et avec courage, à la recherche, pour ainsi dire expérimentale, de la solidité des garanties que le nouveau pacte promettait à la nation.

Des lois contraires à ces garanties ayant été proposées par un ministère timide et astucieux, et votées par des Chambres ignorantes et dociles, M. Dunoyer les combattit. Cette audace patriotique ayant soulevé contre lui des persécutions, il se montra, dans sa défense, plus occupé de l'intérêt public que du sien propre.

Il saisit, à ses risques et périls, cette occasion de dévoiler les vices de notre législation, l'insuffisance de la protection que les citoyens peuvent en attendre, et l'arbitraire que l'autorité puise dans les dispositions administratives et judiciaires léguées par l'empire à la monarchie.

Il conquit de la sorte, pour nous et à ses dépens, une partie de nos libertés; car, bien qu'il ne soit point parvenu à obtenir pour elles les institutions qui les rendraient inviolables, son exemple et ses écrits ont popularisé des notions qui, lors même qu'elles ne sont pas consacrées en théorie, devien-

nent victorieuses en pratique, quand l'assentiment génaral les entoure.

C'est ainsi qu'aujourd'hui la presse triomphe, et des préjugés inhérens aux cours, et de l'impatience naturelle aux ministres, et des manœuvres plus dangereuses qui sont la ressource des associations occultes et des congrégations déguisées : tant il est vrai que, pour arriver au bien, il ne faut que discuter et attendre! Les germes déposés, en 1814, dans le *Censeur Européen*, se sont développés et fructifient.

Cependant, soit que le succès ait inspiré à M. Dunoyer une sécurité trop grande, soit que ses principes se soient modifiés, nous voyons, dans un des ouvrages qu'il a publiés plus tard, *De l'Industrie et de la morale dans leurs rapports avec la liberté*, moins de sévérité contre les gouvernemens, et plus de défiance envers les nations. Ce n'est pas, selon lui, dans les gouvernemens que les plus grands obstacles existent; les nations sont la matière dont les gouvernemens sont faits; ils sortent de leur sein; c'est dans leur sein qu'ils se recrutent; qu'ils se renouvellent; par conséquent, lorsqu'ils sont mauvais, il faut bien qu'elles ne soient pas excellentes.

Ce nouveau principe est nécessaire à examiner : tout ce qui décrédite les peuples est avidement recueilli par le pouvoir, et contre l'intention de M. Dunoyer, des autorités très oppressives s'empareraient aisément de cette partie de son système.

Mais remarquons premièrement, qu'il n'est pas exact de dire que les gouvernemens sortent toujours

des nations. Quelquefois ils leur sont imposés par la conquête ; alors, ils leur restent certainement tout-à-fait étrangers. D'autres fois, ils sont l'héritage d'un passé dont tous les élémens ont été détruits par l'inévitable progrès des lumières et les changemens qui en sont résultés dans les intérêts ; et rien, en ce cas, n'est moins homogène que les gouvernemens et les peuples.

Secondement, lors même que les gouvernemens sortent du sein des nations, il est dans leur nature d'être stationnaires, tandis qu'il est dans celle des nations d'être progressives. Il s'ensuit qu'une nation peut devenir beaucoup meilleure, et son gouvernement rester très mauvais. Qu'arrive-t-il alors? que le gouvernement, pour maintenir la nation dans l'état où il a besoin qu'elle demeure afin de la gouverner, travaille et réussit à la détériorer et à l'avilir.

Si donc il est raisonnable quelquefois d'accuser les nations des vices des gouvernemens, il est beaucoup plus souvent de stricte justice d'accuser les gouvernemens des vices des nations ; il y a de plus, dans les deux cas, cette différence, que les nations ne pèchent jamais que par ignorance, et que les gouvernemens pèchent d'ordinaire sciemment et intentionnellement. Sans doute, il est fort à désirer que les nations, en même temps qu'elles tâchent de réformer leurs gouvernemens, travaillent simultanément sur elles-mêmes. Malheureusement, les gouvernemens qu'elles voudraient corriger ne leur en laissent guère le temps.

Les colonies espagnoles avaient peu le loisir de s'occuper de leur amélioration intérieure pendant que la métropole faisait égorger leurs défenseurs. Avant de s'adoucir et de s'éclairer, les Grecs ont à éviter le mal et à empêcher le rapt de leurs enfans, que les pachas traînent en Égypte pour y être circoncis ou vendus, à la grande satisfaction des fauteurs de l'intolérance et des ennemis de l'humanité. Les nègres de Saint-Domingue ne pouvaient pas avancer beaucoup dans leur éducation morale sous le fouet des colons. Si l'on découvre un jour une recette pour faire marcher de front le perfectionnement désirable et la résistance nécessaire, la découverte sera précieuse. Jusqu'alors, malgré les défauts des opprimés, il sera juste de faire plus large la part du blâme dû aux crimes des oppresseurs.

Nous relèverons une erreur dans laquelle M. Dunoyer nous semble être tombé, erreur qui surprend d'autant plus que nous ne le plaçons point au rang de ces écrivains superficiels qui ne lisent pas ce qu'ils refutent. Dans un de ses chapitres, il range sous une même catégorie Rousseau, M. de Châteaubriant, je ne sais quel pamphlétaire anglais soldé par lord Castelreagh, M. de Montlosier, M. Bellart, M. de Marchangy et l'auteur de cet Essai! Et pour légitimer cet étrange amalgame, il cite des phrases par lesquelles chacun de ceux qu'il attaque se déclare l'ennemi de la civilisation.

Nous ne sommes point chargés de défendre les autres; et, bien qu'à notre avis l'accusation soit

aussi peu fondée contre M. de Châteaubriant que contre nous, nous laissons à cet illustre académicien le soin de se disculper, si cela lui convient. Quant à ce qui nous regarde, lorsque M. Dunoyer tire de ce que nous avons dit, que l'homme arrivé à une civilisation excessive paraît dégradé durant quelques générations, la conséquence que nous voudrions que la civilisation pût reculer, il n'est ni exact ni juste. Voici nos paroles : « Chaque fois que le genre humain arrive à une civilisation excessive, il paraît dégradé durant quelques générations. Ensuite, il se relève de cette dégradation passagère, et se remettant, pour ainsi dire, en marche avec les nouvelles découvertes dont il s'est enrichi, il parvient à un plus haut degré de perfectionnement! » Et, après cette phrase, qui est évidemment incompatible avec l'intention que M. Dunoyer nous prête, nous ajoutons que ce n'est point la civilisation qu'il faut proscrire, et qu'on ne peut ni ne doit l'arrêter.

Au reste, ce n'est point pour rectifier un fait qui, nous étant personnel, a peu d'intérêt pour le public ; ce n'est pas non plus pour reprocher à M. Dunoyer une assertion plus ou moins irréfléchie que nous relevons ici sa méprise ; c'est qu'en effet, partisan comme lui de la civilisation, nous croyons qu'il faut que les peuples et les écrivains qui peuvent influer sur l'opinion des peuples se mettent en garde contre quelques résultats de cette civilisation, résultats passagers, mais qui, tant qu'ils subsistent,

n'en sont pas moins affligeans et dangereux. Ainsi nous ne faisons pas un crime à la civilisation de procurer à l'homme beaucoup de jouissances et de lui en rendre l'acquisition plus facile ; mais, comme ces jouissances et la facilité que l'homme trouve à les obtenir attachent chacun à la position qui les lui assure, il est évident que chacun éprouve plus de répugnance à risquer cette position, même quand le devoir l'y invite.

En conséquence, cet état de civilisation tend à la stabilité, et, si l'on veut, au bon ordre plus qu'à la vertu morale. Or, le bon ordre, chose utile, chose indispensable aux progrès et à la prospérité des sociétés, est plutôt un moyen qu'un but. Si, pour le maintenir, on sacrifie toutes les émotions généreuses, on réduit les hommes à un état peu différent de celui de certains animaux industrieux, dont les ruches bien ordonnnées et les cases artistement construites ne sauraient pourtant être le beau idéal de l'espèce humaine.

Il est donc important de contre-balancer cet effet de la civilisation, en recueillant et en entretenant, le plus qu'il est possible, les sentimens nobles et désintéressés. Cela est important, afin de préserver la civilisation elle-même des dangers qui résultent pour elle de sa propre tendance.

Le plus imminent de ces dangers est une espèce de résignation fondée sur le calcul, et qui, balançant les inconvéniens des résistances avec les inconvéniens des transactions, nuit également et au

maintien de la liberté contre le despotisme intérieur, et à la défense de l'indépendance contre les invasions étrangères.

M. Dunoyer invoque les étymologies à l'appui de son opinion. Les étymologies prouvent peu de chose, quand il est question de termes que l'usage a fait dévier de leur signification stricte et primitive.

C'est presque toujours par des étymologies que les hommes qui veulent fonder des systèmes bizarres, faux ou exagérés, les introduisent ou les défendent. Ainsi, les partisans de l'intérêt qu'ils nomment bien entendu, faisant remonter le mot d'intérêt à son acception la plus philosophique, établissent que l'intérêt de l'homme étant d'agir toujours dans son plus grand avantage, et la durée étant un des élémens de cet avantage, il est de son intérêt bien entendu de s'abstenir de tout ce qui lui attirerait un mal durable en échange d'une jouissance passagère, et par conséquent de ne pas froisser l'intérêt d'autrui, qui tôt ou tard exercerait contre lui de fâcheuses et inévitables représailles. Mais la masse n'interprête pas ainsi le mot d'intérêt ; elle lui prête une signification plus restreinte, une application plus immédiate, et il en résulte que, quand vous lui dites qu'elle doit se gouverner d'après son intérêt, elle entend qu'elle doit lui sacrifier tous les intérêts opposés ou rivaux.

Ainsi, pour prendre un exemple encore plus rapproché, certains écrivains qui aspirent à faire

triompher l'unité religieuse sur les ruines de la liberté de conscience et d'examen, et qui ont pris le titre de catholiques, en opposition avec le protestantisme et toutes les doctrines dissidentes, se justifient de toute vue d'intolérance et de persécution, en remontant à l'étymologie du mot catholique, qui au fond ne signifie qu'universel. Mais on ne lui donne pas de nos jours cette signification abstraite : on n'entend point par catholicisme une doctrine universelle, mais la doctrine spéciale de l'église de Rome, qui excommunie et proscrit tout ce qui ne reconnaît pas son autorité.

Aussi, les écrivains en question, catholiques suivant l'acception première du mot, quand il leur faut échapper aux reproches que leur tendance mérite, redeviennent catholiques dans le sens ordinaire, quand il s'agit d'accabler leurs adversaires par l'anathème de l'autorité.

Les étymologistes de cette trempe ressemblent à la chauve-souris de La Fontaine, montrant tour à tour ses pieds et ses ailes, suivant qu'il lui convient d'être souris ou oiseau.

Peu nous importe que le mot civilisation vienne du mot *civitas ;* ce qui est certain, c'est que son acception a changé en route. La civilisation n'est plus, dans la pensée de ses partisans comme de ses ennemis, uniquement ce qui rend les hommes plus propres à la société ; mais ce qui procure aux membres de la société une plus grande somme de jouissances, Or, il faut examiner si cette somme de jouis-

sances, devenant chaque jour plus précieuse à conserver, ne nous rend pas plus timides, moins disposés à risquer ce qui pourrait nous les faire perdre.

Nous ne prétendons point que le courage individuel ne survive point à cet effet de la civilisation ; mais le courage public, le courage national soutient cette épreuve avec moins d'avantages : la raison en est simple.

Pourvu que l'ordre soit maintenu, les jouissances de la civilisation subsistent pour un temps plus ou moins long, n'importe sous quels maîtres ; or, les transactions, les capitulations, les concessions sont des moyens plus sûrs pour que l'ordre ne soit pas détruit, que des résistances, qui surmontées, amènent des violences, et qui, même victorieuses, entraînent un état transitoire d'anarchie.

Quels sont les empires qui ont résisté au vainqueur du monde ? La Russie, dont les sommités sont civilisées, mais qui a ses forces réelles dans ses tribus barbares, pépinières fécondes de ses armées, si terribles par leur aveugle et passive obéissance. L'Espagne, dont la population ignorante a contre-balancé, par une lutte désespérée, la soumission empressée des classes supérieures où le germe de la civilisation s'était introduit.

Quel peuple combat et meurt sous nos yeux pour son indépendance ? Les Grecs ; et c'est dans la barbarie des Klephtes que la Grèce trouve une sauvegarde contre la barbarie des Turcs.

En conclurons-nous qu'il faut retarder la civilisation, l'entraver, la maudire, marcher contre elle avec du gros canon, comme M. de Montlosier le propose? Non, certes.

La civilisation est dans la destinée de l'espèce humaine. L'homme a été créé pour s'instruire, pour s'éclairer, et par là même, pour s'adoucir et s'améliorer. Honte et malheur à ceux qui, par la force ou par la ruse, le détournent de la route qui lui est tracée! Si la civilisation a des inconvéniens, ils sont momentanés, et c'est à elle qu'il faut recourir pour y porter remède. Le mal qu'une civilisation imparfaite produit quelquefois, une civilisation plus parfaite le fait disparaître. Elle nous ôte une portion de notre énergie, et des barbares peuvent en profiter. Mais étendez la civilisation là où la barbarie règne encore, la civilisation n'aura plus rien à craindre; car il n'y aura plus de barbares. Elle nous inspire un attachement à nos jouissances, qui offre des chances de succès au despotisme intérieur. Mais répandez plus de lumières, le despotisme mis à nu s'écroulera faute d'appui; un sentiment d'infériorité et de faiblesse l'entourera, le pénètrera, paralysera tous ses mouvemens, et, après quelques bravades, mal calculées et mal soutenues, vous le verrez, bien qu'à son insu, s'abjurer lui-même et s'affaisser sous le poids de ses propres craintes et de sa propre absurdité. Nous en avons la preuve. Le langage des possesseurs et des instrumens du pouvoir absolu nous semble bien insolent et bien insensé : comparons-le à

leur langage il y a deux cents ans, nous le trouverons modeste et timide. La civilisation est la lance d'Achille, elle guérit les maux qu'elle cause. Ces maux ne sont que passagers, et la guérison est éternelle.

Mais, en attendant, il est bon de reconnaître les faits, parce que la vérité est toujours bonne à savoir; toutes les subtilités ne lui ôtent pas sa force, et quand on ferme les yeux à l'évidence, il s'ensuit bien qu'on ne la voit pas; mais elle existe et prend au dépourvu les aveugles.

Ainsi, en favorisant la civilisation de tous nos efforts, tâchons de conserver au sein de la civilisa- les idées nobles, les émotions généreuses que les jouissances tendent à étouffer. Repoussons ces systèmes étroits qui n'offrent pour but à l'espèce humaine que le bien-être physique. Ne nous renfermons pas dans cette vie si courte et si imparfaite, monotone à la fois et agitée, et qui, circonscrite dans ses bornes matérielles, n'a rien qui la distingue de celle des animaux. Honorons et encourageons cette puissance de sacrifice, cette faculté de dévouement, objet de moqueries de quelques esprits subalternes, qui se croient justes parce qu'ils sont abjects, et piquans parce qu'ils poursuivent de plaisanteries dont l'invention ne leur appartient pas, tout ce qui s'élève au-dessus de leur nature ignoble et de leurs conceptions rétrécies. De la sorte, nous servirons la civilisation elle-même; car si, tout en profitant de ses bienfaits, nous nous laissons amollir par elle,

nous ne saurons pas la défendre au besoin, et sa cause sera trahie ou abandonnée par les sybarites qu'elle aura créés.

Nous trouvons, dans le système de M. Dunoyer, une autre inexactitude que nous regrettons de voir placée à la suite de beaucoup de vérités. Il présente d'abord une définition de la liberté très juste et très lumineuse. « C'est, dit-il, l'état où l'homme se trouve quand il peut se servir de ses facultés sans rencontrer d'obstacles. Il est d'autant plus libre, qu'il les exerce avec moins d'empêchement. Il en résulte que, pour disposer librement de nos facultés, il faut que nous nous en servions de manière à ne pas nuire à nos semblables. Nous avons bien, dans une certaine mesure, le pouvoir de nous livrer au crime; mais nous n'avons pas celui de nous y livrer sans diminuer proportionnellement notre liberté d'agir. Tout homme qui emploie ses facultés à faire le mal, en compromet par cela même l'usage. C'est en quelque manière se tuer que d'attenter à la vie d'autrui; c'est compromettre sa fortune que d'entreprendre sur celles des autres. Il n'est sûrement pas impossible que quelques hommes échappent aux conséquences ou du moins à quelques-unes des conséquences d'une vie malfaisante; mais les exceptions, s'il y en a de réelles, n'infirment point le principe. L'inévitable effet de l'injustice et de la violence est d'exposer l'homme injuste et violent à des haines, à des vengeances, à des représailles, de lui ôter la sérénité et le repos, de l'obliger à se tenir conti-

nuellement sur ses gardes; toutes choses qui diminuent évidemment sa liberté. Il n'est au pouvoir d'aucun homme de rester libre, en se mettant en guerre avec son espèce. On peut dire même que cela n'est au pouvoir d'aucune réunion d'hommes. On a vu bien des partis, on a vu bien des peuples chercher la liberté dans la domination. On n'en a point vu que la domination, à travers beaucoup d'agitations, de périls et de malheurs provisoires, n'ait conduits tôt au tard à une ruine définitive. » Rien de plus sage que ces réflexions; rien de plus favorable à la fois, à la liberté et au bon ordre que cette démonstration de la nécessité du respect pour la liberté des autres, comme condition première et seule sauvegarde assurée de la liberté pour soi. Mais M. Dunoyer joint à ces considérations si raisonnables une sorte de réprobation contre les écrivains qui représentent la liberté comme un droit inhérent à l'espèce humaine.

Un publiciste anglais, Jérémie Bentham, a le premier donné l'exemple de nier les droits naturels, inaliénables, imprescriptibles. Il a prétendu que cette notion n'était propre qu'à nous égarer, et qu'il fallait mettre à sa place celle de l'utilité, qui lui paraît plus simple et plus intelligible. Nul doute qu'en définissant convenablement le mot d'*utilité*, l'on ne parvienne à en tirer précisément les mêmes règles que celles qui découlent de l'idée du droit naturel et de la justice. En examinant avec attention toutes les questions qui paraissent mettre en oppo-

sition ce qui est utile et ce qui est juste, on trouve toujours que ce qui n'est pas juste n'est jamais utile; mais il n'en est pas moins vrai que le mot d'*utilité*, suivant l'acception vulgaire, rappelle une notion différente de celle de la justice ou du droit. Or, lorsque l'usage et la raison commune attachent à un mot une signification déterminée, il est dangereux de changer cette signification; on explique vainement ensuite ce qu'on a voulu dire : le mot reste, et l'explication s'oublie.

On ne peut, dit Bentham (1), raisonner avec des fanatiques armés d'un droit naturel que chacun entend comme il lui plaît et applique comme il lui convient. Mais, de son aveu même, le principe de l'utilité est susceptible de tout autant d'interprétations et d'applications contradictoires. L'utilité, dit-il (2), a été souvent mal appliquée : entendue dans un sens étroit, elle a prêté son nom à des crimes; mais on ne doit pas rejeter sur le principe les fautes qui lui sont contraires, et que lui seul peut servir à rectifier.

Comment cette apologie s'appliquerait-elle à l'utilité, et ne s'appliquerait-elle pas au droit naturel?

Le principe de l'utilité a ce danger de plus que celui du droit, qu'il réveille dans l'esprit de l'homme l'espoir d'un profit et non le sentiment d'un devoir. Or, l'évaluation d'un profit est arbitraire; c'est l'i-

(1) *Principes de législation*, chap. XIII.

(2) *Ibid.* chap. V.

magination qui en décide ; mais ni ses erreurs ni ses caprices ne sauraient changer la notion du devoir.

Les actions ne peuvent pas être plus ou moins justes, mais elles peuvent être plus ou moins utiles. En nuisant à mes semblables, je viole leurs droits ; c'est une vérité incontestable : mais si je ne juge de cette violation que par son utilité, je puis me tromper dans mon calcul, trouver de l'utilité dans cette violation. Le principe de l'utilité est par conséquent bien plus vague que celui du droit naturel.

Loin d'adopter la terminologie de Bentham, je voudrais, le plus possible, séparer l'idée du droit de la notion de l'utilité. Ce n'est qu'une différence de rédaction, mais elle est plus importante qu'on ne pense.

Le droit est un principe, l'utilité n'est qu'un résultat, le droit est une cause, l'utilité n'est qu'un effet.

Vouloir soumettre le droit à l'utilité, c'est vouloir soumettre les règles éternelles de l'arithmétique à nos intérêts de chaque jour.

Sans doute, il est utile pour les transactions générales des hommes entre eux qu'il existe entre les nombres des rapports immuables, mais si l'on prétendait que ces rapports n'existent que parce qu'il est utile que cela soit ainsi, on ne manquerait pas d'occasions où l'on prouverait qu'il serait infiniment plus utile de faire plier ces rapports ; on oublierait que leur utilité constante vient de leur immutabilité, et cessant d'être immuables, ils cesseraient d'être

utiles. Ainsi l'utilité, pour avoir été trop favorablement traitée en apparence, et transformée en cause au lieu qu'elle doit rester effet, disparaîtrait bientôt totalement elle-même.

Il en est ainsi de la morale et du droit. Vous détruisez l'utilité, par cela seul que vous la placez au premier rang. Ce n'est que lorsque la règle est démontrée, qu'il est bon de faire ressortir l'utilité qu'elle peut avoir.

Les expressions que Bentham veut interdire rappellent des idées bien plus claires et bien plus précises que celles qu'il prétend leur substituer. Dites à un homme : Vous avez le droit de n'être pas mis à mort ou dépouillé arbitrairement ; vous lui donnez un bien autre sentiment de sécurité et de garantie que si vous lui dites : Il n'est pas utile que vous soyez mis à mort ou dépouillé arbitrairement. On peut démontrer qu'en effet cela n'est jamais utile. Mais en parlant du droit, vous présentez une idée indépendante de tout calcul ; en parlant de l'utilité, vous semblez inviter à remettre la chose en question, en la soumettant à une vérification nouvelle.

Quoi de plus absurde, s'écrie l'ingénieux et savant collaborateur de Bentham (1), que des droits inaliénables qui ont toujours été aliénés, des droits imprescriptibles qui ont toujours été prescrits ! Mais en disant que ces droits sont inaliénables et imprescriptibles, on dit simplement qu'ils ne doivent pas

(1) M. Dumont de Genève.

être aliénés, qu'ils ne doivent pas être prescrits ; on parle de ce qui doit être, non de ce qui est.

Bentham, en réduisant tout en principe d'utilité, s'est condamné à une évaluation forcée de ce qui résulte de toutes les actions humaines, évaluation qui contrarie les nations les plus simples et les plus habituelles. Quand il parle de la fraude, du vol, etc., il est obligé de convenir que s'il y a perte d'un côté, il y a gain de l'autre, et alors son principe pour repousser des actions pareilles, c'est que bien de gain n'est pas équivalent à mal de perte : mais le bien et le mal étant séparés, l'homme qui commet le vol trouvera que son gain lui importe plus que la perte d'un autre. Toute idée de justice étant mise hors de la question, il ne calculera plus quel gain il fait; il dira : gain pour moi est plus qu'équivalent à perte d'autrui. Il ne sera donc retenu que par la crainte d'être découvert. Tout motif moral est anéanti par ce système.

En repoussant le premier principe de Bentham, je suis loin de méconnaître le mérite de cet écrivain. Ses ouvrages sont pleins d'idées neuves et de vues profondes. Toutes les conséquences qu'il tire de son principe sont des vérités précieuses en elles-mêmes, c'est que ce principe n'est pas faux, la terminologie seule est vicieuse. Dès que l'auteur parvient à se dégager de sa terminologie, il réunit, dans un ordre admirable, les notions les plus saines sur l'économie politique, sur les précautions avec lesquelles le gouvernement doit intervenir dans les affaires des

individus, sur la population, sur la religion, sur le commerce, sur les lois pénales, sur la proportion des châtimens avec les délits; mais il lui est arrivé, comme à beaucoup d'auteurs estimables, de prendre une rédaction pour une découverte, et de tout sacrifier alors à cette rédaction. M. Dunoyer a commis la même erreur, il a suivi un mauvais exemple. Il faut conserver la notion des droits, parce qu'elle est claire, qu'elle satisfait la logique sévère, qu'elle répond aux sentimens intimes, encourage les opprimés dans une légitime défense, et réveille ces passions généreuses dont les temps de calme et de bonheur peuvent se passer, mais qu'il est bon de retrouver au besoin dans les temps d'avilissement et de tyrannie.

M. Dunoyer est partisan du système nouveau que des écrivains ingénieux ont établi sur la différence des races. Ce système a sa portion de vérité; il est curieux à examiner, et la science peut s'en enrichir, mais nous pensons qu'il faut l'écarter soigneusement de la politique. Le pouvoir n'est que trop disposé à représenter ses propres excès, ses excès capricieux et volontaires, comme une suite nécessaire des lois de la nature. De l'infériorité reconnue de telle race et de la supériorité de telle autre à l'asservissement de la première, la distance est trop facile à franchir; et ce que la philosophie ne considère que comme la démonstration d'une vérité spéculative, les colons l'ont répété pendant trois cents ans, pour maintenir l'oppression la plus illégitime et la féro-

cité la plus exécrable. D'ailleurs, ce système nous paraît faux en ceci, que, s'il y a des races plus parfaites, toutes les races sont susceptibles de perfectionnement. La route peut être plus longue pour celles dont le point de départ est le plus éloigné, mais le terme est le même.

Les noirs d'Haïti sont devenus des législateurs fort raisonnables, des guerriers assez disciplinés, des hommes d'état aussi habiles et aussi polis que nos diplomates. Ils avaient à vaincre le double obstacle d'une organisation regardée comme inférieure à la nôtre, et de l'éducation de la servitude épouvantable que nos calculs infâmes leur faisaient subir. Ils se sont mis au niveau des races les plus parfaites, sous le rapport, non-seulement des arts nécessaires, mais des institutions sociales, dont nous trouvons la complication si embarrassante et la combinaison si difficile. Leur constitution vaut mieux que la plupart des constitutions de l'Europe. Laissons donc les physiologistes s'occuper des différences primitives que la perfectibilité dont toute l'espèce est douée surmonte tôt ou tard, et gardons-nous d'armer la politique de ce nouveau prétexte d'inégalité et d'oppression.

Rendons justice, au reste, à M. Dunoyer ; il a senti lui-même que sa digression sur l'infériorité des races qu'il nomme obscures, n'était pas sans danger ; il a cru devoir désavouer les conséquences de son principe. « De ce que ces races, dit-il, ont le malheur de nous être inférieures, je ne veux pas

inférer qu'il faut les rendre encore plus misérables. Je ne prétends sûrement pas remettre en question si les Indiens sont des hommes, ni s'il faut nécessairement des bulles du pape pour les traiter comme tels.

Je n'entends excuser, je prie le lecteur de le croire, ni la traite et l'esclavage des Africains, ni le massacre des indigènes de l'Amérique, ni l'état de minorité perpétuelle auquel les Espagnols ont réduit le peu d'Indiens qu'ils n'avaient pas exterminés. Assurément, si quelque chose pouvait rendre douteuse la supériorité de notre race, ce serait bien la conduite qu'elle a tenue envers ses parens d'Afrique et d'Amérique, et la manière dont elle a prétendu justifier ses attentats. »

Ces réflexions partent d'un bon cœur et d'un esprit équitable : mais il vaudrait encore mieux n'avoir pas besoin de cette explication, et, comme nous l'avons dit et comme les faits le prouvent, toutes les races étant perfectibles, il n'y a nul avantage à faire entrer dans des considérations politiques une inégalité dont les progrès naturels à l'espèce entière tendent à relever les différentes fractions.

Ce système n'est pas non plus nécessaire pour nous rassurer sur la possibilité de notre asservissement; si nous ne possédions pas de meilleures garanties, la sécurité serait mal fondée. Si nous n'avons pas le crâne aplati des Calmouks, nos fronts ne s'en courbent pas moins assez facilement devant la puissance; et si l'ont peut invoquer pour témoins de

la dignité de notre nature, « les anciennes républiques de la Grèce et de Rome, et les républiques Italiennes du moyen âge, et celles de la Suisse et de la Hollande, et celles du nord et du sud de l'Amérique, et les monarchies plus ou moins limitées de l'Angleterre et de la France, et les magnanimes efforts que fait sous nos yeux la Grèce pour s'arracher à la domination des Turcs, » on rencontre malheureusement aussi des témoins d'une autre espèce, dix-huit cents ans d'arbitraire dont l'Angleterre ne s'est affranchie que depuis cent trente-sept ans, et la France depuis trente, et aujourd'hui encore en Espagne, en Portugal, tous les genres d'oppressions, de vexation et d'inquisition religieuse et politique renouvelés des temps anciens.

M. Dunoyer est sur un bien meilleur terrain, lorsque, renonçant à des systèmes qui ne sont nullement utiles aux vérités qu'il a pour but de faire triompher, il combat les philosophes du dernier siècle, qui ont méconnu ces vérités, et, dans leur haine contre les institutions vexatoires de leur patrie policée, ont vanté la liberté de l'état sauvage.

Ses réfutations des exagérations de Rousseau, de Raynal, de Mably, sont excellentes, et il répond de la manière la plus péremptoire et la plus satisfaisante à leurs amplifications, plus ou moins éloquentes, sur l'état des tribus non policées, que l'un d'eux proclame souverainement libres, parce qu'elles sont sans patrie, *sans lois* et ne vivent que de rapines; que l'autre admire, *parce qu'elles errent*

dans les forêts, sans autre guide que le vent et le soleil, sans autre provision qu'un arc et des flèches; que le troisième dit aussi heureuses que le permet la nature, parce qu'elles cousent leurs habits de peaux avec des épines et des arêtes, et qu'elles ne s'appliquent qu'aux ouvrages qu'un seul peut faire et aux arts qui n'ont pas besoin du concours de plusieurs mains.

« Rousseau nous apprend, dit-il, comment nous pouvons être libres en consentant à ne rien produire, à ne rien posséder. N'ayez que des arbres pour abri, ne vous couvrez que de peaux d'animaux, interdisez-vous toute industrie, réduisez-vous à la condition des brutes, et vous serez libres... Libres ! de quoi faire ? de vivre plus misérables que les bêtes mêmes ? de périr de froid ou de faim ? Est-ce à cela que vous réduisez la liberté humaine? Étrange manière de nous prouver la liberté, que de commencer par interdire tout perfectionnement à nos forces, tout développement à nos plus belles facultés !

» Les hommes ne sont pas libres en raison de leur puissance de souffrir, mais en raison de leur pouvoir de se satisfaire. La liberté ne consiste pas à savoir vivre d'abstinence, mais à pouvoir contenter ses besoins avec aisance et à savoir les contenter avec modération. Elle ne consiste pas à pouvoir fuir, comme dit Rousseau, ni à savoir battre l'ennemi; comme dit Raynal, mais à savoir diriger ses forces de telle sorte qu'il soit possible de vivre paisiblement ensemble, de telle sorte qu'on ne soit pas réduit à

fuir ou à s'entre-tuer. La liberté, finalement, ne consiste pas à se faire bête, de peur de devenir un méchant homme, mais à tâcher de devenir, autant que possible, un homme industrieux, raisonnable, et moral.

« Sous quelque point de vue, continue-t-il, que l'on considère les sauvages, il est visible qu'ils sont infiniment moins libres que l'homme cultivé. Ils le sont moins physiquement : ils ont moins de forces corporelles, et ne sont pas capables, à beaucoup près, de tirer de leurs forces le même parti. Ils le sont moins moralement : ils n'ont, sous aucun rapport, aussi bien appris à régler leurs sentimens et leur actions. Ils le sont moins, en un mot, dans toute leur manière d'être; ils sont exposés à une multitude de privations, de misères, d'infirmités, de violences, dont l'homme civilisé sait se préserver par un usage plus étendu, plus juste et plus raisonnable de ses facultés. Voyez le sauvage dans les situations les plus ordinaires de sa vie, en proie à la famine que lui font souffrir son ignorance et sa paresse, dans l'état d'immobilité stupide où le retient son inertie, au sein de l'ivresse brutale où l'a plongé son intempérance, environné des périls qu'il a provoqués par ses fureurs, et vous reconaîtrez qu'à aucun autre âge de la vie sociale, l'homme ne fait de ses forces un usage aussi borné, aussi stérile, aussi violent, aussi dommageable, et que, par conséquent, à aucun âge, il ne jouit d'aussi peu de liberté. »

Voilà des vérités utiles, clairement et vigoureu-

sement exprimées. Elles sont particulièrement convenables à une génération qu'importunent et que troublent encore les phrases sonores que le dix-huitième siècle lui a léguées, phrases que motivait et justifiait l'état de l'espèce humaine à cette époque, mais qui n'ont jamais eu qu'un mérite relatif, qu'elles ont perdu depuis le progrès de nos institutions et de nos idées; car il faut le dire, la philosophie du dix-huitième siècle, tant celle de Rousseau que celle de Voltaire, et à plus forte raison, celle de leurs imitateurs, était, dans plusieurs de ses parties, et surtout dans ses notions de religion et de liberté, l'expression d'un état maladif de la société. Sans doute, l'ancien régime, malgré ses inégalités et son arbitraire, valait mieux que la vie sauvage, et Paris, avec la Bastille, était préférable aux forêts alors incultes du Nouveau-Monde; mais tout était néanmoins absurde, offensant, et l'on conçoit que, dans l'irritation produite par tant d'insultes au bon sens et de blessures à la vérité, nos philosophes empruntassent aux bords de l'Orénoque des exemples destinés à faire rougir les habitans des bords de la Seine.

Aujourd'hui, malgré des résistances plus ridicules encore que fâcheuses, tout est changé dans l'état des choses. Le langage doit changer aussi.

Les mêmes éloges sont dus aux observations de M. Dunoyer, sur la marche progressive des sociétés, depuis l'état sauvage. Il y a beaucoup de finesse, de justesse et même de nouveauté dans ses aperçus. Sa distinction entre la liberté des anciens et celle des

modernes, et entre l'état industriel et l'état guerrier, est fort ingénieuse, bien qu'elle soit moins originale. Plusieurs écrivains, M. de Sismondi notamment et l'auteur de cet Essai, avaient, il y a quatorze ans, dit les mêmes choses à peu près dans les mêmes mots. Mais nous sommes loin de faire à M. Dunoyer le moindre reproche de ne les avoir cités que pour attaquer quelques-unes de leurs opinions de détail, et d'avoir ainsi transformé ses prédécesseurs en adversaires. Les idées sont la propriété commune de tout le monde, et il n'y a plus que les auteurs de vaudevilles qui réclament contre le plagiat. Enfin, l'un des plus grands mérites de M. Dunoyer, c'est de s'être séparé d'une secte nouvelle qui voulait se faire une égide de son nom. Cette secte, qui heureusement est obscure et faible, paraît suscitée par quelque génie ennemi de l'espèce humaine pour prêcher l'asservissement à l'autorité, au moment où ces deux fléaux semblaient céder aux progrès de la raison. Elle veut fonder un papisme industriel, privé de tout ce qui donnait au papisme de Rome de la dignité et de la grandeur, c'est-à-dire l'intervention du ciel, les promesses, les menaces, les espérances, les terreurs religieuses. Elle prend pour base la prétention de quelques hommes qui se réclament les guides de tous.

Dans toute dissidence d'opinions, dans toute divergence d'efforts, cette secte voit l'anarchie. Elle s'effraie de ce que tous les hommes ne pensent pas de même, ou, pour mieux dire, de ce que beaucoup

d'hommes se permettent de penser autrement que ne le veulent ses chefs ; et pour mettre fin à ce scandale, elle invoque un pouvoir spirituel, qui, par des moyens qu'elle a la prudence de ne pas nous révéler encore, ramènerait cette unité si précieuse, suivant elle, comme suivant les auteurs plus célèbres de l'*Indifférence en matière de Religion*, et des *Soirées de Saint-Pétersbourg*. « Les idées de liberté n'ont aujourd'hui, dit cette secte, que peu de choses à faire, parce que nous entrons dans une époque où il est bien plus urgent de coordonner que de dissoudre, et où la théorie positive doit succéder aux théories critiques.

Entendons-nous enfin sur ces mots, construire, coordonner, édifier. Il est urgent de coordonner, sans doute ; mais de coordonner quoi? les moyens par lesquels la société, garantissant à chacun de ses membres le plus de liberté possible, chaque individu, grâce à cette liberté, développera ses facultés sans obstacle, et trouvera, dans ce développement, la plus grande somme de bien-être physique et de jouissances intellectuelles qu'il est dans sa nature d'atteindre. Si, à cette définition de ce qu'il est nécessaire de coordonner, vous substituez l'idée qu'il faut coordonner les doctrines, les opinions, les efforts, vous organisez la tyrannie ; et, en l'organisant, la secte dont nous parlons est bien plus inexcusable que celle de M. de La Mennais ou de M. de Maistre. Ceux-là du moins font descendre leur mission du ciel ; ils se déclarent les organes, et non les auteurs

de la révélation sous laquelle ils veulent courber nos têtes.

Ils peuvent alléguer pour motif de leurs prétentions une conviction dont nul n'a le droit de contester la sincérité : leurs émules en intolérance et en dogmatisme ne peuvent offrir en justification de leur entreprise que leur propre confiance en eux-mêmes. Les premiers nous disent : « Croyez et obéissez ; car Dieu nous l'ordonne et nous l'ordonnons en son nom. » Les seconds nous crient : » Obéissez et croyez ; car nous avons des lumières supérieures. » Et qui donc le prouve? qui donc vous reconnaît ces lumières?

Ce n'est pas cette foule d'esprits dont vous déplorez si pathétiquement l'anarchie ; car cette anarchie, pour l'appeler ainsi d'après vous, démontre que votre infaillibilité est fort contestée. C'est donc de votre autorité seule que vous venez nous proposer un joug nouveau ; c'est de votre autorité seule que vous vous arrogez le privilége de la science ; c'est de votre autorité seule que vous proscrivez ce que vous nommez la doctrine critique, c'est-à-dire de libre examen.

Afin de justifier cette proscription, vous posez en fait que le libre examen est devenu inutile, parce que toutes les erreurs sont détruites, et que désormais il n'y aura plus, en philosophie, en politique, en morale, comme dans les sciences exactes, qu'à croire aux vérités démontrées. Mais où sont-elles ces vérités démontrées? et, pour les reconnaître comme démontrées, le libre examen n'est-il pas requis?

Vous ne voulez, dites-vous, que la domination bienfaisante qu'exercent infailliblement les hommes éclairés sur toutes les classes de la société; mais cette domination s'exercera toujours, et n'a nul besoin, pour se maintenir, de votre pouvoir spirituel, qui, de quelque manière que vous l'organisiez, ne sera jamais qu'une inquisition privée du prestige religieux dont se décoraient les prêtres d'Égypte et les inquisiteurs de Madrid.

Cette influence bienfaisante n'a rien à craindre de ce que vous nommez anarchie morale, et de ce qui n'est en réalité que l'état naturel, désirable, heureux, d'une société dans laquelle chacun, suivant ses lumières, ses loisirs, sa disposition d'esprit, croit ou examine, conserve ou améliore, fait, en un mot, un usage libre et indépendant de ses facultés.

Cette espèce d'anarchie est aussi nécessaire à la vie intellectuelle que l'air à la vie physique. La vérité est surtout précieuse par l'activité qu'inspire à l'homme le besoin de la découvrir. Quand vous auriez fait triompher la théorie positive que vous proclamez sur les théories critiques, et quand votre théorie positive ne se composerait que d'un enchaînement des vérités les plus lumineuses, savez-vous quel serait le chef-d'œuvre que vous auriez accompli? Vous auriez rendu à l'esprit humain cette habitude de croire sur parole, qui l'a tenu durant tant de siècles dans l'apathie et l'engourdissement; vous lui auriez ôté son principe d'action et son énergie; vous auriez brisé son ressort et détruit la force dont

la Providence l'a doué pour qu'il aille en avant et se perfectionne.

Vous vous croyez appelés par un privilége spécial à fixer dès à présent la régénération du monde, et, pour employer vos propres paroles, à le transporter d'un état transitoire à un état définitif. Désabusez-vous, rien n'est définitif sur la terre; ce que nous prenons pour définitif n'est qu'une transition comme une autre, et il est bon que cela soit ainsi; car ce qui serait définitif serait stationnaire, et tout ce qui est stationnaire est funeste.

Respectez donc la liberté d'examen que vous exercez contre vos prédécesseurs et vos adversaires, et qu'il est fort juste qu'on exerce contre vous; et quand vous pouvez être d'utiles collaborateurs dans le grand travail qui se fait et qui doit se faire indéfiniment, ne devenez pas d'intolérans pédagogues et ne parodiez pas les prêtres de Thèbes et de Memphis.

Tandis que nous relisons ces lignes, nous apprenons que quelques adeptes de la secte contre laquelle nous croyons devoir réclamer en faveur de la liberté intellectuelle, ont senti la force d'une de nos objections. Ils ont senti qu'il était difficile de se poser de soi-même la couronne ou la thiare sur la tête, et que pour dominer la terre, il fallait faire de manière ou d'autre intervenir le ciel. On assure qu'en conséquence, ils s'essaient à une mission divine. Ce n'est plus la logique qu'ils invoquent, c'est l'inspiration. Nous croyons charitable de représenter aux prétendus prophètes, que toutes les religions ont commencé

par la liberté. Elles ont toutes reclamé l'examen libre : cela devait être ; elles étaient faibles et luttaient contre une autorité que le libre examen pouvait seul renverser. Ce n'est qu'après avoir conquis de la sorte leur puissance qu'elles en ont fait un joug matériel. Avant de déterminer l'intelligence au suicide, il faut l'avoir domptée. Nos nouveaux inspirés, en désespoir de cause, commettent un anachronisme. L'indépendance individuelle repousse leurs sophismes ; la raison commune contestera leur mission.

VIII.

DE MADAME DE STAEL, ET DE SES OUVRAGES.

Depuis douze ans que madame de Staël est morte, sa mémoire vit dans le cœur de tous ceux qui l'ont connue ; sa gloire, dans l'esprit de tous les amis des idées nobles et généreuses, qu'elle a défendues avec tant de constance, au prix de son bonheur. Je me propose de réunir ici quelques observations sur le caractère et les ouvrages de cette femme illustre, persécutée si indignement par un pouvoir injuste, dont l'orgueil s'irritait de toutes les supériorités qui n'étaient pas de sa création.

Je n'écris point une biographie ; je ne recueille point d'anecdotes : je laisse au hasard errer ma pensée sur des souvenirs qui resteront à jamais gravés dans l'âme de ceux qui ont eu le bonheur de connaître madame de Staël et de l'entendre.

Les deux qualités dominantes de madame de Staël étaient l'affection et la pitié. Elle avait, comme tous les génies supérieurs, une grande passion pour la gloire ; elle avait, comme toutes les âmes élevées, un grand amour pour la liberté : mais ces deux sentimens, impérieux et irrésistibles, quand ils n'étaient combattus par aucun autre, cédaient à l'instant, lorsque la moindre circonstance les mettait en opposition avec le bonheur de ceux qu'elle aimait, ou lorsque la vue d'un être souffrant lui rappelait qu'il y avait dans le monde quelque chose de bien plus sacré pour elle que le succès d'une cause ou le triomphe d'une opinion.

Cette disposition d'âme n'était pas propre à la rendre heureuse, au milieu des orages d'une révolution à laquelle la carrière politique de son père et sa situation en France l'auraient forcée de s'intéresser, quand elle n'y eût pas été entraînée par l'énergie de son caractère et la vivacité de ses impressions. Après chacun de ces succès éphémères qu'ont remportés tour à tour les divers partis, sans jamais savoir affermir par la justice un pouvoir obtenu par la violence, madame de Staël s'est constamment rangée parmi les vaincus ; lors même qu'elle était séparée d'eux avant leur défaite.

Peut-être, pour entretenir des regrets unanimes, faudrait-il ne parler d'elle que sous le rapport des qualités privées ou du talent littéraire, et passer sous silence tout ce qui tient aux grands objets discutés sans relâche depuis quarante ans ; mais je l'ai tou-

jours vue tenir à honneur de manifester sur ces intérêts importans de nobles pensées, et je ne crois point qu'elle approuvât un silence timide. Je ne l'observerai donc pas : je dirai seulement qu'il me semble qu'on peut lui pardonner d'avoir désiré et chéri la liberté, si l'on réfléchit que les proscrits de toutes les opinions lui ont trouvé plus de zèle pour les protéger dans leur infortune, qu'ils n'en avaient rencontré en elle pour leur résister durant leur puissance. Sa demeure était leur asile, sa fortune leur ressource, son activité leur espérance. Non-seulement elle leur prodiguait des secours généreux, non-seulement elle leur offrait un refuge que son courage rendait assuré, elle leur sacrifiait même ce temps si précieux pour elle, dont chaque partie lui servait à se préparer de nouveaux moyens de gloire et de nouveaux titres à l'illustration. Que de fois on l'a vue, quand la pusillanimité des gouvernemens voisins de la France les rendait persécuteurs, suspendre des travaux auxquels elle attachait, avec raison, une grande importance, pour conserver à des fugitifs la retraite où ils étaient parvenus avec effort, et d'où l'on menaçait de les exiler! Que d'heures, que de jours elle a consacrés à plaider leur cause! Avec quel empressement elle renonçait aux succès d'un esprit irrésistible, pour faire servir cet esprit tout entier à défendre le malheur! Quelques-uns de ses ouvrages s'en ressentent peut-être. C'est dans l'intervalle de cette bienfaisance active et infatigable qu'elle en a composé plusieurs, interrompue qu'elle

était sans cesse par ce besoin constant de secourir et de consoler ; et l'on trouverait, si l'on connaissait toute sa vie, dans chacune des légères incorrections de son style, la trace d'une bonne action. Ici une triste réflexion me frappe.

Plusieurs de ceux qui lui ont dû leur retour inespéré dans une patrie qui les avait repoussés, la restitution inattendue d'une fortune dont la confiscation avait fait sa proie, la conservation même d'une vie que menaçait le glaive des lois révolutionnaires, ont obtenu, sous un gouvernement qui avait comprimé l'anarchie, mais en tuant la liberté, du crédit, des faveurs, de l'influence : et ils sont restés spectateurs indifférens de l'exil de leur bienfaitrice, et de la douleur déchirante que cet exil lui causait. J'en ai vu qui, dans leur ardeur à justifier un despotisme qui n'avait pas besoin de leurs serviles apologies, accusaient sa victime d'avoir inspiré, par son activité, son esprit, son impétuosité généreuse, des terreurs fondées à une autorité qui s'établissait. Oui, son activité, sans doute, était infatigable, son esprit était puissant ; elle était impétueuse contre tout ce qui était injuste ou tyrannique. Vous devez le savoir, car cette activité vous a secourus dans votre misère et protégés dans vos périls ; cet esprit puissant s'est consacré à plaider votre cause ; cette impétuosité, que n'arrêtaient ni les calculs de l'intérêt, ni la crainte d'attirer sur elle-même la persécution dont elle s'efforçait de vous garantir, s'est placée entre vous et ceux qui vous proscrivaient. Amis ingrats !

courtisans misérables! vous lui avez fait un crime des vertus qui vous ont sauvés.

Si telle était madame de Staël pour tous les êtres souffrans, que n'était-elle pas pour ceux que l'amitié unissait à elle? Comme ils étaient sûrs que son esprit répondrait à toutes leurs pensées, que son âme devinerait la leur! Avec quelle sensibilité profonde elle partageait leurs moindres émotions! Avec quelle flexibilité pleine de grâces, elle se pénétrait de leurs impersions les plus fugitives! Avec quelle pénétration ingénieuse elle développait leurs aperçus les plus vagues, et les faisait valoir à leurs propres yeux! Ce talent de conversation merveilleux, unique, ce talent que tous les pouvoirs qui ont médité l'injustice, ont toujours redouté comme un adversaire et comme un juge, semblait alors ne lui avoir été donné que pour revêtir l'intimité d'une magie indéfinissable, et pour remplacer, dans la retraite la plus uniforme, le mouvement vif et varié de la société la plus animée et la plus brillante. Même en s'éloignant d'elle, on était encore long-temps soutenu par le charme qu'elle avait répandu sur ce qui l'entourait; on croyait encore s'entretenir avec elle; on lui rapportait toutes les pensées que des objets nouveaux faisaient naître : ses amis ajournaient, pour ainsi dire, une portion de leurs sentimens et de leurs idées jusqu'à l'époque où ils espéraient la retrouver.

Ce n'était pas seulement dans les situations paisibles que madame de Staël était la plus aimable des

femmes et la plus attentive des amies ; dans les situations difficiles, elle était encore, comme nous l'avons dit, la plus dévouée.

Si je voulais en fournir des preuves, j'en appellerais, sans hésitation, à un homme auquel l'étendue et la flexibilité de son esprit, l'habileté de sa conduite à toutes les époques, et sa participation presque constante aux plus grands événemens qui ont marqué le premier quart de ce siècle, ont fait une réputation européenne. Lorsque, relégué par la proscription dans une contrée lointaine, dont la simplicité pesait à son âme habituée aux jouissances d'une civilisation très avancée, il supportait avec peine l'ennui des mœurs commerciales et républicaines, madame de Staël, au sein des agitations politiques et des distractions de la capitale, devinait cet ennui comme par une sympathie d'affection qui lui faisait éprouver pour un autre ce qu'elle n'aurait pas ressenti pour elle-même. Ce fut elle qui, par sa persistance, obtint, bien que suspecte à un gouvernement ombrageux, à des néophytes en liberté, qui travestissaient leurs défiances en patriotisme, le rappel d'un citoyen dont le rang, le nom, les habitudes n'avaient rien de commun avec les formes sévères d'un républicanisme nouveau. Elle surmonta tous les obstacles, vainquit toutes les répugnances, brava des soupçons qui empoisonnèrent sa vie entière, et rendit à l'ami dont elle était alors la seule protectrice, le séjour de la France que, par cela même, elle dut bientôt quitter. Et là ne se

borna point l'enthousiasme de son amitié active ; elle voulut, pour cet ami, des honneurs, des dignités, des richesses ; elle voulut qu'il lui fût redevable de toute son existence : elle réussit ; et après avoir contemplé la première fête qui constatait la prospérité dont elle était l'unique auteur, elle emporta dans l'exil la consolation du bien qu'elle avait fait, et le sentiment de la reconnaissance qu'avait méritée son dévouement.

Mille exemples du même genre me seraient aisés à citer. Aussi ses amis comptaient sur elle comme sur une sorte de providence. Si, par quelque malheur imprévu, l'un d'entre eux eût perdu toute sa fortune, il savait où la pauvreté ne pouvait l'atteindre ; s'il eût été contraint à prendre la fuite, il savait dans quels lieux on le remercierait de choisir un asile ; s'il s'était vu plongé dans un cachot, il se serait attendu avec certitude que madame de Staël y pénètrerait pour le délivrer.

Parmi les affections qui ont rempli sa vie, son amour pour son père a toujours occupé la première place. Les paroles semblaient lui manquer quand elle voulait exprimer ce qu'elle éprouvait pour lui. Tous ses autres sentimens étaient modifiés par cette pensée. Son attachement pour la France s'augmentait de l'idée que c'était le pays qu'avait servi son père, et du besoin de voir l'opinion rendre à M. Necker la justice qui lui était due ; elle eût désiré le ramener dans cette contrée où sa présence lui paraissait devoir dissiper toutes les préventions et

concilier tous les esprits. Depuis sa mort, l'espoir de faire triompher sa mémoire l'animait et l'encourageait bien plus que toute perspective de succès personnel : l'histoire de la vie de M. de Necker était son occupation constante ; et, dans cette affreuse maladie qu'une nature inexorable semblait avoir compliquée pour épuiser sur elle toutes les souffrances, son regret habituel était de n'avoir pu achever le monument que son amour filial s'était flatté d'ériger.

Je viens de relire l'introduction qu'elle a placée à la tête des manuscrits de son père. Je ne sais si je me trompe, mais ces pages me semblent plus propres à la faire apprécier, à la faire chérir de ceux mêmes qui ne l'ont pas connue, que tout ce qu'elle a publié de plus éloquent, de plus entraînant sur d'autres sujets ; son âme et son talent s'y peignent tout entiers. La finesse de ses aperçus, l'étonnante variété de ses impressions, la chaleur de son éloquence, la force de sa raison, la vérité de son enthousiasme, son amour pour la liberté et pour la justice, sa sensibilité passionnée, la mélancolie qui souvent la distinguait, même dans ses productions purement littéraires, tout ici est consacré à porter la lumière sur un seul foyer, à exprimer un seul sentiment, à faire partager une pensée unique. C'est la seule fois qu'elle ait traité un objet avec toutes les ressources de son esprit, toute la profondeur de son âme, et sans être distraite par quelque idée étrangère. Cet ouvrage, peut-être, n'a pas encore

été considéré sous ce point de vue : trop de différences d'opinions s'y opposaient pendant la vie de madame de Staël. La vie est une puissance contre laquelle s'arment, tant qu'elle dure, les rivalités et les intérêts; mais quand cette puissance est brisée, tout ne doit-il pas prendre un autre aspect ? Et si, comme j'aime à le penser, la femme qui a mérité tant de gloire et fait tant de bien est aujourd'hui l'objet d'une sympathie universelle et d'une bienveillance unanime, j'invite ceux qui honorent le talent, respectent l'élévation, admirent le génie et chérissent la bonté, à relire aujourd'hui cet hommage tracé sur le tombeau d'un père par celle que ce tombeau renferme maintenant.

Après cette notice sur M. Necker, deux ouvrages qui, si je ne me trompe, font le mieux connaître, soit le caractère, soit les opinions de madame de Staël, ce sont d'une part *Corinne* et de l'autre les *Considérations sur la révolution française*. Disons donc quelques mots de ces deux productions si remarquables, dont la première a créé, pour ainsi-dire, une ère nouvelle dans la littérature française, et dont l'autre a élevé aux principes de la liberté, proclamés en 1789, avant qu'elle ne se fût souillée par des crimes qu'avaient provoqués des résistances mal calculées, le monument le plus durable qu'on leur ait encore érigé.

Pour juger un ouvrage comme il doit être jugé, certaines concessions, que j'appellerai *dramatiques*, sont indispensables. Il faut permettre à l'auteur de

créer les caractères de ses héros comme il veut, pourvu que ces caractères ne soient pas invraisemblables. Ces caractères une fois fixés, il faut admettre les événemens, pourvu qu'ils résultent naturellement de ces caractères. Il faut enfin considérer l'intérêt produit par la combinaison des uns et des autres. Il ne s'agit point de rechercher si les caractères ne pourraient pas être différens. Sont-ils naturels ? sont-ils touchans ? conçoit-on que telle circonstance ait dû être l'effet de la disposition de tel personnage principal ? que cette disposition existant, telle action ait dû être amenée par telle circonstance ? est-on vivement ému ? l'intérêt va-t-il croissant jusqu'à la fin de l'ouvrage ? Plus ces questions peuvent être résolues par l'affirmative, plus l'ouvrage approche de la perfection.

Corinne est une femme extraordinaire, enthousiaste des arts, de la musique, de la peinture, surtout de la poésie ; d'une imagination exaltée, d'une sensibilité excessive, mobile à la fois et passionnée ; portant en elle-même tous les moyens de bonheur, mais accessible en même temps à tous les genres de peines ; ne se dérobant à la souffrance qu'à l'aide des distractions ; ayant besoin d'être applaudie, parce qu'elle a la conscience de ses forces, mais ayant plus encore besoin d'être aimée ; menacée ainsi toujours d'une destinée fatale, n'échappant à cette destinée qu'en s'étourdissant, pour ainsi dire, par l'exercice de ses facultés, et frappée sans res-

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
21 MAR 1960
OF OXFORD

sources, dès qu'un sentiment exclusif, une pensée unique s'est emparée de son âme.

Pourquoi, dira-t-on, choisir pour héroïne une telle femme ? Veut-on nous l'offrir pour modèle ? et quelles leçons son histoire peut-elle nous présenter?

Pourquoi choisir pour héroïne une telle femme ? Parce que ce caractère s'identifiait mieux qu'un autre, et je dirai même, s'identifiait seul avec la contrée que l'écrivain voulait peindre ; et c'est là l'idée heureuse dans l'ouvrage de madame de Staël. Elle n'a point, ainsi que les auteurs qui, avant elle, ont prétendu réunir deux genres divers, promené froidement un étranger au milieu d'objets nouveaux, qu'il décrivait avec une surprise monotone ou une attention minutieuse ; elle a pénétré son héroïne de tous les sentimens, de toutes les passions, de toutes les idées que réveillent le beau ciel, le climat superbe, la nature amie et bienfaisante qu'elle avait à décrire. L'Italie est empreinte dans Corinne; Corinne est une production de l'Italie ; elle est la fille de ce ciel, de ce climat, de cette nature; et de là, dans cet ouvrage, ce charme particulier qu'aucun voyage ne nous présente. Toutes les impressions, toutes les descriptions sont animées et comme vivantes, parce qu'elles semblent avoir traversé l'âme de Corinne et y avoir puisé de la passion.

Le caractère de Corinne était donc nécessaire au tableau de l'Italie, tel que madame de Staël se proposait de le présenter ; mais, indépendamment de cette considération décisive, ce caractère est-il im-

probable? Y a-t-il dans cette réunion de qualités et de défauts, de force et de faiblesse, d'activité dans l'esprit et de sensibilité dans l'âme, des choses qui ne puissent exister ensemble? Je ne le crois pas. Corinne est un être idéal, sans doute; mais c'est un être idéal comme les belles statues grecques, et je ne sache pas que, parce que ces statues sont au-dessus des proportions ordinaires et qu'en elles sont combinées des beautés qui ne se trouvent que séparément dans la réalité, on les ait jamais accusées d'invraisemblance.

Mais quelle est la morale de *Corinne?* Ici, je pense qu'il faut s'entendre. Si, par la morale d'un ouvrage, on comprend une morale directe, exprimée en toutes lettres, comme celle qui se trouve à la fin des fables de La Fontaine, j'affirme que, dans un ouvrage d'imagination, une pareille morale est un grand défaut. Cette morale devient un but auquel l'auteur sacrifie, même à son insu, la probabilité des événemens et la vérité des caractères. Il plie les uns, il fausse les autres pour les faire concourir à ce but. Ses personnages ne sont plus des individus auxquels il obéit, pour ainsi dire, après les avoir créés, parce qu'ils ont reçu de son talent une véritable existence, et qu'il n'en est pas plus le maître qu'il ne serait le maître d'individus doués d'une vie réelle; ce sont des instrumens qu'il refond, qu'il polit, qu'il lime, qu'il corrige sans cesse, et qui perdent par là du naturel, et par conséquent de l'intérêt.

La morale d'un ouvrage d'imagination se compose de l'impression que son ensemble laisse dans l'âme : si, lorsqu'on pose le livre, on est plus rempli de sentimens doux, nobles, généreux qu'avant de l'avoir commencé, l'ouvrage est moral et d'une haute moralité.

La morale d'un ouvrage d'imagination ressemble à l'effet de la musique ou de la sculpture. Un homme de génie me disait un jour qu'il se sentait meilleur après avoir contemplé long-temps l'Apollon du Belvédère. Il y a, je l'ai déjà dit ailleurs, mais on ne saurait trop le redire, il y a, dans la contemplation du beau en tout genre, quelque chose qui nous détache de nous-mêmes, en nous faisant sentir que la perfection vaut mieux que nous, et qui, par cette conviction, nous inspirant un désintéressement momentané, réveille en nous la puissance du sacrifice, puissance mère de toute vertu. Il y a dans l'émotion, quelle qu'en soit la cause, quelque chose qui fait circuler notre sang plus vite, qui nous procure une sorte de bien-être, qui double le sentiment de nos forces, et qui par là nous rend susceptibles d'une élévation, d'un courage, d'une sympathie au-dessus de notre disposition habituelle.

Corinne n'est point représentée comme une personne parfaite, mais comme une créature généreuse, sensible, vraie, incapable de tout calcul, entraînée par tout ce qui est beau, enthousiaste de tout ce qui est grand, dont toutes les pensées sont nobles, dont toutes les impressions sont pures, lors même

qu'elles sont inconsidérées. Son langage est toujours d'accord avec ce caractère, et son langage fait du *bien* à l'âme. Corinne est donc un ouvrage moral.

Je ne sais pourquoi cette morale qui, résultant des émotions naturelles, influe sur la teneur générale de la vie, paraît déplaire à beaucoup de gens. Serait-ce précisément parce qu'elle s'étend à tout, et que, se confondant avec notre disposition tout entière, elle modifie nécessairement notre conduite, au lieu que les axiomes directs restent, pour ainsi dire, dans leur niche, comme ces pagodes de l'Inde que leurs adorateurs saluent de loin, sans en approcher jamais? Serait-ce qu'on n'aimerait pas pour soi la morale qui naît de l'attendrissement et de l'enthousiasme, parce que cette morale force en quelque sorte l'action, au lieu que les maximes précises n'obligent les hommes qu'à les répéter? Et ferait-on ainsi de la morale une masse compacte et indivisible, pour qu'elle se mêlât le moins possible aux intérêts journaliers, et laissât plus de liberté dans tous les détails?

Un ouvrage d'imagination ne doit pas avoir un but moral, mais un résultat moral. Il doit ressembler, à cet égard, à la vie humaine qui n'a pas un but, mais qui toujours a un résultat dans lequel la morale trouve nécessairement sa place. Or, si je voulais m'étendre encore sur ce point, relativement à *Corinne*, je montrerais sans peine que son résultat moral n'est méconnaissable que pour ceux qui se plaisent à le méconnaître. Aucun ouvrage ne pré-

sente avec plus d'évidence cette importante leçon, que plus on a de facultés brillantes, plus il faut savoir les dompter ; que lorsqu'on offre aux vents impétueux de si vastes voiles, il ne faut pas tenir un gouvernail faible d'une main tremblante ; que plus les dons de la nature sont nombreux, éclatans et diversifiés, plus il faut marcher au milieu des hommes avec défiance et avec réserve ; qu'entre le génie révolté et la société sourde et sévère, la lutte n'est pas égale, et que pour les âmes profondes, les caractères fiers et sensibles, les imaginations ardentes, les esprits étendus, trois choses sont nécessaires, sous peine de voir le malheur tomber sur eux, savoir vivre seul, savoir souffrir, savoir mépriser.

Mais Corinne est enthousiaste, et l'enthousiasme a bien des dangers. Vraiment, je ne me doutais pas que ces dangers nous entourassent : je regarde autour de moi, et, je vous l'avoue, je ne m'aperçois pas qu'en fait d'enthousiasme, le feu soit à la maison. Où sont-ils donc ces gens entraînés par l'enthousiasme, et qu'il est si pressant d'en préserver ? Voyons-nous beaucoup d'hommes, ou même beaucoup de femmes, sacrifier les intérêts à leurs sentimens, négliger par exaltation le soin de leur fortune, de leur considération ou de leur repos ? S'immole-t-on beaucoup par amitié, par pitié, par justice, par fierté ? Est-il urgent de mettre un terme à ces sacrifices ? A voir tant d'écrivains courir au secours de l'égoïsme, ne dirait-on pas qu'il est menacé ? Rassurons-nous ; il n'a rien à craindre. Nous sommes à l'abri de l'en-

thousiasme. Les jeunes gens mêmes y sont inaccessibles, admirables par leur amour pour l'étude, leur soif de connaissances, leur impartialité, leur raison ; cette raison semble sortir de l'enfance, pour les porter de plein saut dans l'âge mûr.

Le caractère de Corinne une fois établi, il fallait, pour donner à l'ouvrage le plus vif degré d'intérêt, lui opposer un caractère assez semblable au sien, pour sentir tout son charme et se mêler à ses impressions, et néanmoins assez différent par ses penchans, ses habitudes, ses opinions, ses principes même, pour que ces différences amenassent des difficultés que ni les circonstances, ni la situation ne pouvaient produire. Ce caractère ne pouvait être celui d'un Français, d'un Allemand ou d'un Italien. En France, l'opinion est tranchante dans ses formes, mais elle permet beaucoup de dédommagement à ceux qui s'écartent de ses règles, pourvu qu'ils ne disputent pas son autorité. Corinne était isolée, indépendante. Un Français amoureux de Corinne, et parvenant à lui inspirer un sentiment profond et durable, n'eût vraisemblablement travaillé qu'à la séduire. En Allemagne, les seules distinctions fortement marquées sont celles des rangs. L'opinion, d'ailleurs, est assez indulgente, et tout ce qui sort de la règle commune est plutôt accueilli avec bienveillance que traité avec défaveur. Un Allemand eût donc épousé Corinne, ou, s'il eût été retenu par des considérations tirées de l'obscurité qui enveloppait sa naissance, son hésitation ne reposant que

sur des motifs de convenance extérieure, eût été d'un effet commun et dénué d'intérêt. Un Italien se fût consacré à elle, comme les mœurs de ce pays l'autorisent.

Pour faire naître des combats qui eussent leur source au fond du cœur, il fallait que l'amant de Corinne fût un Anglais, c'est-à-dire l'habitant d'un pays où la carrière des hommes fût tracée d'avance, où leurs devoirs fussent positifs, où l'opinion fût empreinte d'une sévérité mêlée de préjugés et fortifiée par l'habitude, enfin, où tout ce qui est extraordinaire fût importun, parce que tout ce qui est extraordinaire y devient nuisible. Lord Nelvil est un mélange de timidité et de fierté, de sensibilité et d'indécision, de goût pour les arts et d'amour pour la vie régulière, d'attachement aux opinions communes et de penchant à l'enthousiasme. C'est un Anglais déjà empreint des préjugés et des mœurs de sa nation, mais dont le cœur est encore agité par la mobilité naturelle à la jeunesse. Il y a une époque dans la vie où le caractère se consolide et prend une forme indestructible. A cette époque, suivant les pays, les hommes deviennent ou égoïstes et arides, ou seulement sérieux et sévères ; mais toujours est-il qu'alors l'âme se ferme aux impressions nouvelles; elle cède à l'action des habitudes et à l'autorité des exemples; elle se moule, pour ainsi dire, d'après le moule universel. Avant cette époque, la nature lutte contre des règles qu'elle ne connaît pas clairement; et c'est durant cette lutte

que l'homme est en proie aux égaremens de l'imagination comme aux orages du cœur. C'est ainsi qu'Oswald se présente, lorsque, pour la première fois, il rencontre Corinne. Sans doute, dès cette première rencontre, le destin de tous deux est décidé. Ils ne peuvent pas être heureux ensemble, ils ne pourront plus être heureux séparés. Oswald parcourt l'Italie avec Corinne; il en contemple toutes les merveilles. Le langage éloquent, la voix harmonieuse, l'enthousiasme poétique de son amie prêtent à tous les objets une splendeur surnaturelle. En sa présence, les ruines se relèvent, les souvenirs renaissent, la nature se pare d'un éclat nouveau; l'Italie antique paraît environnée de toutes ses pompes, l'Italie moderne brille de toute sa beauté. Mais, au milieu de ce délire qui bouleverse son cœur et ses sens, Oswald se rappelle sa patrie, ses devoirs, la carrière qui lui était tracée. Ravi sans être convaincu, charmé sans être soumis, souvent heureux, jamais content de lui-même, il suit à pas incertains le char triomphal de l'être étonnant qui le subjugue et l'enchante. Il est enivré de l'amour qu'il inspire. Il est ébloui de la gloire qu'il contemple, il est orgueilleux des succès dont il est témoin; mais il jette, malgré lui, quelquefois un regard de regret vers le pays qui lui promettait des jouissances et plus dignes et plus calmes. Il trouve dans l'air qu'il respire je ne sais quoi de léger qui ne remplit pas sa mâle poitrine. Cette poésie, ces beaux-arts, ces tableaux, cette musique, lui semblent les pa-

rures de la vie ; mais la vie elle-même, la vie active, utile et noblement occupée, il se demande où elle est, et la cherche vainement autour de lui.

Indépendamment du caractère d'Oswald, il y en a, dans *Corinne*, plusieurs autres qui décèlent une profonde connaissance de la nature et du cœur humains. Je n'en indiquerai que trois, Lucile, le comte d'Erfeuil et M. Maltigues.

Le portrait de Lucile se compose d'une foule de traits épars qu'il serait impossible d'extraire et de réunir sans leur faire perdre leur délicatesse et quelque chose de leur vérité. Jamais on n'a revêtu des couleurs plus fraîches, plus douces et plus pures à la fois, le charme de la jeunesse, de la pudeur tremblante, du mystère qui l'entoure et la protège, et de cette réserve craintive qui, par je ne sais quel pressentiment des maux de la vie, paraît demander grâce d'avance à une destinée qu'elle ignore encore.

Le tableau des relations contraintes de lord Nelvil et de Lucile qu'il a épousée, sont décrites avec une finesse d'observation admirable. Il n'est personne peut-être qui n'ait, plus d'une fois dans la vie, été dans une situation pareille, dans une situation où le mot nécessaire, toujours sur le point d'être prononcé, ne l'était jamais, où l'émotion qui aurait été décisive, était toujours interrompue, où il y avait entre deux âmes qui avaient besoin de s'entendre une barrière invincible, un mur de glace qui les empêchait de se rapprocher.

Le portrait du comte d'Erfeuil est un chef-d'œu-

vre en son genre ; on voit qu'il est observé d'après nature et décrit sans malveillance. Le comte d'Erfeuil est un homme dont toutes les opinions sont sages, toutes les actions louables ; dont la conduite est généreuse sans être imprudente, raisonnable sans être trop circonspecte ; qui ne se compromet ni en servant ses amis ni en les abondonnant ; qui secourt le malheur sans être ému, le souffre sans être accablé ; qui porte dans sa tête un petit code de maximes littéraires, politiques et morales, ramenées toujours à propos dans la conversation, et qui, muni de la sorte, traverse le monde commodément, agréablement, élégamment.

On a reproché à madame de Staël quelque exagération dans la teinte innocente et légère du ridicule qu'elle donne quelquefois au comte d'Erfeuil. On a prétendu qu'il n'était pas possible qu'un Français, à Rome, appelât une Italienne *belle étrangère*. On avait donc oublié ce trait si connu d'un Français dînant avec beaucoup d'autres Français chez un prince d'Allemagne, et lui disant tout à coup : *C'est singulier, Monseigneur, il n'y a que votre Altesse d'étranger ici.* Celui qui écrit ces lignes a vu de ses yeux, dans un spectacle allemand, un comédien français s'avançant pour haranguer le parterre, et commençant son discours par ces paroles : *Respectables étrangers....*

M. Maltigues est un autre caractère dont on n'a pas assez remarqué la profondeur, parce que madame de Staël ne l'a montré qu'en passant. C'est un

homme très corrompu, ne voyant dans la vie de but que le succès, professant cette opinion avec une sorte d'impudeur qui naît de la vanité, mais la pratiquant avec adresse. M. Maltigues est le résultat d'un siècle où l'on a dit que la morale n'était qu'un calcul bien entendu, et qu'il fallait surtout jouir de la vie; où l'on a créé contre tous les genres d'enthousiasme le mot puissant de *niaiserie*. La bravoure est la seule vertu, parce qu'elle est utile aux méchans contre les bons, tout comme aux bons contre les méchans. Il est fâcheux que madame de Staël n'ait pas mis le caractère de M. Maltigues en action; elle aurait pu le développer d'une façon très piquante. On l'aurait vu peut-être réussir dans le monde par la hardiesse même de son immoralité; car il y a une grande, masse d'hommes qui regardant l'immoralité professée comme une confidence qu'on leur fait, sont flattés de cette confidence, et ne sentent point qu'en se moquant ainsi avec eux des choses les plus sérieuses, c'est d'eux qu'on se moque en réalité.

Une considération m'a frappé en examinant les deux caractères du comte d'Erfeuil et de M. Maltigues; c'est qu'il y a entre eux un rapport direct, bien qu'ils suivent une ligne tout opposée. Leur premier principe n'est-il pas qu'il faut prendre le monde comme il est et les choses comme elles vont, ne s'appesantir sur rien, ne pas vouloir réformer son siècle, n'attacher à rien une importance exagérée? Le comte d'Erfeuil adopte la théorie, M. Maltigues en tire les résultats; mais les hommes comme M. Malti-

gues ne pourraient pas réussir, si les hommes comme le comte d'Erfeuil n'existaient pas.

Le comte d'Erfeuil est la frivolité bonne et honnête ; M. Maltigues, l'égoïsme spéculant sur la frivolité, et profitant de l'impunité qu'elle lui assure : tant il est vrai qu'il n'y a de moral que ce qui est profond; qu'en repoussant les impressions sérieuses, on ôte à la vertu toute garantie et toute base; que, sans enthousiasme, c'est-à-dire sans émotions désintéressées, il n'y a que du calcul, et que le calcul conduit à tout.

Ce caractère n'est au reste que le développement d'une pensée que madame de Staël avait indiquée dans son ouvrage sur la littérature.

Depuis long-temps, avait-elle dit, on appelle un caractère décidé celui qui marche à son intérêt, au mépris de tous ses devoirs; un homme spirituel, celui qui trahit successivement avec art tous les liens qu'il a formés. On veut donner à la vertu l'air de la duperie, et faire passer le vice pour la grande pensée d'une âme forte. Il faut s'attacher à faire sentir avec talent que l'immoralité du cœur est aussi la preuve des bornes de l'esprit; il faut parvenir à mettre en souffrance l'amour-propre des hommes corrompus, et donner au ridicule une direction nouvelle. Ces hommes, qui veulent faire recevoir leurs vices et leurs bassesses comme des grâces de plus, dont la prétention à l'esprit est telle qu'ils se vanteraient presque à vous-même de vous avoir trahi, s'ils n'espéraient pas que vous le saurez un jour;

ces hommes, qui veulent cacher leur incapacité par leur scélératesse, se flattent que l'on ne découvrira jamais qu'un esprit si fort contre la morale universelle est si faible dans ses conceptions politiques ; ces caractères si indépendans de l'opinion des hommes honnêtes, et si tremblans devant celle des hommes puissans, charlatans de vices, ces frondeurs des principes élevés, ces moqueurs des âmes sensibles, c'est eux qu'il faut vouer au ridicule ; il faut les dépouiller comme des êtres misérables, et les abandonner à la risée des enfans (*De la Littérature*, etc.).

Cette conception neuve, forte de vérité, puissante d'amertume, et empreinte d'une indignation à laquelle on voit se mêler le souvenir d'expériences douloureuses, madame de Staël l'a réalisée dans le caractère de M. Maltigues, et, sous ce rapport aussi, *Corinne* est une production du résultat le plus utile et le plus moral.

Je passe maintenant dans une autre sphère, et le lecteur sera frappé, je le pense, de cette variété de talent, de cette universalité de vues, qui transforme en écrivain politique du premier ordre l'observateur ingénieux des faiblesses de notre nature, et le peintre fidèle des souffrances du cœur.

Dès l'instant où la mort eût frappé le père de madame de Staël, elle conçut le projet d'écrire l'histoire de la vie politique de cet homme illustre. Les persécutions dont elle fut l'objet, l'éducation de ses enfans, ses voyages dans toute l'Europe, une foule de distractions, enfin, les unes douloureuses, les

autres brillantes, retardèrent l'exécution du dessein qu'elle avait formé, et son sujet s'agrandit à son insu devant elle. Le propre des esprits supérieurs, c'est de ne pouvoir considérer les détails, sans qu'une foule d'idées ne se présentent à eux sur l'ensemble auquel ces détails appartiennent.

Bien que madame de Staël fût très jeune lorsque la révolution éclata, elle se trouvait mieux placée que personne pour en démêler toutes les causes, les causes générales, parce qu'elle rencontrait sans cesse, dans la maison de M. Necker, les hommes qui alors dirigeaient, ou, pour mieux dire, exprimaient l'opinion; les causes particulières, parce que sa société intime se composait de ces grands seigneurs, dont plusieurs par amour du bien, quelques-uns par vanité, d'autres par l'inquiétude d'une activité non employée, favorisaient les réformes et les changemens qui se préparaient. Douée d'un esprit d'observation admirable, qui l'emportait malgré elle sur ses affections privées, madame de Staël ne pouvait s'empêcher de remarquer ce qu'il y avait de naturel ou de factice, de généreux ou de calculé, dans le dévouement de ces classes supérieures, qui s'acquittèrent pendant quelque temps avec élégance et avec un succès payé chèrement ensuite, du rôle brillant d'organes de l'opinion populaire. Le temps, qui nécessairement refroidit les affections lorsqu'elles ne sont pas fondées sur une complète sympathie, avait achevé de donner aux jugemens de madame de Staël le mérite de l'impartialité, à l'époque où elle entre-

prit de se rendre compte de ce qui s'était passé sous ses yeux. Sans doute, si elle eût voulu peindre plus en détail les individus, son ouvrage, en descendant à un rang moins élevé, comme composition littéraire, aurait gagné peut-être en intérêt anecdotique. On ne peut s'empêcher de regretter qu'elle n'ait pas appliqué à la peinture des caractères politiques, le talent qu'elle a déployé dans le roman de *Delphine*. Personne n'aurait raconté avec plus de grâce et avec des expressions plus piquantes tant d'apostasies déguisées en principes, tant de calculs transformés en conversions, et ces préjugés, repris aujourd'hui comme moyens par des hommes qui hier les combattaient comme obstacles, et ces vestales du vice, qui en conservent la tradition comme le feu sacré, et qui, trahissant tour à tour le despotisme et la liberté, sont restées fidèles à la corruption, comme un bon citoyen l'est à sa patrie. Mais madame de Staël a préféré le genre de l'histoire à celui des mémoires particuliers.

Ceux qui haïssent M. Necker pour le bien qu'il a fait, ou pour celui qu'il a voulu faire, trouveront de l'exagération dans l'admiration constante que sa fille témoigne pour lui. Il était difficile de voir souvent M. Necker sans concevoir beaucoup de vénération pour ses vertus privées, et une grande idée de la sagacité de ses vues, et de la finesse de ses aperçus. Il était impossible de vivre avec lui sans être frappé de la pureté de son caractère et de la bienveillance habituelle qui se manifestait dans ses pa-

roles et dans ses actions. Comme homme d'état, M. Necker a eu le sort de tous ceux qui ont voulu et qui ont été contraints de vouloir conduire une révolution destinée, par la force des choses, à échapper à tous les calculs et à se frayer sa route elle-même. Si l'on réfléclit à la disposition des esprits à cette époque, si l'on considère les intérêts opposés des divers partis, qui n'avaient de commun entre eux qu'une égale inexpérience, et dont les opinions, rédigées en quelques phrases tranchantes, étaient violentes comme des préjugés et inflexibles comme des principes, on sentira qu'aucune énergie, aucune prudence humaine, ne pouvait maîtriser de tels élémens. C'est ce que madame de Staël démontre, et elle justifie très bien son père contre ceux qui l'accusent d'avoir mis ces élémens en fermentation. Elle décrit, d'une manière juste et rapide, l'état de l'opinion en 1789. La monarchie, sinon absolue, du moins arbitraire, avait, sous Louis XIV, fatigué la nation par des guerres toujours inutiles, enfin malheureuses, et l'avait aliénée sous la régence, par le spectacle de la corruption, et sous Louis XV, par celui de l'insouciance et de la faiblesse. Les grands corps de la magistrature réclamaient des droits sans base, et faisaient valoir des prétentions sans limites. Les membres du clergé, tout en professant, comme un devoir de forme, les maximes héréditaires d'une intolérance usée, se donnaient le mérite d'afficher une incrédulité alors à la mode. La noblesse avait contre elle la perte de sa puissance, la conservation

de ses priviléges, et les lumières mêmes des nobles les plus éclairés. Le tiers-état réunissait toutes les forces réelles, le nombre, la richesse, l'industrie, et s voyait pourtant contester l'égalité de fait, qui était dans l'ordre existant, et l'égalité de droit, qui est imprescriptible. Enfin, les classes inférieures étaient plongées dans un état misérable, et elles étaient averties, par la portion parlante de la classe qui dominait l'opinion, que cette misère était injuste. Qui ne voit qu'indépendamment de tout projet de réforme, un bouleversement devait avoir lieu?

Je dis ceci pour les lecteurs équitables, et non pour ces interprètes soudoyés de vieilles haines, qui s'élancent contre les tombeaux, parce qu'ils les savent sans défense, comme ils s'élancent contre les vivans quand ils les croient garottés. Les ramener est impossible, parce qu'ils ne jugent rien avec leur intelligence, mais tout avec leur intérêt. Les convaincre est un espoir chimérique; ils n'ont pas l'organe de la conviction, qui est la conscience; il faut leur laisser répéter leurs mensonges toujours démasqués, toujours reproduits, comme on laisse aboyer la nuit les dogues affamés.

Cet essai n'étant l'analyse des ouvrages de madame de Staël, ni sous le point de vue politique, ni sous le point de vue littéraire, je ne me propose de parcourir ici que quelques-unes de ses idées dominantes.

« La révolution de France, dit-elle, est une des » grandes époques de l'ordre social. Ceux qui la

» considèrent comme un événement accidentel n'ont » porté leurs regards ni dans le passé ni dans l'ave- » nir. Ils ont pris les acteurs pour la pièce, et, afin » de satisfaire leurs passions, ils ont attribué aux » hommes du moment ce que les siècles avaient pré- » paré. »

Cette observation est pleine de justesse. Beaucoup de gens ne voient la cause des événemens du jour que dans les hasards de la veille. A les entendre, si l'on eût empêché tel mouvement partiel, rien de ce qui a eu lieu ne serait arrivé ; en comblant le déficit des finances, on eût rendu inutile la convocation des États-Généraux ; en faisant feu sur le peuple qui entourait la Bastille, on eût prévenu l'insurrection ; si l'on eût repoussé le doublement du tiers, l'Assemblée Constituante n'eût pas été factieuse ; et si l'on eût dispersé l'Assemblée Constituante, la révolution n'eût pas éclaté. Spectateurs aveugles, qui ne voient pas que le déficit dans les finances n'était pas une cause, mais un effet, et que la même forme de gouvernement qui avait produit ce déficit en eût bientôt ramené un autre, parce que la dilapidation est la compagne constante de l'arbitraire ; que ce ne fut pas une fantaisie subite dans les habitans de Paris que la destruction de la Bastille, et que la Bastille, préservée aujourd'hui, aurait été menacée de nouveau demain, parce que lorsque la haine des vexations a soulevé un peuple, ce n'est pas en protégeant les vexations par l'artillerie, mais en y mettant un terme, qu'on rétablit une paix durable ; que

le doublement du tiers ne fît que donner des organes de plus à une opinion qui, privée d'organes, s'en fût créé de plus redoutables; qu'en dispersant l'Assemblée Constituante, on n'eût pas anéanti le besoin de liberté qui agitait les têtes et remplissait les cœurs; que la puissance du tiers-état aurait survécu, et que cette puissance voulait être satisfaite ou se satisfaire elle-même; enfin, que les véritables auteurs de la révolution ne furent pas ceux qui, étant ses instrumens, parurent ses chefs! Les véritables auteurs de la révolution furent le cardinal de Richelieu et sa tyrannie, et ses commissions sanguinaires, et sa cruauté; Mazarin et ses ruses, qui rendirent méprisable l'autorité, que son prédécesseur avait rendue odieuse; Louis XIV et son faste ruineux, et ses guerres inutiles, et ses persécutions et ses dragonnades. Les véritables auteurs de la révolution furent le pouvoir absolu, les ministres despotes, les nobles insolens, les favoris avides.

Ceci n'est point une apologie des révolutions. J'ai montré, dans plus d'un ouvrage, que je n'aimais point les révolutions en elles-mêmes. D'ordinaire elles manquent leur but en le dépassant; elle interrompent le progrès des idées qu'elles semblent favoriser. En renversant, au nom de la liberté, l'autorité qui existe, elles donnent à l'autorité qui la remplace des prétextes spécieux contre la liberté. Mais plus on craint les révolutions, plus il faut s'éclairer sur ce qui les amène.

En partant du principe incontestable que les cau-

ses du bouleversement de l'ancienne monarchie remontent bien plus haut que 1789, madame de Staël a dû chercher à découvrir ces causes ; et, conduite ainsi à examiner l'organisation sociale des peuples modernes, elle a été frappée d'abord de la différence fondamentale qui distingue ces peuples de ceux de l'antiquité. Elle exprime cette différence en peu de mots, mais ces mots sont pleins d'énergie : « Le droit » public de la plupart des états européens repose » encore aujourd'hui sur le code de la conquête. »

Sans doute ; et c'est pour cette raison que l'on a rencontré, de nos jours, tant d'obstables à l'établissement de la liberté. C'est pour cette raison qu'ainsi qu'on l'a observé souvent, la liberté paraît à beaucoup d'esprits qui la cherchent et qui la désirent, moins précieuse encore que l'égalité.

Lors même que les progrès de la civilisation eurent adouci les effets de la conquête, ses souvenirs restèrent ; la noblesse eut même souvent la maladresse de les rappeler. Dans ses protestations, dans ses appels à ses droits anciens, à son origine féodale, elle semblait dire au peuple : Comment ne serait-ce pas à nous à vous gouverner, puisque ce sont nos aïeux qui ont dépouillé vos pères ? De la sorte, l'irritation a survécu aux causes qui l'avaient produite ; elle est devenue, pour ainsi dire, une tradition. Cette tradition a été la source de beaucoup de fautes. En poursuivant non-seulement les priviléges héréditaires, mais les possesseurs de ces priviléges, les amis de la liberté ont eux-mêmes, à leur insu, été domi-

nés par des préjugés héréditaires. Voyez les révolutions des républiques italiennes du moyen âge, elles ont eu pour but de repousser des conquérans plutôt que de donner des droits égaux à des citoyens (1).

Je suis loin d'approuver les rigueurs dirigées contre la noblesse après son abolition ; mais j'ai cru devoir, par occasion, expliquer la cause de ces rigueurs. C'était, en quelque sorte, une loi du talion exercée par le dix-huitième siècle contre le cinquième ; loi que la distance et le changement des mœurs, des institutions et des habitudes rendaient inapplicable et inique.

Le code de la conquête, continue madame de Staël, produisit le régime féodal.

La condition des serfs était moins dure que celle des esclaves. Il y avait diverses manières d'en sortir ; et, depuis ce temps, différentes classes ont commencé par degrés à s'affranchir de la destinée des vaincus. C'est sur l'agrandissement graduel de ce cercle que la réflexion doit se porter.

Ici madame de Staël donne à l'aristocratie la préférence sur le gouvernement absolu d'un seul. Cette opinion a excité beaucoup de réclamations. Elles tiennent en partie, si je ne me trompe, à une confusion d'époques. Dans un temps de commerce et de

(1) Rien n'est plus remarquable que la conformité des lois faites en Italie, à Florence surtout, contre les nobles, avec les lois de la Convention.

lumières, l'aristocratie est certainement plus funeste que le pouvoir absolu d'un seul ; mais c'est que, dans un temps de commerce et de lumières, le pouvoir absolu d'un seul ne saurait exister réellement. Pour le concevoir dans toute sa plénitude et se pénétrer de tout ce qu'il a d'odieux, il faut remonter à des siècles barbares et se transporter dans des pays qui ne soient pas commerçans. Voyez-le dans l'antiquité, en Perse, ou à Rome sous les empereurs ; voyez-le de nos jours à Alger ou à Maroc. Pourrons-nous encore long-temps ajouter, à Lisbonne ! Certes, l'aristocratie vaut mieux. Tout en haïssant le sénat romain, je le préfère à Caligula ; et sans aimer l'oligarchie vénitienne, j'aime encore moins le dey d'Alger et ses Maures. Mais dès que les lumières ont fait des progrès, et surtout dès que le commerce existe, le despotisme d'un seul devient impossible. Ce commerce, en donnant à la propriété une qualité nouvelle, la circulation, affranchit les individus, et, en créant le crédit, il rend l'autorité dépendante.

Or, dès que le despotisme pur est impossible, le véritable fléau, c'est l'aristocratie ; et cela explique comment certains peuples modernes, les Danois, par exemple, ont consenti, pour s'en délivrer, à de si incroyables sacrifices.

La question de savoir lequel vaut mieux du pouvoir absolu d'un seul ou de l'aristocratie est d'ailleurs parfaitement oiseuse aujourd'hui. Je défie le pouvoir absolu d'un seul de subsister dix années dans tout pays éclairé. Bonaparte lui-même n'a pu ni le

conquérir complètement ni le faire durer ; et je défie l'aristocratie de subsister un demi-siècle.

La constitution de l'Angleterre est l'objet constant de l'admiration de madame de Staël. Je ne méconnais assurément point ce que nous devons à cette constitution ; son nom seul a rendu à la liberté d'immenses services : la France, en croyant l'imiter, est arrivée à des institutions infiniment meilleures et à une liberté beaucoup plus réelle, sinon de fait, au moins de droit, car nous n'avons plus ces lois exceptionnelles, qui équivalaient à la suspension de l'*habeas corpus*. Nous avons des élections sincères, au lieu des bourgs pourris anglais. Nous sommes préservés de cette concentration des propriétés, source de misère et germe infaillible de révolutions. Madame de Staël a peut-être méconnu nos avantages. N'importe, il est bon de rendre hommage à la liberté partout où elle se trouve, et à cet hommage se mêle pour nous une réflexion satisfaisante.

Les Anglais ont dû les qualités qui leur ont longtemps valu la considération de l'Europe, principalement à leur constitution, bien qu'elle fût beaucoup trop empreinte d'inégalité et de priviléges. Or, sans vouloir faire le moindre tort à un peuple qui a offert au monde de grands exemples durant à peu près cent quarante ans, ma conviction est que, si une constitution libre a eu pour lui de si bons effets, elle en aura pour nous de meilleurs encore. Notre climat n'est-il plus pas beau, nos ressources plus réelles, nos mœurs plus polies, nos affections plus douces et

moins personnelles, notre esprit plus flexible et plus rapide, notre caractère plus hospitalier ? Si néanmoins la liberté a donné aux Anglais, pendant plus d'un siècle, une place éminente parmi les nations, la liberté nous rendra le rang qui nous est assigné par la nature.

Une erreur que madame de Staël a énergiquement réfutée, c'est celle des écrivains qui regrettent le repos et le bonheur de l'ancienne monarchie.

« En lisant les déclamations de nos jours, dit-elle, » on croirait que ses quatorze siècles ont été des temps » tranquilles, et que la nation était alors sur des ro- » ses. On oublie les Templiers, brûlés sous Philippe- » le-Bel; le triomphe des Anglais sous les Valois; la » guerre de la jacquerie; les assassinats du duc d'Or- » léans et du duc de Bourgogne ; les cruautés perfi- » des de Louis XI; les protestans français condam- » nés à d'affreux supplices sous François Ier, tandis » qu'ils s'alliait lui-même aux protestans d'Allemagne ; » les horreurs de la ligue, surpassées toutes encore » par le messacre de la Saint-Barthélemi ; les cons- » pirations contre Henri IV et son assassinat, œuvre » effroyable des ligueurs ; les échafauds arbitraires » élevés par le cardinal de Richelieu, les dragonna- » des, la révocation de l'édit des Nantes, l'expulsion » des protestans et la guerre des Cévennes sous » Louis XIV. »

J'ai pensé qu'il était bon de citer ce petit abrégé de l'histoire de notre monarchie avant qu'elle fût constitutionnelle. Il répond assez péremptoirement,

ce me semble, à ceux qui prétendent que nous n'avons cessé d'être heureux que parce que nous avons voulu être libres. Il prouve aussi que les principes démagogiques ne sont pas rigoureusement nécessaires pour motiver des crimes assez bien conditionnés. Ce n'était point par philosophie que Philippe-le-Bel faisait brûler les Templiers. L'on n'invoquait point les droits de l'homme quand on plongeait à plusieurs reprises les protestans dans les flammes sous les yeux de la cour de François Ier; et l'assassin de Henri IV s'appuyait de la souveraineté du pape et non de celle du peuple.

Le jugement de madame de Staël, sur Louis XIV, a révolté tous ceux qui voient la majesté dans la pompe, le bon ordre dans l'étiquette, le triomphe des lettres dans un peu d'argent jeté aux poètes, et la gloire dans la pédanterie portée jusqu'au milieu des batailles, où le peuple prodiguait son sang, tandis que le roi leur donnait son nom, retenu qu'il était par sa grandeur loin de la mêlée (1).

« Le roi qui a pensé que les propriétés de ses su-
» jets lui appartenaient, et qui s'est permis tous les
» genres d'actes arbitraires, c'est madame de Staël
» qui parle, le roi (ose-t-on le dire et peut-on l'ou-
» blier) qui vint, le fouet à la main, interdire comme
» une offense le dernier reste de l'ombre d'un droit
» les remontrances du parlement, ne respectait que lui-

(1) Gémit de sa grandeur qui l'attache au rivage.

DOMERAY.

» même, et n'a jamais pu concevoir ce que c'était » qu'une nation. »

On s'est indigné surtout de deux assertions : la première, « que le code lancé contre les religion- » naires pouvait tout-à-fait se comparer aux lois de » la Convention contre les émigrés. » La seconde, » que la gloire des grands écrivains du dix-septième » siècle appartenait à la France, et ne devait pas être » concentrée sur un seul homme, qui, au contraire, » a persécuté quelques-uns de ces écrivains, et en a » dédaigné beaucoup d'autres. »

Quant au premier point, j'ai lu, il est vrai, dans un écrit récent, que *les lois contre les religionnaires étaient rigoureuses, et que les lois contre les émigrés étaient atroces;* mais je n'ai point découvert pourquoi ce qui était atroce en 1793, n'était que rigoureux un siècle plus tôt, et je persiste à croire que les crimes sont des crimes et les cruautés des cruautés, quelle que soit l'autorité qui s'en rende coupable.

Pour ce qui regarde la part qu'il faut attribuer à l'autorité royale dans les travaux et les succès de notre littérature, il me semble qu'on sert mieux la gloire nationale, en montrant que le talent se développa par sa propre force, dès que la fin des guerres civiles eut rendu à l'esprit français quelque sécurité et quelque repos, qu'en cherchant à présenter nos grands écrivains comme des enfans de la protection et des créatures de la faveur. Arnaud, Pascal, Port-Royal tout entier, Fénélon, Racine, sont les preuves des bornes étroites, de l'intolérance altière, de l'in-

constance capricieuse de cette faveur si vantée; et, tout en plaignant ces génies supérieurs, les uns persécutés, les autres affligés par un despote, nous pouvons en quelque sorte, aujourd'hui qu'ils reposent dans la tombe, nous féliciter des injustices qu'ils ont subies. Ils nous ont épargné la douleur de croire que l'espèce humaine dépend de l'arbitraire d'un homme, et que tant de germes féconds seraient demeurés stériles, tant de voix éloquentes muettes, si le sourire de cet homme ne les eût encouragés.

J'insiste sur ce sujet, parce que l'admiration pour Louis XIV n'est pas une opinion particulière, une erreur de théorie qu'on peut laisser pour ce qu'elle est sans avoir à redouter ses conséquences pratiques. La monarchie de Louis XIV est le type d'une monarchie absolue; tous ceux qui regrettent ou désirent une monarchie semblable entonnent, en l'honneur de Louis XIV, un hymne si parfaitement le même, malgré la diversité des circonstances, qu'on le dirait stéréotypé pour être transmis d'un régime à l'autre. Lorsqu'un homme, qui n'a pas voulu être Washington, a commencé à s'égarer dans les routes du despotisme, tous les panégyristes de Louis XIV se sont groupés autour de lui; et notez que ces panégyristes d'alors n'étaient autres que ceux d'à présent. Sans doute il y avait une portion de leur doctrine qu'ils passaient prudemment sous silence; mais à cette exception près, ils tenaient le langage qu'ils tiennent encore. Ils apportaient en tribut, à l'autorité nou-

velle, les souvenirs, les pompes, les étiquettes, toutes les traditions de servilitéen un mot, héritage de l'autorité déchue; heureux d'esquiver ainsi la liberté et pardonnant au pouvoir son origine en considération de son étendue. Le gouvernement impérial n'a été qu'une application trop fidèle du mot fameux, *l'État, c'est moi;* ainsi l'exemple de Louis XIV nous a fait du mal, même sous Bonaparte. Il est donc utile d'empêcher qu'il ne nous en fasse encore aujoud'hui.

Madame de Staël termine ses observations sur Louis XIV par une remarque pleine de force et de vérité. « Il ne faut jamais, dit-elle, juger des despotes par les succès momentanés que l'extension » même du pouvoir leur fait obtenir. C'est l'état » dans lequel ils laissent le pays à leur mort ou à » leur chute, c'est ce qui reste de leur règne qui » révèle ce qu'ils ont été. »

C'est là, en effet, le véritable point de vue sous lequel il faut considérer ce règne de Louis XIV, dont la durée avait tellement fatigué la France, qu'au décès du monarque, le premier mouvement du peuple fut de troubler ses funérailles, et la première mesure du parlement de désobéir à sa volonté. Quand les enthousiastes de l'aristocratie s'évertuent à le célébrer, ils sont plus généreux qu'ils ne croient; car ils célèbrent l'auteur de leur perte. Les préférences de Louis XIV achevèrent l'ouvrage des rigueurs de Richelieu. La noblesse, désarmée sous Louis XIII, devint odieuse sous son successeur. Le dix-huitième siècle ne fit qu'obéir à l'impulsion

qu'une trop longue compression avait rendue plus forte. La révolution de 1789 se fit spécialement contre les priviléges. La royauté, qui n'était point menacée, voulut en vain s'identifier à une cause qui n'était pas la sienne. Entraînée momentanément dans la chute commune, ses efforts ne servirent qu'à fournir un exemple triste et mémorable du danger des alliances imprudentes. Ce danger est passé ; la royauté relevée, constituée, repose maintenant sur la nation ; et ceux-là seraient de funestes royalistes, qui s'obstineraient à la replacer sur d'autres bases, et à lui donner d'autres appuis.

Bien que je n'aie voulu parler que de deux ouvrages de madame de Staël, pour la présenter à la fois comme un de nos premiers poètes et comme un de nos publicistes les plus éclairés, je ne puis m'empêcher de dire quelques mots de ses *Dix années d'exil*, qui ont provoqué de si vives, et j'ajouterai de si absurdes attaques. Deux accusations ont été dirigées contre elle. On lui a reproché d'être injuste pour Napoléon, et d'avoir oublié ce que, même exilée, elle devait à la France.

Certes, je ne méconnais ni le génie extraordinaire, ni la force de volonté, ni surtout les talens militaires de l'homme qui a, durant quatorze années, gouverné les Français et dompté l'Europe ; mais j'ai toujours regardé, je regarderai toujours la persécution longue et obstinée qu'il a fait peser sur madame de Staël comme un des actes de tyrannie les moins excusables de son règne, où néanmoins les

actes de ce genre sont assez nombreux. Des hommes qui font retentir le ciel et la terre lorsqu'on commet contre eux la moindre injustice, ont trouvé révoltant qu'une femme dont Napoléon abîmait la vie, jugeât Napoléon un peu sévèrement. Ils pensent que tout l'univers doit prendre fait et cause parce qu'on leur refuse une pension qu'ils disent leur être due ; mais ils s'indignent que la victime de l'exil le plus dur, le plus arbitraire, je dirai le plus ignoble, car rien n'est plus ignoble que la force brutale s'acharnant sur le génie désarmé, ne se soit pas résignée au despotisme qui l'arrachait aux lieux de sa naissance et la séparait de tous les objets de son affection : et si l'on réfléchit que le seul crime de cette femme qu'il rendait si malheureuse était une conversation animée et brillante, et que celui qui la poursuivait disposait d'une autorité sans bornes, faisait mouvoir d'un mot huit cent mille soldats, avait trente millions de sujets et quarante millions de vassaux, on ne peut se défendre d'une indignation mêlée de pitié pour un pouvoir si timide d'une part et si violent de l'autre. Madame de Staël, dit-on, inquiétait Napoléon sur son trône par l'entraînante impétuosité de ses émotions généreuses. Mais nous inquiétons tous l'autorité d'aujourd'hui par nos réclamations légitimes et nos plaintes fondées ; est-ce à dire que nous lui accorderons la faculté de nous exiler ? Il faut reconnaître à tous, les droits qu'on revendique pour soi ; il ne faut pas se croire le seul objet digne d'intérêt, et lorsqu'on aspire à l'hon-

neur de lutter contre le pouvoir du jour, il ne faut pas justifier les excès du pouvoir de la veille.

J'admire Bonaparte quand il couvre de gloire les drapeaux de la nation qu'il gouverne. Je l'admire, quand, prévoyant l'instant où la mort brisera son bras de fer, il dépose dans le Code Civil des germes d'institutions libérales; je l'admire quand il défend le sol de la France; mais, je le déclare, sa persécution d'un des plus beaux talens de ce siècle, son acharnement contre l'un des caractères les plus élevés de notre époque, sont dans son histoire une tache ineffaçable. L'exil d'Ovide a flétri la mémoire d'Auguste, et si Napoléon, à beaucoup d'égards, est bien supérieur au triumvir qui prépara la perte de Rome, sous le prétexte banal d'étouffer l'anarchie, le versificateur licencieux que ce dernier envoya périr sous un ciel lointain, n'était en rien comparable à l'écrivain qui a consacré sa vie entière à la défense de toutes les pensées nobles, et qui, au milieu de tant d'exemples de dégradation et d'apostasie, est resté fidèle aux principes de liberté et de dignité sans lesquels l'espèce humaine ne serait qu'une horde de barbares ou un troupeau d'esclaves.

Quant à l'amour de madame de Staël pour cette France dont une tyrannie si impitoyable la tenait séparée, il faut n'avoir pas lu même les *Dix années d'Exil* pour méconnaître l'empire qu'avait sur son âme cet amour indestructible. Les victoires des alliés renversaient la barrière contre laquelle elle s'était

si long-temps brisée, et toutefois elle déplorait amèrement ces victoires. Elle assistait de ses vœux son persécuteur, parce qu'il protégeait le sol envahi; elle oubliait ses longues souffrances, ses justes griefs; elle repoussait les espérances que lui rendait la chute d'un ennemi implacable, pour ne voir que l'intérêt, la gloire, l'indépendance de la patrie.

IX.

DE GODWIN, ET DE SON OUVRAGE SUR LA JUSTICE POLITIQUE.

Godwin, l'auteur de *Caleb Williams*, a joui, pendant quelque temps, en Angleterre et même en France, d'une célébrité assez grande. Ses deux romans, celui que je viens de nommer et un autre intitulé *Saint-Léon*, ont été lus avec curiosité, et traduits dans toutes les langues. Le premier, qui est fort supérieur à l'autre, peint avec beaucoup d'énergie, et sous des couleurs très sombres, l'impossibilité de cacher un crime, et la combinaison de circonstances, souvent bizarres, mais presque toujours inévitables, grâce à laquelle ce qu'on croit avoir dérobé à tous les regards paraît soudain au grand jour. Le second roman, bien que rempli d'aperçus hardis et ingénieux, intéresse moins, parce que l'auteur y a introduit le surnaturel, ce qui empêche qu'on ne soit frappé de la vérité des caractères et de la connaissance du cœur humain, qui, sans

ce mélange mal entendu de sortilége et de magie, placeraient cet ouvrage à un rang très élevé. Ces romans, toutefois, ont moins contribué à la célébrité de Godwin (1) que son *Traité sur la justice politique*, dont la traduction a été commencée plusieurs fois en France, et n'a jamais été publiée; comme vraisemblablement elle ne le sera point, je présume que quelques détails sur ce livre ne déplairont pas au lecteur.

La première édition de la *Justice politique* de Godwin parut en Angleterre en 1793, dans un moment où la révolution française, remplissant l'Europe d'étonnement et d'épouvante, engageait tous les amis de l'humanité à réfléchir sur les bases des gouvernemens, pour découvrir les moyens de prévenir ou d'extirper les abus qui avaient amené cette crise si violente et sous quelques rapports si funeste.

Godwin, porté par le genre de son esprit à remonter aux abstractions les plus subtiles pour les appliquer à la réalité, se propose d'approfondir toutes les questions relatives à la nature de l'homme, à ses devoirs, et d'arriver ainsi à déterminer la loi unique et fondamentale qui doit servir de règle aux institutions des peuples comme aux relations des individus; c'est cette loi qu'il nomme *Justice politique*, et il choisit ce titre pour son ouvrage.

(1) Godwin est aussi l'auteur d'une suite d'*Essais sur l'Éducation*, publiés dans un journal intitulé l'*Inquirer*, et qui sont pleins de sagacité et d'idées nouvelles.

Cet ouvrage peut être divisé en trois parties ; et il aurait mieux valu, du moins comme production littéraire, que l'écrivain se fût astreint lui-même à cette division ; car ayant traité souvent au hasard les mêmes sujets dans plus d'un chapitre, il est tombé dans un désordre et dans des répétitions qui rendent l'intelligence de son livre assez difficile et sa lecture très fatigante.

Aussi, pour en donner à nos lecteurs quelque idée, nous adopterons l'ordre que l'auteur a négligé, et nous parlerons séparément de la partie métaphysique, de la partie morale et de la partie politique proprement dite.

La métaphysique de Godwin est fausse et commune. Il ne dit rien qu'on n'ait pu lire dans plusieurs métaphysiciens du dix-huitième siècle, dont je ne veux point rabaisser le mérite, mais qui, poussant à l'excès les principes de Locke, qui lui-même avait beaucoup trop étendu celui d'Aristote (qu'il n'y a rien dans l'intelligence qui n'ait été auparavant dans les sens), dépouillent l'homme de toute force intérieure, le représentent comme le jouet passif des impressions du dehors, et méconnaissent la réaction qu'il exerce sur ces impressions, réaction qui fait qu'elles sont modifiées par lui, quand il les reçoit, pour le moins autant qu'elles le modifient.

La partie morale de Godwin, celle où il développe les devoirs des individus entre eux, est encore plus défectueuse. Séduit par l'idée de la justice abstraite, il veut soumettre à cette justicte stricte tous les mou-

vemens, toutes les affections, tous les engagemens de l'homme; de là, ses paradoxes sur la pitié, la reconnaissance et les promesses. Comme la véracité la plus scrupuleuse est un des traits distinctifs de son caractère et de ses écrits, je le crois de bonne foi; mais ces assertions dénotent une telle ignorance de l'homme en société, ignorance qui est le résultat, dit-on, d'une vie contemplative, que, toutes bizarres qu'elles sont, elles méritent à peine d'être refutées. Ce n'est pas en étouffant les affections les plus douces que l'on donnera du bonheur à l'espèce humaine. Il ne faut point que l'homme soit toujours impartial et juste; il faut au contraire, et c'est le plus beau privilége de son indépendance individuelle, qu'il soit partial par goût, par pitié, par entraînement. Magistrat, juge, homme public, son devoir, sans doute, est la justice; mais la plus précieuse partie de son existence privée, sur laquelle la société ne doit avoir nul empire, c'est de s'entourer d'êtres à part, d'êtres chéris, ses semblables par excellence, distincts de tous les êtres de son espèce. Quand il s'agit des autres, il lui suffit de ne jamais leur nuire et quelquefois de les servir; mais à ce cercle favorisé, à ce cercle d'amour, d'émotions, de souvenirs, appartiennent son dévouement, son occupation constante, et tous les genres de partialité.

La partie politique de Godwin est donc la seule importante. Ce n'est pas que cette partie de son ouvrage soit exempte de grandes erreurs. Il part d'un principe faux. Le *gouvernement*, dit-il, *est un mal*

nécessaire. Cette idée, qui n'est pas de lui, paraît, au premier coup d'œil, une pensée forte, et n'est, au fond, qu'une expression bizarre. Le premier écrivain qui l'employa dut, je le conçois, frapper ses lecteurs. Il y a des gouvernemens qui sont, je ne dirai pas un mal nécessaire, mais un mal très superflu. Cependant, si nous approfondissons l'idée de Godwin, dans le sens général et absolu qu'il donne au mot de gouvernement, nous le trouverons complètement erroné.

Le gouvernement a une sphère qui lui est propre. Il est créé par les besoins de la société, et pour empêcher que ses membres ne se nuisent mutuellement; aussi long-temps qu'il reste dans cette sphère, il ne pèse sur les citoyens qu'autant qu'ils se nuisent. Il n'est donc point un mal, si ce n'est pour les coupables, et c'est un bien qu'il leur soit un mal. Il n'est pas même, comme le prétend Godwin, un mal absolu, en même temps qu'un bien relatif. Dès que le gouvernement sort de sa sphère, il devient un mal, et un mal incalculable; mais ce n'est point alors comme gouvernement, c'est comme usurpation qu'il est un mal. Sans doute, lorsque, pour atteindre les coupables, il vexe les innocens; lorsque, sous prétexte de prévenir les délits, il porte atteinte à la liberté; lorsque, s'arrogeant une foule de fonctions qui ne lui appartiennent pas, il s'érige en instituteur, en moraliste, en juge des opinions, en surveillant des idées, en directeur des lumières, il se rend singulièrement nuisible. Mais, nous le répétons, ce

n'est pas en sa qualité de gouvernement. Il devient alors simplement une force qui peut être saisie par un seul individu, et qui le serait par plusieurs, ou qui serait même répartie entre les mains de tous, qu'elle n'en serait pas plus légitime.

Que si l'on disait que le gouvernement ne peut atteindre les coupables sans froisser quelquefois les innocens, nous répondrions que cet inconvénient n'appartient pas au gouvernement, mais à la nature de l'homme. Le sauvage qui trouve en revenant de la chasse, sa hutte détruite, ou ses enfans égorgés, peut soupçonner à tort un autre sauvage, et faire tomber sur lui une vengeance peu méritée. Le gouvernement peut se tromper de même. C'est pour éviter ces méprises qu'il institue des formes. Si ces formes sont bonnes et qu'il les respecte, loin d'être un mal, il est un bien.

Godwin parle beaucoup, et avec raison, de l'influence toujours funeste que la pression de l'autorité a sur le bonheur et sur les qualités morales de l'homme. Mais lorsque la pression de l'autorité se fait sentir de la sorte, c'est qu'elle a franchi ses limites et dépassé sa sphère. Aussi long-temps qu'elle s'y renferme, cette pression n'existe pas. Il faut que l'innocent l'ignore; elle n'est donc pas un mal pour lui : il faut que le coupable la craigne; elle est donc un bien pour tous.

Ce n'est point une chose indifférente que de rectifier cette rédaction. Lorsqu'on déclare le gouvernement un mal, on se flatte d'inspirer aux gouvernés une défiance salutaire; mais comme le besoin du

gouvernement se fait toujours sentir, tel n'est point l'effet qu'on produit.

Il arrive, au contraire, que les gouvernemens adoptent cette doctrine. Ils se résignent à être un mal, et en leur qualité de mal nécessaire, ils représentent comme inévitable tout celui qu'ils causent.

Parti d'un principe inexact, Godwin s'est égaré dans sa marche. Le gouvernement n'étant, selon lui, qu'un mal nécessaire, il a conclu qu'il n'en fallait que le moins possible. C'est une seconde erreur. Il n'en faut point hors de sa sphère; mais dans cette sphère, il ne saurait en exister trop. La liberté gagne tout à ce qu'il soit sévèrement circonscrit dans l'enceinte légitime; mais elle ne gagne rien, elle perd au contraire, à ce que, dans cette enceinte, il soit faible; il doit toujours y être tout-puissant.

Par une suite nécessaire de cette théorie, fautive à son origine, Godwin est allé jusqu'à prétendre qu'un jour il n'existerait plus de gouvernement, et il a regardé cette époque le plus beau moment de l'espèce humaine. Il n'a pas senti que le gouvernement, renfermé dans sa sphère, c'est-à-dire uniquement occupé à garantir les individus de leurs torts réciproques et des invasions de l'étranger, existerait toujours de droit, lors même qu'il n'agirait pas de fait, et que, dès à présent, il ne doit exister de fait que lorsque les individus ont besoin de sa garantie. La somme légitime de l'autorité du gouvernement sera toujours la même, seulement, l'activité du gouvernement peut augmenter ou décroître suivant les

circonstances, c'est-à-dire suivant que les hommes, poussés par leurs vices, leurs passions ou leurs erreurs, entrent en plus ou moins grand nombre dans l'enceinte où le gouvernement doit agir.

Autant la doctrine générale de Godwin est défectueuse, autant ses détails sont fertiles en aperçus heureux, en vérités neuves, en idées profondes. On ne trouve nulle part une aussi ingénieuse et convaincante analyse des innonvéniens de l'autorité, lorsqu'elle ne se borne pas à protéger et à garantir, mais qu'elle veut éclairer, améliorer ou conduire. Éducation, institution, dogmes religieux, lumières, sciences, commerce, industrie, population, propriété, Godwin examine l'action du gouvernement sur toutes ces choses, et démontre que le mieux, le plus sûr et le plus juste est de maintenir la paix et de laisser faire. Aucun publiciste n'a plus clairement prouvé que dès qu'on gêne l'intérêt, sous prétexte de le diriger, on le paralyse; que dès qu'on entrave la pensée sous prétexte de la rectifier, on la fausse; et que tout autre guide que la raison de chacun, pour l'intelligence de chacun, dénature cette intelligence; aucun n'a réfuté d'une manière plus satisfaisante l'hypothèse perfide et dangereuse, qu'il peut y avoir des erreurs utiles; enfin, aucun n'a mieux démasqué ces prétentions renaissantes des partis qui se succèdent, et qui ne cherchent à limiter le pouvoir que parce qu'ils ne le possèdent pas, prêts qu'ils sont toujours à réclamer pour eux les attributions qu'ils disputaient à leurs adversaires, et

toujours affirmant que ce qu'ils disaient hier être nuisible est devenu subitement salutaire aujourd'hui.

Le grand mérite de Godwin est d'aborder franchement toutes les questions, et de les suivre avec la sagacité dont il est doué, sans vouloir jamais, par timidité ou par système, en fausser les résultats. Mais, comme il arrive souvent, ce mérite produit par un amour passionné de la vérité, amour qui donne à Godwin une puissance étonnante d'investigation, et qui le préserve de se fatiguer d'aucune longueur, ou de s'affaroucher d'aucune conséquence, n'est pas sans inconvéniens pour ceux qui le lisent.

Tantôt il néglige les ménagemens nécessaires pour faire accueillir ou même examiner sans répugnance des notions trop différentes des opinions reçues. Tantôt il ne soupçonne pas la lassitude que doit causer le trop grand développement des idées communes. On trouve quelquefois exprimée en une seule phrase une idée qui eût demandé dix pages d'explications, et d'autres fois dix pages sont consacrées à démontrer des vérités dès long-temps admises, et qu'il eût suffi d'indiquer. La vérité, ou ce que Godwin croit la vérité, lui paraît d'une importance égale dans toutes ses branches. Il s'ensuit que parce qu'il ne les appuie d'aucune preuve, dans un endroit, les assertions semblent bizarres, et que, dans un autre, elles sont surabondamment incontestables.

Un autre défaut de Godwin, c'est de joindre fréquemment à la témérité des hypothèses la mal-

adresse des détails; c'est ce qui lui arrive, surtout quand il a parlé de la perfectibilité de l'espèce humaine, de cette espérance qui n'est repoussée que par ceux qu'elle afflige, comme les habitans de je ne sais quel village déploraient l'amélioration des grandes routes, parce qu'ils gagnaient à ce que les voyageurs brisassent leurs voitures en le traversant.

Godwin s'est laissé emporter dans ses conjectures sur cette matière, par le besoin de décrire ce qu'il ne devait que pressentir, il a tenté de détailler des découvertes qui ne sont pas faites; et frappé de plusieurs inconvéniens moraux et physiques, dont le remède nous est encore inconnu, il a voulu devancer le temps, qui pourra seul nous l'indiquer.

Lorsqu'on présente au public une opinion qui peut sembler étrange, il faut se garder de l'accompagner de conjectures plus extraordinaires encore. C'est bien assez pour elle d'être neuve, sans qu'elle ait à lutter contre la défaveur de son entourage. Il faut, au contraire, en lui donnant pour alliées des propositions communes, lui faire pardonner son air étranger; et ce n'est que lorsqu'un principe n'est plus un hôte admis avec peine et défiance, mais qu'il a obtenu le droit de cité et conquis son domicile, qu'on peut lui permettre d'appeler à lui et d'avouer hautement la nombreuse clientelle de ses conséquences.

Il est aisé de voir, par tout ce que je viens de dire, que l'ouvrage de Godwin est loin d'être un bon ouvrage; mais il invite le lecteur attentif à penser par lui-même, et il le dispose à juger toutes

les doctrines et toutes les institutions avec impartialité et indépendance.

J'ajouterai que jamais auteur ne fut plus que Godwin ennemi des révolutions, n'en fit une peinture plus effrayante, ne redouta plus les maux de l'anarchie, ne recommanda plus vivement aux hommes d'attendre tout des effets de la raison, ne leur répéta de plus de manières que la violence qui veut devancer la conviction n'est qu'un fléau, et que la conviction rend la violence inutile. Godwin est un ami zélé de la liberté, mais il l'est aussi de la paix.

Il est le défenseur quelquefois exagéré de l'égalité; mais il est l'adversaire non moins courageux de toute innovation tumultueuse et même de toute amélioration précipitée. Il pousse jusqu'au scrupule la tolérance pour toutes les opinions opposées aux siennes, les ménagemens pour les institutions contre lesquelles l'unanimité de l'association ne se serait pas prononcée, l'intérêt pour les classes privilégiées où l'on eût trouvé, dit-il, si on ne les avait pas blessées et proscrites, plus d'un partisan des lumières et d'un ami de l'humanité. C'est toujours aux apôtres immodérés des révolutions qu'il s'en prend des obstacles que la liberté rencontre; c'est leur impatience, leur intolérance, leur esprit persécuteur qu'il accuse. On s'aperçoit en le lisant, que, lorsqu'il écrivait, ceux qu'il censure étaient les plus forts, et il ne prévoyait pas qu'un jour plus d'un opprimé dont il plaidait la cause serait l'émule des oppresseurs.

J'ai dit, en commençant, que probablement l'ou-

vrage de Godwin ne serait jamais traduit en français. J'en avais, il y a plus de vingt ans, entrepris et même achevé la traduction. Une considération m'a fait renoncer à la publier; j'ai craint que ce qu'il y a de chimérique dans les prédictions et d'anti-social dans quelques-uns des principes du philosophe anglais, ne jetât de la défaveur sur les vérités dont il s'est déclaré l'apôtre et dont il s'est montré le défenseur éloquent.

On trouve, au reste, une analyse très bien faite de ses doctrines sur les lois positives, l'un des objets sur lesquels il a répandu le plus de lumière, dans un ouvrage intitulé *De l'Homme et de la Société*. Malheureusement cette analyse est précédée d'un système de métaphysique dont l'ensemble est abstrait et plusieurs des propositions douteuses; mais si l'on formait un ouvrage à part des trois chapitres que l'auteur a empruntés à Godwin, on verrait combien sont sages et modérées plusieurs des idées d'un écrivain que beaucoup de gens considèrent comme un rêveur bizarre ou comme un démagogue insensé.

X.

DE LA LITTÉRATURE DANS SES RAPPORTS AVEC LA LIBERTÉ.

Ceux qui découvrent ou qui établissent des vérités, n'importe en quel genre, ont une destinée singulière. On les accuse d'abord d'être des visionnaires, des insensés ou des séditieux; on leur reproche de dire ce

qui n'avait jamais été dit, et de menacer par là tout ce qui existe; on crie à l'innovation, au renversement, au mépris du passé. Lorsque, malgré cette tactique, les vérités qu'ils ont proclamées triomphent, on change de langage : ils ne sont plus des novateurs, ils sont des plagiaires; ce qu'ils disent a été dit cent fois avant eux ; tout le monde l'avait pensé, et ils ont usurpé l'honneur de la découverte.

Si on lit avec attention ceux de nos écrivains qui se sont voués à combattre les idées de la liberté, ma remarque paraîtra fondée. Pendant trente ans, ils ont appelé les philosophes du dix-huitième siècle des factieux, et fait valoir l'attachement des grands hommes du dix-septième au pouvoir absolu, comme une preuve de l'excellence de ce pouvoir ; aujourd'hui, qu'ils sentent leur cause ruinée, ils s'appliquent à ravir à nos philosophes la gloire d'être les premiers qui se soient élevés contre le despotisme, et ils réclament la priorité pour l'époque de Louis XIV. Tous les principes de liberté, disent-ils, se trouvent dans Massillon, dans Bourdaloue, et même dans Bossuet.

Qu'ils aient tort ou raison, cette révolution dans leur langage n'en prouve pas moins une chose importante, c'est que la victoire est demeurée aux principes de la liberté, et que toute gloire, ancienne ou moderne, a besoin maintenant, pour se conserver, d'être associée à ces principes.

Au reste, comme j'aime à reconnaître la vérité, avant toutes choses, et comme je suis en même temps

charmé qu'en faisant le dénombrement des défenseurs d'une noble cause, on rencontre parmi eux les grands talens de toutes les époques, j'adopte volontiers le nouveau système des écrivains dont je parle, et je crois faire une chose utile en leur fournissant des raisonnemens et des faits qui viennent à l'appui de ce nouveau système, mais auxquels, vraisemblablement, ils n'ont pas songé, parce qu'ils n'ont pas envisagé la question d'assez haut. L'horizon de l'esprit de parti manque toujours d'étendue.

Pour qu'un écrivain ait des idées de liberté, il n'est pas indispensable qu'il s'attache à certaines formes d'organisation sociale, que chacun peut considérer comme plus ou moins favorables à la liberté. Il y a telle phrase qui prouve manifestement que tel écrivain ne peut être un ami du despotisme, quelles que soient ses idées sur les institutions positives. S'il n'a pas sur ces objets des idées justes, c'est qu'il ne sait pas comment arriver à la liberté; mais il la désire, il en est l'ami : de même, de ce qu'un homme est attaché à telle forme de gouvernement, libre en apparence, il ne s'ensuit pas qu'il soit un ami de la liberté. Il peut en être l'ennemi; nous en avons eu, durant la révolution, plusieurs exemples.

Je prends en preuve de ce que j'affirme ici l'histoire de la littérature romaine.

On a souvent attribué au pouvoir absolu dont Auguste s'empara la splendeur littéraire du siècle qui porte son nom, et, après avoir établi ce fait comme démontré, on a voulu lui assigner une cause.

On a prétendu que rien n'était plus favorable aux progrès et au perfectionnement de la littérature proprement dite, que l'autorité sans borne d'un seul. Cette forme de gouvernement, a-t-on dit, répand un grand éclat sur le possesseur de la puissance, encourage le luxe, maintient la paix intérieure, étouffe l'ambition, réveille la vanité, met obstacle à toute investigation politique, réduit ainsi les hommes avides d'illustration à la chercher dans les arts ou dans les lettres, et multiplie le nombre des aspirans à ce genre de gloire, en enlevant tout autre intérêt à ceux que la pauvreté ne force pas à des travaux mécaniques, que leurs affections privées ne dominent pas entièrement, que l'ardeur du gain ne pousse point à des spéculations commerciales, ou que leur rang n'appelle point à quelque portion secondaire du pouvoir. De cet état choses, a-t-on continué, résulte, pour tout ce qui n'est pas le peuple, une élégance de formes, une délicatesse de goût, qui ne s'acquièrent et ne se développent que dans le calme. Il en résulte de plus, pour la classe lettrée, en particulier, que les succès littéraires, qui dans les pays où la liberté règne, et dans lesquels les passions s'agitent, ne sont que des moyens d'arriver à un but plus important, deviennent eux-mêmes le but principal, ou même le but unique des hommes instruits ; ces hommes cultivent d'autant mieux le domaine qui leur reste, qu'ils y sont renfermés plus exclusivement.

Je pense, au contraire, qu'il est aisé de prouver que les chefs-d'œuvre de la littérature romaine,

bien que plusieurs aient paru sous un despote, ont dû leur existence et leur mérite aux débris de la liberté, parce que les progrès de la littérature, quelque séparée qu'on aime à la concevoir de toute idée politique, tiennent toujours, non pas sans doute à une liberté explicite et garantie, mais à un mouvement dans les esprits qui n'est jamais complètement étranger aux souvenirs, à la possession, à l'espérance, au sentiment, en un mot, de la liberté.

Ce sentiment et le regret de ne pas oser le manifester, se retrouvent dans tous les grands écrivains du siècle d'Auguste. Ils l'ont combiné malheureusement avec la flatterie la plus vile. Un des crimes de la tyrannie, c'est de forcer le talent à se dégrader, mais ce sentiment existait en secret et comprimé, et il faisait la beauté principale des ouvrages mêmes que la flatterie déshonorait.

Une observation première se présente à moi ; c'est qu'à l'exception d'Horace, d'Ovide et de Virgile, tous les hommes éminemment distingués dans la littérature romaine sont antérieurs à l'affermissement du pouvoir d'Auguste, et que plusieurs furent les ennemis de ce tyran.

Lucrèce et Catulle moururent avant l'usurpation de César. Ce dernier détestait l'usurpateur. Nous avons encore quelques-unes des épigrammes qu'il composa contre lui ; et Suétone, que nous devons regarder plutôt comme un organe de l'opinion que comme un homme jugeant par lui-même, dit que ces épigrammes firent à César des blessures mortelles.

Salluste trahit la cause nationale ; mais il s'était dégradé par de honteux plaisirs ; et la corruption qui, chez beaucoup d'hommes, est le résultat de l'esclavage, en fut, chez Salluste, le principe. En donnant des conseils à la tyrannie, il lui prostitua, mais il ne lui dut pas son talent.

Cicéron avait composé le plus grand nombre de ses chefs-d'œuvre, non seulement avant le despotisme d'Octave, mais avant que César eût été assassiné.

César lui-même, qu'il faut détester pour ses crimes envers sa patrie, était l'un de ses orateurs les plus éloquens, et ses *Commentaires* nous le font connaître comme un écrivain plein d'élégance, de force et d'adresse.

Par conséquent, sur huit ou dix écrivains qui composent la richesse littéraire de ce beau siècle, cinq des principaux appartiennent aux temps de la liberté.

J'observerai que je n'ai pas parlé ni d'Ennius, ni de Lucile, ni de Varron dont il ne nous reste que des fragmens, ni même d'Térence, mort plus d'un siècle et demi avant César, et dont le langage, le plus pur, le plus élégant peut-être que nous trouvions dans aucun écrivain de l'antiquité, annonce une littérature très perfectionnée. Quand on réfléchit que Térence n'est séparé de Plaute, dont la force comique n'excuse pas la grossièreté, que par un intervalle de vingt-huit ans, les progrès de cette littérature ne peuvent être contestés, et la protection

éclatante de Lélius et de Scipion envers l'esclave africain prouve que, pour les Romains les plus illustres, ces progrès n'étaient pas un objet d'indifférence.

La littérature romaine n'a donc pas eu besoin, pour s'élever à un haut degré de mérite, de ce qu'on a nommé l'abri du pouvoir absolu. L'impulsion était donnée à tous les esprits, le goût s'épurait chaque jour. Si nous trouvons des expressions grossières dans Salluste et dans Lucrèce, nous n'en trouvons aucune dans Cicéron, dans César, ni même dans Catulle, à moins qu'il ne se jette à plaisir dans l'obscénité, ce qui est une débauche d'esprit volontaire. Or, il faut distinguer ce qui tient à la littérature d'un siècle, de ce qui n'est que l'égarement passager, l'amusement condamnable, mais momentané, d'un écrivain. Horace, sous Auguste, est plus indécent encore que Catulle; et je ne pense pas qu'on puisse conclure de la licence de Voltaire dans la *Guerre de Genève* au peu de délicatesse de la littérature française à l'époque où il écrivait. Les lettres étaient arrivées à Rome à ce point où le goût va toujours en s'épurant. Cette flexibilité dans l'esprit, cette finesse dans les mœurs, cette rapidité dans les allusions, cette propriété dans les termes, qui font la perfection de l'art, et qu'on attribue à l'absence des intérêts politiques et à la protection des despotes, le temps, sans le secours funeste de cette protection dégradante, aurait achevé de les donner aux littérateurs romains, car déjà nous les admirons dans Ci-

céron. Voyons maintenant si les maîtres de Rome firent mieux que le temps n'aurait pu faire.

J'ai déjà dit que, parmi les grands écrivains de Rome, trois seulement appartiennent réellement au siècle d'Auguste : je veux parler de Virgile, d'Horace et d'Ovide. Les deux premiers, d'abord ennemis d'Octave, devinrent ses protégés ; le troisième fut sa victime. Je ne m'arrêterai point à caractériser celui-ci, d'abord parce qu'il est très inférieur aux deux autres, et ensuite parce que je ne veux qu'indiquer quelques idées ; mais je prouverai, je le crois, qu'Horace et que Virgile, loin de devoir la perfection de leur talent au despotisme, tournèrent toujours vers la liberté des regards de regret ou de désir, et que ces désirs et ces regrets, dont l'expression leur échappait malgré eux, constituent ce qu'il y a de plus beau, de plus profond et de plus élevé dans leurs ouvrages.

Horace, comme on sait, avait combattu sous Brutus, il avait été tribun militaire sous ce dernier défenseur de la liberté romaine ; et puisque, fils d'un affranchi, il avait obtenu cette dignité, disproportionnée avec sa naissance,

Quem rodunt omnes libertino patre natum,
Nunc quia sum tibi, Mæcenas, convictor, ut olim
Quod mihi pareret legio Romana tribuno,

il est vraisemblable qu'il s'était distingué sous les étendards de la république, avant la bataille de

Philippe. Il jeta son bouclier, nous dit-il, et prit la fuite à cette bataille :

Relictâ non bene parmulâ ;

et de ce bon mot d'un vaincu devenu poète, on s'est empressé de conclure qu'il s'applaudissait de sa lâcheté, et qu'il avait vu succomber sans regret la cause qu'il avait servie. Mais savons-nous jusqu'à quel point il se croyait forcé d'exagérer la honte de sa défaite et l'excès de sa terreur? Le despotisme condamne les hommes à déguiser leurs vertus, comme les gouvernemens vraiment libres les obligent à cacher leurs vices. Horace nous dit ailleurs que, par zèle pour la cause de la patrie, il avait quitté les douces retraites d'Athènes,

Dura sed emovêre loco me tempora grato,
Civilisque rudem belli tulit æstus in arma,
Cæsaris Augusti non responsura lacertis,
Unde simul primum me dimisêre Philippi,
Decisis humilem pennis, inopemque paterni
Et laris et fundi,

dissipé sa fortune et risqué sa vie. Pauvre, proscrit, fugitif, il revint à Rome, et cédant avec l'univers, il se courba devant Octave, et mendia la protection de Mécène. Mais, au milieu même de cette résignation, nulle part Horace, il faut lui en savoir gré,

n'insulte au parti qu'il avait défendu, nulle part il ne le désavoue. Il flatte Auguste, mais ce n'est jamais comme ayant détruit la liberté, c'est comme ayant dompté les ennemis du nom romain. Il célèbre sa victoire contre Antoine son compétiteur de tyrannie, il se tait sur celles qu'il a remportées sur Brutus. Il fait mieux : tout ce qu'il est possible de dire d'honorable pour les derniers soutiens de la liberté, sous un usurpateur hypocrite et soupçonneux, il le place dans ses odes. Deux fois il chante la gloire et la mort de Caton, et ces deux passages sont au nombre des plus sublimes de ses poésies.

Si, de la vie politique d'Horace, nous passons à sa vie privée, nous y reconnaîtrons un homme menacé dans sa sûreté, et qui cherche à la regagner en se rendant agréable à la puissance; trompé dans les espérances civiques de sa jeunesse, il se réfugie dans les plaisirs, comme le seul étourdissement d'une vie que la liberté n'anime pas. Si nous le lisons avec attention, nous serons frappés, toutes les fois que son sujet le ramène aux souvenirs qu'il repousse, de je ne sais quels élans involontaires qui le portent à prononcer anathème contre la tyrannie même devant laquelle il baisse le front. Tantôt il représente l'homme juste, inébranlable devant le maître qui le menace; ailleurs, dans une ode à la fortune, en faveur d'Auguste, il est entraîné tout à coup, malgré lui, à peindre les tyrans vêtus de pourpre, craignant que la destinée ne renverse leur colonne d'un pied injurieux, et que le peuple as-

semblé ne crie de toutes parts aux armes et ne brise leur empire.

Purpurei metuunt tyranni,
Injuriosæ ne pedo proruas
Stantem columnam, neu populus frequens
Ad arma cessantes, ad arma
Concitet, imperiumque frangat.

Je ne veux assurément pas présenter Horace comme un enthousiaste de la liberté; je veux seulement dire que les souvenirs de la liberté ne furent ni étrangers à son âme ni inutiles à son talent; que peut-être son génie ne se fût jamais élevé si haut, si, dans sa jeunesse, il n'eût connu que les idées de la soumission et les pratiques de l'obéissance; que c'est au compagnon de Brutus que le courtisan de Mécène dut une partie de la pompe de ses expressions et de la sublimité de ses pensées, et que l'on se fait d'Horace une fausse idée, quand on se l'imagine élevé, façonné, formé sous le despotisme.

Virgile ne partage pas avec Horace l'honneur d'avoir été l'adversaire armé de la tyrannie, mais il eut du moins, comme lui, celui d'être frappé par elle: il fut chassé des champs paternels par des satellites d'Octave. On rencontre dans ses poésies, comme dans celles d'Horace, des flatteries pour le tyran; mais on y trouve de même des éloges pour les martyrs de la liberté. C'est Caton qu'il choisit parmi tous les héros qui avaient existé jus-

qu'à son temps, pour donner des lois aux justes dans l'Élisée. Plaignons-le et ne le blâmons pas trop sévèrement de n'avoir point osé nommer Cicéron. Quel est celui d'entre nous qui, dans des temps d'orage, n'a pas tû quelquefois ce qu'il devait dire? Et Virgile, en louant les orateurs grecs, était sûr que tout ce qui restait de Romains dans Rome penserait tout bas au grand citoyen qu'il s'interdissait de nommer.

Ainsi donc, au milieu des prospérités de la servitude, nous voyons Horace chercher des consolations dans la philosophie épicurienne, dans l'insouciance et dans les plaisirs des sens; nous voyons Virgile se livrer à une mélancolie habituelle. Tous deux fuient la cour et n'aspirent qu'à la retraite. Certes, si les encouragemens de l'autorité, si la protection des dépositaires du pouvoir absolu sont les biens les plus estimés par ceux qui cultivent les arts et les lettres, il est bizarre que les deux plus grands poètes du siècle d'Auguste, comblés de ses bontés, aient toujours éprouvé le besoin de se dérober à sa présence. Je ne sais si je me trompe, mais en examinant leur conduite, je serais tenté de croire que tous ces bienfaits de la puissance, si vantés par les esprits subalternes, sont, pour le véritable génie, plutôt une nécessité qu'il subit qu'une prospérité qu'il ambitionne. Si vous retranchez des beaux temps de la littérature romaine Lucrèce, Salluste, César, Cicéron, Catulle, et si vous êtes obligé de convenir qu'Horace et Virgile n'avaient pas été formés par

Auguste, mais s'étaient soumis à son joug après avoir essayé de fuir et de résister, que vous restera-t-il en preuve de l'efficacité du despotisme pour encourager le talent ?

Et si vous descendez plus bas, si vous suivez cette littérature romaine, depuis le siècle d'Auguste, qu'apercevez-vous ? une décadence qui se fait remarquer de deux manières, par l'avilissement où l'esclavage plongea la tourbe des âmes vulgaires, et par l'irritation où ce même esclavage jeta le petit nombre d'âmes encore profondes et élevées. Dans tous les auteurs estimables qui écrivirent sous les empereurs, on trouve quelque chose de raide, d'emphatique, d'exagéré, fruit de la contrainte qu'ils éprouvaient et de la douleur d'une indignation toujours contenue. Les hommes qui ont vécu sous la tyrannie, sans se dégrader entièrement, savent que l'existence physique elle-même y devient pénible. L'air qu'on y respire y paraît lourd ; la poitrine se soulève avec effort ; je ne sais quelle montagne pèse sur le cœur. Lisez Lucain, Sénèque, Perse, Junéval ; si, dans cette décadence littéraire, vous cherchez la source des beautés qui restent à ces écrivains, vous la trouverez encore dans le stoïcisme où s'était réfugié l'amour de la liberté. Velléius Paterculus, ce misérable flatteur de Séjan, qui expia probablement sa bassesse au moment où son protecteur expia ses crimes, s'anime en louant Cicéron, et la haine des tyrans fournit des traits sublimes même à Suétone. Sous Trajan, la patrie reparaît et l'espoir de la liberté s'éveille ;

aussi vous voyez briller Quintilien et Tacite. Avec l'apparence de la liberté, la littérature se relève. Cependant Tacite se ressent du despotisme qui l'a précédé : c'est un auteur admirable, mais il est, littérairement parlant, bien loin de la pureté de goût qui distingue les écrivains du siècle d'Auguste. La liberté s'éclipse de nouveau, et la littérature expire avec Pline-le-Jeune.

XI.

DE LA JURIDICTION DU GOUVERNEMENT SUR L'ÉDUCATION.

L'éducation peut être considérée sous deux points de vue. On peut la regarder en premier lieu comme un moyen de transmettre à la génération naissante les connaissances de tout genre acquises par les générations antérieures. Sous ce rapport, elle est de la compétence des gouvernemens. La conservation et l'accroissement de toute connaissance est un bien positif; le gouvernement doit nous en garantir la jouissance.

Mais on peut voir aussi dans l'éducation le moyen de s'emparer de l'opinion des hommes, pour les façonner à l'adoption d'une certaine quantité d'idées, soit religieuses, soit morales, soit philosophiques, soit politiques. C'est surtout comme menant à ce but que les écrivains de tous les siècles lui prodiguent leurs éloges.

Nous pourrions d'abord, sans révoquer en doute

les faits qui servent de base à cette théorie, nier que ces faits fussent applicables à nos sociétés actuelles. L'empire de l'éducation, dans la toute-puissance qu'on lui attribue, et en admettant cette toute-puissance comme démontrée chez les anciens, serait encore parmi nous plutôt une réminiscence qu'un fait existant. On méconnaît les temps, les nations et les époques, et l'on applique aux modernes ce qui n'était praticable qu'à une ère différente de l'esprit humain.

Parmi des peuples qui, comme le dit Condorcet (1), n'avaient aucune notion de la liberté personnelle, et où les hommes n'étaient que des machines dont la loi réglait les ressorts et dirigeait les mouvemens, l'action de l'autorité pouvait influer efficacement sur l'éducation, parce que cette action uniforme et constante n'était combattue par rien. Mais aujourd'hui la société entière se soulèverait contre la pression de l'autorité, et l'indépendance individuelle que les hommes ont reconquise réagirait avec force sur l'éducation des enfans. La seconde éducation, celle du monde et des circonstances, déferait bien vite l'ouvrage de la première (2).

De plus, il serait possible que nous prissions pour des faits historiques les romans de quelques philosophes imbus des mêmes préjugés que les écrivains qui, de nos jours, ont adopté leurs principes; et alors ce système, au lieu d'avoir été, du moins au-

(1) *Mém. sur l'instruct. publique.*
(2) Helvétius, *de l'Homme.*

trefois, une vérité pratique, ne serait qu'une erreur perpétuée d'âge en âge.

Où voyons-nous, en effet, cette puissance merveilleuse de l'éducation ? Est-ce à Athènes ? Mais l'éducation publique, consacrée par l'autorité, y était renfermée dans les écoles subalternes, qui se bornaient à la simple instruction ; il y avait d'ailleurs liberté complète d'enseignement. Est-ce à Lacédémone ? L'esprit uniforme et monacal des Spartiates tenait à un ensemble d'institutions dont l'éducation ne faisait qu'une partie, et cet ensemble, je le pense, ne serait ni facile ni désirable à renouveler parmi nous. Est-ce en Crète ? Mais les Crétois étaient le peuple le plus féroce, le plus inquiet, le plus corrompu de la Grèce. On sépare les institutions de leurs effets, et on les admire d'après ce qu'elles étaient destinées à produire, sans prendre en considération ce qu'elles ont produit en réalité.

On nous cite les Perses et les Égyptiens. Mais nous les connaissons très imparfaitement. Les écrivains grecs ont choisi la Perse et l'Égypte pour donner une libre carrière à leurs spéculations, comme Tacite avait, dans le même but, choisi la Germanie ; ils ont mis en action chez des peuples lointains ce qu'ils auraient désiré voir établi dans leur patrie. Leurs mémoires sur les institutions égyptiennes et persannes sont quelquefois démontrés faux par la seule impossibilité manifeste des faits qu'ils contiennent, et presque toujours rendus très douteux par des contradictions inconciliables. Ce que nous sa-

vons d'une manière certaine, c'est que les Perses et les Égyptiens étaient gouvernés despotiquement, et que la lâcheté, la corruption, l'avilissement, suites éternelles du despotisme, étaient le partage de ces nations misérables. Nos philosophes en conviennent dans les pages mêmes où ils nous les proposent pour exemples, relativement à l'éducation : bizarres faiblesses de l'esprit humain qui, n'apercevant les objets qu'en détail, se laisse tellement dominer par une idée favorite, que les effets les plus décisifs ne l'éclairent pas sur l'impuissance des causes dont il lui convient de proclamer le pouvoir ! Les preuves historiques ressemblent, pour la plupart, à celle que M. de Montesquieu allègue en faveur de la gymnastique. L'exercice de la lutte, dit-il, fit gagner aux Thébains la bataille de Leuctres. Mais sur qui gagnèrent-ils cette bataille ? sur les Lacédémoniens, qui s'exerçaient à la gymnastique depuis quatre cents ans.

Le système qui met l'éducation sous la main du gouvernement repose sur deux ou trois pétitions de principes.

On suppose d'abord que le gouvernement sera tel qu'on le désire. On voit toujours en lui un allié, sans réfléchir que souvent il peut devenir un ennemi ; on ne sent pas que les sacrifices que l'on impose aux individus peuvent ne pas tourner au profit de l'institution que l'on croit parfaite, mais au profit d'une institution quelconque.

Cette considération est d'un poids égal pour les

partisans de toutes les opinions. Vous regardez comme le bien suprême le gouvernement absolu, l'ordre qu'il maintient, la paix que, selon vous, il procure. Mais si l'autorité s'arroge le droit de s'emparer de l'éducation, elle ne se l'arrogera pas seulement dans le calme du despotisme, mais au milieu de la violence et des fureurs des factions. Alors le résultat sera tout différent de ce que vous espérez. L'éducation, soumise à l'autorité, n'inspirera plus aux générations naissantes ces habitudes paisibles, ces principes d'obéissance, ce respect pour la religion, cette soumission aux puissances visibles et invisibles, que vous considérez comme la base du bonheur et du repos social. Les factions feront servir l'éducation, devenue leur instrument, à répandre dans l'âme de la jeunesse des opinions exagérées, des maximes farouches, le mépris des idées religieuses qui leur paraîtront des doctrines ennemies, l'amour du sang, la haine de la pitié. N'est-ce pas ce qu'aurait fait le gouvernement révolutionnaire s'il avait duré plus long-temps? et le gouvernement révolutionnaire était pourtant un gouvernement.

Ce raisonnement n'aura pas moins de force si nous l'adressons à des amis d'une liberté sage et modérée. Vous voulez, leur dirons-nous, que, dans un gouvernement libre, l'autorité domine l'éducation, pour former les citoyens, dès l'âge le plus tendre, à la connaissance et au maintien de leurs droits, pour leur apprendre à braver le despotisme, à résister au pouvoir injuste, à défendre l'innocence

contre l'oppression. Mais le despotisme emploiera l'éducation à courber sous le joug ses esclaves dociles, à briser dans les cœurs tout sentiment noble et courageux, à bouleverser toute notion de justice, à jeter de l'obscurité sur les vérités les plus évidentes, à repousser dans les ténèbres, ou à flétrir par le ridicule tout ce qui a rapport aux droits les plus sacrés, les plus inviolables de l'espèce humaine. N'est-ce pas ce que feraient aujourd'hui, s'ils étaient revêtus de quelque pouvoir, ces ennemis ardens de toute lumière, ces détracteurs de toute philosophie, ces calomniateurs de toute idée noble, qui, trouvant la carrière du crime déjà parcourue, s'en dédommagent au moins amplement dans celle de la bassesse?

On croirait que le Directoire avait été destiné a nous donner de mémorables leçons sur tous les objets de cette nature. Nous l'avons vu, pendant quatre ans, voulant diriger l'éducation, tourmentant les instituteurs, les réprimandant, les déplaçant, les avelissant aux yeux de leurs élèves, les soumettant à l'inquisition de ses agens les plus subalternes et des hommes les moins éclairés, entravant l'instruction particulière, et troublant l'instruction publique par une action perpétuelle et puérile. Le Directoire n'était-il pas un gouvernement? Je voudrais connaître la garantie mystérieuse que l'on a reçue, que jamais l'avenir ne ressemblera au passé.

Dans toutes ces hypothèses, ce que l'on désire que le gouvernement fasse en bien, le gouvernement

peut le faire en mal. Ainsi, les espérances peuvent être déçues, et l'autorité que l'on étend à l'infini, d'après des suppositions gratuites, peut marcher en sens inverse du but pour lequel on l'a créé.

L'éducation qui vient du gouvernement doit se borner à l'instruction seule. L'autorité peut multiplier les canaux, les moyens de l'instruction, mais elle ne doit pas la diriger. Qu'elle assure aux citoyens des moyens égaux de s'instruire; qu'elle procure aux professions diverses l'enseignement des connaissances positives qui en facilitent l'exercice; qu'elle fraie aux individus une route libre pour arriver à toutes les vérités de fait constatées (1), et pour parvenir au point d'où leur intelligence peut s'élancer spontanément à des découvertes nouvelles; qu'elle rassemble, pour l'usage de tous les esprits investigateurs, les monumens de toutes les opinions, les inventions de tous les siècles, les découvertes de toutes les méthodes; qu'elle organise enfin l'instruction de manière à ce que chacun puisse y consacrer le temps qui convient à son intérêt ou à son désir, et se perfectionner dans le métier, l'art ou la science auxquels ses goûts ou sa destinée l'appellent; qu'elle ne nomme point les instituteurs, qu'elle ne leur accorde qu'un traitement qui, leur assurant le nécessaire, leur rende pourtant désirable l'affluence des élèves; qu'elle pourvoie à leurs besoins, lorsque l'âge ou les

(1) On peut enseigner les faits sur parole, mais jamais les raisonnemens. CONDORCET.

infirmités auront mis un terme à leur carrière active; qu'elle ne puisse point les destituer sans des causes graves et sans le concours d'hommes indépendans d'elle (1); car les instituteurs soumis au gouvernement seront à la fois négligens et serviles. Leur servilité leur fera pardonner leur négligence; soumis à l'opinion seule, ils seraient à la fois actifs et indépendans (2).

En dirigeant l'éducation, le gouvernement s'arroge le droit et s'impose la tâche de maintenir un corps de doctrines. Ce mot seul indique les moyens dont il est obligé de se servir. En admettant qu'il choisisse d'abord les plus doux, il est certain du moins qu'il ne permettra d'enseigner dans ses écoles que les opinions qu'il préfère (3). Il y aura donc rivalité entre l'éducation publique salariée et l'éducation particulière : il y aura des opinions investies d'un privilége, mais si ce privilége ne suffit pas pour faire dominer les opinions favorisées, croyez-vous que l'autorité, jalouse de sa nature, ne recoure pas à d'autres moyens? Ne voyez-vous pas, pour dernier résultat, la persécution, plus ou moins déguisée, mais compagne constante de toute action superflue de l'autorité?

(1) Pour les détails de l'organisation de l'instruction publique qui ne sont pas du ressort de cet ouvrage, je renvoie le lecteur aux *Mémoires de Condorcet*, où toutes les questions qui se rapportent à cette matière sont examinées.

(2) Smith, *Richesses des Nations*.

(3) Condorcet, *Premier Mémoire*, page 55.

Les gouvernemens qui paraissent ne gêner en rien l'éducation particulière, favorisent néanmoins toujours les établissemens qu'ils ont fondés, en exigeant de tous les candidats aux places relatives à l'éducation publique, une sorte d'apprentissage dans ces établissemens. Ainsi, le talent qui a suivi la route indépendante, et qui, par un travail solitaire, a réuni peut-être autant de connaissances, et probablement plus d'originalité qu'il ne l'aurait fait dans la routine des classes, trouve sa carrière naturelle, celle où il peut se communiquer et se reproduire, fermée tout à coup devant lui (1).

Ce n'est pas que, toutes choses égales, je ne préfère l'éducation publique à l'éducation privée. La première fait faire à la génération qui s'élève un noviciat de la vie humaine plus utile que toutes les leçons de pure théorie, qui ne suppléent jamais qu'imparfaitement à la réalité et à l'expérience.

L'éducation publique est salutaire surtout dans les pays libres. Les hommes rassemblés à quelque âge que ce soit, et surtout dans la jeunesse, contractent

(1) Tout ce qui oblige ou engage un certain nombre d'étudians à rester à un collége ou à une université, indépendamment du mérite ou de la réputation des maîtres, comme, d'une part, la nécessité de prendre certains degrés qui ne peuvent être conférés qu'en certains lieux, et, de l'autre, les bourses et assistances accordées à l'indigence studieuse, ont l'effet de ralentir le zèle et de rendre moins approfondies les connaissances des maîtres, ainsi privilégiés sous une forme quelconque.

SMITH, V, 1.

par un effet naturel de leurs relations réciproques, un sentiment de justice et des habitudes d'égalité qui les préparent à devenir des citoyens courageux et des ennemis de l'arbitraire. On a vu, sous le despotisme même, des écoles dépendantes de l'autorité, reproduire, en dépit d'elle, des germes de liberté qu'elle s'efforçait en vain d'étouffer.

Mais je pense que cet avantage peut être obtenu sans contrainte. Ce qui est bon n'a jamais besoin de priviléges et les priviléges dénaturent toujours ce qui est bon. Il importe d'ailleurs que si le système d'éducation que le gouvernement favorise est ou paraît être vicieux à quelques individus, ils puissent recourir à l'éducation particulière, ou à des instituts sans rapport avec le gouvernement. La société doit respecter les droits des individus, et dans ces droits sont compris ceux des pères sur leurs enfans (1). Si son action les blesse, une résistance s'élèvera, qui rendra l'autorité tyrannique, et qui corrompra les individus en les obligeant à l'éluder. On objectera peut-être à ce respect que nous exigeons du gouvernement pour les droits des pères, que les classes inférieures du peuple, réduites, par leur misère, à tirer parti de leurs enfans, dès que ceux-ci sont capables de les seconder dans leurs travaux, ne les feront point instruire dans les connaissances nécessaires, l'instruction fût-elle même gratuite, si le gouvernement n'est autorisé à les y contraindre.

(1) Condorcet, *Premier Mémoire*, page 44.

Mais cette objection repose sur l'hypothèse d'un telle misère dans le peuple, qu'avec cette misère rien de bon ne peut exister. Ce qu'il faut, c'est que cette misère n'existe pas. Dès que le peuple jouira de l'aisance qui lui est due, loin de retenir ses enfans dans l'ignorance, il s'empressera de leur donner de l'instruction ; il y mettra de la vanité, il en sentira l'intérêt. Le penchant le plus naturel aux pères est d'élever leurs enfans au-dessus de leur état; c'est ce que nous voyons en Angleterre, et ce que nous avons vu en France pendant la révolution. Durant cette époque, bien qu'elle fût agitée, et que le peuple eût beaucoup à souffrir sous son gouvernement; cependant, par cela seul qu'il acquit plus d'aisance, l'instruction fit des progrès étonnans dans cette classe : partout, l'instruction du peuple est en proportion de son aisance.

Nous avons dit au commencement de ce chapitre, que les Athéniens n'avaient soumis à l'inspection des magistrats que les écoles subalternes; celles de philosophie restèrent toujours dans l'indépendance la plus absolue, et ce peuple éclairé nous a transmis à ce sujet un mémorable exemple. Le démagogue Sophocle ayant proposé de subordonner à l'autorité l'enseignement des philosophes, tous ces hommes qui, malgré leurs erreurs nombreuses, doivent à jamais servir de modèle et comme amour de la vérité et comme respect pour la tolérance, se démirent de leurs fonctions. Le peuple réuni les déclara solennellement affranchis de toute inspection du magis-

trat, et condamna leur absurde adversaire à une amende de cinq talens (1).

Mais, dira-t-on, s'il s'élevait un établissement d'éducation, reposant sur des principes contraires à la morale, disputeriez-vous au gouvernement le droit de réprimer cet abus? Non, sans doute, pas plus que celui de sévir contre tout écrit et toute action qui troubleraient l'ordre public. Mais la direction est autre chose que la répression, et c'est la direction que j'interdis à l'autorité. D'ailleurs, on oublie que, pour qu'un établissement d'éducation se forme et subsiste, il faut des élèves, que pour qu'il y ait des élèves, il faut que leurs parens les y placent, et qu'en mettant à part, ce qui néanmoins n'est nullement raisonnable, la moralité des parens, il ne sera jamais de leur intérêt de laisser égarer le jugement et pervertir le cœur de ceux avec lesquels il ont, pour toute la durée de leur vie, les relations les plus importantes et les plus intimes. La pratique de l'injustice et de la perversité peut être utile momentanément et dans une circonstance particulière, mais la théorie ne peut jamais avoir aucun avantage. La théorie ne sera jamais professée que par des fous, que repousserait incontinent l'opinion générale, sans même que le gouvernement s'en mêlât. Il n'aurait jamais besoin de supprimer les établissemens d'éducation où l'on donnerait des leçons de vice et de crime, parce qu'il n'y aurait jamais d'établissemens semblables, et que,

(1) Diogène-Laërce, *Vie de Téophraste.*

s'il y en avait, ils ne seraient guère dangereux, car les instituteurs resteraient tout seuls. Mais à défaut d'objections plausibles, on s'appuie de suppositions absurdes, et ce calcul n'est pas sans adresse ; s'il y a du danger à laisser ces suppositions sans réponse, il paraît y avoir, en quelque sorte, de la naiaiserie à les réfuter.

J'espère beaucoup plus, pour le perfectionnement de l'espèce humaine, des établissemens particuliers d'éducation que de l'instruction publique la mieux organisée par l'autorité.

Qui peut limiter le développement de la passion des lumières dans un pays de liberté? Vous supposez aux gouvernemens l'amour des lumières. Sans examiner ici jusqu'à quel point cette tendance est dans leur intérêt, nous vous demanderons seulement pourquoi vous ne supposez pas le même amour dans les individus de la classe cultivée, dans les esprits éclairés, dans les âmes généreuses. Partout où l'autorité ne pèse pas sur les hommes, partout où elle ne corrompt pas la richesse en conspirant avec elle contre la justice, les lettres, l'étude, les sciences, l'agrandissement et l'exercice des facultés intellectuelles sont les jouissances favorites des classes opulentes de la société. Voyez, en Angleterre, comme elles agissent, se coalisent, s'empressent de toutes parts. Contemplez ces musées, ces savants voués uniquement à la recherche de la vérité, ces voyageurs bravant tous les dangers pour faire avancer d'un pas les connaissances humaines.

En éducation, comme en tout, que le gouvernement veille et qu'il préserve, mais qu'il n'entrave ni ne dirige; qu'il écarte les obstacles, qu'il aplanisse les chemins; on peut s'en remettre aux individus pour y marcher avec succès.

XII.

DE LA GUERRE DE TRENTE ANS, DE LA TRAGÉDIE DE WALLSTEIN, PAR SCHILLER, ET DU THÉATRE ALLEMAND.

La guerre de trente ans est une des époques les plus remarquables de l'histoire moderne. Cette guerre éclata d'abord dans une ville de la Bohême, mais elle s'étendit avec rapidité sur la plus grande partie de l'Europe. Les opinions religieuses qui lui servaient de principe changèrent de forme; la secte de Luther remplaça presque généralement celle de Jean Huss; mais la mémoire du supplice atroce infligé à ce dernier continua d'animer les esprits des novateurs, même après qu'ils se furent écartés de sa doctrine.

La guerre de trente ans eut pour mobile, dans les peuples, le besoin d'acquérir la liberté religieuse; dans les princes, le désir de conserver leur indépendance politique. Après une longue et terrible lutte, ces deux buts furent atteints. La paix de 1648 assura aux protestans l'exercice de leur culte, et aux petits souverains de l'Allemagne la jouissance et l'accroissement de leurs droits. L'influence de

la guerre de trente ans a subsisté jusqu'à notre siècle.

Le traité de Westphalie donna à l'empire germanique une constitution très compliquée ; mais cette constitution, en divisant ce corps immense en une foule de petites souverainetés particulières, valut à la nation allemande, à quelques exceptions près, un siècle et demi de liberté civile et d'administration douce et modérée. De cela seul que trente millions de sujets se trouvèrent repartis sous un assez grand nombre de princes indépendans les uns des autres, et dont l'autorité, sans bornes en apparence, était limitée de fait par la petitesse de leurs possessions, il résulta pour ces trente millions d'hommes une existence ordinairement paisible, une assez grande sécurité, une liberté d'opinion presque complète, et la possibilité, pour la partie éclairée de cette société, de se livrer à la culture des lettres, au perfectionnement des arts, à la recherche de la vérité.

D'après cette influence de la guerre de trente ans, il n'est pas étonnant qu'elle ait été l'un des objets favoris des travaux des historiens et des poètes de l'Allemagne. Ils se sont plu à retracer à la génération actuelle, sous mille formes diverses, quelle avait été l'énergie de ses ancêtres ; et cette génération, qui recueillait dans le calme le bénéfice de cette énergie qu'elle avait perdue, contemplait avec curiosité, dans l'histoire et sur la scène, les hommes des temps passés, dont la force, la détermination, l'activité, le courage revêtaient, aux yeux d'une

race affaiblie, les annales germaniques de tout le charme du merveilleux.

La guerre de trente ans est encore intéressante sous un autre point de vue.

On a vu sans doute, depuis cette guerre, plusieurs monarques entreprendre des expéditions belliqueuses et s'illustrer par la gloire des armes, mais l'esprit militaire proprement dit est devenu toujours plus étranger à l'esprit des peuples. L'esprit militaire ne peut exister que lorsque l'état de la société est propre à le faire naître, c'est-à-dire lorsqu'il y a un très grand nombre d'hommes que le besoin, l'inquiétude, l'absence de sécurité, l'espoir et la possibilité du succès, l'habitude de l'agitation ont jetés hors de leur assiette naturelle. Ces hommes alors aiment la guerre pour la guerre, et ils la cherchent en un lieu quand ils ne la trouvent pas dans un autre.

De nos jours, l'état militaire est toujours subordonné à l'autorité politique. Les généraux ne se font obéir par les soldats qu'ils commandent, qu'en vertu de la mission qu'ils ont reçue de cette autorité; ils ne sont point chefs d'une troupe à eux, soldée par eux, et prête à les suivre sans qu'ils aient l'aveu d'aucun souverain. Au commencement et jusqu'au milieu du dix-septième siècle, au contraire, on a vu des hommes, sans autre mission que le sentiment de leurs talens et de leur courage, tenir à leur solde des corps de troupes, réunir autour de leurs étendards particuliers des guerriers qu'ils dominaient

par le seul ascendant de leur génie personnel, et tantôt se vendre avec leur petite armée aux souverains qui les achetaient, tantôt essayer, le fer en main, de devenir souverains eux-mêmes. Tel fut ce comte de Mansfeld, moins célèbre encore par quelques victoires que par l'habileté qu'il déploya sans cesse dans les revers; tels furent, bien qu'issus des maisons souveraines les plus illustres de l'Allemagne, Christian de Brunswick, et même Bernard de Weymar; tel fut enfin Wallstein, duc de Friedland.

Ce Wallstein, à la vérité, ne porta jamais les armes que pour la maison d'Autriche; mais l'armée qu'il commandait était à lui, réunie en son nom, payée par ses ordres, et avec les contributions qu'il levait sur l'Allemagne, et de sa propre autorité. Il négociait, comme un potentat, du sein de son camp, avec les monarques ennemis de l'empereur. Il voulut enfin s'assurer, de droit, l'indépendance dont il jouissait de fait; et s'il échoua dans cette entreprise, il ne faut pas attribuer sa chute à l'insuffisance des moyens dont il disposait; mais aux fautes que lui fit commettre un mélange bizarre de superstition et d'incertitude. L'espèce d'existence des généraux du dix-septième siècle donnait à leur caractère une originalité dont nous ne pouvons plus avoir d'idée.

L'originalité est toujours le résultat de l'indépendance. A mesure que l'autorité se concentre, les individus s'effacent. Toutes les pierres taillées pour

la construction d'une pyramide et façonnées pour la place qu'elles doivent remplir, prennent un extérieur uniforme. L'individualité disparaît dans l'homme, en raison de ce qu'il cesse d'être un but, et de ce qu'il devient un moyen : cependant l'individualité peut seul inspirer de l'intérêt, surtout aux nations étrangères ; car les Français, comme je le dirai tout à l'heure, s'en passent beaucoup plus facilement que les Allemands et les Anglais.

On conçoit donc sans peine que les poètes de l'Allemagne qui ont voulu transporter sur la scène des époques de leur histoire, aient choisi de préférence celles où les individus existaient le plus par eux-mêmes et se livraient avec le moins de réserve à leur caractère naturel. C'est ainsi que Goëthe, l'auteur de *Werther*, a peint, dans Gœtz de Berlichingen, la lutte de la chevalerie expirante contre l'autorité de l'empire, et Schiller a de même voulu retracer, dans *Wallstein*, les derniers efforts de l'esprit militaire, et cette vie indépendante et presque sauvage des camps, à laquelle les progrès de la civilisation ont fait succéder, dans les camps mêmes, l'uniformité, l'obéissance et la discipline.

Schiller a composé trois pièces sur la conspiration et sur la mort de Wallstein. La première est intitulée *le Camp de Wallstein ;* la seconde, *les Piccolomini ;* la troisième, *la mort de Wallstein.*

L'idée de composer trois pièces qui se suivent et forment un grand ensemble est empruntée des Grecs, qui nommaient ce genre une *trilogie.* Eschyle nous

a laissé deux ouvrages pareils, son *Prométhée* et ses trois tragédies sur la famille d'Agamemnon. Le *Prométhée* d'Eschyle était, comme on sait, divisé en trois parties, dont chacune formait une pièce à part. Dans la première, on voyait Prométhée, bienfaiteur des hommes, leur apportant le feu du ciel et leur faisait connaître les élémens de la vie sociale. Dans la seconde, la seule qui soit venue jusqu'à nous, Prométhée est puni par les dieux, jaloux des services qu'il a rendus à l'espèce humaine. La troisième montrait Prométhée délivré par Hercule et reconcilié avec Jupiter.

Dans les trois tragédies qui se rapportent à la famille des Atrides, la première a pour sujet la mort d'Agamemnon; la seconde, la punition de Clytemnestre; la dernière, l'absolution d'Oreste par l'Aréopage. On voit que, chez les Grecs, chacune des pièces qui composaient leurs trilogies avait son action particulière, qui se terminait dans la pièce même. Schiller a voulu lier plus étroitement entre elles les trois pièces de son *Wallstein*. L'action ne commence qu'à la seconde et ne finit qu'à la troisième. *Le camp* est une espèce de prologue sans aucune action. On y voit les mœurs des soldats sous les tentes qu'ils habitent : les uns chantent, les autres boivent, d'autres reviennent enrichis des dépouilles du paysan. Ils se racontent leurs exploits; ils parlent de leur chef, de la liberté qu'il leur accorde, des récompenses qu'il leur prodigue. Les scènes se suivent sans que rien les enchaîne l'une à l'autre :

mais cette incohérence est naturellle ; c'est un tableau mouvant où il n'y a ni passé ni avenir. Cependant le génie de Wallstein préside à ce désordre apparent : tous les esprits sont pleins de lui ; tous célèbrent ses louanges, s'inquiètent des bruits répandus sur le mécontentement de la cour, se jurent de ne pas abandonner le général qui les protége. On aperçoit tous les symptômes d'une insurrection prête à éclater, si le signal en est donné par Wallstein. On démêle en même temps les motifs secrets qui, dans chaque individu, modifient son dévouement ; les craintes, les soupçons, les calculs particuliers, qui viennent croiser l'impulsion universelle. On voit ce peuple armé, en proie à toutes les agitations populaires, entraîné par son enthousiasme, ébranlé par ses défiances, s'efforçant de raisonner, et n'y parvenant pas, faute d'habitude ; bravant l'autorité, et mettant pourtant son honneur à obéir à son chef; insultant à la religion, et recueillant avec avidité toutes les traditions superstitieuses ; mais toujours fier de sa force, toujours plein de mépris pour toute autre profession que celle des armes, ayant pour vertu le courage, et pour but le plaisir du jour.

Il serait impossible de transporter sur notre théâtre cette singulière production du génie, de l'exactitude, et je dirai même de l'érudition allemande ; car il a fallu de l'érudition pour rassembler en un corps tous les traits qui distinguaient les armées du dix-septième siècle, et qui ne conviennent plus à aucune armée moderne. De nos jours, dans les camps

comme dans les cités, tout est fixe, régulier, soumis. La discipline a remplacé l'effervescence; s'il y a des désordres partiels, ce sont des exceptions qu'on tâche de prévenir. Dans la guerre de trente ans, au contraire, ces désordres étaient l'état permanent, et la jouissance d'une liberté grossière et licencieuse, le dédommagement des dangers et des fatigues.

La seconde pièce a pour titre *les Piccolomini*. Dans cette pièce commence l'action; mais la pièce finit sans que l'action se termine. Le nœud se forme, les caractères se développent, la dernière scène du cinquième acte arrive, et la toile tombe. Ce n'est que dans la troisième pièce, dans *la Mort de Wallstein*, que le poète a placé le dénouement. Les deux premières ne sont donc, en réalité, qu'une exposition, et cette exposition contient plus de quatre mille vers.

Les trois pièces de Schiller ne semblent pas pouvoir être représentées séparément; elles le sont cependant en Allemagne. Les Allemands tolèrent ainsi, tantôt une pièce sans action, *le Camp de Wallstein*; tantôt une action sans dénouement, *Les Piccolomini*; tantôt un dénouement sans exposition, *la Mort de Wallstein*.

On essayé plusieurs fois de transporter ces trois pièces sur la scène française; ces essais n'ont pas réussi. Mon imitation de *Wallstein*, la plus exacte de toutes, a été l'objet de beaucoup de critiques. Dégagé aujourd'hui de cet amour-propre qui anime un auteur dans les premiers momens de la publication d'un ouvrage, je reconnais que plusieurs de ces critiques étaient fondées.

En me condamnant à respecter toutes les règles de notre théâtre, j'avais détruit, de plusieurs manières, l'effet dramatique.

Je m'étais proposé, à l'exemple de Schiller, de peindre Wallstein à peu près tel qu'il était, ambitieux à la vérité, mais en même temps superstitieux, inquiet, incertain, jaloux du succès des étrangers dans sa patrie, lors même que leurs succès favorisaient ses propres entreprises, et marchant souvent contre son but, en se laissant entraîner par son caractère.

Je n'avais pas même voulu supprimer son penchant pour l'astrologie, bien que les lumières de notre siècle puissent faire regarder comme hasardée la tentative de revêtir d'une teinte tragique cette superstition. Nous n'envisageons guère en France la superstition que de son côté ridicule; elle a cependant ses racines dans le cœur de l'homme, et la philosophie elle-même, lorsqu'elle s'obstine à n'en pas tenir compte, est superficielle et présomptueuse. La nature n'a point fait de l'homme un être isolé, destiné seulement à cultiver la terre et à la peupler, et n'ayant, avec tout ce qui n'est pas de son espèce que les rapports arides et fixes que l'utilité l'invite à établir entre eux et lui. Une grande correspondance existe entre tous les êtres moraux et physiques. Il n'y a personne, je le pense, qui, laissant errer ses regards sur un horison sans bornes, ou se promenant sur les rives de la mer que viennent battre les vagues, ou levant les yeux vers le firma-

ment parsemé d'étoiles, n'ait éprouvé une sorte d'émotion qu'il lui était impossible d'analyser ou de définir. On dirait que des voix descendent du haut des cieux, s'élancent de la cime des rochers, retentissent dans les torrens ou dans les forêts agitées, sortent des profondeurs des abîmes. Il semble y avoir je ne sais quoi de prophétique dans le vol pesant du corbeau, dans les cris funèbres des oiseaux de la nuit, dans les rugissemens éloignés des bêtes sauvages. Tout ce qui n'est pas civilisé, tout ce qui n'est pas soumis à la domination artificielle de l'homme répond à son cœur. Il n'y a que les choses qu'il a façonnées pour son usage qui soient muettes, parce qu'elles sont mortes; mais ces choses mêmes, lorsque le temps anéantit leur utilité, reprennent une vie mystique; la destruction les remet, en passant sur elles, en rapport avec la nature. Les édifices modernes se taisent, mais les ruines parlent.

Tout l'univers s'adresse à l'homme dans un langage ineffable qui se fait entendre dans l'intérieur de son âme, dans une partie de son être, inconnue à lui-même, et qui tient à la fois des sens et de la pensée. Quoi de plus simple que d'imaginer que cet effort de la nature pour pénétrer en nous n'est pas sans une mystérieuse signification? Pourquoi cet ébranlement intime, qui paraît nous révéler ce que nous cache la vie commune? La raison, sans doute, ne peut l'expliquer; lorsqu'elle l'analyse, il disparaît; mais il est par là même essentiellement du domaine de la poésie. Consacré par elle, il trouve dans tous les

cœurs des cordes qui lui répondent. Le sort annoncé par les astres, les pressentimens, les songes, les présages, ces ombres de l'avenir qui planent autour de nous, souvent non moins funèbres que les ombres du passé, sont de tous les pays, de tous les temps, de toutes les croyances. Quel est celui qui, lorsqu'un grand intérêt l'anime, ne prête pas, en tremblant, l'oreille à ce qu'il croit la voix de la destinée? Chacun, dans le sanctuaire de sa pensée, s'explique cette voix comme il peut. Chacun s'en tait avec les autres, parce qu'il n'y a point de paroles pour mettre en commun ce qui n'est jamais qu'individuel.

J'avais donc cru devoir conserver dans le caractère de Wallstein une superstition qu'il partageait avec presque tous les hommes remarquables de son siècle.

Mais, par égard pour nos règles, j'avais placé dans un récit l'exposé de la disposition superstitieuse de mon héros, au lieu de la faire ressortir sur le théâtre même de circonstances accidentelles.

Ainsi, dans la pièce de Schiller, Wallstein commençant à se déshabiller sur le théâtre, pour aller prendre du repos, voit se casser tout à coup la chaîne à laquelle est suspendu l'ordre de la Taison-d'Or. Cette chaîne était le premier présent que Wallstein eût reçu de l'empereur, alors archiduc, dans la guerre du Frioul, lorsque, tous deux à l'entrée de la vie, étaient unis par une affection que rien ne semblait devoir troubler. Wallstein tient en main les fragmens de cette chaîne brisée; il se retrace toute

l'histoire de sa jeunesse : des souvenirs mêlés de remords l'assiégent ; il éprouve une crainte vague ; son bonheur lui avait paru long-temps attaché à la conservation de ce premier don d'une amitié maintenant abjurée. Il en contemple tristement les débris ; il les rejette enfin loin de lui avec effort. « Je marche, s'écrie-t-il, dans une carrière opposée : la force de ce talisman n'existe plus. »

Le spectateur, qui sait que le poignard est suspendu sur la tête du héros, reçoit une impression très profonde de ce présage que Wallstein méconnaît, et des paroles qui lui échappent sans qu'il les comprenne. Ce genre d'effet tient à la disposition du cœur de l'homme, qui, dans toutes ses émotions de frayeur, d'attendrissement ou de pitié, est toujours ramené à ce que nous appelons la superstition, par une force mystérieuse dont il ne peut s'affranchir. Beaucoup de gens n'y voient qu'une faiblesse puérile. Je suis tenté, je l'avoue, d'avoir du respect pour tout ce qui prend sa source dans la nature.

J'avais de plus méconnu une différence essentielle entre notre caractère et celui de nos voisins d'outre-Rhin. Nous avons un besoin d'unité qui nous fait repousser tout ce qui, dans le caractère de nos personnages tragiques, nuit à l'effet unique que nous voulons produire. Nous supprimons de la vie antérieure de nos héros tout ce qui ne s'enchaîne pas nécessairement au fait principal.

Qu'est-ce que Racine nous apprend sur Phèdre ? Son amour pour Hippolyte, mais nullement son ca-

ractère personnel, indépendamment de cet amour. Qu'est-ce que le même poète nous fait connaître d'Oreste ? Son amour pour Hermione. Les fureurs de ce prince ne viennent que des cruauté de sa maîtresse. On le voit à chaque instant prêt à s'adoucir, pour peu qu'Hermione lui donne quelque espérance. Ce meurtrier de sa mère parait même avoir tout-à-fait oublié le forfait qu'il a commis. Il n'est occupé que de sa passion ; il parle, après son parricide, de son innocence qui lui pèse ; et si, lorsqu'il a tué Pyrrhus, il est poursuivi par les Furies, c'est que Racine a trouvé dans la tradition mythologique l'occasion d'une scène superbe, mais qui ne tient point à son sujet, tel qu'il l'a traité.

Ceci n'est point une critique. *Andromaque* est l'une des pièces les plus parfaites qui existent chez aucun peuple, et Racine ayant adopté le système français, a dû écarter, autant qu'il le pouvait, de l'esprit du spectateur, le souvenir du meurtre de Clytemnestre. Ce souvenir était inconciliable avec un amour pareil à celui d'Oreste pour Hermione. Un fils couvert du sang de sa mère, et ne songeant qu'à sa maîtresse, aurait produit un effet révoltant. Racine l'a senti, et pour éviter plus sûrement cet écueil, il a supposé qu'Oreste n'était allé en Tauride qu'afin de se délivrer par la mort de sa passion malheureuse.

Il en résulte que les Français, même dans celles de leurs tragédies qui sont fondées sur la tradition et sur l'histoire, ne peignent qu'un fait ou une passion; les Allemands, dans les leurs, peignent une vie entière et un caractère entier.

Quand je dis qu'ils peignent une vie entière, je ne veux pas dire qu'ils embrassent dans leurs pièces toute la vie de leurs héros ; mais ils n'en omettent aucun évènement important; et la réunion de ce qui se passe sur la scène et de ce que le spectateur apprend par des récits ou par des allusions, forme un tableau complet, d'une scrupuleuse exactitude.

Il en est de même du caractère. Les Allemands n'écartent de celui de leurs personnages rien de ce qui constituait leur individualité; il nous les présentent avec leurs faiblesses, leurs inconséquences, et cette mobilité ondoyante qui appartient à la nature humaine, et qui forme les êtres réels.

L'isolement dans lequel le système français présente le fait qui forme le sujet, et la passion qui est le mobile de chaque tragédie, a d'incontestables avantages.

En dégageant le fait que l'on a choisi de tous les faits antérieurs, on porte plus directement l'intérêt sur un objet unique; le héros est plus dans la main du poète qui s'est affranchi du passé; mais il y a peut-être aussi une couleur un peu moins réelle, parce que l'art ne peut jamais suppléer entièrement à la vérité, et que le spectateur, lors même qu'il ignore la liberté que l'auteur a prise, est averti, par je ne sais quel instinct, que ce n'est pas un personnage historique, mais un héros factice, une créature d'invention qu'on lui présente.

En ne peignant qu'une passion au lieu d'embrasser tout un caractère individuel, on obtient des effets

plus constamment tragiques', parce que les caractères individuels, toujours mélangés, nuisent à l'unité de l'impression. Mais la vérité y perd peut-être encore. On se demande ce que seraient les héros qu'on voit, s'ils n'étaient dominés par la passion qui les agite, et l'on trouve qu'il ne resterait dans leur existence que peu de réalité. D'ailleurs il y a bien moins de variété dans les passions propres à la tragédie que dans les caractères individuels, tels que les crée la nature. Les caractères sont innombrables ; les passions théâtrales sont en petit nombre. Sans doute l'admirable génie de Racine, qui triomphe de toutes les entraves, met de la diversité dans cette uniformité même. La jalousie de Phèdre n'est pas celle d'Hermione, et l'amour d'Hermione n'est pas celui de Roxane; cependant la diversité me semble plutôt encore dans la passion que dans le caractère de l'idividu.

Il y a bien peu de différence entre les caractères d'Aménaïde et d'Alzire. Celui de Polyphonte convient à presque tous les tyrans mis sur notre théâtre, tandis que celui de Richard III, dans Shakespeare, ne convient qu'à Richard III. Polyphonte n'a que des traits généraux, exprimés avec art, mais qui n'en font point un être distinct, un être individuel. Il a de l'ambition, et, pour son ambition, de la cruauté et de l'hypocrisie. Richard III réunit à ces vices qui sont de nécessité dans son rôle, beaucoup de choses qui ne peuvent appartenir qu'à lui seul; son mécontentement contre la nature, qui, en lui donnant une figure hideuse et difforme, semble l'avoir condamné

à ne jamais inspirer d'amour, ses efforts pour vaincre un obstacle qui l'irrite, sa coquetterie avec les femmes, son étonnement de ses succès auprès d'elles, le mépris qu'il conçoit des êtres faciles à séduire, l'ironie avec laquelle il manifeste ce mépris, tout le rend un être particulier. Polyphonte est un genre, Richard III un individu.

Un autre inconvénient de mon imitation de *Wallstein* consistait dans les allusions trop fréquentes aux événemens de détail qui se rapportaient à la guerre de trente ans.

Tout ce qui a trait à cette guerre, dont le théâtre a été en Allemagne, est national pour les Allemands, et, comme tel, est connu de tout le monde. Les noms de Wallstein, de Tilly, de Bernard de Weymar, d'Oxenstiern, de Mansfeld, réveillent dans la mémoire de tous les spectateurs des souvenirs qui n'existent point pour nous. La superstition persécutrice de Ferdinand II a laissé de profondes traces en Bohême, en Hongrie, et ses ordres barbares à ses généraux sont encore gravés en traits de sang sur les murs de Magdebourg. De là résultait pour Schiller la possibilité d'une foule d'allusions rapides que ses compatriotes comprenaient sans peine. Il y a, en général, parmi nous, une certaine négligence de l'histoire étrangère, qui s'oppose presque entièrement à la composition des tragédies historiques, telles qu'on en voit dans les littératures voisines. Les tragédies mêmes qui ont pour sujet des traits de nos propres annales sont exposées à beaucoup d'obscurité.

L'auteur des *Templiers* a dû ajouter à son ouvrage des notes explicatives, tandis que Schiller, dans sa *Jeanne d'Arc*, sujet français qu'il présentait au public allemand, était sûr de rencontrer dans ses auditeurs assez de connaissance pour le dispenser de tout commentaire. Les tragédies qui ont eu le plus de succès en France sont ou purement d'invention, parce qu'alors elles n'exigent que très peu de notions préalables, ou tirées, soit de la mythologie grecque, soit de l'histoire romaine, parce que l'étude de cette mythologie et de cette histoire fait partie de notre première éducation.

En imitant quelquefois le style familier que permettent aux tragiques allemands leurs vers iambiques ou non rimés, j'avais enlevé à ma tragédie la pompe poétique à laquelle nos oreilles sont accoutumées. La langue de la tragédie allemande n'est point astreinte à des règles aussi délicates, aussi dédaigneuses que la nôtre. La pompe inséparable des alexandrins nécessite dans l'expression une certaine noblesse soutenue. Les auteurs allemands peuvent employer, pour le développement des caractères, une quantité de circonstances accessoires, qu'il serait impossible de mettre sur notre théâtre sans déroger à la dignité requise; et cependant ces petites circonstances répandent dans le tableau présenté de la sorte beaucoup de vie et de vérité. Dans le *Goetz de Berlichingen* de Goëthe, ce guerrier, assiégé dans son château par une armée impériale, donne à ses soldats un dernier repas pour les encourager. Vers

la fin de ce repas, il demande du vin à sa femme, qui, suivant les usages de ces temps, est à la fois la dame et la ménagère du château; elle lui répond à demi-voix qu'il n'en reste plus qu'une seule cruche, qu'elle a réservée pour lui. Aucune tournure poétique ne permettait de transporter ce détail sur notre théâtre : l'emphase des paroles ne ferait que gâter le naturel de la situation, et ce qui est touchant en allemand ne serait en français que ridicule. Il me semble néanmoins facile de concevoir, malgré nos habitudes contraires, que ce trait emprunté de la vie commune est plus propre que la description la plus pathétique à faire ressortir la situation du héros de la pièce, d'un vieux guerrier couvert de gloire, fier de ses droits héréditaires et de son opulence antique, chef naguère de vassaux nombreux, maintenant renfermé dans un dernier asile, et luttant avec quelques amis intrépides et fidèles contre les horreurs de la disette et la vengeance de l'empereur. Dans le *Gustave Vasa* de Kotzebue, on voit Christiern, le tyran de la Suède, tremblant dans son palais qui est entouré par une multitude irritée. Il se défie de ses propres gardes, de ses créatures les plus dévouées, et force un vieux serviteur qui lui reste encore à goûter le premier les mets qu'il lui apporte. Ce trait, exprimé dans le dialogue le plus simple et sans aucune pompe tragique, peint, selon moi, mieux que tous les efforts du poète n'auraient pu le faire, la pusillanimité, la défiance et l'abjection du tyran demi-vaincu.

Schiller nous montre Jeanne d'Arc dénoncée par son père comme sorcière, au milieu même de la fête destinée au couronnement de Charles VII, qu'elle a replacé sur le trône de la France. Elle est forcée de fuir ; elle cherche un asile loin du peuple qui la menace et de la cour qui l'abandonne. Après une route longue et pénible, elle arrive dans une cabane : la fatigue l'accable, la soif la dévore ; un paysan, touché de compassion, lui présente un peu de lait. Au moment où elle le porte à ses lèvres, un enfant qui l'a regardée pendant quelques instans avec attention, lui arrache la coupe et s'écrie : C'est la sorcière d'Orléans ! Ce tableau, qu'il serait impossible de transporter sur la scène française, fait toujours éprouver aux spectateurs un frémissement universel, ils se sentent frappés à la fois, et de la proscription qui poursuit, jusque dans les lieux les plus reculés, la libératrice d'un grand empire, et de la disposition des esprits, qui rend cette proscription plus inévitable et plus cruelle. De la sorte, les deux choses importantes, l'époque et la situation, se retracent à l'imagination d'un seul mot, par une circonstance purement accidentelle.

En restreignant le nombre des personnages (1), j'avais renoncé, sans compensation, à un autre avantage qu'avait eu Schiller. Les personnages subalternes, qui ne tiennent point au sujet, fournissent aux

(3) Il y a quarante-huit acteurs dans *Wallstein* allemand ; il n'y a en que douze dans l'imitation française.

Allemands un genre d'effets que nous ne connaissons point sur notre théâtre. Dans nos tragédies, tout se passe immédiatement entre les héros et le public. Les confidens sont toujours soigneusement sacrifiés. Ils sont là pour écouter, quelquefois pour répondre, et de temps en temps pour raconter la mort du héros, qui, dans ce cas, ne peut nous en instruire lui-même ; mais il n'y a rien de moral dans toute leur existence : toute réflexion, tout jugement, tout dialogue entre eux leur est sévèrement interdit. Il serait contraire à la subordination théâtrale qu'ils excitassent le moindre intérêt. Dans les tragédies allemandes, indépendamment des héros et de leurs confidens, qui, comme on vient de le voir, ne sont que des machines, dont la nécessité nous fait pardonner l'invraisemblance, il y a, sur un second plan, une seconde espèce d'acteurs, spectateurs eux-mêmes, en quelque sorte, de l'action principale qui n'exerce sur eux qu'une influence très indirecte. L'impression que produit sur cette classe de personnages la situation des personnages principaux m'a paru souvent ajouter à celle qu'en reçoivent les spectateurs proprement dits ; leur opinion est, pour ainsi dire, devancée et dirigée par un public intermédiaire, plus voisin de ce qui se passe, et non moins impartial qu'eux.

Tel devait être à peu près, si je ne me trompe, l'effet des chœurs dans les tragédies grecques. Ces chœurs portaient un jugement sur les sentimens et les actions des rois et des héros dont ils contem-

plaient les crimes et les misères. Il s'établissait, par ce jugement, une correspondance morale entre la scène et le parterre, et ce dernier devait trouver quelque jouissance à voir décrites et définies, dans un langage harmonieux, les émotions qu'il éprouvait.

Je n'ai vu qu'une seule fois une pièce dans laquelle on avait tenté d'introduire les chœurs des anciens; c'était *la Fiancée de Messine*. Je m'y étais rendu avec beaucoup de préjugés contre cette imitation de l'antique. Néanmoins, ces maximes générales, exprimées par le peuple, et qui prenaient plus de vérité et plus de chaleur, parce qu'elles lui paraissaient suggérées par la conduite de ses chefs et par les malheurs qui rejaillissaient sur lui-même; cette opinion publique, personnifiée en quelque sorte, et qui allait chercher au fond de mon cœur mes propres pensées, pour me les présenter avec plus de précision, d'élégance et de force; cette pénétration du poète, qui devinait ce que je devais sentir, et donnait un corps à ce qui n'était en moi qu'une rêverie vague et indéterminée, me firent éprouver un genre de satisfaction dont je n'avais pas encore eu l'idée.

L'introduction des chœurs dans la tragédie n'a point eu cependant de succès en Allemagne. Il est probable qu'on y a renoncé à cause des embarras de l'exécution. Il faudrait des acteurs très exercés pour qu'un certain nombre d'entre eux, parlant et gesticulant tous en même temps, ne produisissent pas

une confusion voisine du ridicule (1). Schiller, d'ailleurs, dans sa tentative, avait dénaturé le chœur des anciens; il n'avait pas osé le laisser aussi étranger à l'action qu'il l'est dans les meilleures tragédies de l'antiquité, celles de Sophocle; car je ne parle pas ici des chœurs d'Euripide, de ce poète admirable, sans doute, par son talent dans la sensibilité et dans l'ironie, mais prétentieux, déclamateur, ambitieux d'effets, et qui, par ses défauts, et même par ses beautés, ravit le premier à la tragédie grecque la noble simplicité qui la distinguait. Schiller, pour se rapprocher du goût de son siècle, avait cru devoir diviser le chœur en deux moitiés, dont chacune était composée des partisans des deux héros qui, dans sa pièce, se disputent la main d'une femme. Il avait, par ce ménagement mal entendu, dépouillé le chœur de l'impartialité qui donne à ses paroles du poids et de la solennité.

Le chœur ne doit jamais être que l'organe, le représentant du peuple entier; tout ce qu'il dit doit être une espèce de retentissement sombre et imposant du sentiment général. Rien de ce qui est passionné ne peut lui convenir, et dès que l'on imagine de lui faire jouer un rôle et prendre un parti dans la pièce même, on le dénature, et son effet est manqué.

Mais si les Allemands ont rejeté l'introduction

(1) Schiller n'avait pas introduit les chœurs chantans, mais parlans.

des chœurs dans leurs tragédies, celle d'une quantité de personnages subalternes qui arrivent d'une manière naturelle, bien qu'accidentelle, sur la scène, remplace, à beaucoup d'égards, comme nous l'avons observé précédemment, l'usage des chœurs. Pour nous en convaincre, il ne faut qu'examiner ce qu'a fait Schiller dans son *Guillaume Tell* et rechercher ce qu'aurait fait un poète grec traitant la même situation. Tell, échappé aux poursuites de Gessler, a gravi la cime d'un rocher qui domine sur une route par laquelle Gessler doit passer. Le paysan suisse attend son ennemi, tenant en main l'arc et les flèches qui, après avoir servi l'amour paternel, doivent maintenant servir la vengeance. Il se retrace, dans un monologue, la tranquillité et l'innocence de sa vie précédente. Il s'étonne lui-même de se voir jeté tout à coup par la tyrannie hors de l'existence obscure et paisible que le sort semblait lui avoir destinée. Il recule devant l'action qu'il se trouve forcé de commettre ; ses mains encore pures frémissent d'avoir à se rougir, même du sang d'un coupable. Il le faut cependant, il le faut pour sauver sa vie, celle de son fils, celle de tous les objets de son affection. Nul doute que, dans une tragédie grecque, le chœur n'eût alors pris la parole pour réduire en maximes les sentimens qui se pressent en foule dans l'âme du spectateur. Schiller n'ayant pas cette ressource, y supplée par l'arrivée d'une noce champêtre qui passe, au son des instrumens, près des lieux où Tell est caché. Le contraste

de la gaieté de cette troupe joyeuse et de la situation de Guillaume Tell suggère à l'instant au spectateur toutes les réflexions que le chœur aurait exprimées. Guillaume Tell est de la même classe que ces hommes qui marchent ainsi dans l'insouciance ; il est pauvre, inconnu, laborieux, innocent comme eux ; comme eux, il paraissait n'avoir rien à craindre d'un pouvoir élevé si fort au-dessus de lui : et son obscurité, pourtant, ne lui a pas servi d'asile. Le chœur des Grecs eût développé cette vérité dans un langage sentencieux et poétique ; la tragédie allemande la fait ressortir avec non moins de force par l'apparition d'une troupe de personnages étrangers à l'action, et qui n'ont avec elle aucun rapport ultérieur.

D'autres fois ces personnages secondaires servent à développer d'une manière piquante et profonde les caractères principaux. Werner, connu, même en France, par le succès mérité de sa tragédie de *Luther*, et qui réunissait au plus haut degré deux qualités inconciliables en apparence, l'observation spirituelle et souvent plaisante du cœur humain, et une mélancolie enthousiaste et rêveuse ; Werner, dans son *Attila*, présente, à nos regards, la cour nombreuse de Valentinien, se livrant aux danses, aux concerts, à tous les plaisirs, tandis que le *Fléau de Dieu* est aux portes de Rome. On voit le jeune empereur et ses favoris, n'ayant d'autre soin que de repousser les nouvelles fâcheuses qui pourraient interrompre leurs amusemens, prenant la vérité pour

un indice de malveillance, la prévoyance pour un acte de sédition ; ne considérant comme des sujets fidèles que ceux qui nient les faits dont la connaissance les importunerait, et pensant faire reculer ces faits en n'écoutant pas ceux qui les rapportent. Cette insouciance mise sous les yeux du spectateur le frappe beaucoup plus qu'un simple récit n'aurait pu le faire.

Et pour tirer de *Wallstein* même deux autres exemples, Tersky, son beau-frère et son confident, fait signer à des généraux en foule, après un festin, l'engagement de rester fidèles à Wallstein, contre la volonté de la cour. Cette scène dans laquelle Tersky, pour les amener à son but, leur rappelle tous les bienfaits qu'ils ont reçus de lui, bienfaits dont l'énumération seule forme un tableau piquant de l'état de cette armée, de son indiscipline, de son exigence et de l'esprit d'égalité qui se combinait alors avec l'esprit militaire ; cette scène, dis-je, est d'une originalité remarquable et d'une grande vérité locale ; mais elle ne pouvait être rendue qu'avec des expressions que notre style tragique repousse.

Plus loin, Buttler assemble de simples soldats pour les engager à assassiner Wallstein ; et si, dans *Shakespeare*, les scènes des assassins de Banco sont frappantes par leur laconisme et leur énergie, celles des assassins de Wallstein ont un autre genre de mérite. La manière dont Schiller développe les motifs qu'on leur présente et gradue l'effet que produisent sur eux ces motifs ; la lutte qui a lieu dans ces âmes fa-

rouches, entre l'attachement et l'avidité ; l'adresse avec laquelle celui qui veut les séduire proportionne ses argumens à leur intelligence grossière, et leur fait du crime un devoir, et de la reconnaissance un crime ; leur empressement à saisir tout ce qui peut les excuser à leurs propres yeux, lorsqu'ils se sont déterminés à verser le sang de leur général ; le besoin qu'on aperçoit, même dans ces cœurs corrompus, de se faire illusion et de tromper leur propre conscience en couvrant d'une apparence de justice l'attentat qu'ils vont exécuter ; enfin le raisonnement qui les décide, et qui décide, dans tant de situations différentes, tant d'hommes qui se croient honnêtes, à commettre des actions que leur sentiment intérieur condamne, parce qu'à leur défaut d'autres s'en rendraient les instrumens : tout cela est d'un grand effet tant moral que dramatique. Mais le langage de ces assassins est vulgaire, comme leur état et leurs sentimens. Leur prêter des expressions relevées, c'eût été manquer à la vérité des caractères, et, dans ce cas, la noblesse du dialogue serait devenue une inconvenance. J'avais essayé de mettre en récit ce que Schiller a mis en action. Je m'étais appliqué surtout à faire ressortir l'idée principale, la considération décisive qui impose silence à toutes les objections et l'emporte sur tous les scrupules. Buttler, après avoir raconté ses efforts pour convaincre ses complices, finissait par ces vers :

Lorsque je leur ai dit que s'offrant à leur place,

D'autres briguaient déjà mon choix comme une grâce,
Que le prix était près, que d'autres, cette nuit,
De leur fidélité recueilleraient le fruit,
Chacun a regardé son plus proche complice ;
Leurs yeux brillaient d'espoir, d'envie et d'avarice ;
D'une sombre rougeur leurs fronts se sont couverts ;
Ils répétaient tout bas : d'autres se sont offerts.

Mais j'ai senti bientôt que je tomberais dans une invraisemblance qu'aucun détail ne rendrait excusable. Buttler cherchant à faire partager à Isolan son projet d'assassinat, ne pouvait sans absurdité s'étendre avec complaisance sur la bassesse et l'avidité de ceux qu'il avait choisis pour remplir ses vues.

L'obligation de mettre en récit ce que, sur d'autres théâtres, on pourrait mettre en action, est un écueil dangereux pour les tragiques français. Ces récits ne sont presque jamais placés naturellement; celui qui raconte n'est point appelé par sa situation ou son intérêt à raconter de la sorte. Le poète d'ailleurs se trouve entraîné invinciblement à rechercher des détails d'autant moins dramatiques, qu'ils sont plus pompeux. On a relevé mille fois l'inconvenance du superbe récit de Théramène dans Phèdre. Racine ne pouvant, comme Euripide, présenter aux spectateurs Hippolyte déchiré, couvert de sang, brisé par sa chute, et dans les convulsions de la douleur et de l'agonie, a été forcé de faire raconter sa mort : et cette nécessité l'a conduit à blesser dans le récit de cet événement terrible, et la vraisemblance et la

nâture, par une profusion de détails poétiques, sur lesquels un ami ne peut s'étendre et qu'un père ne peut écouter.

Mon respect pour nos habitudes et nos mœurs m'avait fait commettre une erreur plus grave encore. Le caractère de Thécla, fille de Wallstein, excite en Allemagne un enthousiasme universel; et il est difficile de lire l'ouvrage de Schiller, dans sa langue originale, sans partager cet enthousiasme, mais j'avais craint qu'en France ce caractère n'obtint pas l'approbation du public. L'admiration dont il est l'objet chez les Allemands tient à leur manière de considérer l'amour, et cette manière est très différente de la nôtre. Nous n'envisageons l'amour que comme une passion de la même nature que toutes les passions humaines, c'est-à-dire ayant pour effet d'égarer notre raison, ayant pour but de nous procurer des jouissances. Les Allemands voient dans l'amour quelque chose de religieux, de sacré, une émanation de la divinité même, un accomplissement de la destinée de l'homme sur cette terre, un lien mystérieux et tout-puissant entre deux âmes qui ne peuvent exister que l'une pour l'autre. Sous le premier point de vue, l'amour est commun à l'homme et aux animaux; sous le second, il est commun à l'homme et à Dieu.

Il en résulte que beaucoup de choses qui nous paraissent des inconvenances, parce que nous n'y apercevons que les suites d'une passion, semblent aux Allemands légitimes et même respectables,

parce qu'ils croient y reconnaître l'action d'un sentiment céleste.

Il y a de la vérité dans ces deux manières de voir; mais, suivant qu'on adopte l'une ou l'autre, l'amour doit occuper, dans la poésie comme dans la morale, une place différente.

Lorsque l'amour n'est qu'une passion, comme sur la scène française, il ne peut intéresser que par sa violence et son délire. Les transports des sens, les fureurs de la jalousie, la lutte des désirs contre les remords, voilà l'amour tragique en France. Mais lorsque l'amour, au contraire, est, comme dans la poésie allemande, un rayon de la lumière divine qui vient échauffer et purifier le cœur, il a tout-à-la fois quelque chose de plus calme et de plus fort; dès qu'il paraît, on sent qu'il domine tout ce qui l'entoure. Il peut avoir à combattre les circonstances, mais non les devoirs; car il est lui-même le premier des devoirs, et il garantit l'accomplissement de tous les autres. Il ne peut conduire à des actions coupables, il ne peut descendre au crime, ni même à la ruse; car il démentirait sa nature, et cesserait d'être lui. Il ne peut céder aux obstacles, il ne peut s'éteindre; car son essence est immortelle; il ne peut que retourner dans le sein de son créateur.

C'est ainsi que l'amour de Théela est représenté dans la pièce de Schiller. Théela n'est point une jeune fille ordinaire, partagée entre l'inclination qu'elle ressent pour un jeune homme et sa soumission envers son père, déguisant ou contenant le

sentiment qui la domine, jusqu'à ce qu'elle ait obtenu le consentement de celui qui a le droit de disposer de sa main; effrayée des obstacles qui menacent son bonheur; enfin, éprouvant elle-même et donnant au spectateur une impression d'incertitude sur le résultat de son amour et sur le parti qu'elle prendra si elle est trompée dans ses espérances. Thécla est un être que son amour a élevé au-dessus de la nature commune, un être dont il est devenu toute l'existence, dont il a fixé toute la destinée. Elle est calme, parce que sa résolution ne peut être ébranlée; elle est confiante, parce qu'elle ne peut être trompée sur le cœur de son amant; elle a quelque chose de solennel, parce que l'on sent qu'il y a en elle quelque chose d'irrévocable; elle est franche, parce que son amour n'est pas une partie de sa vie, mais sa vie entière. Thécla, dans la pièce de Schiller, est sur un plan tout différent de celui où est placé le reste des personnages. C'est un être, pour ainsi dire, aérien, qui plane sur cette foule d'ambitieux, de traîtres, de guerriers farouches, que des intérêts ardens et positifs poussent les uns contre les autres.

On sent que cette créature lumineuse et presque surnaturelle est descendue de la sphère éthérée, et doit bientôt remonter vers sa patrie. Sa voix si douce, à travers le bruit des armes; sa forme délicate au milieu de ces hommes tout couverts de fer, la pureté de son âme, opposée à leurs calculs avides, son calme céleste qui contraste avec leurs agitations,

remplissent le spectateur d'une émotion constante et mélancolique, telle que ne la fait ressentir nulle tragédie ordinaire.

Aucun des personnages de femmes que nous voyons sur la scène française n'en peut donner l'idée. Nos héroïnes passionnées, Alzire, Aménaïdes, Adélaïde du Guesclin, ont quelque chose de mâle; on sent qu'elles sont de force à combattre contre les événemens, contre les hommes, contre le malheur; on n'aperçoit aucune disproportion entre leur destinée et la vigueur dont elles sont douées. Nos héroïnes tendres, Monime, Bérénice, Esther, Atalide, sont pleines de douceur et de grâce; mais ce sont des femmes faibles et timides; les événemens peuvent les dompter. Le sacrifice de leurs sentimens n'est point présenté comme impossible. Bérénice se résigne à vivre sans Titus, Monime à épouser Mithridate, Atalide à voir Bajazet s'unir à Roxane; Esther n'aime point Assuérus. Les héroïnes de Voltaire luttent contre les obstacles, celles de Racine leur cèdent, parce que les unes et les autres sont de la même nature que tout ce qui les entoure. Thécla ne peut lutter ni céder; elle aime et elle attend. Son sort est fixé; elle ne peut en avoir un autre, mais elle ne peut pas non plus le conquérir en le disputant contre les hommes : elle n'a point d'armes contre eux; sa force est tout intérieure. Par là même, son sentiment l'affranchit de toutes les convenances que prescrit la morale que nous sommes habitués à voir sur la scène.

Thécla n'observe aucun des déguisemens imposés à nos héroïnes; elle ne couvre d'aucun voile son amour profond, exclusif et pur; elle en parle sans réserve à son amant. « Où serait, lui dit-elle, la vé-» rité sur la terre, si tu ne l'apprenais par ma bouche? » Elle n'annonce point qu'elle fait dépendre ses espérances de l'aveu de son père; on prévoit même que s'il le refuse, elle ne se croira pas coupable de lui résister. Son amour l'occupe et l'absorbe tout entière; elle n'existe que pour le sentiment qui remplit toute son âme. Elle est si loin de considérer comme une faute sa fuite de la maison paternelle, lorsqu'elle apprend que celui qu'elle aime a été tué, qu'elle croit, au contraire, accomplir un devoir. J'avais pensé que des spectateurs français n'auraient pu tolérer dans une jeune fille cette exaltation, cette indépendance, d'autant plus étrangère à nos idées, qu'il ne s'y mêle aucun égarement, aucun délire. Je crois encore que notre public serait choqué de cet oubli de toutes les relations, de cette manière d'envisager les devoirs habituels comme secondaires; enfin d'une absence si complète de la soumission qu'il admire dans Iphigénie. Un tel enthousiasme ne peut servir de base à un système général, et nous n'aimons en France que ce qui peut être d'une application universelle. Le principe de l'utilité domine dans notre littérature comme dans notre vie. La morale du théâtre en France est beaucoup plus rigoureuse que celle du théâtre en Allemagne. Cela tient à ce que les Allemands prennent le sen-

timent pour base de la morale, tandis que pour nous cette base est la raison. Un sentiment sincère, complet, sans bornes, leur paraît, non-seulement excuser ce qu'il inspire, mais l'ennoblir, et, si j'ose employer cette expression, le sanctifier. Cette manière de voir se fait remarquer dans leurs institutions et dans leurs mœurs, comme dans leurs productions littéraires. Nous avons des principes infiniment plus sévères, et nous ne nous en écartons jamais en théorie. Le sentiment qui méconnaît un devoir ne nous paraît qu'une faute de plus. Nous pardonnerions plus facilement à l'intérêt, parce que l'intérêt met toujours dans ses transgressions plus d'habileté et plus de décence. Le sentiment brave l'opinion, et elle s'en irrite; l'intérêt cherche à la tromper en la ménageant, et, lors même qu'elle découvre la tromperie, elle sait gré à l'intérêt de cette espèce d'hommage. J'avais donc rapproché Thécla des proportions françaises, en m'efforçant de lui conserver quelque chose du coloris allemand. J'avais tâché de transporter dans son caractère sa douceur, sa sensibilité, son amour, sa mélancolie; mais tout le reste m'avait paru trop directement opposé à nos habitudes, trop empreint de ce que les littérateurs français, qui possèdent la langue allemande, appellent le mysticisme allemand. Par cette altération, sans ôter à Thécla la teinte étrangère, trop vague et trop rêveuse pour plaire à nos classiques français, je ne lui avais pas donné la couleur régulière requise pour nos héroïnes turques, grecques ou romaines, mais

toujours convenablement nationalisées. Le résultat m'a prouvé que j'avais eu tort.

Plus prévoyant, ou plus hardi, j'aurais évité la plupart des fautes que je viens d'indiquer dans mon propre ouvrage. J'aurais dû pressentir qu'une révolution politique entraînerait une révolution littéraire, et qu'une nation qui n'avait renoncé momentanément à la liberté que pour se précipiter dans tous les hasards des conquêtes, ne se contenterait plus des émotions faibles et incomplètes qui pouvaient suffire à des spectateurs énervés par les jouissances d'une vie paisible et d'une civilisation raffinée.

Ce qui m'a trompé, c'est l'espèce d'immobilité dont le régime impérial avait frappé toutes les âmes, et qu'il avait gravée, pour ainsi dire, sur tous les visages. La littérature partageait cette immobilité. Bonaparte aimait la discipline partout, dans l'administration, dans l'armée, dans les écrivains, et la soumission de ces derniers n'était ni la moins prompte ni la moins empressée. Ce qui était dans le chef une faiblesse, funeste à la France et à lui-même, je veux dire le désir d'imiter Louis XIV, comme si ce n'eût pas été descendre au lieu de monter, était, dans les lettrés qui aspiraient à ses faveurs, une complaisance intéressée à la fois et vaniteuse; car en obéissant au nouveau Louis XIV, ils se croyaient les égaux des grands hommes qui avaient encensé l'ancien. De la sorte, les règles du théâtre, comme l'étiquette de la cour, paraissaient partie obligée du cortége impérial.

De plus, il y a toujours eu, dès le commencement de nos troubles, chez les hommes les plus révolutionnaires en politique, une tendance à proclamer leur attachement et leur respect pour les doctrines routinières de la littérature du dix-septième siècle et les règles recommandées par le précepteur en titre du Parnasse français. On eût dit qu'en se montrant, dans leurs ouvrages, scrupuleux et dociles, ils voulaient expier la vivacité et l'énergie de leurs autres opinions, et prouver que leurs doctrines populaires n'entachaient pas la pureté de leur goût. Ils croyaient par là se réhabiliter aux yeux de ce qu'on nommait encore la bonne compagnie, coterie prétentieuse et compassée, qui préfère l'oubli des devoirs à celui des formes. La révolution avait dispersé l'ancienne; mais Napoléon tâchait d'en créer une nouvelle, d'autant plus susceptible pour les convenances sociales et théâtrales, qu'elle ressentait une ardeur de néophyte, et le sentiment qu'elle courait risque de broncher souvent sur le sol inconnu où son maître la plaçait.

En conséquence, tous les écrivains de l'empire étaient classiques.

Chénier lui-même, le plus beau talent de son époque, comme auteur dramatique, Chénier qui, jeune et entraîné par son républicanisme, même avant la chute de la monarchie, avait foulé aux pieds, dans *Charles IX*, les barrières qui l'auraient gêné, était devenu, à la fin de sa courte carrière, le partisan le plus zélé de toutes les entraves léguées par Aristote et consacrées par Boileau.

Ces barrières sont renversées maintenant. La poésie a conquis sa liberté. Les dimensions de notre théâtre se sont agrandies, et les règles qui étaient autrefois des lois rigoureuses, d'après lesquelles la critique jugeait les auteurs, ne sont plus que des traditions dont les auteurs sont juges.

La victoire est donc remportée; elle l'est trop peut-être momentanément dans l'intérêt de l'art.

C'est en France qu'a été inventée la maxime qu'il valait mieux frapper fort que juste.

Il en résulte que nos écrivains frappent souvent si fort qu'ils ne frappent plus juste du tout.

Ils ont pour but exclusif de faire effet, et lorsque, avec raison, ils s'affranchissent de certaines règles, ils ont fréquemment le tort de s'écarter de la vérité, de la nature et du goût.

Comme il est beaucoup plus facile de faire effet par les rencontres fortuites, la multiplicité des acteurs, le changement des lieux, et même les spectres, les prodiges et les échafauds, que par les situations, les sentimens et les caractères, il serait à craindre que nos jeunes auteurs s'élançant dans cette route avec trop de fougue, nous ne vissions plus sur notre théâtre que des échafauds, des combats, des fêtes, des apparitions et une succession de décorations éblouissantes.

Il y a dans le caractère des Allemands une fidélité, une candeur, un scrupule qui retiennent toujours l'imagination dans de certaines bornes. Leurs écrivains ont une conscience littéraire qui leur

donne presque autant le besoin de l'exactitude historique et de la vraisemblance morale que celui des applaudissemens du public. Ils ont dans le cœur une sensibilité naturelle et profonde qui se plaît à la peinture des sentiments vrais; ils y trouvent une telle jouissance, qu'ils s'occupent beaucoup plus de ce qu'ils éprouvent que de l'effet qu'ils produisent.

En conséquence, tous leurs moyens extérieurs, quelque multipliés qu'ils paraissent, ne sont que des accessoires. Mais en France, où l'on ne perd jamais de vue le public, où l'on ne parle, n'écrit et n'agit que pour les autres, les accessoires pourraient bien devenir le principal.

Ce n'est assurément pas que je réclame un respect puérile pour des règles surannées. Celle des unités de temps et de lieu est particulièrement absurde; elle fait de toutes nos tragédies des pièces d'intrigue; elle force les conspirateurs à concerter la mort du tyran dans son palais même; elle s'oppose à ce que Coriolan passe du Forum romain dans le camp des Volsques, où il doit pourtant se mettre à la tête des ennemis de son ingrate patrie.

Les unités de temps et de lieu circonscrivent nos tragédies dans un espace qui en rend la composition difficile, la marche précipitée, l'action fatigante et invraisemblable.

Elles contraignent le poète à négliger souvent, dans les événemens et les caractères, la vérité de la gradation, la délicatesse des nuances. Ce défaut domine dans toutes les tragédies de Voltaire; on y

aperçoit sans cesse des lacunes, des transitions trop brusquées; on sent que ce n'est pas ainsi qu'agit la nature; elle ne marche point d'un pas si rapide; elle ne saute pas de la sorte les intermédiaires.

Il est donc incontestable que nos écrivains doivent s'affranchir de ce joug dans leur nouveau système tragique. Il faut seulement qu'ils se tiennent en garde contre les changemens de lieu trop fréquens ou trop brusques. Quelque adroitement qu'ils soient effectués, ils forcent le spectateur à se rendre compte de la transposition de la scène, et détournent ainsi une partie de son attention de l'intérêt principal. Après chaque décoration nouvelle, il est obligé de se remettre dans l'illusion dont on l'a fait sortir. La même chose arrive lorsqu'un espace de temps trop considérable s'écoule d'un acte à l'autre. Dans ces deux cas, le poète reparaît, pour ainsi dire, en avant des personnages, et il y a une espèce de prologue ou de préface sous-entendue qui nuit à la continuité de l'impression.

Au reste, ces inconvéniens inévitables, en littérature comme en politique, ne seront pas de longue durée : partout où la liberté existe, la raison ne tarde pas à reprendre l'empire. Les esprits stationnaires ont beau crier que les innovations corrompent le goût du public : le goût du public ne se corrompt pas; il approuve ce qui est dans la vérité et dans la nature; il repousse ce qui fausse la vérité, ce qui s'écarte de la nature en l'exagérant. Les masses ont un instinct admirable. Cet instinct a déjà tracé à nos

exigences politiques les bornes nécessaires pour concilier l'ordre et la liberté; cet instinct travaille et réussit à placer la religion dans la sphère qui lui appartient, entre l'incrédulité et le fanatisme; ce même instinct exercera son influence sur la littérature, et réprimera les écrivains sans les garotter.

NOTES SUR LA GUERRE DE TRENTE ANS (1).

Ernest de Mansfeld est l'un des plus remarquables condottieri du dix-septième siècle. Il était fils naturel du comte de Mansfeld, officier autrichien, qui avait commandé avec distinction les armées espagnoles dans les Pays-Bas. L'empereur Rodolphe légitima Ernest de Mansfeld, qui fit lui-même ses premières campagnes sous les drapeaux de l'Autriche, et contre les protestans. Mais ayant changé de religion, il se mit au service du protestantisme. Il fit la guerre en Bohême, dans le Palatinat, la Franconie, l'Alsace, la Lorraine, en Hollande, en Westphalie, en Basse-Saxe, dans la Moravie, dans le Brandebourg et dans la Hongrie. Il se montra le plus zélé défenseur de Frédéric V, électeur Palatin, qui fut quelque temps roi de Bohême. Il fut mis trois fois au ban de l'empire. Presque toujours battu, il reparaissait plus fort après ses défaites. Toujours occupé de pillage,

(1) Pour la raison que j'ai énoncée page 216, j'ai cru devoir joindre quelques éclaircissemens historiques à l'essai précédent.

il vécut pauvre, n'employant ce qu'il enlevait aux peuples que pour recruter des soldats. Dès la première année de la guerre de trente ans, il marcha au secours des insurgés Bohémiens, et s'empara, le 21 novembre 1618, de Pilsen, l'une des plus grandes villes de ce pays; mais le 10 juin 1619, il fut complètement battu par Bucquoi et Wallstein, et reperdit toute la Bohême. Il se jetta dans le Palatinat, échappa au duc de Bavière, en le trompant par de fausses négociations, délivra Franckental, assiégé par les Espagnols, et alla piller l'évêché de Spire, le Brisgau et l'Alsace; repassant ensuite le Rhin, il défit complètement le fameux Tilly.

Mais Frédéric, l'électeur Palatin, pour lequel il combattait, ayant licencié ses troupes, Mansfeld passa, avec sa petite armée, au service de la Hollande, et dévasta la Westphalie au nom de cette république. Les Hollandais ne le conservèrent pas long-temps à leur solde, et il se mit en marche pour le Mecklenbourg, où il appuya l'expédition du roi de Danemarck. Enfin, vaincu par Wallstein, près de Dessau, il se réfugia en Transylvanie, et voulut engager Bethlem Gabor à le soutenir. Celui-ci, effrayé des victoires de Wallstein, se hâta de renvoyer Mansfeld de ses états, où il aurait attiré la guerre. Mansfeld dirigea ses pas vers Venise, après avoir congédié son armée qu'il ne pouvait plus entretenir, et suivi seulement de quelques officiers qui ne voulurent pas le quitter. Il tomba malade à Spalatro. Lorsqu'il sentit la mort approcher, il se fit revêtir de son uni-

forme, ceignit son épée, et s'appuyant sur deux de ses compagnons, il expira debout, âgé de quarante-six ans, le 20 novembre 1626.

Bernard de Weymar, le plus audacieux des généraux allemands qui servaient sous Gustave-Adolphe, ne dut qu'à lui-même ses succès et sa gloire; car, bien qu'issu d'une maison souveraine, il ne possédait point d'état, et eut souvent à combattre le chef de sa famille, dont le caractère indécis n'osa se déclarer contre l'empereur que lorsqu'il s'y vit forcé. Bernard de Weymar, après la bataille de Lutzen, fut nommé général en chef, par les acclamations de toute l'armée suédoise, à la place de Gustave. Sa première opération fut de prendre Ratisbonne. Son opiniâtreté fut cause de la défaite de Nordlingen; mais c'est la seule faute qu'on puisse lui reprocher. Il remporta sur les Autrichiens la victoire de Rhinsfeld, où quatre des plus illustres généraux de l'empereur furent faits prisonniers. A la suite de ce triomphe, il s'empara de toute l'Alsace, et il avait osé concevoir le projet de s'y maintenir et de s'en déclarer le souverain, en résistant à la fois aux armées françaises et aux forces impériales. La mort mit un terme à ses desseins ambitieux. Il mourut à Neubourg sur le Rhin, au mois de juillet 1639, à l'âge de trente-six ans.

Albert-Wenceslas-Eusèbe de Waldstein, Wallenstein ou Wallstein, naquit le 14 septembre 1583, à Prague, d'une famille noble, qui professait la croyance luthérienne. Son père s'appelait Guillaume de Wallstein, seigneur d'Hermannitz, et sa mère Marguerite

de Schmirfitzky. On l'envoya, dans sa première jeunesse, à une école de Silésie, où lès protestans des contrées voisines faisaient élever leurs enfans. Il y montra bientôt le caractère impétueux et altier qui depuis le rendit si remarquable, et sa conduite irrégulière le fit renvoyer de cette école. Il conserva toute sa vie le souvenir de cette circonstance de ses premières années; et, trente ans après, étant en Silésie, comme généralissime de l'empereur Ferdinand, il fit chercher par des soldats son vieux maître d'école, qui parut en tremblant devant lui. Wallstein, après s'être amusé quelque temps de sa frayeur, le renvoya comblé de présens. Wallstein fut placé comme page à la cour du margrave de Burgovie, prince de la maison d'Autriche, qui le fit voyager dans presque toute l'Europe. Il se distingua dans ses voyages par la facilité avec laquelle il apprenait les langues et adoptait les mœurs des pays qu'il parcourait; on le surnomma l'Alcibiade de son temps. Il fit ensuite une campagne en Hongrie, et, à son retour, il épousa une veuve âgée, mais dont il considérait la fortune comme nécessaire à ses projets d'ambition. Sa femme mourut bientôt et lui légua toutes ses richesses. Wallstein épousa en secondes noces une fille du comte de Harrach, favori de l'empereur Ferdinand II, et obtint successivement le grade de colonel, celui de général, le titre de duc de Friedland, de prince d'empire, et enfin, malgré les réclamations de l'Allemagne entière, la souveraineté du Mecklenbourg, dont il fut dépouillé à l'époque où le com-

mandement des armées impériales lui fut enlevé. Il les avait commandées deux fois : la première, au moment où Christian IV, roi de Danemarck, se mit à la tête des protestans; la seconde, à l'époque où Gustave-Adolphe remplaça Christian. Dans l'une et dans l'autre de ces circonstances, l'Autriche se trouvait dans les embarras les plus pressans. Lors de l'apparation de Christian IV, Tilly, à la vérité, avait remporté plusieurs victoires pour la ligue catholique; il avait battu le margrave de Bade, Mansfeld et Christian de Brunswick; mais les mesures hostiles des états de Basse-Saxe, la marche de Christian en Allemagne, les subsides envoyés à l'union protestante par Jacques Ier d'Angleterre, rendaient de nouveau la situation de Ferdinand très critique. Il fallait une seconde armée qu'on pût envoyer contre les Danois, on n'apercevait nul moyen de la lever. Les ministres déclaraient qu'il n'y avait pas dans le trésor de quoi soudoyer seulement vingt mille hommes. Wallstein se présenta, et offrit d'en lever cinquante mille. « Cinquante mille hommes, disait-il, » se nourrissent eux-mêmes aux dépens des pays » conquis, tandis que vingt mille hommes ne sont » pas assez forts pour employer ce moyen de subsis» ter. » Les offres de Wallstein ayant été acceptées, il mit sur pied, non-seulement cinquante mille hommes, mais cent mille. Avec cette armée, il s'empara du cercle de la Basse-Saxe, de la Lusace, de la Franconie, battit partout Mansfeld, Bethlem Gabor, prince de Transylvanie, les Danois, et força enfin

Christian à quitter l'Allemagne et à se retirer honteusement dans ses états.

Au moment où Wallstein venait de rendre à l'Autriche ses états héréditaires, de dompter la moitié de l'Allemagne et de chasser les Danois, tous les princes allemands qu'il avait irrités se réunirent au duc de Bavière, son ennemi personnel; aux jésuites, qui soupçonnaient la bonne foi de sa conversion; aux Espagnols, jaloux de ses succès, et aux agens secrets de la France, pour demander sa destitution. La diète de Ratisbonne mit à ce prix l'élection d'un roi des Romains, élection que Ferdinand II sollicitait pour son fils. L'empereur, qui ne se laissait entraîner que malgré lui à cet acte d'ingratitude, voulut l'adoucir par des formes amicales. Il dépêcha vers Wallstein deux de ses amis intimes, qui evaient, en l'engageant à se soumettre et à résigner son pouvoir, l'assurer de la bienveillance impériale. Wallstein les reçut magnifiquement, et ne leur laissant pas le temps d'entamer leur négocation: « Les astres, leur dit-il, m'ont annoncé « déjà ce qui m'était réservé. L'étoile de l'électeur « de Bavière l'emporte sur celle de l'empereur. Je « n'accuse donc point Ferdinand, et je ne suis fâché « que pour lui de ce qu'il n'a pas la force de me « défendre. » Il renvoya ensuite les deux députés avec de riches présens, et se retira dans ses terres de Bohême. Il y vécut avec une magnificence extraordinaire, donnant des pensions à une foule d'officiers qui s'étaient distingués sous ses ordres, et en en of-

frant même à des hommes célèbres par d'autres genres de mérite. Il voulut, par exemple, s'attacher Hugo Grotius, pour l'engager à écrire son histoire. La retraite de Wallstein dans ses terres ne fut pas de longue durée. Gustave-Adolphe avait chassé les impériaux de la Poméranie et du Brandebourg; il avait pénétré jusqu'au centre de l'Allemagne, et battu complètement Tilly près de Leipsick ; les électeurs de Brandebourg et de Saxe s'étaient déclarés contre Ferdinand, avec d'autres princes. L'électeur de Trèves était en négociation avec la France ; celui de Bavière même, le plus fidèle allié de l'empereur jusqu'alors, prêtait l'oreille à des propositions équivoques. La Bohême avait été envahie ; Prague était tombé au pouvoir des ennemis.

Ferdinand pressé de toutes parts par le roi de Suède, se résolut de recourir une seconde fois à Wallstein. Celui-ci témoigna d'abord la plus grande répugnance à reprendre la direction des armées de l'empereur ; il allégua même un serment par lequel il avait fait vœu de ne plus servir, et dont Ferdinand lui offrit de le faire relever par le pape. La cour lui envoya, pour vaincre sa résistance, son neveu, le conte Maximilieu de Wallstein, et son ami le prince d'Eggenberg. Il ne céda aux intances des envoyés de l'empereur Ferdinand, et ne se remit à la tête des troupes impériales qu'en prescrivant les conditions suivantes : qu'il aurait seul le droit de faire la paix ou de continuer la guerre ; qu'il serait et demeurerait toujours généralissime de

l'empire ; qu'après avoir terminé la guerre il aurait pour récompense, en toute souveraineté, l'un des états héréditaires de la maison d'Autriche ; qu'il prononcerait seul, et sans appel et en dernier ressort, toutes les confiscations ; qu'il aurait seul le droit de faire grâce ; que le duché de Mecklenbourg lui serait assuré par un des articles de la paix ; enfin, que toutes les nominations, tous les avancemens, toutes les récompenses, dans son armée, seraient entièrement et irrévocablement à sa disposition. Ces conditions furent acceptées, et Wallstein exigea leur accomplissement, celui surtout de la dernière, avec une hauteur qui dut humilier et offenser Ferdinand. Quand il recevait des ordres contraires : « Encore quelque nouvelle production de l'oisiveté « des ministres de sa majesté, répondait-il : dites- « lui qu'elle s'occupe à Vienne de la chasse et de la « musique ; mes soldats n'ont pas besoin des avis « de ses courtisans. » Un gentilhomme lui ayant apporté une patente par laquelle l'empereur le nommait colonel du premier régiment qui viendrait à vaquer, Wallstein assembla tous les colonels de son armée, leur présenta cet étranger comme leur héritier présomptif, et après l'avoir exposé aux railleries de la soldatesque, il le renvoya honteusement.

A peine eut-il consenti à lever une armée, que son nom fit accourir sous ses drapeaux une multitude de vétérans de tous les pays, sans exception de croyance ; car les armées qui combattaient, dans la

guerre de trente ans, soit pour, soit contre la maison d'Autriche, étant composées en grande partie de soldats lévés par des partisans qui les soudoyaient avec le pillage, et se vendaient avec eux au plus offrant, il arrivait que les catholiques servaient sous les drapeaux du protestantisme et que les protestans se trouvaient dans les armées impériales. Buttler, Gordon et Lesley, les trois assassins de Wallstein, étaient protestans. Le dernier général qui commanda les troupes autrichiennes dans la guerre de trente ans était un Hessois calviniste nommé Meilander. Un fait assez singulier prouve la lutte de l'esprit militaire et de la croyance religieuse à cette époque. L'un des lieutenans de Wallstein, le général Holk, avait dévasté la Saxe de la manière la plus cruelle, et persécuté les protestans avec un acharnement inexprimable. Étant tombé malade, et sentant sa fin prochaine, il se déclara protestant lui-même, et demanda un ministre de cette religion pour l'assister dans ses dernires momens. On en chercha vainement un de tous côtés. Holk les avait fait poursuivre avec une telle rigueur que tous avaient pris la fuite. Le général mourant envoya ses soldats à leur recherche, promettant six cents écus à quiconque lui en ramènerait un. Leurs efforts furent long-temps inutiles. Enfin, l'on en découvrit un qui s'était caché dans le creux d'un arbre, au fond d'un bois. On le conduisit vers le général, mais celui-ci venait d'expirer.

Wallstein lui-même était né protestant : mais

tombé dans sa jeunesse d'un troisième étage, il attribua son salut à l'intervention de la vierge Marie, et se fit catholique. Toutefois il ne devint point persécuteur. Il fit bâtir à Gitschin un couvent pour les chartreux, un collége pour les jésuites, et à Glogau une église pour les luthériens. Il se proposait d'établir en Bohême la liberté de conscience, et de rendre aux protestans exilés, qu'il aurait fait revenir, celles de leurs terres confisquées dont l'empereur lui avait donné la propriété.

Indépendamment du pillage qu'il prodiguait à ses soldats, il captivait leur dévouement par son attention à rappeler devant toute l'armée leurs actions brillantes, dont il n'oubliait aucune. Il se promenait souvent au milieu d'eux, et mettant la main sur la tête ou sur l'épaule des braves qui s'étaient distingués, « c'est à celui-ci, disait-il, que nous devons » le gain de telle journée; la hardiesse de celui-là » nous a sauvés en telle occasion. » Aussi la victoire ne tarda-t-elle pas à reparaître. Wallstein reprit la Bohême, et arrêta Gustave devant Nuremberg. L'armée impériale, qui semblait anéantie, se trouva tout à coup de cent soixante mille combattans. Ce fut ainsi que la présence d'un seul homme changea subitement deux fois le sort de l'Europe.

Parvenu par ses succès au faîte de la gloire et du pouvoir, Wallstein conçut enfin le projet de placer sur son front la couronne de Bohême, et il entra en négociation avec Gustave, avec Oxenstiern et avec plusieurs princes protestans.

Il ne négociait jamais que par des agens subalternes, et son penchant pour l'astrologie lui faisant souvent modifier ou ajourner ses projets, il ne donnait à ces agens que des instructions vagues, qu'ils étaient exposés à outrepasser. On en trouve la preuve dans un ouvrage curieux, rédigé, après la mort de Wallstein, par un des hommes qu'il avait le plus souvent employés comme émissaires. Cet ouvrage, resté manuscrit, est intitulé, *Relation véritable de ce qui s'est passé, depuis l'an* 1630, *époque à laquelle le duc de Friedland fut destitué du commandement par sa Majesté impériale, jusqu'à l'an* 1634, *qu'il a péri, entre le comte Terzky, le duc de Friedland, le comte de Thourn, le roi de Suède, et le soussigné, Jaroslaw Sesyna Raschin.* Ce Sesyna Raschin, l'agent habituel de Wallstein, obtint sa grâce, après l'assassinat de son maître, en remettant à la cour de Vienne cette notice de toutes les négociations dont il avait été chargé. Wallstein proposa au roi de Suède de lui confier quinze mille hommes, auxquels se joindraient ses adhérens. Il se faisait fort, avec cette armée, de surprendre Vienne, et de chasser Ferdinand jusqu'en Italie. Wallstein fit faire cette offre au roi par le comte de Thourn. Gustave la rejeta sous divers prétextes, et son refus laissa dans le cœur de Wallstein un ressentiment qui ne s'effaça jamais. Lorsqu'il reçut la nouvelle de sa mort, « heureusement pour moi et pour lui, s'écria-» t-il, il n'existe plus. Il ne faut pas dans l'empire » deux têtes pareilles. » Gustave ayant été tué,

Wallstein entra de nouveau en négociation avec Oxenstiern pour la Suède, et avec Arnim pour la Saxe. Il proposa ses conditions, qui furent acceptées; mais, lorsqu'Arnim lui demanda par quels moyens il comptait joindre ses forces à celles des alliés: « C'est aux Allemands, dit-il, à se réunir pour » chasser l'ennemi commun, les Suédois. » Oxenstiern écrivit à Wallstein de sa propre main, pour lui offrir son assistance, parce qu'il savait, ajoutait-il, que telle avait été l'intention du feu roi. Wallstein lui fit répondre verbalement que le moment n'était pas venu. Les négociations de Wallstein avec Feuquières eurent le même sort. Elles se traitèrent par un intermédiaire, sans pouvoirs écrits, et furent aussi rompues par Wallstein. Au milieu de ces pourparlers, il attaqua un corps de Saxons et de Suédois près de Steinan, et le fit prisonnier avec toute son artillerie et tous ses bagages. Oxenstiern déclara plus d'une fois qu'il n'avait jamais pu démêler les véritables intentions de Wallstein. Sa conduite finit par inspirer aux alliés un telle défiance, qu'ils le soupçonnèrent de se feindre mécontent de l'empereur, pour les surprendre et pour livrer à Ferdinand les troupes qu'ils lui auraient confiées. Ses vacillations, cependant, ne sont par inexplicables. Indépendamment de ce qu'il se laissait diriger par ses astrologues, Wallstein avait un double but. Il voulait enlever à l'empereur le trône de Bohême; mais il voulait aussi délivrer l'Allemagne de toute domination étrangère. Il répétait sans cesse qu'il

fallait se défaire des Suédois. « Ces intrus, disait-il, » n'ont rien à voir dans l'empire. Renvoyons-les en les » payant, si nous le pouvons; et s'ils s'y refusent, » chassons les sans les payer. »

Alarmé sur les projets de Wallstein, Ferdinand se détermina à le faire assassiner, ou du moins s'exprima de manière à ce que des serviteurs ambitieux et avides crurent plaire à leur prince en massacrant leur bienfaiteur.

Buttler, Ecossais ou Irlandais, que Wallstein avait élevé au rang de colonel, de simple dragon qu'il avait été pendant trente ans; Lessley, lieutenant-colonel, et Gordon, colonel et commandant d'Egra, tous deux également comblés des faveurs de Wallstein, complotèrent ce crime. Ce dernier invita à souper chez lui, dans la citadelle, Illo, Tersky et Kinsky, les trois confidens de Wallstein, et, à la fin du repas, il les fit égorger par trente soldats du régiment de Buttler. S'étant réuni ensuite à Buttler lui-même, et à un autre Irlandais nommé Déveroux, capitaine des hallebardiers, ces trois hommes, suivis de six hallebardiers de la compagnie de Déveroux, pénétrèrent dans l'appartement de Wallstein, qui était déjà couché; celui-ci, que le bruit réveilla, s'élança de son lit vers la fenêtre. Déveroux s'approchant de lui, lui cria : « Es-tu le scélérat qui veux » arracher à l'empereur sa couronne? tu vas mou» rir. » Wallstein le regarda fixement, ouvrit les bras, et présenta sa poitrine sans prononcer un seul mot. Les assassins le percèrent de leurs hallebardes,

et il tomba mort, sans qu'aucun gémissement lui échappât.

Il périt ainsi, le 25 février 1634, à l'âge de cinquante ans. Il fut enterré à Gitschim, dans un couvent de Chartreux qu'il avait fondé. Sa fille unique épousa dans la suite un comte de Kaunitz. Presque tous ses biens furent confisqués; on ne laissa à sa veuve que la terre de Neuschloss en Silésie.

On a vu comment Wallstein nourrissait ses troupes. On évalue à six cent soixante millions d'écus, près de trois milliards de notre monnaie, les contributions levées en quatre ans par ce général en Allemagne.

Wallstein ne fut pas le seul homme de son siècle qui s'adonnât à l'astrologie. L'empereur Rodolphe II négligeait, pour s'y livrer, ainsi qu'à l'alchimie, tous les intérêts de son empire. Frédéric V, électeur palatin, qui perdit ses états héréditaires pour avoir accepté la couronne de Bohême, s'était déterminé à cette entreprise hasardeuse, et au-dessus également de son caractère et de ses forces, par le conseil des astrologues. Tilly croyait aux présages, et la superstition le rendit humain une fois en sa vie. Lorsqu'il s'empara de Leipsick, il se préparait à faire éprouver à cette ville les traitemens rigoureux qu'il prodiguait à toutes celles que leur mauvais sort lui soumettait; mais le hasard fit qu'il fut logé chez un fossoyeur qui, plein de goût pour sa profession, avait décoré sa chambre d'ossemens et de têtes de morts. Tilly changea de couleur à cette vue : les

craintes qu'il ressentit valurent à Leipsick des ménagemens auxquels ses habitans ne pouvaient s'attendre, et ses dispositions dans la bataille qu'il livra peu de jours après et qu'il perdit, portèrent encore l'empreinte du trouble qui le dominait. Ce fut durant ses voyages, et surtout à Padoue, que Wallstein commença à se livrer à l'astrologie. Il prit des leçons, dans cette science, d'un Italien nommé Argali; et depuis, il eut toujours avec lui un autre Italien, Battista Séni, qui consultait les astres sur tout ce que Wallstein voulait entreprendre. Ce Séni s'était engagé au service de Wallstein pour vingt cinq écus par mois; mais Wallstein trouva ce salaire au-dessous de l'importance de cette profession et de sa propre dignité, et porta les appointemens de Séni à deux mille écus. On prétend que cet astrologue était vendu à la cour de Vienne, et qu'il contribua à entretenir Wallstein dans l'indécision qui causa sa perte. Ce fut par ses conseils que Wallstein consentit, lors de sa première destitution, à se démettre sans résistance du commandement. Séni le détourna de même d'un traité qu'il avait déjà conclu avec la Suède et les princes défenseurs du protestantisme. Avant la bataille de Lutzen, où Gustave fut tué, Wallstein consulta son astrologue. Celui-ci répondit que le ciel ne lui promettait pas la victoire, mais menaçait d'un grand malheur le général ennemi. Séni avait annoncé à Wallstein qu'en s'emparant de la couronne de Bohême, il affrontait un danger presque inévitable. « Soit, s'écria-t-il, je mourrai avec la gloire

» d'avoir été roi de Bohême, comme Jules-César, » bien qu'assassiné, a conservé celle d'avoir été » empereur romain. » Le jour de sa mort, et à l'heure même qui précéda cet événement, Wallstein s'était enfermé avec Séni, et causait sur l'astrologie. Séni lui prédit un grand péril pour cette journée. Wallstein, examinant les astres, prétendit que le péril avait existé, mais était déjà passé. Peu d'instans après, Séni le quitta, les assassins forcèrent sa chambre et le massacrèrent.

L'empereur Ferdinand n'était encore qu'archiduc de Graetz, lorsque Wallstein mérita son amitié, en levant, à ses propres dépens, un corps de trois cents cavaliers, avec lequel il marcha au secours de l'archiduc, engagé dans une guerre contre l'état de Venise. Wallstein se distingua dans la défense de Gradiska, assiégé par les Vénitiens. Il acquit de nouveaux droits à la reconnaissance de Ferdinand, en se déclarant pour lui au commencement des troubles de Bohême. Il le délivra, un jour qu'il était entouré dans son cabinet de mécontens bohémiens qui voulaient lui arracher par des menaces la confirmation de leurs priviléges, mais qui, à l'arrivée de Wallstein, se crurent environnés de troupes, et tombèrent aux genoux de l'empereur en demandant grâce. Ferdinand, pour récompense, donna à Wallstein beaucoup de terres confisquées sur les rebelles. Ces services d'une part et ces faveurs de l'autre formèrent entre Wallstein et Ferdinand une liaison très étroite, qui dura jusqu'à la destitution du premier.

Tilly n'est que trop connu par sa cruauté, et par la prise et l'affreux pillage de Magdebourg. On prétend qu'il avait été jésuite dans sa jeunesse, qu'il ne but jamais de vin et ne connut jamais de femme. Il descendait d'une famille noble du pays de Liége. Il avait fait la guerre des Pays-Bas, et ensuite celle de Hongrie sous Rodolphe II. Entré au service de l'électeur de Bavière, il donna à l'armée bavaroise une organisation qui lui valut de grands succès. Il fut généralissime de la ligue catholique, et à la retraite de Wallstein, il le remplaça dans le commandement de l'armée impériale. Il combattit, avec une fortune diverse, mais le plus souvent favorable, contre les généraux protestans, fut tour à tour vainqueur de Mansfeld et vaincu par lui, et enfin, ayant été complètement défait par Gustave sur le Lech, il mourut de ses blessures à Ingolstadt, le 16 avril 1632.

Axel Oxenstiern, chancelier de Suède, l'ami et le confident de Gustave-Adolphe, avait été appelé par ce prince en Allemagne, à la fois comme guerrier et comme négociateur. Au commencement de l'expédition suédoise, il commanda en Prusse un corps de réserve fort de dix mille hommes. Mais Gustave le chargea bientôt de traiter en son nom avec les États protestans. Il convoqua dans ce but une assemblée de ces États : elle allait s'ouvrir dans la ville d'Ulm, lorsque la mort inattendue du héros de la Suède jeta Oxenstiern dans une situation très difficile. Simple chevalier dans son pays, il ne pouvait

guère se flatter que les princes des plus illustres maisons de l'Europe se laissassent diriger par un homme d'un rang si inférieur à celui qu'ils occupaient. L'activité, l'adresse et la fermeté d'Oxenstiern surmontèrent tous les obstacles, et après cinq mois de travaux, de voyages et de négociations, il obtint des électeurs de Saxe et de Brandebourg, et de tous les princes confédérés, qu'ils lui confieraient, presque sans réserve, la direction de la guerre. Il devint alors l'arbitre des destinées de l'Allemagne, dont il partageait les provinces entre les princes qui servaient sous les drapeaux de la Suède. Chacun de ces princes demanda et obtint de lui ce qui lui convenait du territoire allemand, à titre de fief de la couronne suédoise. Oxenstiern, malgré l'intérêt qu'il avait à ne pas s'aliéner le cœur de ses alliés, ne put toujours déguiser son mépris pour l'avidité avec laquelle des souverains allemands sollicitaient d'un étranger quelques débris de leur propre patrie. « Qu'on enregistre dans nos annales, disait-il un » jour, pour en conserver l'éternelle mémoire, » qu'un prince de l'empire germanique demanda » une portion du sol germanique à un gentilhomme » suédois, et qu'un gentilhomme suédois accorda » cette demande à un prince de l'empire germa- » nique. »

Ferdinand II professait pour les prêtres la vénération la plus profonde. « S'il m'arrivait, disait-il » souvent, de rencontrer en même temps un ange » et un religieux, le religieux aurait mon premier

» hommage, et l'ange le second. » Il devait à son éducation cette manière de penser, qui, du reste, était celle de la plupart des princes de sa maison. Rodolphe II était de même sous la domination des jésuites. Ferdinand ayant perdu, dès sa douzième année, son père, l'archiduc de Styrie, avait été mis, par sa mère, sous la tutelle de son oncle, le duc de Bavière, qui l'avait fait élever par les jésuites, à l'université d'Ingolstadt. Lorsqu'il prit en main le gouvernement des états paternels, il voulut aller en personne à Rome, demander à Clément VIII sa bénédiction, et, en visitant Lorette, il s'engagea, par un vœu solennel envers la Vierge, à faire triompher le catholicisme au péril de son trône et de sa vie. Deux jésuites, dont les noms ont acquis dans l'histoire des malheurs d'Allemagne une triste célébrité, Lammerman et Weingartner, le gouvernaient despotiquement. Sa faiblesse pour eux était si notoire, qu'elle lui fut publiquement reprochée à la diète de Ratisbonne; même par les princes catholiques. Lorsque les insurgés de Bohême, sous la conduite du comte de Thourn, étaient sur le point de prendre Vienne, on trouva Ferdinand avec son confesseur, aux pieds d'un crucifix ; et au milieu des succès du roi de Suède, tandis que la Bohême était envahie et l'Autriche menacée, cet empereur ordonnait des processions pour obtenir du ciel qu'il détournât ces malheurs. Mais si la superstition le rendait ainsi pusillanime dans les revers, elle le rendait, dans les succès, féroce et parjure.

Rodolphe II, menacé par les états de Bohême qui levaient des troupes contre lui, avait signé la lettre de majesté, par laquelle il accordait aux utraquistes (protestans de Bohême) les mêmes droits qu'à l'église catholique. Il leur avait cédé l'université de Prague; il leur avait permis de se nommer un consistoire particulier, entièrement indépendant du siége archiépiscopal de la ville. Toutes les églises qu'ils possédaient leur avaient été assurées. Les gentilshommes et les bourgeois avaient obtenu la faculté d'en bâtir de nouvelles. Les états avaient été autorisés à entretenir dix protecteurs ou défenseurs de la liberté, investis du droit de lever des troupes. Mathias, successeur de Rodolphe, avait confirmé la lettre de majesté. Mais après la prise de Prague par Tilly, Wallstien et Bucquoi, la lettre de majesté fut remise en original aux généraux autrichiens par les états de Bohême, et Ferdinand, assis sur son trône, la coupa en morceaux avec des ciseaux, et en brûla les fragmens.

Après l'assassinant de Wallstein, ce prince, qui récompensa libéralement ses meurtriers, fit dire trois mille messes pour le repos de son âme.

XIII.

DE M. FOX ET DE M. PITT.

Des passions impétueuses; un grand amour et un grand besoin de sensations fortes; une ambition ar-

dente, mais généreuse ; un patriotisme assez éclairé pour ne pas exclure la philanthropie ; une sensibilité profonde et vraie ; une fidélité à toute épreuve dans l'amitié ; une constance dans les affections qui l'emportait sur les haines et sur les intérêts de parti ; un mélange d'enfance et de supériorité rempli de charmes ; un esprit fin, pénétrant, quelquefois ironique, mais que tempérait une bonté parfaite, et dont la puissance ne servait qu'à combattre des doctrines funestes ou à seconder les mouvemens d'une noble indignation ; une éloquence entraînante, mais souvent inquiète et précipitée, comme si d'innombrables idées assiégeaient l'orateur et le poussaient malgré lui ; un instinct admirable et rapide dans tout ce qui avait trait à la liberté ; le goût de tout ce qu'il y a d'élégant dans les arts et de beau dans la nature ; le don d'estimer l'espèce humaine et de n'éprouver la défiance que lorsque les faits l'avaient méritée : telles étaient les qualités qui plaçaient M. Fox au rang des plus grands et des meilleurs hommes dont l'Angleterre ait pu s'honorer.

Celles de M. Pitt étaient différentes : sa dialectique était puissante ; sa doctrine pure et souvent élevée ; son ambition immense, mais calme ; toutes ses passions s'y étaient concentrées ; aucune affection, aucun entraînement, aucun goût pour les arts, pour le plaisir, pour les femmes, ne l'en détournaient. Le bruit public prétend qu'il se permettait de temps à autre d'obscures et vulgaires jouissances ; mais il a fourni sa carrière sans ressentir une fois

l'amour. On a dit, et je crois avec raison, que, dans sa jeunesse, il se livrait avec ceux qu'il appelait ses amis, aux distractions que procurent en Angleterre les longues séances après les repas ; mais son ivresse même était sage ; elle n'établissait aucune intimité entre lui et ses convives, parce qu'aucune sympathie n'existait dans son âme entre eux et lui. Avant d'arriver aux premières places, il avait, comme le font toujours tous les candidats au ministère, professé les principes de la liberté. Mais si l'on compare les discours qu'il a prononcés à ce sujet (ils sont à la vérité en très petit nombre, puisqu'il a été ministre à vingt-trois ans) avec ceux qu'il a consacrés, pendant le reste de sa carrière, à favoriser l'accroissement du pouvoir, on voit que la défense du peuple n'était pas un terrain propre au développement de ses facultés. Elles brillaient surtout quand il s'agissait de déclamer contre la cause populaire. L'autorité était son atmosphère, comme la liberté celle de M. Fox.

Cependant, je ne le nierai point, il y a beaucoup de discours de M. Pitt qui sont parfaitement constitutionnels. Une constitution représentative a cet avantage, qu'elle fait entrer les idées des droits et des garanties dans l'esprit de tous ceux qui aspirent à prendre part au gouvernement, et, à force de répéter pour leur intérêt des maximes de cette espèce, ils se persuadent enfin qu'ils y croient. Mais la manière dont ces deux hommes célèbres considéraient la constitution anglaise n'était point la même. M. Fox y voyait un noble espoir de perfectionnement pour

toutes les classes de l'espèce humaine, M. Pitt, un moyen de puissance régulière et de stabilité pour l'oligarchie.

J'ai parlé de la constance de M. Fox dans ses affections, et les Anglais sont encore émus quand ils se rappellent les larmes versées par lui en plein parlement lors de sa rupture avec M. Burke. Je ne sais si M. Pitt a jamais pleuré ; mais assurément ce n'a jamais été sur de vieilles amitiés brisées. M. Fox a eu des amis, M. Pitt des associés, ou plutôt des subalternes.

Le ministère de M. Pitt a été, en 1789, probablement une grande calamité pour l'Europe. Je ne sais quel auteur a dit que l'âme avait encore plus d'esprit que l'esprit tout seul. Un ministre plus cosmopolite et moins anglais que M. Pitt aurait vu, dans le grand mouvement imprimé à la France, une époque qui pouvait devenir heureuse pour l'humanité. M. Pitt n'y aperçut qu'une crise qui affaiblissait la nation rivale de l'Angleterre. Il voulut accroître le mal au lieu de seconder le bien. Il réussit à plonger la France dans un épouvantable chaos ; mais la destinée est équitable : la France est sortie de ce désordre, et l'Angleterre a été quelque temps sur le point d'y entrer. Je ne veux point ici, comme des écrivains exagérés et trop soupçonneux, accuser M. Pitt d'avoir soudoyé toutes les horreurs de la démagogie sanguinaire de 1793. Il y a des crises durant lesquelles les factions n'ont pas besoin d'être séduites pour être folles. Les torts de M. Pitt remontent plus

haut. C'est en 1789 et en 1790 qu'il combattit, par tous les moyens secrets qui étaient entre ses mains, les efforts de M. Necker pour apaiser la France ; et je tiens de ce dernier, qu'entre autres obstacles à toutes les mesures qui pouvaient rétablir le calme, au succès des approvisionnemens, par exemple, durant le terrible hiver de 1789, il rencontra souvent l'influence anglaise.

M. Fox, on n'en peut douter, aurait agi bien différemment. Il eût favorisé la tendance amicale qui se développait alors entre les deux nations ; il eût offert aux Français agités, tourmentés par les fléaux des saisons, par ceux des divisions intestines et par des intrigues étrangères, une noble et loyale alliance. Au lieu d'exciter les souverains de l'Europe à lever l'étendard contre un peuple qui voulait respecter l'indépendance de ses voisins, sous la seule condition que la sienne serait respectée, il eût employé l'influence du cabinet de Saint-James à faire sentir à la première coalition qu'il ne fallait pas irriter vingt-cinq millions d'hommes enthousiastes de la liberté ; et par cette conduite, il eût vraisemblablement sauvé Louis XVI et les milliers de victimes qui l'ont précédé et qui l'ont suivi.

A la vérité, l'Angleterre n'eût pas, durant vingt ans, exercé au même point le monopole du commerce ; elle n'aurait pas été l'unique puissance maritime de l'Europe, mais aussi elle n'aurait pas vu à Stockport, à Manchester, à Smithfield, des rassemblemens de soixante-dix mille mécontens ; la consti-

tution n'aurait pas été menacée ; l'obéissance aux lois n'aurait pas été remise en problème ; d'insensés démagogues n'auraient pas cru marcher à la liberté par l'anarchie, et à la justice par l'assassinat ; tristes résultats d'un insolent triomphe.

M. Pitt est le fondateur de l'école politique qui domine actuellement en Angleterre. L'égoïsme, le mépris des hommes et l'amour de l'argent en sont les mobiles. M. Pitt, néanmoins, était personnellement au-dessus des considérations intéressées ; son intégrité pécuniaire était reconnue. La médiocrité seule est avide, et le talent qu'avait M. Pitt, et qui ne distingue aucun de ses élèves, le préservait des calculs sordides. Mais il y a dans les hommes, qui ont soif du pouvoir une sorte d'arrogance, qui fait qu'ils ne sont pas fâchés de voir leurs instrumens dirigés par des passions moins nobles. Outre qu'ils jouissent de se sentir supérieurs à ces instrumens, ils s'en croient plus sûrs, parce qu'on regarde comme sa propriété ce que l'on achète.

Durant la longue administration de M. Pitt, les titres se sont multipliés, les sinécures se sont accrues. Il avait oublié au timon des affaires ce qu'il avait dit lors de son entrée au parlement.

« Messieurs, disait-il, les ministres devraient au » moins donner au peuple la consolation de voir que » le souverain prend part à ses souffrances, et offre » lui-même l'exemple honorable d'une sage économie, dans un moment si critique ; ils devraient consulter la gloire et l'honneur de leur maître, et le

» relever encore, s'il est possible, dans l'opinion de
» ses sujets, en lui faisant le mérite de retrancher
» ce qui appartient à la magnificence, pour ne con-
» server que ce qui est nécessaire au besoin. Au lieu
» d'attendre les demandes d'un peuple accablé, ils
» devraient accroître sa popularité par un abandon
» volontaire de revenus superflus. Si les ministres
» n'ont pas fait leur devoir, ce n'est pas une raison
» pour que cette chambre ne fasse pas le sien. Ac-
» tifs en tout ce qui concerne l'intérêt de leurs com-
» mettans, les membres de cette chambre saisiront
» tous les moyens raisonnables qui se présenteront
» d'eux-mêmes; et certes, nul n'est plus positif et plus
» flatteur que celui de l'économie. Leur caractère
» leur impose le devoir de suivre ce principe jus-
» qu'au pied du trône même, en conseillant à la cou-
» ronne d'abandonner nue ostentation inutile, afin
» de conserver le pouvoir nécessaire; de diminuer
» un peu de sa pompe royale, afin d'assurer d'au-
» tant le respect qui lui est dû; de restreindre enfin
» sa grandeur extérieure, pour augmenter encore
» sa dignité personnelle.... Ce n'est pas déroger à
» la grandeur royale que d'écouter avec intérêt les
» plaintes du peuple. Parler de la tutelle de cette
» chambre serait peut-être employer une expression
» trop forte; mais avouer sa curatelle ne peut offen-
» ser un roi constitutionnel. La diminution de ses
» dépenses superflues n'attaque pas la royauté; et
» loin que sa magnificence et sa grandeur puissent
» être atteintes par une sage économie, dans un

» temps aussi critique, son existence semble, au contraire, prendre une force plus réelle par la réduction des dépenses.... La liste civile a été accordée » à Sa Majesté par le parlement, pour tout autre motif que pour son usage personnel. Elle a été allouée afin de soutenir le pouvoir et la dignité de » l'empire, afin de maintenir sa grandeur, afin de » payer les juges et les ministres étrangers; enfin pour » entretenir la splendeur et le respect dus au gouvernement, par l'entretien des grands-officiers de » la couronne, proportionnellement à l'opulence du » peuple. »

Ainsi parlait M. Pitt, dans sa vingt-deuxième année, sur les bancs de l'opposition, contre lord North. Il serait curieux de rapprocher ces paroles du gouvernement de M. Pitt, ministre. M. Fox a laissé des traces ineffaçables dans tous les cœurs des amis de la liberté en Angleterre; M. Pitt a laissé une secte d'adorateurs qui célébraient encore son machiavélisme dans le moment où l'Angleterre en portait la peine. Sir S. Romilly, sir James Mackintosh, M. Bennet, M. Tierney, sont les diciples de M. Fox. Les élèves de M. Pitt sont assez connus sans que je les nomme.

Deux circonstances établissent entre M. Fox et M. Pitt une ressemblance apparente. Tous deux ont réclamé la réforme parlementaire; mais il vaut la peine de comparer leurs discours sur cette amélioration. Quelle chaleur, quel entraînement, quelle sincérité dans l'un! Quel sang-froid, quelle élégance compassée, quelle absence d'âme dans l'autre! L'un va jusqu'au

fond, l'autre reste à la surface; l'un veut des réalités, l'autre s'attache aux formes; l'un veut que le peuple soit vraiment plus libre, l'autre que l'oligarchie soit mieux déguisée. Tous deux ont échoué dans leurs tentatives sincères ou apparentes; mais il est probable que M. Fox a gémi de sa défaite, et que M. Pitt s'en est réjoui. L'avenir décidera lequel jugeait mieux de la situation de l'Angleterre.

Un second rapport sous lequel M. Pitt et M. Fox se ressemblent, c'est qu'ils sont morts tous deux dans la vie privée; mais il y a entre eux cette différence, que les ministres qui ont remplacé M. Fox étaient ses adversaires. Il a pu, comme membre de la chambre des communes, rendre toujours à son pays le service important d'une opposition constitutionnelle, et sa mémoire n'est point responsable des fautes de ses successeurs; tandis que tous les ministres qui ont eu le pouvoir depuis M. Pitt, formés à son école, ou d'après ses traditions, et empreints de son esprit, ont agi suivant ses maximes, et que la responsabilité de tous leurs actes retombe sur lui.

XIV.

DE LA RÉVOLUTION ANGLAISE DE 1640 A 1688.

La révolution anglaise, dans le dix-septième siècle, avait pour premier but l'établissement de la liberté religieuse; mais comme toutes les libertés se tiennent, le besoin des garanties politiques se fit

bientôt sentir. Si la famille qui régnait alors en Angleterre eût assuré à la nation la jouissance de ces deux libertés, la révolution n'aurait pas eu lieu; mais le principe du droit divin, c'est-à-dire l'oubli et la violation de tous les droits du peuple ayant été professés en théorie par Jacques Ier, et essayés en pratique par son successeur, une révolution fut inévitable.

Qu'arriva-t-il? qu'une fois commencée, la révolution ne s'arrêta point au gré de ses auteurs. Elle ne se borna pas à détruire ce dont la destruction était désirée, ni à établir ce dont l'établissement était considéré comme nécessaire : elle s'étendit beaucoup plus loin, elle renversa la royauté, que personne dans l'origine n'avait songé à renverser.

Ainsi jusque-là ce fut la royauté qui causa sa propre destruction, tantôt clandestine, tantôt manifeste, avec un système d'oppression religieuse et politique dont les Anglais voulaient être délivrés. La révolution fut l'ouvrage de la royauté imprudente et aveugle.

Ceci n'excuse ni les crimes ni les excès révolutionnaires; c'est l'énoncé d'un fait et d'une cause, et nullement une apologie. Charles Ier avait suivi une route déplorable qui ne pouvait que le conduire à sa perte; mais sa mort n'en fut pas moins un grand attentat; seulement il dépendait de lui d'empêcher que cet attentat ne fût commis. Ses erreurs de 1625 amenèrent l'horrible catastrophe de 1649.

Poursuivons. En anéantissant la royauté, la révolution anglaise avait dépassé son premier but. Quand une révolution dépasse son but, l'opinion s'étonne,

s'arrête et finit par retirer à la révolution son appui. Alors il faut que la révolution en cherche autre part. Or, comme tous les appuis qui ne puisent pas leur force dans l'opinion sont bientôt attaqués par l'opinion même, il arrive nécessairement que la cause de la révolution cesse bientôt aussi d'être celle de la liberté, et il faut alors que la révolution ait recours à la tyrannie.

En effet, nous voyons que, même avant la mort de Charles Ier, et précisément parce que l'opinion ne voulait pas cette mort, tout dans les actes du parti qui se disait populaire, devint tyrannique. A Londres, l'armée fit violence au parlement : dans les provinces, des comités se formèrent pour surveiller, dénoncer, arrêter, détenir les *cavaliers* et les *malignans*. On séquestra, puis on vendit les biens ; on incarcéra, et quelquefois on massacra les personnes.

Ces malignans et ces cavaliers étaient, pour la plupart, ceux qui avaient encouragé leur malheureux prince à résister aux besoins et aux réclamations encore fondées d'un peuple alors opprimé. Ils l'avaient enivré de leurs flatteries, étourdi de leurs protestations, trompé par des démonstrations emphatiques d'une force qu'ils n'avaient pas. Ils l'avaient entraîné à sa ruine, et dans sa ruine, ils trouvaient la leur.

Ceci, encore une fois, est un fait, et non une excuse. Les comités révolutionnaires qui s'étaient partagé les provinces d'Angleterre, les jugemens prévotaux de ces comités, étaient des choses exécrables ;

mais la première source de ces choses exécrables était dans une opiniâtreté mal entendue, dans des prétentions absurdes, dans une obstination insensée à résister à ce qui était juste. En résistant à ce qui était juste, on avait produit ce qui était atroce.

Ainsi, jusqu'à présent, nous voyons chacun puni de ses fautes, puni beaucoup trop sévèrement, et par des hommes beaucoup plus coupables. A Dieu ne plaise que nous pensions à le contester ; mais de même que Charles Ier, plus prudent, eût échappé à son sort funeste; de même les royalistes, en n'égarant pas ce roi malheureux, en ne le poussant pas au-delà des bornes de la modération, en ne l'aveuglant pas sur les intérêts de son trône et de sa vie, auraient échappé aux persécutions qui suivirent pour eux la mort de Charles Ier.

Nous continuons, et nous allons voir la même rétribution s'étendre avec la même sévérité sur des fautes d'un autre genre.

La révolution, étant devenue tyrannique, faisait peser sur les Anglais tous les maux contre lesquels cette révolution avait, dans son principe, été dirigée. Il était clair qu'après avoir dépassé son but, elle allait contre ce but même; elle devait donc finir par se détruire. La duperie des peuples n'est jamais longue : quand on les opprime, on a beau leur parler de liberté, ils ne tardent pas à s'apercevoir qu'il y a despotisme, et ce despotisme qui les insulte ne leur convient pas mieux que tout autre.

Un événement particulier suspendit le mouvement

rétrograde, qui dès-lors était inévitable. Cet événement fut l'apparition de Cromwell. La nature crée, par intervalles, des caractères devant lesquels le reste des hommes semble comme frappé de stupeur. Ces caractères sont toujours empreints du génie de leur époque; ils s'emparent de toutes les passions dominantes, promettent à toutes de les satisfaire, tâchent, en les satisfaisant en effet jusqu'à un certain point, de les transformer en intérêts; effraient ces intérêts les uns par les autres, et les tiennent tous enchaînés. Tel fut Cromwell, tel fut Bonaparte. Mais ces caractères extraordinaires ne changent pas la marche des choses, ils la suspendent, et quand ils disparaissent, les choses marchent comme auparavant.

La tyrannie révolutionnaire devait donc tomber à la mort de Cromwell; elle s'écroula. Ce fut tellement un effet nécessaire de tout ce qui avait eu lieu sous cette tyrannie, qu'il serait impossible d'assigner à cette chute une cause immédiate. Toute puissance était entre les mains des républicains. L'armée, dirigée par un comité d'officiers républicains, était dépositaire de toute la force intérieure, et aucune force étrangère n'avait l'intention ni la faculté d'intervenir. Dans le parlement, siégeaient encore un grand nombre des juges de Charles Ier; tous les intérêts paraissaient réunis contre le prince dont on avait fait mourir le père. Mais on avait commis beaucoup d'iniquités au nom de la république; il fallait que la république en portât la peine. Tout l'échafaudage

de stabilité, qu'on eût dit indestructible, s'évanouit comme un songe, et Charles II monta sur le trône.

Trois routes lui étaient ouvertes : celle de la violence, celle de la loyauté, celle de la ruse. Il ne voulut pas risquer son trône en entrant dans la première; il ne put se résoudre à suivre la seconde, parce qu'il détestait la liberté; il choisit la troisième, et son choix décida la chute de son successeur et de sa famille.

Comme il gouverna vingt-cinq ans, on pourrait croire que ce choix fut du moins conforme à son intérêt personnel; mais, si l'on entre dans les détails de son administration et de sa vie intérieure, on le verra tourmenté sans cesse par les deux partis qu'il trompait; importuné des royalistes, qui ne lui savaient aucun gré de tolérer leur audace, parce qu'il éludait leurs prétentions; effrayé des complots qu'il attribuait aux républicains; se défiant des hommes sages qui se défiaient de lui; brouillé avec son frère, qu'il fut obligé de reléguer hors de l'Angleterre; mendiant les secours pécuniaires d'un roi despotique qui l'encourageait comme un apprenti despote, mais qui le traitait avec dédain, comme ayant vendu son pays à l'étranger; enfin, poussé malgré ses craintes vers la contre-révolution dont il désirait l'accomplissement et redoutait les conséquences, et mourant couvert du sang d'Essex, de Russel et de Sidney. Certes, une telle carrière est une triste indemnité pour le travail honteux d'une dissimulation perpétuelle, et nous pensons que Char-

les II n'aurait rien perdu à régner avec bonne foi. La bonne foi a sur les peuples une extrême puissance. La mort de Charles II le mit à l'abri des résultats amers qui accompagnent la duplicité. Son frère mérita et recueillit ce triste héritage; mais l'expérience avait instruit les Anglais. « C'est un grand » maître (ici j'emprunte les expressions d'un écri» vain qui a très bien apprécié cette époque), c'est » un grand maître qu'une longue et cruelle révolu» tion. Lorsque les Anglais se soulevèrent contre » Charles Ier, ils voulaient la liberté, mais ils ne la » comprenaient pas plus que Charles et Buckingham » ne se rendaient compte à eux-mêmes de leur des» potisme et des résultats qu'il pourrait amener. Les » Anglais, en rompant leurs chaînes, ne songèrent » pas qu'ils ne pouvaient se passer de frein, et, sem» blables aux esclaves de naissance qu'on affranchi» rait tout à coup sans les avoir préparés à un si » grand changement de condition, ils crurent qu'être » libres c'était ne plus obéir à personne, et surtout » n'avoir plus de roi.

» Ils s'aperçurent avec le temps et à l'école du » malheur, qu'il n'est point de joug plus pesant que » celui qu'on reçoit de ses égaux; que le peuple en » masse ne peut agir directement, et, qu'il lui » suffit d'influer; que le résultat direct de l'action » de tous est la destruction; qu'il faut toujours en » revenir à confier le pouvoir à un petit nombre; » que c'est encore le petit nombre qui mène tout, » lors même que le peuple entier vote ou délibère,

» et qu'au moment où il se persuade que c'est lui
» qui dirige, il n'est réellement que l'instrument de
» quelques hommes.

» Lorsque le peuple anglais eut senti sa propre
» incapacité, il sentit aussi la nécessité de se sou-
» mettre, et il se soumit; mais il avait acquis de
» l'expérience; il avait appris à connaître la liberté;
» il savait qu'elle ne consistait pas à être affranchi
» de toute obéissance, mais à n'obéir qu'à des lois
» faites pour le bonheur de tous; à ce que l'homme
» ne fût pas à la merci de l'homme; à ce qu'il pût
» jouir tranquillement et en pleine sûreté de sa for-
» tune et de son talent, de ses facultés locomotives,
» intellectuelles et sociales, sous la seule condi-
» tion de ne troubler personne dans les mêmes
» jouissances.

» Voilà la source de cette sorte d'instinct public,
» d'une part, contre l'esprit révolutionnaire et
» l'ancien penchant au soulèvement, et, d'autre
» part, en faveur du système des garanties. »

Nul homme éclairé ne saurait, ce me semble, méconnaître les leçons de tout genre que ces trois règnes de l'histoire d'Angleterre présentent à tous les peuples.

Cette histoire dit aux princes, au nom de Charles 1er: Quand la raison publique demande une chose, ne vous y refusez pas; n'attendez pas qu'il soit trop tard. Si vous luttez par l'arbitraire et avec violence, la colère remplacera la raison. Quand vous voudrez faire le bien, il ne sera plus

temps ; vous aurez perdu l'État et vous-mêmes.

Elle leur dit, au nom de Charles II : Soyez justes et soyez sincères. La duplicité est un métier pénible, fatigant, qui ne rapporte pas ce qu'il coûte. Les nations sont clairvoyantes ; on ne les trompe plus ; elles comprennent ce qu'on ne leur dit pas, sous ce qu'on leur dit ; elles rient du mensonge et entendent le silence.

Elle leur dit, au nom de Jacques II : N'imaginez pas que vous êtes forts parce que des flatteurs extravagans vous le disent. Tant que vous n'avez pas tenu en main le pouvoir, ils vous ont garanti le succès de l'usage que vous en feriez. Ils ont condamné les ménagemens, inculpé les temporisations, déclamé contre ce qu'ils nommaient pusillanimité et faiblesse. Ils parlaient bien à leur aise, parce que le moment de la crise était encore loin. Ce moment est venu ; la violence a déployé ses bannières, et Jacques II, monté sur le trône en 1685, en est tombé en 1688.

Il fut tout étonné, Jacques II, de voir que pas une épée ne fut tirée pour sa défense ; que Louis XIV, qui l'avait encouragé, abandonna sa cause ; que, parmi ses courtisans, ceux qui l'avaient le plus excité à la tyrannie se déclarèrent pour son expulsion. Sunderland, changeant deux fois de religion en six mois, vendu à la France, vendu à Jacques II, vendu à Guillaume, est le type de ces courtisans.

L'histoire crie aux princes : Prenez y garde : il y a autour de vous plus d'un Sunderland.

Mais cette même histoire, institutrice sévère et impartiale dans tous les sens, crie aussi aux peuples : Si vous dépassez le but primitif que vous vous proposiez dans vos réclamations légitimes, vous serez entraînés dans une route semée d'abîmes que vous ne prévoyez pas. Si vous êtes injustes, inhumains, féroces, votre iniquité, votre barbarie, retomberont sur vous. Si vous tuez vos rois, vous aurez des tyrans, vous reculerez devant votre ouvrage; vous désespérez de vous-mêmes; vous désavouerez vos principes, parce que vous rougirez de vos actions. Après vous être souillés par des crimes, vous vous consumerez en serviles expiations; et succombant de lassitude pour avoir voulu l'anarchie, vous vous déclarerez, par un nouveau blasphème, indignes de la liberté.

XV.

DES EFFETS DU RÉGIME QU'ON A NOMMÉ RÉVOLUTIONNAIRE RELATIVEMENT AU SALUT ET A LA LIBERTÉ DE LA FRANCE.

Plusieurs fois durant notre longue et orageuse révolution, on a professé une doctrine qui a, dans mon opinion, beaucoup d'importance et qui ne me paraît ni vraie ni sans danger. Je l'avais refutée, il y a trente ans. Des écrivains distingués la reproduisent : je veux l'examiner de nouveau.

Cette doctrine consiste à établir que les rigueurs illégales qui ont souillé quelques époques de nos

troubles civils ont servi la liberté au lieu de lui nuire ; que, dans l'état où se trouvait la France, il fallait que l'État périt ou que le gouvernement devînt un gouvernement de sang ; que la terreur qu'il inspira était nécessaire pour forcer l'obéissance au dedans et la discipline au dehors ; que cette terreur passa des armées françaises aux armées ennemies ; qu'elle gagna les souverains étrangers, et nous valut, avec la moitié de l'Europe, des traités honorables ; que pour ne pas succomber à la violence des moyens employés contre elle, la liberté devait recourir à des moyens plus violens encore.

Je suis loin de reprocher aux auteurs de ce système les conséquences qu'il me paraît avoir. La plus simple expérience des hommes sur la manière dont les idées se combinent dans leurs têtes, nous apprend que les conséquences qui nous semblent résulter évidemment d'un principe sont souvent méconnues par ses plus zélés partisans. Une légère différence dans l'un des chaînons du système, dans le sens d'une expression, dans une idée intermédiaire, peut mener à une série de raisonnemens et à des conclusions directement opposées. Rien de plus injuste que de faire retomber sur un écrivain l'odieux ou l'absurdité de prétendues conséquences qu'il n'a pas tirées de ses principes et que nous en tirons sans son aveu : il faut les développer, pour qu'il les compare à celles qu'il en tire ; mais ce n'est jamais que par une injustice coupable que ce développement peut dégénérer en accusation.

Je commence donc par déclarer hautement que je ne soupçonne point l'intention des défenseurs du système que j'ai exposé; mais ce qui n'a pas été leur but serait le résultat positif de leur système, qui me paraît cent fois plus funeste que les égaremens les plus déplorables d'une multitude aveugle et furieuse. Cette multitude, on la replace sous le joug des lois; mais le système qui régularise des excès, qui leur donne une apparence, je ne dirai pas de légalité, mais d'ordre et de symétrie, est d'un danger permanent et incalculable. Il tend à éblouir les plus sages, à pervertir les plus humains. L'établissement d'un régime tel que celui qui a souillé nos annales en 1793 et en 1794 aurait fait sortir du milieu de la nation la plus douce, des monstres comme nous en avons vu. L'institution de tribunaux sans règles, sans formes, sans défenseurs, aurait créé des juges bourreaux parmi les peuples les moins féroces. Il est un degré d'arbitraire qui suffit pour renverser les têtes, corrompre les cœurs, dénaturer toutes les affections. Les hommes ou les corps, revêtus de pouvoirs sans bornes, deviennent ivres de ces pouvoirs. Il ne faut jamais supposer que, dans aucune circonstance, une puissance illimitée puisse être admissible, et dans la réalité, une telle puissance n'est jamais nécessaire.

Le régime affreux qu'on a nommé la terreur n'a point contribué au salut de la France; la France a été sauvée malgré ce régime. Il a créé la plupart des obstacles dont on lui attribue le renversement;

ceux qu'il n'a pas créés auraient été surmontés d'une manière plus facile et plus durable par un gouvernement juste. Telles sont les vérités que je veux démontrer.

Cette démonstration n'est point superflue. Nous ne manquons point d'hommes, qui, aujourd'hui encore, admirent, sinon le but, au moins l'énergie de Robespierre et de Marat. Ils voudraient que la monarchie, s'emparant d'une énergie semblable, frappât comme eux ceux qu'elle soupçonne. Prouvons donc à la monarchie que la terreur n'a pas servi, mais perdu le gouvernement républicain.

Lorsqu'on veut faire son apologie, on tombe dans un abus de mots; on confond la terreur avec les mesures qui ont existé à côté de la terreur. On ne considère pas que, dans les gouvernemens les plus tyranniques, il y a une partie légale, répressive et coërcitive, qui leur est commune avec les gouvernemens les plus équitables, par une raison bien simple, c'est que cette partie est la base de l'existence de tout gouvernement.

Ainsi l'on dit que ce fut la terreur qui fit marcher les Français aux frontières, qui rétablit la discipline dans les armées, qui frappa d'épouvante ceux qui conspiraient, qui réduisit à l'impuissance toutes les factions.

Tout cela est faux. Les hommes qui opérèrent toutes ces choses furent en effet les mêmes hommes qui faisaient peser la terreur sur la France; mais ce ne fut point par la terreur qu'ils les opérèrent. Il y eut, dans l'exercice de leur autorité, deux parties,

la partie gouvernante, et la partie atroce. C'est à l'une qu'il faut attribuer leurs succès, à l'autre leurs dévastations et leurs crimes.

Comme en même temps qu'ils opprimaient et dévastaient le pays, il leur fallait, pour leur existence, gouverner, la terreur et le gouvernement coexistèrent, et de là la méprise qui fit prendre le gouvernement pour la terreur, et la terreur pour le gouvernement.

Que si l'on dit que l'une aida l'autre, et que l'effroi qu'inspira l'autorité, par sa partie atroce, redoubla la soumission à sa partie légitime, on dit une chose évidente et commune; mais il n'en résulte pas que ce redoublement d'effroi fût nécessaire, et que le gouvernement n'eût pas eu par la justice les moyens suffisans pour forcer l'obéissance.

Sans doute, lorsqu'un juge condamne à la fois un innocent et un coupable, la terreur s'empare de tous les coupables comme de tous les innocens; mais la punition du coupable aurait rempli de ce but tout ce qui était nécessaire. Les coupables auraient également tremblé, quand le crime seul eût été frappé. Lorsqu'on voit à la fois une atrocité et une justice, il faut se garder de faire de ces deux choses un monstrueux ensemble. Il ne faut pas sur cette confussion déplorable se bâtir un système d'indifférence sur les moyens; il ne faut pas attribuer sans discernement tous les effets à toutes les causes, et prodiguer au hasard son admiration à ce qui est atroce et son mépris à ce qui est légal.

Séparons donc, dans l'histoire de l'époque révolutionnaire, ce qui appartient au gouvernement et les mesures qu'il dut prendre d'avec les crimes qu'il a commis et qu'il n'avait pas le droit de commettre.

Le gouvernement (je ne le considère pas ici sous le rapport de son origine, mais simplement en sa qualité de gouvernement) avait le droit d'envoyer les citoyens repousser les ennemis. Ce droit appartient à tous les gouvernenemens; ils l'ont dans les pays monarchiques et dans les pays républicains; ils l'ont en Suisse, aussi bien qu'en Russsie; et comme la gravité d'un délit résulte des conséquences qu'il peut avoir, le gouvernement avait encore le droit d'attacher la peine la plus sévère au refus de partir pour les armées, à la désertion, à la fuite des soldats. Mais ce n'est pas là ce que firent les hommes qui se vantaient d'organiser la terreur. Ils décimèrent des armées obéissantes et courageuses; ils abolirent toutes les formes de jugemens, même militaires; ils révêtirent leurs instrumens de pouvoirs illimités; ils remirent le sort des individus au caprice, et le sort de la guerre à la frénésie. Ces horreurs ne servirent de rien à la république. Lors même que des proconsuls n'eussent pas fait périr des milliers d'innocens à l'armée du Rhin, l'armée eût-elle moins bien combattu? Ne flétrissons pas nos triomphes dans leur source, et songeons qu'on ne peut attribuer ni à des fureurs proconsulaires ni à des échafauds permanens les victoires d'Arcole et de Rivoli.

Le gouvernement avait le droit de scruter sévèrement la conduite de ses généraux, victorieux ou vaincus, et de faire juger sans indulgence les traîtres ou les lâches. Mais les décemvirs livrèrent à des bourreaux ceux qu'ils haïssaient ou soupçonnaient; ils versèrent le sang de geurriers irréprochables. Ces meurtres n'étaient d'aucune nécessité, puisqu'il faut examiner la nécessité des meurtres.

Le gouvernement avait le droit de surveiller, de poursuivre, de traduire devant les tribunaux, ceux qui conspiraient; mais des tribunaux sans formes, sans appel, assassinèrent sans jugement soixante victimes par jour.

On a prétendu que ces atrocités n'étaient pas sans fruit, et que la mort ne choisissant pas, tout tremblait. Oui, tout tremblait sans doute; mais il eût suffi que les coupables tremblassent, et les supplices de vieillards octogénaires, et d'accusés non interrogés, ne pouvaient être nécessaires pour effrayer les conspirateurs.

Le gouvernement avait le droit de réprimer ceux des ministres de la religion qui, ne se renfermant point dans leurs fonctions spirituelles, troublaient l'État par des suggestions factieuses. Mais la terreur proscrivit, assassina, voulut anéantir tous les prêtres. Elle créa de nouveau une classe pour la massacrer; et, tandis que la justice eût apaisé la superstition et enlevé au fanatisme les prétextes dont il se couvrait, la terreur, en poursuivant, en combattant par l'injustice et la cruauté cette superstition

et ce fanatisme, en fit des objets sacrés aux yeux de quelques-uns, respectables aux yeux d'un grand nombre, intéressans aux yeux de tous.

Je ne pousserai pas plus loin cet examen des effets de la terreur; j'en conclus qu'elle n'a fait que du mal, et qu'elle n'a produit aucun bien. A côté d'elle a existé ce qui était indispensable à tout gouvernement, mais ce qui aurait existé sans elle, et ce qu'elle a corrompu et empoisonné en s'y mêlant.

Ce qui trompe sur ses effets, c'est qu'on lui a fait un mérite du dévouement de nos citoyens et de nos guerriers. Tandis que des tyrans dévastaient leur patrie, ils persistaient à la servir et à mourir pour elle. Menacés de l'assassinat, ils n'en marchaient pas moins à la victoire.

Ce qui trompe encore, c'est qu'on admire la terreur d'avoir renversé les obstacles qu'elle-même avait créés; mais ce dont on l'admire, on devrait l'en accuser.

En effet, le crime nécessite le crime. La férocité du comité de salut public ayant soulevé tous les esprits, tous s'égarèrent dans ce soulèvement, et la terreur fut nécessaire pour les comprimer; mais avec la justice, le soulèvement n'eût pas existé, et l'on n'eût pas eu besoin, pour prévenir de grands dangers, de recourir à d'affreux remèdes.

C'est à cet horrible abus de la force qu'il faut attribuer encore aujourd'hui la répugnance de quelques hommes honnêtes pour tous les principes qui ne conduisent pas au repos et au silence sous le

despotisme. La frénésie de 1794 a fait abjurer, par des esprits faibles, les lumières de 1789.

Ce régime abominable n'a point, comme on l'a dit, préparé le peuple à la liberté, il l'a préparé à subir un joug quelconque : il a courbé les têtes, mais en dégradant les esprits, en flétrissant les cœurs : il a servi pendant sa durée, les amis de l'anarchie, et son souvenir sert maintenant les amis de l'esclavage et de l'avilissement de l'espèce humaine.

Et disons ici une vérité sans craindre les interprétations malveillantes. Les véritables républicains ne furent ni les fondateurs ni les instrumens de ce régime, ils le combattirent, au moment où ils le virent s'élever. Ils appelèrent à leur secours tous ceux que des motifs pressans, l'intérêt de leur fortune, de leur repos, de leur vie, auraient dû engager à se réunir à eux. D'absurdes ressentimens, un timide égoïsme, un désir stupide d'être vengé de ses vainqueurs, même par ses assassins, empêchèrent cette réunion. Les républicains furent abandonnés, ils succombèrent, ennemis de Robespierre, non ses complices, martyrs de l'ordre social, non ses destructeurs. La terreur commença par leur défaite, et s'affermit sur leurs tombeaux.

P. S. Plusieurs de ces réflexions furent publiées en 1797. Je ne les aurais pas reproduites, si je n'avais pensé qu'il importait à la France, quelles que soient désormais ses destinées, de ne pas voir confondre ce qui est digne d'admiration et ce qui n'est

digne que d'horreur. Justifier le régime de 1793, peindre des forfaits et du délire comme une nécessité qui pèse sur les peuples, toutes les fois qu'ils essaient d'être libres, c'est nuire à une cause sacrée, plus que ne lui nuiraient les attaques de ses ennemis les plus déclarés. C'est ainsi qu'on frappe de réprobation, aux yeux du vulgaire, toutes les idées qu'embrassaient autrefois avec enthousiasme les âmes généreuses, et qu'adoptaient, par imitation, les âmes communes; et certes, les événemens ont suffisamment corroboré, depuis trente années, toutes mes assertions et toutes mes craintes. Lisez les séances de la Convention, du 31 mai au 9 thermidor, le *Moniteur* de 1800 à 1812, vous verrez que les hommes qui avaient demandé du sang ont briguó des chaînes.

Séparez donc soigneusement les époques et les actes ; flétrissez ce qui est éternellement coupable ; ne recourez pas à une métaphysique abstraite et subtile pour prêter à des attentats l'excuse d'une fatalité irrésistible qui n'existe pas; n'ôtez pas à vos jugemens toute autorité, à vos hommages toute valeur.

XVI.

DES CAUSES HUMAINES QUI ONT CONCOURU A L'ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME.

Bien avant notre ère, le polythéisme était parvenu

à son point le plus haut de perfection relative; mais la perfection relative est passagère, comme tout ce qui tient de notre nature. Imparfait dans Eschyle, parfait dans Sophocle, le polythéisme déclina au même instant, puisque les germes de sa décadence s'aperçoivent dans Euripide. Ces germes étaient nombreux.

Les dieux s'étaient multipliés jusqu'à l'infini, par les personnifications et les allégories. De là, une confusion étrange dans les doctrines, les fables et les pratiques.

Une disproportion toujours croissante entre les dogmes du polythéisme et l'état des lumières s'était introduite.

Les progrès des connaissances physiques, découvrant à l'homme les causes naturelles des événemens qu'il considérait jadis comme miraculeux, avaient ébranlé les traditions religieuses.

La lutte inévitable entre le pouvoir religieux et le pouvoir politique avait produit un effet fâcheux sur l'opinion des profanes.

La philosophie, après avoir marché long-temps à côté du polythéisme, s'était tournée contre lui, parce qu'il avait voulu l'opprimer.

Les opinions les plus discordantes s'étaient entassées dans la partie occulte de la religion, et les dépositaires de cette partie mystérieuse, orgueilleux comme on l'est toujours de posséder des secrets, les avaient laissé deviner au peuple.

De toutes ces causes était résulté, pour la classe

éclairée, un partage inégal entre des opinions philosophiques, qui, toutes, étaient opposées au polythéisme ; et pour le peuple, une incrédulité brutale, aussi folle que la plus folle superstition, puisque, ainsi que la superstition, elle n'était fondée sur aucun examen.

Cependant le sentiment religieux cherchait à se satisfaire. La raillerie, en sapant la croyance, ne détruit pas le besoin de croire : elle en fait en quelque sorte un besoin honteux de lui-même, mais qui n'en est que plus irritable et plus ardent, parce qu'en s'y livrant on le cache, et qu'on le satisfait ainsi incomplètement à la hâte, avec trouble, sauf, si l'on est découvert, à se relever du ridicule, en se moquant de soi-même.

A cette époque, l'état de l'espèce humaine est des plus étranges, et cet état étrange devient bien l'état le plus triste.

Le scepticisme a détruit toute conviction dans ses racines. La morale est ébranlée, moins encore par l'effet direct de l'incrédulité, que par le souvenir des traditions religieuses qui survivent à cette incrédulité. Ces traditions, dans les temps crédules, servaient d'appui aux idées morales : l'appui s'écroulant, ces idées s'écroulent. Il n'est pas toujours sûr que telle religion fasse du bien, pendant qu'on y croit ; mais il est sûr que toute religion fait du mal, quand on n'y croit pas.

L'univers, au moment de l'apparition du christianisme, était dans cette position. Fatiguée de l'in-

crédulité dont elle s'était vantée, une portion de l'espèce humaine cherchait à remplacer la croyance perdue par l'adoption des religions étrangères; une autre y substituait les extravagances de la magie; une autre encore essayait de se rattacher à la religion tombée.

Cette dernière tentative est la seule qui nous intéresse, parce qu'elle fut la cause principale de la lutte que le christianisme eut à soutenir, et des obstacles qu'il eut à combattre. C'est donc de cette tentative que nous devons nous occuper exclusivement.

Lorsqu'il s'agit de revenir à une croyance décréditée, ceux mêmes qui désirent lui rendre de l'autorité ou de la faveur, ne sont pas d'accord sur ce qu'il est utile et possible d'en conserver ou d'en rétablir.

En conséquence, immédiatement avant la chute définitive du polythéisme, nous voyons ses partisans se diviser, suivant leurs intérêts et leurs habitudes, entre deux routes très différentes, bien que promettant toutes deux de les conduire au même but. Les premiers voulaient qu'on retournât au polythéisme, tel qu'il avait été professé dans les temps d'une piété docile, avant les doutes et les objections philosophiques. Transmis, disaient-ils, de génération en génération, antérieur à toutes les spéculations abstraites qui n'aboutissent qu'à de vagues conjectures, n'a-t-il pas, durant une longue suite de siècles, assuré la pureté des mœurs, la tranquillité des états, le bonheur des peuples? Au lieu de s'abandonner aux tâton-

nemens des prétendus sages qui se démentent et se contredisent, ne vaut-il pas mieux que l'homme adopte, comme règle de la vérité, les enseignemens de ses pères, et qu'il prenne pour guides ces hommes favorisés, illustres ancêtres de la race humaine, et disciples des dieux, dès l'origine du monde (1)?

Aucun des ouvrages qui contenaient ce système d'orthodoxie dans le polythéisme ne nous est parvenu, mais Plutarque (2) nous apprend par un exemple, quelle était la logique de ses défenseurs. Les incrédules d'alors avaient puisé des objections contre la divinité des oracles, dans le style souvent barbare de la pythie, à peu près comme les incrédules du dix-huitième siècle avaient cherché des argumens contre la *Bible* dans certaines expressions qui paraissent étranges. Des polythéistes orthodoxes, loin de convenir que le style de la pythie fût barbare, répondaient qu'il ne semblait tel qu'à une génération indigne d'en sentir les beautés simples et primitives, et que ce n'était pas le langage des dieux qu'il fallait changer, mais les hommes qu'il fallait de nouveau rendre capables d'en apprécier la sublimité.

Ainsi, loin de capituler avec l'incrédulité sur les imperfections et la grossièreté supposée des notions précédentes, ils affirmaient que ces accusations n'étaient dictées que par la présomption de l'homme,

(1) Voyez le discours de Cécilius, dans *Minutius Felix*.
(2) *De Pyth. orac.*

toujours ami de la nouveauté. Ne courbons point la religion, disaient-ils, sous des modifications arbitraires; faisons au contraire plier sous son joug les esprits rebelles que l'habitude d'un examen téméraire a corrompus et qui prétendent sacrifier les traditions saintes à leurs vaines et fausses délicatesses.

Ce parti voulait qu'on brûlât les livres de Cicéron (1). Il repoussait les interprétations des philosophes; il prouvait par des faits incontestables, que les mœurs avaient été d'autant plus sévères, qu'on avait adopté avec une foi plus littérale les fables qu'une raison présomptueuse affectait de dédaigner; il répétait ce qu'avaient affirmé les grands hommes des siècles passés, et il avait cet avantage, qu'il présentait quelque chose de fixe, tandis que ceux qui s'écartaient de la rigueur de l'orthodoxie, n'offraient rien que de vague et d'indécis.

Ces efforts toutefois ne pouvaient obtenir aucun succès. L'homme ne reprend pas du respect pour ce qui a cessé de lui sembler respectable. Au fond de l'enthousiasme apparent pour l'ancien polythéisme, il n'y avait que du calcul. A cette époque de sa décadence, on désirait y croire, parce que la misère du doute faisait regretter les jouissances d'une foi sincère, comme à une époque antérieure, on s'était efforcé de le maintenir, parce qu'on regardait comme utile que d'autres y crussent. Mais sa faiblesse était trop dévoilée; les outrages qu'il avait

(1) Arnob., *Adv. gent.*

subis, trop irréparables. Lorsque les croyances sont déchues, les souvenirs planent autour des autels qu'on veut entourer d'une majesté qui s'est éclipsée. Si l'incrédulité n'est plus une preuve de lumières, un sujet de gloire, elle est devenue une habitude, et de même que dans ses commencemens des réminiscences religieuses importunent les incrédules, des réminiscences incrédules importunent les hommes qui voudraient se faire religieux.

Les défenseurs orthodoxes du polythéisme ne pouvaient donc obtenir aucun succès. Mais un autre parti se présentait, dont les espérances paraissaient plausibles et dont les concessions à l'esprit du siècle devaient rendre la résistance de l'opinion moins violente, en jetant sur les adversaires de la religion qu'ils défendaient l'odieux de l'obstination et de l'hostilité.

Ce parti s'efforçait d'expliquer allégoriquement ou métaphysiquement les fables qui choquaient les convictions contemporaines; il les justifiait par un sens mystérieux. La poésie d'une part, la philosophie de l'autre, lui fournissaient des moyens d'apologie ou d'explication, et rien n'est plus curieux que d'observer les efforts des hommes les plus ingénieux des second et troisième siècles de notre ère, pour combiner deux choses inconciliables, l'enthousiasme le plus exalté dont ils sentaient le besoin dans la construction d'une croyance, et l'abstraction la plus aride, dont leur philosophie leur avait fait une nécessité non moins impérieuse. Nous ne saurions ici

donner des exemples, ils nous jetteraient hors de notre sujet; mais tous ceux qui ont lu les *Ennéades* de Plotin, ont dû remarquer qu'il part de la supposition d'un premier principe dépourvu d'intelligence, de volonté, de toute qualité physique ou morale, pour arriver à un système, grâce auquel il s'unit par l'extase quatre fois par jour avec la Divinité.

Ces novateurs, polythéistes plutôt en apparence qu'en réalité, ne pouvaient donc réussir mieux que les polythéistes orthodoxes. Ils composaient une religion de distinctions insaisissables et de notions incompatibles; et cette religion n'était susceptible d'acquérir ni la faveur de la popularité comme l'ancien polythéisme dans sa force, ni l'appui du raisonnement comme les doctrines philosophiques. L'état de l'opinion devait donc rester le même, et continuer à flotter entre l'incrédulité comme théorie, et la superstition comme pratique.

Il fallait un culte nouveau, plus jeune et plus fort, dont l'étendard n'eût point encore été profané, et qui, remplissant les âmes d'une exaltation réelle, étouffât les doutes au lieu de les discuter, et triomphât des objections, en ne leur permettant pas de naître.

Ce culte ne pouvait être que le théisme. Il y a dans le sentiment religieux une tendance vers l'unité : si l'homme n'y arrive qu'après beaucoup de révolutions successives, c'est que les circonstances dans lesquelles il se trouve troublent son sentiment

et donnent à ses idées une direction différente. L'ignorance assigne à chaque effet de détail une cause à part ; l'égoïsme divise la puissance divine pour la mettre plus à sa portée ; le raisonnement fonde ses syllogismes sur les témoignages trompeurs des apparences extérieures.

Mais l'ignorance se dissipe, l'égoïsme s'éclaire, le raisonnement se perfectionne par l'expérience. Plus la régularité des effets est évidente, plus l'unité de la cause devient vraisemblable. La vue des désordres, des bouleversemens, des exceptions, en un mot, à la règle générale, avaient procuré au polythéisme sa supériorité. Il est connu maintenant que ces exceptions ne sont qu'apparentes : le polythéisme perd donc son principal appui.

En même temps, le besoin du théisme se fait sentir à l'homme plus fortement que jamais ; il est parvenu au dernier terme de la civilisation ; son âme, rassasiée, fatiguée, épuisée, s'inflige à elle-même ses propres souffrances, plus amères que celles qui lui viennent du dehors. Que ferait-il contre ces souffrances des dieux grossiers dont la protection toute matérielle suffisait à ses ancêtres ignorans ? Que ferait-il du fétiche qui ne procurait au sauvage qu'une chasse ou une pêche abondante ? Que ferait-il de ces divinités de l'Olympe, qui, ne sévissant que contre les crimes, ne préservent leurs protégés que des maux extérieurs ? Il lui faut d'autres dieux qui le comprennent, le raniment, lui rendent une force qu'il n'a plus, le sauvent de lui-même, sondent ses

plus secrètes blessures, et sachent y verser, d'une main secourable, les bienfaits d'une indulgente pitié. Tels sont les dieux ou plutôt tel est le dieu qu'il lui faut; car plusieurs divinités, bornées dans leurs facultés, divisées d'intérêts, imparfaites par ces bornes et cette division même, ne sauraient remplir ces fonctions délicates.

Aussi, immédiatement avant l'établissement du christianisme, l'unité était-elle devenue l'idée dominante de tous les systèmes, tant religieux que philosophiques. Cette idée avait pénétré partout; elle était célébrée par les poètes; elle était réclamée par les érudits comme la découverte oubliée de l'antiquité la plus reculée; elle était enseignée par les moralistes; elle se glissait jusque dans les ouvrages des écrivains, sans réflexion propre, et se reproduisait sous la plume des simples compilateurs.

Quand cette doctrine d'unité ne composait pas la partie principale et avouée d'un système, elle était annoncée comme son résultat. Quand elle n'était pas sur le devant du tableau, on l'apercevait en perspective; ici, combinée avec la croyance populaire; là, présentée comme l'explication de cette croyance; le peuple même se créait des images sensibles de cette notion abstraite. Partout étaient placées sur les autels domestiques des statues où se réunissaient et se confondaient les attributs de toutes les divinités (1).

Dans cet état de choses, l'esprit humain semblait

(1) Les statues panthées.

arrivé jusqu'à l'extrême frontière du polythéisme; on eût dit qu'un pas seulement lui restait à faire pour proclamer l'unité d'un Dieu, et pour ériger en religion pratique cette théorie sublime. Mais la même civilisation qui avait rendu la durée du polythéisme impossible avait privé l'homme de cette jeunesse de sentiment, de cette énergie intérieure, de cette puissance de conviction, de cette faculté d'enthousiasme, conditions nécessaires pour qu'une religion nouvelle s'établisse, et pour que les hésitations des philosophes, les secrets compliqués et confus des prêtres, les vœux et les regrets fugitifs des âmes souffrantes, mais affaiblies et découragées, se réunissent en un corps, et composent une croyance publique, nationale et consacrée.

Le théisme était partout en principe, il n'était nulle part en application.

L'autorité ne pouvait le vouloir; elle ne le connaissait guère que comme une doctrine ennemie de l'ordre établi, et ne l'apercevait sous une forme distincte que chez les philosophes qu'elle croyait dangereux.

Les prêtres, dans leurs révélations à des initiés, tantôt défiguraient le théisme, tantôt le repoussaient. Ils lui imposaient toujours une alliance forcée avec les anciennes traditions, et quand il voulait s'y soustraire, c'était à ces traditions mystérieusement interprétées que le sacerdoce donnait la préférence.

Beaucoup de philosophes adoptaient le théisme; mais il était discuté sans cesse, soumis chaque jour

à un examen nouveau, cité devant le tribunal de chacun de ceux qui commençaient à fréquenter les écoles, compris par chacun d'une manière différente. Une portion nombreuse de ses partisans rejetait l'influence des cérémonies, l'efficacité de la prière, l'espoir des secours surnaturels, et faisait ainsi du théisme une opinion abstraite qui ne pouvait servir de base à un culte.

Dans les rangs supérieurs des sociétés, la tendance au théisme existait sans doute ; mais les intérêts de la terre, pressans et continus, couvraient aisément cette voix intérieure. Chez les peuples très civilisés, les hommes éclairés sont fort ardens pour leurs intérêts et très modérés dans leurs opinions : or, les partis modérés conservent ce qui est, mais toute création est au-dessus de leur force.

Le peuple ne pouvait admettre comme religion une opinion qui n'avait nul ensemble, nulle consistance ; il répétait quelques formules qui impliquaient l'unité d'un Dieu, mais plutôt par imitation que par conviction. Tandis que les habitudes de l'incrédulité rendaient, pour la classe supérieure, la renaissance d'une forme religieuse presque impossible, la magie rendait, pour la multitude, cette renaissance presque superflue, parce qu'elle offrait à l'imagination des appâts plus puissans, et à l'espérance des promesses d'une exécution plus rapprochée.

Pour réunir l'espèce humaine autour du théisme, il suffisait d'un étendard ; mais nul bras n'était assez fort, et l'étendard restait à terre.

Elle s'est toutefois effectuée, cette révolution mémorable. Une circonstance extraordinaire a rendu tout-à-coup aux âmes assez d'énergie, aux intelligences assez d'autorité, pour donner aux désirs, aux besoins, aux espérances, une forme positive. Nous traitons ici de cette circonstance sous ses rapports humains; mais nous dirons que nous ne saurions nous plaire à combattre l'opinion qui assigne à cette révolution importante des causes surnaturelles.

Certes, alors que nous contemplons l'homme tel qu'il est quand il a rejeté toute foi religieuse; alors que nous voyons le sentiment religieux impuissant et vague, se précipiter tantôt dans la magie, tantôt dans l'extase et le délire; l'enthousiasme enfanter des extravagances d'autant plus incurables qu'elles partent du raisonnement pour arriver méthodiquement à la folie; la raison n'offrir, pour résultat de huit siècles de travaux, d'abord que le néant, puis de chimériques et contradictoires hypothèses; l'intelligence parvenant à tout détruire et hors d'état de rien établir; oserons-nous dire qu'à cette époque, la pitié céleste ne soit pas venue au secours du monde; qu'un éclair n'ait pas sillonné la nue pour montrer la route à notre race égarée; qu'une main divine ne l'ait pas aidée à franchir la barrière contre laquelle elle se brisait?

Tout serait ensuite rentré dans l'ordre. L'homme abandonné de nouveau à lui-même, aurait recommencé son travail; son esprit se serait débattu, suivant sa nature, autour de la grande découverte; il

lui aurait donné des formes imparfaites ; il aurait rabaissé sa sublimité. Le calcul, l'égoïsme, le monopole, se la seraient disputée pour en abuser ; mais l'homme en aurait conservé pourtant le souvenir ineffaçable ; le pas immense aurait été fait ; et par degrés, des formes plus pures, des conceptions plus justes lui auraient permis de jouir sans mélange de l'inestimable bienfait.

A l'époque qui fait le sujet de nos recherches, la religion des Hébreux était la seule dont les sectateurs eussent conservé non-seulement un attachement mécanique aux formes religieuses, mais une conviction profonde. En même temps, le dogme fondamental de cette religion était conforme au besoin universel de l'espèce humaine. Ce fut à ce flambeau que se ramina le sentiment religieux.

Mais si le dogme fondamental de la religion juive répondait à la demande de toutes les âmes, il y avait dans cette religion des parties terribles.

Nous ne nous rangeons assurément point parmi les détracteurs de la loi mosaïque ; nous ne méconnaissons nullement la supériorité de sa doctrine, dans son ensemble et dans plusieurs de ses détails, sur toutes les religions contemporaines ; mais sa sublimité même avait contribué à l'empreindre d'une sévérité excessive, nécessitée par la disproportion avec les idées tant du peuple qui la professait que des voisins de ce peuple, voisins qui par là même étaient devenus ses ennemis.

Ajoutez à cela l'esprit du sacerdoce juif, pareil,

à beaucoup d'égards, à celui de toutes les corporations sacerdotales de l'antiquité, et que les obstacles mêmes qu'il avait dû vaincre avaient rendu plus farouche et plus ombrageux encore.

On n'a pas, ce nous semble, distingué suffisamment la doctrine de Moïse de l'esprit du sacerdoce, organe et défenseur de cette doctrine. C'est néanmoins dans cette distinction que réside la solution de toutes les difficultés qui ont paru donner tant d'avantages aux ennemis des idées religieuses et du christianisme.

Au reste, notre objet n'est point de juger ici la religion judaïque. Il nous suffit qu'au moment où le polythéisme touchait à son terme et où toutes les croyances étaient ébranlées, la religion juive, seule encore vivante et enracinée dans l'âme d'un peuple, ait offert au reste du genre humain le théisme, comme point de ralliement.

Si cependant le théisme des Hébreux s'était présenté aux nations détachées du polythéisme sous les formes qu'il avait revêtues à son origine, chez le peuple qui le professait, il est douteux qu'il eût obtenu le succès qui a fait de l'adoration d'un Dieu unique la croyance universelle de tous les peuples civilisés.

Des esprits accoutumés aux subtilités d'une philosophie qui avait raffiné sur toutes les combinaisons des idées et sur toutes les formes de la dialectique, auraient vraisemblablement rejeté une doctrine dont la simplicité dogmatique imposait des articles

de foi, au lieu de présenter une série de raisonnemens.

L'absence presque totale de notions sur la nature de l'âme et sur son immortalité aurait blessé ces mêmes esprits, préparés par le platonisme à se livrer à des espérances et à se lancer dans des hypothèses sur l'existence future de l'homme.

Le caractère du Dieu des Juifs, représenté comm despotique, ombrageux et jaloux, n'aurait pu s'accorder avec les conceptions plus douces et plus abstraites des sages de la Grèce. La multitude des rites, des cérémonies et des pratiques aurait fatigué des hommes dont les plus religieux pensaient que le culte intérieur et la pureté de la conduite étaient les hommages les plus agréables à l'Être suprême. Enfin, la morale même du judaïsme, qui faisait de l'assentiment à de certaines propositions la vertu principale et indispensable, aurait contrasté trop fortement avec les principes de tolérance universellement adoptés.

Mais les Juifs, initiés depuis long-temps, et surtout depuis leur séjour à Alexandrie, dans toutes les discussions de la philosophie, avaient fait dans cette carrière des pas presque égaux à ceux des philosophes païens. Ils ne s'étaient pas montrés moins subtils qu'eux dans les recherches métaphysiques, et vers l'époque où le christianisme parut, le judaïsme avait subi des modifications suffisantes pour que la doctrine qui sortait de son sein pût attirer la curiosité, fixer l'attention et bientôt captiver le

suffrage d'un grand nombre d'hommes éclairés. Ce fut donc appuyé d'une part sur le judaïsme, et fort en même temps de tous les travaux des siècles antérieurs, chez les nations plus avancées que la masse des Juifs, que le christianisme apparut au monde.

On a beaucoup dit qu'il ne fut adopté, lors de son apparition, que par la classe la plus ignorante et la plus vile ; rien n'est plus faux, et rien n'aurait été plus inexplicable.

C'était par les progrès des lumières que le genre humain avait été poussé du polythéisme au théisme. Le christianisme était la plus pure des formes du théisme, et cependant elle n'aurait été embrassée que par la populace, sur laquelle le progrès des lumières avait dû produire le moins d'effet !

Il était au contraire dans la nature des choses que des hommes de toutes les classes l'adoptassent. La religion qui alors convenait le mieux, ou plutôt qui convenait seule, était celle qui élevait l'homme au-dessus de tous les objets visibles, ne le rattachant à aucune des institutions religieuses qui étaient décréditées, à aucune des institutions politiques qui étaient oppressives ; la seule religion possible était celle qui, dans un moment où les nations n'étaient que des troupeaux d'esclaves, chez lesquels le patriotisme ne pouvait exister, rassemblait toutes ces nations autour d'une même foi, et transformait en frères des hommes qui n'étaient plus des concitoyens.

La religion chrétienne réunissait tous ces avan-

tages. En proscrivant la sensualité, l'amour des richesses, toutes les passions ignobles, en annonçant au-delà de la tombe une vie plus importante, par sa durée éternelle, que toutes les félicités de la terre, elle se conciliait tous ceux qui avaient conservé le sentiment de la dignité humaine. En proclamant une révélation immédiate, une communication directe avec la divinité, et une succession d'inspirations obtenues par la foi et la prière, et accompagnées de forces surnaturelles, elle plaisait à ceux que la soif du merveilleux et le nouveau platonisme avaient accoutumés à désirer un commerce habituel avec les natures surhumaines. En substituant des cérémonies simples, modestes, et en petit nombre, à des rites, les uns révoltans, les autres décrédités, elle satisfaisait la raison. Elle présentait aux pauvres les secours, aux opprimés la justice, aux esclaves la liberté, comme un droit. Enfin, et ce ne fut pas à cette époque un de ses moindres avantages, elle s'interdisait soigneusement toutes les recherches philosophiques et métaphysiques, recherches frappées de discrédit par les souvenirs; toutes les questions sur la nature et la substance de Dieu, toutes les hypothèses sur les lois et les forces de la nature et sur l'action du monde invisible, toutes les discussions sur la destinée en opposition avec la providence. Elle ne disait qu'un fait et n'offrait qu'une espérance. Or l'homme avait besoin d'une pierre pour reposer sa tête; il lui fallait un fait, un fait miraculeux, pour que, délivré du tourment du doute, il pût respirer,

reprendre des forces et recommencer ensuite le grand travail intellectuel.

Aussi la foi en Jésus-Christ fut-elle embrassée dès les premiers temps par une multitude qui n'était étrangère ni à l'instruction ni à l'opulence. Pline atteste que déjà, sous le règne de Trajan, des personnes de tout état se réunissaient au pied de la croix. Des hommes consulaires, des sénateurs, des matrones de la plus noble extraction s'étaient voués à ce culte (1) : les chrétiens, comme ils le disent eux-mêmes dans leurs apologies, abondaient à la cour, dans les camps, dans le Forum.

Néanmoins, l'étendard une fois levé, la lutte devait suivre, et dans cette lutte, le christianisme rencontrait parmi ses ennemis l'autorité, les prêtres, une partie des philosophes, et la populace.

L'autorité n'examine jamais, elle juge sur les apparences. Elle voyait une société d'hommes qui ne voulaient point de culte extérieur, elle les déclarait athées.

Dans ses rapports avec l'existence humaine, le christianisme était diamétralement opposé à l'idée que des hommes d'état, dans un siècle incrédule surtout, se forment de l'utilité de la religion. A leurs yeux, elle doit être intimement liée aux intérêts de la société. Cette vie est le but, la religion un moyen. Les chrétiens considéraient au contraire la vie comme un moyen d'atteindre un autre but. Leur

(1) *Multi omnis ætatis, omnis ordinis, utriusque sexûs.*

enthousiasme pour un monde futur les détachait des soins de ce monde, et de toute occupation d'un présent passager et périssable. L'amour de la patrie, dont les gouvernemens parlent toujours d'autant plus que la patrie existe moins, était menacé par leur mépris des choses terrestres. On leur en faisait un crime; et l'accusation portée contre eux s'est reproduite sous la plume de leurs détracteurs modernes. Mais de quelle patrie leur reprochait-on de se détacher? Était-ce une patrie que cet empire immense, assemblage informe de mille nations garottées au lieu d'être réunies, et qui n'avaient de commun entre elles que le même malheur sous le même joug?

Les moyens de l'autorité contre l'opinion sont les mêmes dans tous les pays et dans tous les siècles: ce sont les délations, les persécutions et les supplices. Les effets de ces moyens sont aussi toujours les mêmes: les opprimés obtiennent la sympathie de toutes les âmes qui ont quelque valeur. Ils donnent au sein de l'adversité, en présence de la mort, de sublimes exemples de dévouement et de constance. Qu'importe qu'on ait exagéré peut-être ou la fréquence des persécutions ou le nombre des martyrs? Leur courage en fut-il moins admirable? C'est une triste impartialité que celle qui se place entre les bourreaux et les victimes.

Les rigueurs de l'autorité contre le christianisme accélérèrent donc ses progrès. Il y a quelque chose de contagieux dans le spectacle du désintéressement,

de l'intrépidité et de l'espérance, au milieu d'une race abâtardie et dégénérée.

La persécution a ceci de particulier, que lorsqu'elle ne révolte pas, c'est qu'elle n'était pas nécessaire : le peuple qui la souffre n'était pas à craindre. Quand elle est nécessaire, elle révolte, et par là même devient inutile.

A cette considération, applicable au christianisme comme à toutes les opinions proscrites ou menacées, ajoutez une circonstance caractéristique de l'époque : nous voulons parler des démentis que l'autorité se donnait à elle-même, parce qu'elle ne se sentait appuyée d'aucune force morale. Galère, l'un des plus féroces ennemis du christianisme, s'arrêtant tout à coup dans sa carrière de sang et de tyrannie, termine un écrit par lequel il accorde aux chrétiens une tolérance momentanée, en les invitant à implorer pour lui la Divinité qu'ils adorent ; preuve étrange du peu de conviction des polythéistes, même les plus violens dans leurs efforts pour relever la religion vaincue, et de l'instinct secret qui les entraînait vers la croyance, objet de leurs fureurs (1).

Le sacerdoce ne pouvait pas avoir plus de succès contre la religion nouvelle que l'autorité. Vainement rassemblait-il ses forces éparses, et formait-il des alliances monstrueuses contre l'ennemi commun ; vainement faisait-il un appel à toutes les doctrines

(1) Euseb., *præp. ev.* VIII, 17. Lactant., *De mort. persec.*, cap. XXXIV.

qui, n'importe à quelle époque, s'étaient glissées dans la religion qu'il voulait défendre, doctrines que long-temps il avait repoussées. Par une méprise assez naturelle, il croyait se fortifier du nombre et de la diversité de ses troupes, tandis que ce nombre même et la bigarrure de ses auxiliaires discordans le discréditaient encore.

Il cherchait à conserver ou à rétablir sa domination sur l'esprit du peuple, en redoublant de pratiques et de traditions auxquelles il s'efforçait de donner un air d'antiquité. Loin de réformer ce qu'il y avait d'indécent dans ses mystères, devenus à peu près publics, il comptait plutôt sur leur indécence, comme leur méritant l'appui de la corruption du siècle. Il introduisait dans ces mystères toutes les privations à côté de toutes les obscénités; il y introduisait les pratiques sanguinaires, les mutilations, les supplices volontaires dont il faisait un devoir aux initiés.

Et en même temps, jongleurs semi-philosophes, les prêtres de la religion ancienne proposaient leur doctrine plutôt qu'ils ne l'imposaient; leurs rites étaient affreux, leur langage timide. Ils portaient l'hésitation jusque dans l'anathème, et levant une main pour lancer la foudre, de l'autre ils faisaient signe qu'ils se prêteraient à des transactions; mais nulle transaction n'était possible. Ils offraient de placer le nouveau Dieu parmi les divinités antiques. Les sectateurs du Christ s'indignant à cette pensée, qui leur semblait un outrage, forcèrent au combat les adversaires qui aspiraient à négocier.

On a de nos jours voulu savoir gré au polythéisme de cette tolérance, de cette douceur, de ces intentions conciliatrices : en effet, désarmé qu'il était à cette époque, ou plutôt anéanti, ses apparences sont moins véhémentes, son style plus débonnaire que celui du christianisme naissant; mais c'est que le christianisme existait, tandis que le polythéisme était une ombre vaine. Sa longanimité, ses complaisances, toutes les qualités qu'on admire en lui n'étaient que les vertus des morts. Les hommes recommençaient à lutter, parce qu'ils recommençaient à vivre, et loin de chercher dans cette lutte énergique un sujet d'accusasion contre le christianisme, il faut lui rendre grâce d'avoir ranimé la vie de l'âme et réveillé la poussière des tombeaux.

Tandis que les chrétiens marchaient entourés d'incontestables miracles, parce qu'ils étaient pleins d'une conviction inébranlable, leurs rivaux leur opposaient des prodiges factices, puériles, révoqués en doute, copies effacées de ceux qu'ils imitaient; car ils imitaient le christianisme pour lui résister, en croyant le combattre avec ses propres armes. L'un des malheurs et l'une des maladresses des vaincus, c'est de conclure des victoires de leurs adversaires à la puissance de leurs moyens, et de s'emparer de ces moyens, sans examiner si ce n'est pas au but pour lequel on les emploie qu'ils doivent leur force.

Les chrétiens avaient pour eux et le raisonnement et la foi. En dirigeant le raisonnement contre leurs adversaires, ils ne craignaient point de compromet-

tre leur propre cause. Elle avait son protecteur dans le ciel; elle ne pouvait être compromise. Les païens essayaient aussi du raisonnement et de l'enthousiasme; mais leur enthousiasme était faible et forcé; leurs raisonnemens réagissaient contre eux, et nuisaient plus encore à ce qu'ils affirmaient qu'à ce qu'il était dans leur intention de contester.

Nous avons parlé déjà de cette fraction de philosophes qui tâchaient d'étayer l'édifice ruiné du polythéisme, et nous avons indiqué la cause qui frappait leurs efforts d'une incurable impuissance.

Quant à la populace, elle criait : Les chrétiens aux bêtes! comme elle criera bientôt : Les païens aux bûchers! Elle déchirait ou voyait avec joie déchirer des hommes au nom de Jupiter, comme bientôt avec le même délice elle en verra déchirer au nom de l'Homousia ou de l'Homoousia. Elle se montrait ce qu'elle est toujours, ivre de fureur en faveur de la force, là où elle l'aperçoit, et déployant la même fureur, et passant à la même ivresse dans le sens opposé, quand la force passe d'un parti à l'autre.

Clair et cohérent, simple et précis, calmant les passions terrestres que l'espèce humaine avait en satiété, la sortant de l'atmosphère de corruption où elle respirait avec angoisse et avec un dégoût profond d'elle-même, se rattachant à tous les souvenirs; à la philosophie, par des doctrines qu'il conservait pures en les rendant moins subtiles; à l'histoire, par les traditions d'un peuple dont il consacrait l'antique splendeur, sans les proposer pour objet d'imitations;

aux anciens usages, en retranchant ce qu'ils avaient de minutieux, de sévère et d'hostile; délivrant la raison des interminables difficultés de la dialectique; parlant à l'âme le langage qu'elle avait besoin d'entendre, le christianisme devait triompher d'un ramas d'ennemis sans accord entre eux, sans système fixe, n'ayant à leur disposition que la force brutale, et pressentant leur défaite au moment même où ils employaient des moyens atroces pour la retarder.

Il triompha donc en effet. Un nouvel ordre de choses commença pour l'homme, et cet ordre de choses, lancé comme du haut du ciel par une main toute-puissante, après avoir régénéré les peuples corrompus, adoucit et civilisa les peuples barbares.

Sans doute, ce qu'il y a d'imparfait dans la nature de l'homme, mêla, presque dès l'origine, à cette amélioration immense un alliage funeste. L'intolérance qui, sous le règne du polythéisme, semblait une exception à ses principes fondamentaux, parut devenir pendant long-temps l'esprit permanent du christianisme. Le sacerdoce s'arrogea une autorité pareille à celle qui avait courbé sous son joug le plus grand nombre des nations anciennes; il étendit cette autorité terrible sur des peuples qui jusqu'alors avaient échappé à son despotisme. La morale faussée et pervertie tomba dans la dépendance d'interprétations ardues et de préceptes arbitraires. Les facultés humaines furent frappées d'immobibité, et ne parvinrent à reconquérir, nous ne dirons pas leur liberté ligitime qui leur a toujours été disputée, mais

le droit d'exister, qu'à travers une persécution qui atteignit les hommes les plus courageux et le plus éclairés.

Considérons néanmoins de près ces grands inconvéniens. Ne se retrouveront-ils pas tous dans le polythéisme des nations soumises aux corporations sacerdotalas?

Transportez la croyance et les prêtres de l'Égypte à Madrid ou à Goa, vous aurez, au nom d'Isis et d'Horus, des inquisiteurs qui ne le céderont en férocité ou en hypocrisie à nul de leurs collègues modernes, et vous aurez de plus des sacrifices humains, des orgies licencieuses, des cérémonies révoltantes, qui n'ont jamais souillé le christianisme, même corrompu.

D'ailleurs, les philosophes qui ont loué la tolérance du polythéisme sont tombés, peut-être involontairement, dans une erreur bizarre : la tolérance qu'ils vantaient dans cette croyance ne reposait point sur le respect que la société doit aux opinions des individus. Les peuples, tolérans les uns envers les autres comme corps de nation, n'en méconnaissaient pas moins ce principe éternel, seule base de toute tolérance éclairée, que chacun a le droit d'adorer son dieu de la manière qui lui semble la meilleure. Les citoyens étaient, au contraire, tenus de se conformer au culte de la cité ; ils n'avaient pas la liberté d'adopter un culte étranger, bien qu'autorisé dans la cité pour les étrangers qui le pratiquaient. L'indépendance de la pensée, celle du sen-

timent religieux ne gagnaient donc rien à cette tolérance du polythéisme.

Certes, le zèle de Chosroès, qui ne voulait traiter avec ses ennemis que s'ils rendaient hommage à ses dieux, les fureurs réciproques des tentyrites et des ombrites (1), les guerres acharnées que se livrèrent les habitans d'Oxyrinque et de Cynopolis, jusqu'à ce que les Romains les eussent forcés à la paix (2); la haine qui divise aux Indes les adorateurs de Schiven et de Wichnou; les proscriptions auxquelles furent tour à tour en butte les bramines et les bouddhistes, démentent suffisamment les éloges prodigués en haine du christianisme aux cultes supplantés par lui.

Disons-le franchement : partout où la puissance du sacerdoce n'a pas été renfermée dans ses justes limites, il y a eu intolérance; et si l'on considère le fond des croyances, la véritable tolérance n'a existé jusqu'ici que dans le christianisme affranchi de tout pouvoir étranger. C'est là seulement que le Dieu suprême, père de tous les hommes, tout amour, toute bonté, ne reproche point à ses créatures les efforts qu'elles font pour le servir avec plus de zèle. Leurs erreurs ne sauraient exciter que sa pitié; tous les hommages lui sont également agréables, quand les intentions sont également pures.

L'autre accusation est-elle plus fondée? Si l'axiome

(1) Juvénal.
(2) Plutarque.

qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes a conduit les fanatiques chrétiens aux plus grands forfaits; si l'on a proclamé, sous ce prétexte, que la cruauté, le raffinement dans les supplices, l'oubli des liens du sang et de l'affection, le parjure envers les partisans de toute autre croyance, étaient les devoirs des chrétiens fidèles, ouvrez le *Schastabade*, le *Bhaguat-Gita*, les livres *Zend*, vous trouverez ces désastreux préceptes inculqués d'une manière bien plus positive et bien plus fervente, et il y aura cette différence, que chez les Perses et les Hindous, cette morale abominable se rencontre dans leurs livres sacrés mêmes, tandis que chez les chrétiens on ne l'aperçoit que chez des commentateurs misérables, falsifiant les textes de l'Evangile dans l'intérêt de leur corporation ou de leur caste.

Enfin, si une tyrannie insolente a quelquefois, au nom du Christ qui la désavouait, enchaîné l'essor des facultés humaines, le plus beau don de la Providence, ces facultés étaient-elles plus libres chez ceux des peuples polythéistes, auxquels la moindre altération dans leur croyance, dans la figure, dans les attributs des dieux, la moindre connaissance de l'écriture, la moindre participation aux sciences, étaient interdites?

Ainsi, sous quelque point de vue qu'on envisage le christianisme, lors même qu'il était corrompu par les hommes, il valait mieux encore que le polythéisme de la plupart des nations; et délivré de cette corruption qui lui est étrangère, il a des avan-

tages que ne saurait avoir le polythéisme le plus perfectionné.

On s'est trompé grossièrement sur le sens d'une assection qui sert de base à un ouvrage dont le dernier volume n'a point encore paru (1). De ce que l'auteur distinguait les formes religieuses du sentiment religieux, on a prétendu qu'il professait une indifférence égale pour toutes ces formes. Bien au contraire, ces formes sont progressives, les unes toujours meilleures que les autres, et les meilleures arrivant toujours en temps opportun.

Et ce système, ce n'est pas celui d'un écrivain moderne, c'est celui de saint Paul, de saint Paul, qui dit, en termes exprès, que lorsque l'homme était encore enfant, il était assujetti aux premières et plus grossières instructions que Dieu lui eût données (2), et que l'état d'ignorance étant passé, Dieu a envoyé le Christ sur la terre pour abolir l'ancienne loi (3). Ainsi, suivant la doctrine des premiers chrétiens eux-mêmes, Dieu proportionne ses instructions, à l'étude de l'homme : ses premières instructions que saint Paul qualifie de grossières, étaient ce qu'il fallait aux peuples enfans. Ces instructions ont dû disparaître quand l'état d'enfance a cessé. Reconnaître cette progression dans la bonté divine, est-ce se montrer irréligieux? Les pharisiens le disaient aux apôtres, les empereurs romains aux martyrs.

(1) *De la Religion*, etc.
(2) *Ép. aux Galat.*, IV, 3.
(3) *Ép. aux Éph.*, II, 15.

Inv. V. 131

XVII.

DE LA PERFECTIBILITÉ DE L'ESPÈCE HUMAINE.

Parmi les différens systèmes qui se sont suivis, combattus et modifiés, un seul me semble expliquer l'énigme de notre existence individuelle et sociale, un seul me paraît propre à donner un but à nos travaux, à motiver nos recherches, à nous soutenir dans nos incertitudes, à nous relever dans nos découragemens. Ce système est celui de la perfectibilité de l'espèce humaine. Pour qui n'adopte pas cette opinion, l'ordre social, comme tout ce qui tient, je ne dirai pas seulement à l'homme, mais à l'univers, n'est qu'une de ces mille combinaisons fortuites, l'une de ces mille formes plus ou moins passagères qui doivent perpétuellement se détruire et se remplacer, sans qu'il en résulte jamais aucune amélioration durable. Le système de la perfectibilité nous garantit seul de la perspective infaillible d'une destruction complète, qui ne laisse aucun souvenir de nos efforts, aucune trace de nos succès. Une calamité physique, une religion nouvelle, une invasion de barbares ou quelques siècles d'oppressions continues pourraient enlever à notre espèce tout ce qui l'élève, tout ce qui l'ennoblit, tout ce qui la rend à la fois, et plus morale, et plus heureuse et plus éclairée. Vainement on nous parle de lumières, de liberté, de philosophie : sous nos pas peuvent s'ouvrir

des abîmes, au milieu de nous peuvent fondre des sauvages, de notre sein même des imposteurs peuvent s'élever, et plus facilement encore nos gouvernemens peuvent devenir tyranniques. S'il n'existe pas dans les idées une durée indépendante des hommes, il faut fermer nos livres, renoncer à nos spéculations, nous affranchir d'infructueux sacrifices, et tout au plus nous borner à ces arts utiles ou agréables, qui rendront moins insipide une vie sans espérance, et qui décorent momentanément un présent sans avenir.

Le perfectionnement progressif de notre espèce établit seul des communications assurées entre les générations. Elles s'enrichissent sans se connaître, et tant est profondément gravé dans l'homme l'intinct de cette opinion consolatrice, que chacune de ces générations fugitives attend et trouve sa récompense dans l'estime des générations lointaines qui doivent fouler un jour sa cendre insensible.

Dans ce système, les connaissances humaines forment une masse éternelle, à laquelle chaque individu porte son tribut particulier, certain qu'aucune puissance ne retranchera la moindre partie de cet impérissable trésor. Ainsi, l'ami de la liberté et de la justice lègue aux siècles futurs la plus précieuse partie de lui-même; il la met à l'abri de l'ignorance qui le méconnaît et de l'oppression qui le menace; il la dépose dans un sanctuaire dont ne peuvent jamais approcher les passions dégradantes

ou féroces. Celui qui, par la méditation, découvre un seul principe, celui dont la main trace une seule vérité, peut laisser les peuples et les tyrans disposer de sa vie; il n'aura pas existé vainement, et si le temps efface jusqu'au nom qui désignait sa passagère existence, sa pensée restera néanmoins empreinte sur l'ensemble indestructible à la formation duquel rien ne pourra faire qu'il n'ait pas contribué. Je me propose ~~deux~~ de rechercher s'il existe dans l'homme une tendance à se perfectionner, quelle est la cause de cette tendance, quelle est sa nature, si elle a des limites ou si elle est illimitée, enfin quels obstacles retardent ou contrarient ses effets. [illegible] plusieurs

~~Dans tous les temps, des~~ écrivains d'opinions différentes se sont occupés de ces questions; mais ils ne les ont considérées que d'une manière fort incomplète, et leurs travaux n'ont guère servi qu'à les obscurcir. Les uns se sont contentés de preuves purement spéculatives et les preuves de ce genre sont toujours très équivoques; les autres se sont bornés à des témoignages historiques, et ces témoignages peuvent être facilement combattus par des témoignages opposés. Personne jusqu'ici n'a, que je sache, essayé de donner à cette idée des développemens réguliers, de découvrir d'abord par quelle loi de sa nature l'individu était perfectible; d'expliquer ensuite comment cette loi s'appliquait à l'espèce, et de démontrer enfin par les faits l'application constante de cette loi.

Tel sera l'objet des pages suivantes. Je tâcherai d'être clair; je serai court. Je ne dirai que ce qui me paraîtra rigoureusement indispensable.

Toutes les impressions que l'homme reçoit lui sont transmises par les sens; elles sont néanmoins de deux espèces, ou, pour mieux dire, après avoir été à leur origine parfaitement homogènes, elles se divisent en deux classes différentes.

Les unes, qui sont les sensations proprement dites, sont passagères, isolées, et ne laissent d'autre trace de leur existence que la modification physique qu'elles ont produite sur nos organes. Les autres, qui se forment du souvenir d'une sensation ou de la combinaison de plusieurs, sont susceptibles de liaison et de durée; nous les appellerons *idées* (1). Ces dernières se placent dans la partie pensante de notre être, s'y conservent, s'y enchaînent l'une à l'autre, se reproduisent, et se multiplient l'une par l'autre, en formant de la sorte une espèce de monde au dedans de nous, monde qu'il est possible par la pensée, de concevoir tout-à-fait indépendant du monde extérieur.

(1) Il y a peut-être quelque inexactitude métaphysique dans cette distinction de sensations et d'idées. Les idées, sous un certain rapport, sont aussi des sensations combinées, prolongées, conservées, rappelées, séparées de l'action des objets extérieurs, dissemblables, en un mot, des sensations premières et instantanées; mais c'est pour exprimer cette dissemblance, le plus positivement et le plus brièvement possible, que nous appelons les unes sensations proprement dites, et les autres idées.

Dans la comparaison de l'influence des sensations proprement dites, et de ce que nous nommons idées, se trouve la solution du problème de la perfectibilité humaine.

L'homme jamais ne peut devenir le maître de ses sensations proprement dites. Il peut bien en écarter quelques-unes, en soigner, en appeler quelques autres; mais elles ne se conservent pas, elles fuient tout entières, elles ne s'enchaînent point. La sensation présente ne décide rien pour la sensation à venir; celle du jour est étrangère à celle du lendemain. Elles ne constituent point à l'homme une sorte de propriété. En quelque nombre qu'il les reçoive, quelque avidement qu'il les multiplie, chacune d'elles venant seule, passant seule, disparaissant seule, traverse la solitude, mais sans la peupler.

Les idées, au contraire, se conservant dans la partie pensante de notre être, s'associant, se reproduisant, constituent à l'homme une propriété véritable. Sans doute, pour recevoir ses idées, comme pour recevoir ses sensations, l'homme est dans la dépendance des objets extérieurs; mais les idées lui restent, lorsqu'une fois elles lui sont acquises, et s'il ne peut ni les rappeler ni les multiplier à sa volonté, elles ont du moins, comme nous l'avons dit, l'avantage inappréciable de se rappeler et de se multiplier l'une par l'autre.

Si chacun se gouverne, ou, pour mieux dire, est gouverné par ses sensations proprement dites, et que la nature ait voulu qu'elles dominassent ou

même seulement balançassent l'influence des idées, il ne faut espérer aucun perfectionnement. Les idées s'améliorent, les sensations ne peuvent s'améliorer. Dans cette hypothèse, nous avons été de tout temps ce que nous sommes, nous sommes ce que nous serons toujours.

Si, au contraire, l'homme se gouverne par les idées, le perfectionnement est assuré. Lors même que nos idées actuelles seraient fausses, elle portent en elles un germe de combinaisons toujours nouvelles, de rectifications plus ou moins prompte, mais infaillible, et de progression non interrompue.

Il ne faut pas prendre la question que nous agitons ici pour un lieu commun de morale; c'est un fait qu'il importe d'éclaicir. Nous n'en sommes pas à répéter cet adage de tous les siècles, que l'homme doit s'affranchir de la sujétion des sens et se conduire par les lumières de la raison; nous recherchons ce qu'il fait, sans nous occuper de ce qu'il doit faire.

Soit qu'il se dirige par ses sensations proprement dites, ou par ce que nous nommons idées, c'est-à-dire par le souvenir et la combinaison de ses sensations passées, sa conduite est conforme à sa nature; il n'en changera pas, il n'en peut changer; seulement, comme nous venons de le dire, si l'empire est aux sensations, l'espèce humaine sera stationnaire; si l'empire est aux idées, elle sera progessive.

Maintenant l'examen le plus superficiel suffira

pour nous convaincre que l'homme se gouverne entièrement et exclusivement par les idées, et qu'à moins qu'un choc violent et subit ne le prive de l'usage de toutes ses facultés, il sacrifie toujours la sensation présente aux souvenirs de la sensation passée ou à l'espoir de la sensation future, c'est-à-dire à une idée. Les faits que nous rapportons dans le langage vulgaire, comme une preuve de la puissance des sensations, sont, dans la réalité, une preuve de la puissance des idées. Ceci n'est point une subtilité chimérique. Lorsque Léandre traversait la mer à la nage pour aller rejoindre Héro, il supportait une douleur réelle dans l'espérance d'un plaisir futur; et dans le fait, il sacrifiait une sensation à une idée. Ces sacrifices se répètent à chaque instant dans la vie de chacun de nous; et les hommes les plus égoïstes, les plus sensuels s'y soumettent aussi fréquemment, aussi constamment, pour mieux dire, que les plus désintéressés et les plus généreux.

On doit en conclure qu'il existe dans la nature humaine une disposition qui lui donne perpétuellement la force d'immoler le présent à l'avenir, et par conséquent la sensation à l'idée.

L'opération est la même dans l'ouvrier laborieux qui s'épuise de travail pour nourrir sa famille, dans l'avare qui supporte le froid et la faim pour conserver son or, dans l'amant qui brave la fatigue et l'intempérie des nuits pour attendrir sa maîtresse, dans l'ambitieux qui repousse le sommeil où néglige une blessure pour asservir sa patrie, dans le citoyen gé-

néreux qui veille, combat et souffre pour la sauver. Il y a dans tous, possibilité de sacrifice; dans tous en un mot, domination sur les sensations par les idées.

L'homme ne se gouverne donc pas par les sensations proprement dites; il est au contraire en lutte perpétuelle avec elles, et les subjuguant toujours; et l'on pourrait démontrer que la vie du plus faible, du plus voluptueux, du plus efféminé sybarite est une série non interrompue de triomphes de ce genre.

L'homme, quoique essentiellement modifiable par les impressions extérieures, n'est donc point dans une dépendance absolue et passive de ces impressions. Il oppose sans cesse l'impression d'hier à celle d'aujourd'hui, et fait chaque jour, pour les plus petites causes et pour les plus faibles intérêts, une opération suffisante pour les plus beaux actes d'héroïsme et de désintéressement. S'il en est ainsi, on ne doit plus opposer la puissance des sensations à la puissance des idées; il ne faut plus parler que de la puissance comparative des idées entre elles. Or, qui dit la puissance des idées dit la puissance du raisonnement; car dans tous ces sacrifices, tellement communs dans la vie de chacun de nous, que nous ne nous en apercevons pas nous-mêmes, il y a comparaison, et par conséquent raisonnement.

Lorsque le plus sensuel des hommes s'abstient de boire avec excès d'un vin délicieux pour mieux posséder sa maîtresse, il y a sacrifice, par conséquent comparaison. Or, pour porter cet homme à des actions

nobles, généreuses, utiles, il ne faudrait que perfectionner en lui la faculté de comparer.

Nous avons, ce me semble, gagné un grand point. Ce n'est plus la nature de l'homme qu'il faut subjuguer, ce ne sont plus ses sensations qu'il faut vaincre, c'est uniquement sa raison qu'il faut perfectionner. Il n'est plus question de créer en lui une force étrangère, mais de développer et d'étendre une force qui lui est propre.

Pour nier cette assertion, il faudrait nier la série des faits que nous avons allégués, et cela paraît impossible. Ce ne sont point les sensations qui dirigent les actions des hommes, ce sont les idées; elles sont toujours accompagnées de comparaison, de jugement. La nature de l'homme est tellement disposée au sacrifice, que la sensation présente est presque infailliblement sacrifiée lorsqu'elle est en opposition avec une sensation future, c'est-à-dire avec une idée.

La puissance que Zénon, qu'Épictète, que Marc-Aurèle, attribuent à l'homme sur sa propre existence, n'est autre chose que le développement de cette vérité. C'est la suprématie des idées sur les sensations, en d'autres termes, l'assertion que l'homme par le souvenir, les combinaisons, l'usage, en un mot, des impressions qu'il a reçues, peut dompter les impressions qu'il reçoit.

Depuis que Socrate avait, pour employer une expression consacrée, fait descendre la philosophie du ciel pour la placer sur la terre, et l'appliquer à nos affections de chaque jour et à nos intérêts de chaque

heure, les sages de l'antiquité avaient étudié l'homme sous tous les points de vue. Ils avaient trouvé pour résultat de leurs recherches, que les idées doivent l'emporter sur les sensations, que plus les premières se multiplient, se développent et se perfectionnent, plus leur empire est incontesté, et ils en avaient conclu pour l'espèce humaine, la possibilité d'une indépendance morale, complète et illimitée.

Tous leurs efforts tendaient à consolider l'empire des idées sur les sensations, à rendre l'homme maître de lui, à lui conserver toujours cette indépendance morale, source de dignité, de repos et de bonheur.

Plusieurs causes, parmi lesquelles je range en première ligne l'arbitraire des anciennes monarchies, nous ont ravi cette indépendance en nous énervant et nous corrompant. Devenus libres, il faut redevenir forts; il faut considérer la volonté de l'homme comme constituant le moi, et comme toute puissante sur la nature physique. Ses organes, ses sensations cette nature physique sont ses premiers instrumens. A l'aide de ce dernier, il dompte les objets étrangers, et de ces objets il se fait des instrumens secondaires; mais auparavant, il faut qu'il se soit assuré la conquête de ses premiers moyens, et qu'il en possède l'empire absolu. Il doit être maître chez lui avant de l'être au dehors.

Les passions mêmes peuvent et doivent être les instrumens de la volonté. Elles peuvent être, comme les liqueurs fortes, des moyens à l'aide desquels, lors-

que nous avons besoin de telle impulsion, nous la donnons à nos organes, en observant toujours de ne pas la donner telle que nous ne puissions la diriger, comme nous observons, en recourant à des liqueurs spiritueuses pour nous ~~animer~~, de ne pas nous enivrer de manière à n'être plus maîtres de nous.

Dans ~~le seule faculté~~ du sacrifice est le germe indestructible de la perfectibilité. A mesure que l'homme l'exerce, cette faculté acquiert plus d'énergie; l'homme embrasse dans ~~son horizon~~ un plus grand nombre d'objets. Or, ~~l'erreur ne provient jamais que de l'absence de quelque élément qui doit constituer~~ la vérité; on la rectifie en complétant ~~le nombre des éléments nécessaires~~. L'homme doit donc chaque jour ~~acquérir~~ un plus haut degré de rectitude.

Le perfectionnement qui s'opère de la sorte dans l'individu se communique à l'espèce, parce que de certaines ~~vérités~~, répétées d'une manière constante et universelle, sont à la longue entourées par l'habitude d'une évidence entière et rapide; car une vérité évidente n'est autre chose qu'une vérité dont le signe nous est tellement familier, qu'il nous retrace à l'instant même l'opération intellectuelle par laquelle cette vérité a obtenu notre assentiment.

Dans les vérités morales, comme dans les vérités numériques, il n'est question que de simplifier les signes. Si nous saisissons tout d'un coup, et sans calcul, que deux et deux font quatre, et si nous ne saisissons pas avec la même rapidité que soixante-neuf et cent quatre-vingt-sept font deux cent cinquante-

six, ce n'est pas que la première de ces propositions soit plus incontestable que l'autre, c'est que le signe de deux répété deux fois rappelle plus promptement l'idée qu'il désigne que la réunion des signes de soixante-neuf et de cent quatre-vingt-sept.

De la réunion de ces vérités, adoptées par tous les individus, et de l'habitude des sacrifices que ces vérités leur imposent, se forme une raison, s'établit une morale commune à tous, dont les principes, reçus sans discussion, ne se mettent plus en doute. Alors l'individu n'est plus obligé de recommencer une tâche remplie avant lui; il part, non du point où le placerait son inexpérience individuelle, mais du point où l'a porté l'expérience de l'association.

En même temps que la perfectibilité de l'homme s'exerce intérieurement, en le conduisant, lentement, sans doute, d'une manière imperceptible, de vérités connues à des vérités encore obscures, elle s'exerce extérieurement en le conduisant de même de découvertes en découvertes.

On peut, en prenant des époques de l'histoire éloignées l'une de l'autre, montrer la marche de la perfectibilité extérieure et intérieure.

Pour la perfectibilité intérieure, c'est-à-dire la morale, nous avons l'abolition de l'esclavage, qui est pour nous une vérité évidente, et qui était le contraire pour Aristote.

Dans la lutte de la révolution française, les aristocrates les plus invétérés n'ont pas songé à proposer le rétablissement de l'esclavage, et Platon, dans

sa république idéale, ne suppose pas qu'on puisse s'en passer.

Telle est la marche de l'esprit humain, que les hommes les plus absurdes d'aujourd'hui ne peuvent, en dépit d'eux, rétrograder au point où en étaient les plus éclairés des siècles antérieurs. Quand le temps et le raisonnement ont fait complètement justice d'une institution fausse, la sottise même et l'intérêt personnel n'osent plus la réclamer.

Pour la perfectibilité extérieure, nous avons une multitude de découvertes : celles de Galilée, de Copernic, de Newton ; la circulation du sang, l'électricité, et une foule de machines qui rendent l'homme tous les jours plus maître de l'univers matériel ; la poudre à canon, la boussole, l'imprimerie, ~~la vapeur~~, moyen physique pour la conquête du monde moral.

Cette marche de la perfectibilité peut être suspendue, et même l'espèce humaine forcée de rétrograder ~~en apparence~~ ; mais elle tend à se replacer au point où elle était, et elle s'y replace aussitôt que la cause matérielle qui l'en avait éloignée vient à cesser.

Ainsi, les convulsions de la révolution française avaient bouleversé les idées et ~~corrompu~~ les hommes ; mais aussitôt que ces convulsions ont été apaisées, les hommes sont retournés aux idées de morale qu'ils ~~professaient~~ immédiatement avant les secousses qui les avaient égarés ; de manière qu'on peut dire que les excès de la révolution ont ~~perverti~~ des individus, mais non substitué au système de morale qui existait un système de morale moins parfait ; et

c'est ceci néanmoins qu'il faudrait prouver pour démontrer que l'espèce ~~humaine~~ se détériore.

Il en est de même de ce que nous avons nommé la perfectibilité extérieure.

L'homme a conquis beaucoup plus de moyens d'agir sur les objets extérieurs et de les faire céder à sa volonté qu'il n'en avait autrefois. C'est un perfectionnement pour l'espèce. Prenez cent hommes au hasard, dans tel peuple que vous voudrez de l'antiquité, et cent hommes dans les nations européennes de nos temps modernes; placez chacune de ces bandes, avec les découvertes de son époque, dans une île déserte, hérissée de rochers et de forêts : les cent hommes de l'antiquité périront, ou retourneront à l'état sauvage, faute de moyens de défrichement; les cent hommes des temps modernes se replaceront, par leur travaux, au point d'où vous les ~~aurez~~ tirés, et partiront aussitôt de là pour arriver à un degré de civilisation plus élevé. Cette différence tiendra à quelques découvertes physiques, à l'usage, par exemple, de la poudre à canon. Or, on ne peut nier que ce ne soit un véritable perfectionnement pour l'espèce humaine. Le mot de Vauban, cité contre la perfectibilité, prouve au contraire en sa faveur. Si César revenant aujourd'hui se trouvait en quinze jours au niveau des hommes les plus habiles, existant actuellement, c'est-à-dire bien au-dessus de son siècle, ne serait-ce pas une démonstration que ~~notre~~ espèce part d'un point plus avancé, et par conséquent va plus loin qu'alors?

Ceux qui ne veulent pas reconnaître cette marche progressive supposent que l'espèce humaine est condamnée à décrire perpétuellement un cercle, et, par une alternative éternelle, à repasser sans cesse de l'ignorance aux lumières et des lumières à l'ignorance, de l'état sauvage à l'état civilisé et de l'état civilisé à l'état sauvage. C'est qu'ils s'arrêtent à quelques portions de la terre, à quelques sociétés plus ou moins resserrées, à quelques individus remarquables ou dans leur siècle ou dans leur patrie. Mais pour apprécier le système de la perfectibilité, il ne faut pas le juger partiellement. Peu importe que telle peuplade, telle époque, ait joui de plus de bonheur ou possédé plus de lumières que telle autre peuplade, à une époque suivante, s'il est démontré que la masse des hommes coexistant dans un temps quelconque est toujours plus heureuse que la masse des hommes coexistant dans un temps antérieur.

Il ne faut pas dire : les Athéniens étaient plus libres que nous; donc le genre humain perd en liberté. Les Athéniens étaient une petite partie des habitans de la Grèce, la Grèce une petite partie de l'Europe, et le reste du monde était barbare, et l'immense majorité des habitans de la Grèce elle-même était composée d'esclaves. Que l'on nous montre dans l'histoire une époque semblable à la nôtre, prise en grand. L'europe entière est exempte du fléau de l'esclavage; les trois quarts de cette partie du globe sont affranchis de la féodalité, la moitié délivrée des priviléges de la noblesse. Sur cent vingt

millions d'hommes, il n'en existe pas un seul qui, légalement, ait sur un autre le droit de vie et de mort. Dans les pays mêmes où ne règne pas encore la philosophie, la religion commande la tolérance. Partout le despotisme couvre ses forfaits de prétextes ridicules sans doute, mais qui annoncent une pudeur jusqu'à présent inconnue. L'usurpation s'excuse comme nécessaire, l'erreur se justifie comme utile. (1)

J'ai parlé dans un essai précédent, des quatre grandes révolutions qui se font remarquer jusqu'à nos jours : la destruction de la théocratie, celle de l'esclavage, celle de la féodalité, celle de la noblesse ~~comme privilége. Mon sujet m'y ramène, et j'ajouterai quelques développemens~~. Ces quatre révolutions nous offrent une suite d'améliorations graduées ; ce sont des échelons disposés régulièrement.

La noblesse ~~privilégiée~~ est plus près de nous que la féodalité, la féodalité que l'esclavage, l'esclavage que la théocratie. Si nous voulions rendre la noblesse plus oppressive, nous en ferions la féodalité ; si nous voulions rendre la féodalité plus odieuse, nous en ferions l'esclavage ; si nous voulions rendre l'esclavage plus exécrable, nous en ferions la théocratie : et, par une marche inverse, pour adoucir l'état des castes que la théocratie proscrit, nous élèverions ces castes au rang d'esclaves ; pour diminuer l'avilissement des esclaves, nous leur donnerions l'imparfaite garantie des serfs ; pour affranchir les serfs, nous leur accorderions l'indépendance des roturiers. Chaque pas, dans ce sens, a été sans retour. N'est-il donc

1) [illegible] 30 [illegible] et l'erreur [illegible] civilisation. [illegible] preuves de progrès [illegible] dans tous les [illegible] social. [illegible]
[illegible]
Quatre grandes révolutions qui se font remarquer

pas évident qu'une progression pareille est une loi de la nature, et que chacune de ces époques portait en elle-même les élémens des époques qui devaient la remplacer?

La durée de la théocratie nous est inconnue; mais il est probable que cette institution détestable a subsisté plus long-temps que l'esclavage. Nous voyons l'esclavage en force pendant plus de trois mille ans, la féodalité pendant douze cents ans, ~~les privilèges de~~ la noblesse ~~sans féodalité~~ à peine pendant deux siècles.

Il en est de la destruction des abus comme de l'accélération de la chute des corps : à mesure qu'ils s'approchent de la terre, ils se précipitent plus rapidement. C'est que les abus sont d'autant plus faciles à maintenir qu'ils sont plus grossiers et plus complets, car ils avilissent d'autant plus leurs victimes. L'esclavage était plus facile à maintenir que la féodalité, la féodalité que la noblesse. Lorsqu'on comprime toute l'existence et toutes les facultés de l'homme, il est bien autrement incapable de résistance que lorsqu'une portion seulement est comprimée. La main qui reste libre dégage l'autre de ses fers. L'histoire nous montre l'établissement de la religion chrétienne et l'irruption des barbares du nord, comme les causes de la destruction de l'esclavage; les croisades, comme celles de la destruction de la féodalité; la révolution française, comme celles de la destruction des priviléges de la noblesse.

Mais ces destructions n'ont point été l'effet accidentel de circonstances particulières ; l'invasion des barbares, l'établissement du christianisme, les croisades, la révolution française en ont été l'occasion, mais non la cause. L'espèce humaine était mûre pour ces délivrances successives. La force éternelle des choses amène les révolutions à leur tour. Celle que nous prenons pour l'effet immédiat d'une circonstance imprévue est une ère de l'esprit humain, et l'homme ou l'événement qui nous paraît l'avoir causée n'a fait que partager plus ostensiblement l'impulsion générale imprimée à tous les êtres.

Ces quatre révolutions, la destruction de l'esclavage théocratique, de l'esclavage civil, de la féodalité, de la noblesse ~~privilégiée~~, sont autant de pas vers le rétablissement de l'égalité naturelle. La perfectibilité de l'espèce humaine n'est autre chose que la tendance vers l'égalité.

~~Cette~~ tendance vient de ce que l'égalité seule est conforme à la vérité, c'est-à-dire aux rapports des choses entre elles et des hommes entre eux.

L'inégalité est ce qui seul constitue l'injustice. Si nous analysons toutes les injustices générales ou particulières, nous trouverons que toutes ont pour base l'inégalité.

~~Toutes les fois que l'homme réfléchit, et qu'il parvient, par la réflexion, à cette force de sacrifice qui forme sa perfectibilité, il prend l'égalité pour point de départ ; car il acquiert la conviction~~ qu'il ne doit pas faire aux autres ce qu'il ne voudrait pas

qu'on lui fît, c'est-à-dire qu'il doit traiter les autres comme ses égaux, et qu'il a le droit de ne pas souffrir des autres ce qu'ils ne voudraient pas souffrir de lui; c'est-à-dire que les autres doivent le traiter comme leur égal. Egalité de toutes parts.

Il en résulte que toutes les fois qu'une vérité se découvre, et la vérité tend par sa nature à se découvrir, l'homme se rapproche de l'égalité.

S'il en est resté si long-temps éloigné, c'est que la nécessité de suppléer aux vérités qu'il ignorait l'a poussé vers des idées plus ou moins bizarres, vers des opinions plus ou moins erronées. Il faut une certaine masse d'opinions et d'idées pour mettre en action les forces physiques, qui ne sont que des instrumens passifs. Les idées seules sont actives; elles sont les souveraines du monde, l'empire de l'univers leur a été donné. Lors donc qu'il n'existe pas dans les têtes humaines assez de vérités pour servir de levier aux forces physiques, l'homme y supplée par des conjectures et par des erreurs. Lorsque ensuite la vérité paraît, les opinions erronées qui tenaient sa place s'évanouissent, et c'est la lutte passagère qu'elles soutiennent (lutte toujours terminée par leur anéantissement) qui change les États, agite les peuples, froisse les individus, produit, en un mot, ce que nous appelons des révolutions.

De là découlent plusieurs conséquences importantes.

1°. Il est incontestable que la majorité de la race humaine par une progression régulière et non in-

terrrompue (1), acquiert chaque jour en bonheur et surtout en lumière. Elle avance toujours d'un pas plus ou moins rapide. Si quelquefois, pour un instant, elle semble rétrograder, c'est pour réagir immédiatement contre l'obstacle impuissant que bientôt elle surmonte. Quand cette vérité ne serait démontrée que relativement aux lumières, la perfectibilité de l'homme n'en serait pas moins prouvée; car si le bonheur est le but immédiat, et l'amélioration le but éloigné, les lumières sont les moyens; et plus nous acquérons de moyens d'atteindre au but, plus nous en approchons, lors même que nous ne paraissons pas en approcher.

2°. L'espèce humaine, puisqu'elle n'est pas stationnaire, ne peut juger que d'une manière relative de ce qui n'est pas inhérent à sa nature, de ce qu'elle ne porte pas en elle, mais dont elle se sert dans la route, comme ressource supplémentaire et momentanée. Ainsi, parmi les opinions et les institutions (car les institutions à leur origine ne sont que des opinions mises en pratique), celles que nous consi-

(1) On peut diviser la carrière de l'espèce humaine en trois parties :

Partie constatée,

Partie douteuse,

Partie inconnue.

Elle ne revient jamais sur la partie constatée. Lorsqu'on croit qu'elle rétrograde, c'est qu'elle s'agite dans la partie douteuse qui a une certaine latitude. A mesure qu'elle avance, la partie douteuse devient constatée, la partie inconnue devient douteuse.

dérons aujourd'hui comme des abus peuvent avoir eu leur temps d'utilité, de nécessité, de perfection relative. Ainsi, celles que nous regardons comme indispensables, et qui sont telles à notre égard, pourront, dans quelques siècles, être repoussées comme des abus. N'en concluons pas néanmoins que, parce que la plupart des abus ont eu leur temps d'utilité, il faille soigneusement conserver ceux qui existent au milieu de nous. La nature seule se charge de créer et de conserver les abus utiles. L'espèce humaine ne se défait jamais de ce dont elle a besoin. Lorsqu'un abus tombe, c'est que son utilité n'existe plus; mais on ne peut pas dire de même, que lorsqu'un abus ne tombe pas, c'est que son utilité existe encore; il peut y avoir d'autres causes.

L'utilité relative des institutions varie chaque jour, parce que chaque jour nous découvre un peu plus de vérité. L'abus utile de la veille est l'abus inutile du lendemain. Or, tout abus inutile est funeste, et comme obstacle aux progrès de notre espèce, et comme occasion de lutte entre les individus.

C'est presque toujours par un grand mal que les révolutions qui tendent au bien de l'humanité s'opèrent. Plus la chose à détruire est pernicieuse, plus le mal de la révolution est cruel. Cela tient à ce que, pour qu'une institution très pernicieuse s'introduise, il faut qu'à l'époque de son introduction, cette institution soit ou paraisse très nécessaire. Or, le souvenir de cette nécessité survit à cette nécessité même, et ce souvenir oppose une résistance obstinée à qui

veut détruire l'institution, lors même qu'elle a cessé d'être nécessaire.

Prouver qu'un abus est la base de l'ordre social qui existe, ce n'est pas le justifier. Toutes les fois qu'il y a un abus dans l'ordre social, il en paraît la base, parce qu'étant hétérogène et seul de sa nature, il faut, pour qu'il se conserve, que tout se plie à lui, se groupe autour de lui, ce qui fait que tout repose sur lui. Certes, lorsque l'esclavage était en force, l'asservissement de la classe qui fertilisait la terre, qui seule était chargée de tous les travaux, qui assurait à ses maîtres le loisir indispensable à l'élégance des mœurs et à l'acquisition des lumières, paraissait bien la base de l'ordre social. Sous l'empire de la féodalité, la dépendance des serfs semblait inséparable de la sûreté publique. De nos jours, les priviléges de la noblesse ont été réclamés comme les seules garanties de la prospérité nationale. L'esclavage néanmoins a été détruit, et l'ordre social a subsisté. La féodalité s'est écroulée, et l'ordre social n'en a pas souffert. Nous avons vu tomber les priviléges de la noblesse, et si l'ordre social a été ébranlé, la faute n'en a pas été à la destruction de ces priviléges, mais à l'oubli des principes, à l'habitude de la corruption, à la domination de la sottise, au délire qui a pesu long-temps saisir tour à tour tous les hommes ayant du pouvoir.

La destruction des priviléges de la noblesse est le commencement d'une époque nouvelle : c'est l'époque des conventions légales.

L'esprit humain a trop de lumières pour se laisser gouverner plus long-temps par la force ou par la ruse, mais il n'en a pas assez pour se gouverner par la raison seule. Il lui faut quelque chose qui soit à la fois plus raisonnable que la force, et moins abstrait que la raison. De là les besoins des conventions légales, c'est-à-dire d'une sorte de raison commune et convenue, le produit moyen de toutes les raisons individuelles, plus imparfaite que celle de quelques-uns, plus parfaite que celle de beaucoup d'autres, et qui compense le désavantage de soumettre des esprits éclairés à des erreurs qu'ils auraient secouées par l'avantage d'élever des esprits grossiers à des vérités qu'ils seraient encore incapables de comprendre.

En traitant des conventions légales, il ne faut jamais perdre de vue un premier principe, c'est que ces conventions ne sont pas des choses naturelles ou immuables, mais des choses factices, susceptibles de changement, créées pour remplacer des vérités encore peu connues, pour subvenir à des besoins momentanés, et devant par conséquent être amendées, perfectionnées, et surtout restreintes, à mesure que ces vérités se découvrent, ou que ces besoins se modifient.

On demandera peut-être pourquoi nous distinguons l'époque actuelle sous le nom d'époque des conventions légales, puisqu'il y a eu de tout temps des conventions de ce genre. C'est que cette époque est la première dans laquelle les conventions légales aient existé seules et sans mélange. Il y a toujours

eu sans doute des conventions légales, parce que les hommes ne peuvent se passer de lois; mais ces conventions n'étaient que des choses secondaires; il y avait des préjugés, des erreurs, des vénérations superstitieuses qui les sanctionnaient, qui occupaient le premier rang, et qui caractérisaient ainsi les époques précédentes. Ce n'est qu'aujourd'hui, qu'arrivé au point de ne plus reconnaître de puissance occulte qui ait le droit de maîtriser sa raison, l'homme ne veut consulter qu'elle, et ne se prête tout au plus qu'aux conventions qui résultent d'une transaction avec la raison de ses semblables.

Nous croyons avoir prouvé par le raisonnement la perfectibilité de l'espèce humaine, et, par les faits, la marche de l'espèce humaine dans les divers développemens ce cette faculté qui la distingue.

La nature a imprimé à l'homme une direction que les tyrans les plus barbares, les usurpateurs les plus insolens ne peuvent contrarier.

L'espèce humaine n'a pas reculé sous la tyrannie insensée des empereurs romains; elle n'a pas reculé, lors même que le double fléau de la féodalité grossière et de la superstition dégradante pesait sur l'univers asservi. Après ces mémorables exemples, il faut désesperer du grand œuvre de notre abrutissement.

. . . . . *Si Pergama dextrâ*
Defendi possent, etiam hâc defensa fuissent.

Il serait à désirer que cette conviction pût se faire

jour chez les gouvernans, de quelque pays et de quelque espèce que ce puisse être; elle leur épargnerait des luttes sanglantes et d'infructueux efforts. Nous, du moins, qui ne sommes pas sourds à la voix de l'expérience, et qui trouvons dans l'étude des siècles des preuves éclatantes de cette vérité décisive, ne nous laissons pas abattre par des retards accidentels. Sûrs que nous sommes de notre pensée et de la nature, peu nous importe la perversité des tyrans, ou l'avilissement des esclaves : un infaillible appel nous reste à la raison et au temps.

XVIII.

DE LA DIVISION DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES.

Les peuples qui, après s'être donné des institutions nouvelles, veulent consolider ces institutions, sont exposés à plus d'un danger et ont à lutter contre plus d'un obstacle. Dans le nombre de ces obstacles et de ces dangers, il faut placer, peut-être au premier rang, la conservation, imprudente et souvent inaperçue, d'usages, d'habitudes, et même de lois, contraires aux principes sur lesquels les nouvelles institutions doivent s'appuyer. Nous sommes aujourd'hui, je le pense, dans un embarras de cette espèce.

Le grand bienfait de la révolution française, celui qui compense tous les maux que cette révolution a causés, c'est l'introduction de la classe

intermédiaire dans l'administration des affaires de l'État.

Autrefois, sans doute, des hasards heureux, ou des faveurs qui n'étaient pas toujours méritées, appelaient au pouvoir, de temps à autre, des hommes de la classe intermédiaire; mais c'était comme exception, et, pour obtenir ou conserver cette exception, il fallait souvent s'en montrer indigne. Le cardinal Dubois et le prince de la Paix en sont des exemples mémorables. Les ministres sortis de la masse du peuple faisaient fréquemment hommage à l'oligarchie, des droits de ce peuple dont ils cherchaient à s'isoler.

La révolution a changé cet état de choses. Les hommes de la classe intermédiaire, la force de la nation, entrent de plein droit dans le maniement des intérêts nationaux; ils ne sont plus l'objet d'une condescendance insolente de la part d'une caste orgueilleuse. Il n'y a plus de privilége, plus de monopole politique.

Mais, en rétablissant l'égalité des droits, la révolution, quoi qu'on en dise, n'a pas rétabli l'égalité des fortunes : l'aristocratie, dont plusieurs membres ont subi des persécutions et des spoliations, que certes je suis bien loin d'excuser, est pourtant restée plus riche par elle-même que les autres classes. Je dis plus riche par elle-même, parce que les négocians, les manufacturiers, les hommes qui font valoir leurs capitaux industriels ou intellectuels, sont riches par leurs travaux, par leur activité, par leur

persévérance. L'aristocratie est riche sans que le travail lui soit imposé, sans que l'activité soit exigée d'elle ; elle vit noblement, dans le sens qu'elle-même a donné à ce mot, c'est-à-dire en jouissant de ce dont elle hérite, et riche des richesses de ses pères, comme elle est ou se croit brillante encore de leur gloire.

Il en résulte que pendant long-temps, et jusqu'à l'époque où l'égalité des partages aura fait descendre l'aristocratie au niveau du reste de la nation, il n'y a guère qu'elle en France qui puisse remplir des fonctions qui absorbent un temps considérable, et détournent nécessairement ceux qui en sont revêtus de toutes les occupations lucratives, à moins qu'on n'attache aux fonctions de ce genre des salaires qui indemnisent ceux qui les exercent : mauvais moyen, source de surcharge pour les gouvernés qui paient, et de corruption pour les gouvernans qui sont payés.

Je ne suis point du nombre de ceux qui voudraient écarter les nobles sans distinction des hautes dignités de l'État : je ne veux d'exclusions d'aucune espèce, et je repousse même celles qui pourraient être excusées par l'expérience. Mais d'une autre part, il est évident que, si les nobles, en leur qualité de grands propriétaires, s'emparaient en majorité de la direction des destinées de la France, la France perdrait en peu d'années, peut-être en une seule, le fruit de quarante ans de luttes, d'efforts héroïques, de victoires qui surpassent les temps fabuleux de l'antiquité, et de revers supportés avec un cou-

rage qui n'a rien d'égal dans les siècles modernes.

Il n'en est pas de la France comme de l'Angleterre, où les grands propriétaires, réunis au peuple contre les empiètemens de la couronne, ont, de temps immémorial, senti la nécessité, éprouvé le besoin de la liberté. Les grands propriétaires ont toujours parmi nous cherché plutôt à partager le pouvoir qu'à le limiter ; ils ont préféré les privilèges aux droits et les faveurs aux garanties.

Il est donc manifeste que, dans l'intérêt de notre monarchie constitutionnelle, il faut encourager le plus qu'il est possible la dissémination des propriétés, surtout des propriétés foncières. La propriété foncière n'est point, pour le moment, comme dans les circonstances ordinaires, la première et la plus indispensable des garanties politiques : ce genre de richesse peut aujourd'hui trouver son avantage à bouleverser l'état. Les amis des révolutions peuvent se rencontrer dans les grands possesseurs de terres, et c'est dans la classe moyenne que sont les ennemis des révolutions.

Cependant, qui le croirait? nous avons conservé dans nos lois fondamentales les traditions surannées d'un temps qui n'est plus, et les combinaisons plus récentes d'un temps qui doit cesser d'être. Les substitutions, héritage de la féodalité, se reproduisent sous la forme de ces majorats, création du despotisme. Les propriétés d'exception contrastent d'une manière bizarre avec le système général et régulier de nos lois, comme certains édifices gothiques, cer-

taines rues étroites et tortueuses, déparent encore l'élégance et la symétrie de la capitale de la France.

Quel est l'homme qui, s'il réfléchit un instant, ne sente que toutes ces choses sont directement en opposition avec les principes que la révolution a établis et que la restauration a consacrés ?

Je laisse de côté les raisonnemens que pourraient me fournir les saines maximes de l'économie politique en faveur de la division des propriétés ; je ne reproduirai point ici les vérités qu'Adam Smith et d'autres écrivains ont entourées de tant de lumières. Déclarer des propriétés inaliénables, c'est forcer tel homme à conserver ce qui lui est à charge, en empêchant tel autre d'acquérir ce qui lui est avantageux ; car celui qui veut vendre indique par là qu'il n'a pas les moyens ou la volonté d'améliorer, et celui qui veut acheter annonce qu'il a cette volonté et ces moyens.

Mais je n'envisage la question que sous les rapports politiques, dans nos circonstances actuelles.

La classe qui, déchue de ses priviléges d'opinion, voudrait se créer des priviléges de propriété, rêve les substitutions, les fidéi-commis et les majorats. La féodalité, attaquée dans sa suprématie politique, quitta ses châteaux et ses seigneuries, il y a deux siècles, et se réfugia dans la domesticité des cours sous le nom de noblesse. Maintenant elle sent le terrain des cours s'ébranler sous ses pas, et voudrait se réfugier de nouveau dans ses terres, en les rendant inaliénables, sous le nom de grande propriété.

Mais la grande propriété inaliénable est aussi contraire que la féodalité à l'état présent de la civilisation. L'effet de la civilisation est d'ouvrir une carrière plus vaste et plus libre à la force morale de l'homme, et de mobiliser, si l'on peut s'exprimer ainsi, de rendre disponibles tous les moyens à l'aide desquels il exerce cette force. La propriété foncière n'est aujourd'hui qu'un de ces moyens; elle tend en conséquence à se diviser pour circuler plus commodément. Tout ce qui contrarierait cette tendance serait sans résultat. Aussitôt qu'une partie de la propriété foncière eut passé dans les mains du tiers-état, la féodalité fut vaincue. Aujourd'hui, l'industrie, qui est tout entière dans les mains de ce même tiers-état, vaincra la propriété foncière, c'est-à-dire la rangera à son niveau, la rendra mobile, divisée, circulante à l'infini. Tous les efforts des castes pour l'empêcher de prendre ce nouveau caractère seront impuissans : elle a changé de nature. En accordant ce qu'il faut accorder aux habitudes de la génération contemporaine, on peut affirmer que dans cent ans les classes non agricoles n'auront de propriétés foncières que comme jouissance de luxe, et la propriété foncière, divisée et subdivisée, sera presque uniquement dans les mains de la classe laborieuse. La grande propriété est à peu près le dernier anneau de la chaîne dont chaque siècle détache et brise l'un des anneaux.

Résister à cette révolution serait inutile; s'en affliger est insensé. Une difficulté presque insoluble a

existé chez tous les peuples anciens et chez beaucoup de peuples modernes; elle a tantôt retardé l'établissement, tantôt troublé la jouissance de la liberté. Cette difficulté, c'était le peu de lumières de la classe vouée au travail, et le peu d'intérêt que cette classe, composée de prolétaires, prenait au maintien de l'ordre. L'antiquité n'avait trouvé de remède à ce fléau que dans l'esclavage. Tous les philosophes de la Grèce déclaraient l'esclavage une condition inhérente et indispensable de l'état social. N'est-il pas trop heureux que la division des propriétés délivre de ce péril les sociétés de nos jours, et qu'elle attache le grand nombre à la stabilité des institutions par son intérêt? Les gens qui déplorent cette division sont précisément ceux qu'elle sauve, en répandant des lumières, de l'aisance et du calme dans la portion du peuple la plus dangereuse quand elle est ignorante, pauvre et agitée.

La propriété foncière elle-même y gagne en culture et en valeur. Contemplez ce qui a eu lieu en France depuis la révolution; comparez notre agriculture et ses produits à l'agriculture et aux produits du siècle dernier; méditez enfin sur l'effet politique et agricole de la concentration des propriétés foncières chez les Anglais.

Si on laisse la propriété foncière suivre paisiblement la direction que lui imprime la nature, si on ne la rend pas stationnaire et indivisible, par des règlemens absurdes, en contradiction avec les besoins du temps, elle changera souvent de maître,

elle se divisera d'elle-même. L'égalité des partages, l'action des opérations commerciales, l'indépendance de l'industrie, en triplant les richesses de la France, placeront ces richesses dans les mains qui les auront méritées et qui en feront usage dans le sens de la liberté.

Si, au contraire, vous mettez obstacle à cette révoluttion insensible et graduelle, vous conserverez dans le corps social des élémens de fermentation et de désordre. Quand la richesse est amie de ce qui existe, elle en est le meilleur soutien : mais précisément parce qu'elle est très puissante, il faut éviter qu'elle soit ennemie de ce qui existe ; car alors elle serait ou destructive ou détruite.

Voyez la plupart des républiques anciennes cherchant partout un remède à cette domination de la propriété aristocratique qui menaçait la démocratie que leurs institutions consacraient, comme elle menace aujourd'hui notre monarchie constitutionnelle. Ces républiques recouraient à des mesures vexatoires, injustes et spoliatrices ; à des lois agraires, à des partages forcés : tristes expédiens, funestes à la fois et inefficaces ; car tout ce qui blesse les droits des individus ne sert qu'à rétablir, par des secousses fâcheuses, une égalité factice qui ne peut durer.

Durant notre révolution, on a voulu recourir à des moyens plus violens encore, dont le résultat a été encore plus triste. L'iniquité, après avoir frappé dans son cours des innocens, vient toujours retomber de tout son poids sur la tête de ses auteurs.

Il faut donc renoncer aux avantages apparens d'une rapidité qui n'est pas compatible avec la justice. Il y a des inconvéniens inséparables du passage d'une position sociale à une autre. S'y résigner est le seul parti sage, et il y a injustice et imprudence à se montrer envieux du temps.

Mais s'il est mal entendu d'ajouter à ces inconvéniens quand on n'y est pas forcé, il est imprudent de déposer dans les institutions destinées à règler l'avenir, des germes qui ne serviraient qu'à prolonger les inégalités d'un passé dont nous devons nous efforcer d'effacer la trace.

Tolérons ce qui est, mais en préparant ce qui doit être ; et sans prétendre, d'un coup de baguette ou d'un coup de hache, faire triompher l'égalité, laissons la liberté agir librement. Elle pourvoit à tout ; elle enrichit le pauvre sans dépouiller le riche ; elle ne fait pas disparaître violemment les fortunes disproportionnées ; mais en les empêchant de se perpétuer, elle leur enlève ce qu'elles ont d'oligarchique et de dangereux.

Point de substitutions, point de majorats, point de propriétés inaliénables, et, dans bien peu de générations, il n'y aura pas plus en France de privilégiés de fait qu'il n'y en a déjà maintenant de droit.

Chose singulière, ce que certains hommes voudraient empêcher dans une monarchie constitutionnelle, se fait depuis vingt ans en Prusse, par la volonté d'un monarque absolu. D'après les lois pro-

mulguées dans ce pays de 1810 a 1828, les bourgeois et les paysans seront, dans le cours d'un siècle, les propriétaires du sol de la Prusse comme ils le sont sur les bords du Rhin. La noblesse qui s'est fort irritée de ces lois lorsqu'elles furent promulguées, y a néanmoins beaucoup gagné. La faculté d'aliéner les terres ajoute à leur valeur vénale ; car aussitôt que la terre devient libre, et que l'agriculture est dégagée de toutes les entraves, la population et l'aisance augmentent, et l'effet de cette augmentation est la hausse des terres, et par conséquent une plus grande richesse pour ceux qui possèdent les propriétés les plus considérables. « Partout où il y a des acheteurs il y a des vendeurs, dit à ce sujet un auteur prussien ; mais les meilleurs acheteurs sont incontestablement ceux qui peuvent payer plus cher un objet, ceux par conséquent pour qui cet objet a le plus de valeur et rapporte davantage. Or, c'est pour le paysan que l'agriculture est surtout productive, pour le paysan qui visite son champ le premier le matin, et qui le quitte le dernier le soir. La sueur du cultivateur est le meilleur engrais des terres ; il est de la nature de l'homme d'aimer la propriété, et aussitôt que l'on permet à la classe agricole d'acquérir, elle en trouve les moyens. Cette classe alors se marie de bonne heure, parce qu'elle n'a pas d'inquiétude sur sa subsistance ; elle sait que son travail est sa richesse et que ses bras sont ses capitaux. Le berceau ne tarde pas à se placer auprès du lit conjugal, et la population s'accroît dans un

tel pays presque aussi vite que sur le sol encore vierge de l'Amérique septentrionale. Ces cultivateurs achètent arpent par arpent ; d'abord fermiers, ensuite propriétaires, ils supplantent bientôt cette race d'agriculteurs héritière et imitatrice de la féodalité et de la noblesse, et qui a un précepteur pour ses enfans, une femme de chambre pour sa femme, un cocher pour ses chevaux, un chasseur pour ses chiens, un maître-valet pour ses ouvriers et une femme de charge pour ses servantes. Chez le vrai paysan, le maître et la maîtresse remplissent toutes ces fonctions en une seule et même personne.

» Il est indifférent à l'État de savoir entre quelles mains la terre se trouve, pourvu qu'elle soit confiée à des mains actives et laborieuses ; que ces mains laborieuses aient pour ancêtres des privilégiés, est une chose de peu d'importance : la propriété et la liberté, voilà ce qu'il faut. Partout où ces deux choses existent, l'homme est actif et l'agriculture florissante, comme le prouvent les marais de la Hollande. Là où ces choses n'existent pas, l'agriculture tombe, et avec elle la population, comme le démontre l'Espagne, où, les quatre cinquièmes du territoire étant entre les mains du clergé et de la noblesse, une population de trente millions a été réduite à neuf. La Prusse, qui a dans ce moment onze millions d'habitans, doit en avoir seize dans l'an 1850, par le seul effet de sa nouvelle législation sur l'agriculture et de la division des propriétés. »

XIX.

DES ERREURS QUE L'HISTOIRE FAVORISE, SUR LES GOUVERNEMENS ABSOLUS ET LES GOUVERNEMENS POPULAIRES (1).

Plusieurs chefs du gouvernement républicain de la France ont commis beaucoup de fautes, quelques-uns beaucoup de forfaits. Mais que de cris n'ont pas retenti contre eux dans le monde entier! de quelle réprobation n'ont-ils pas été justement frappés!

Un roi de cette même contrée a banni trois millions de ses sujets (2). Après les avoir bannis, il leur a défendu tout à coup de quitter leur patrie. Les frontières ont été gardées (3); les fugitifs ressaisis

(1) J'entends par gouvernemens populaires toutes les organisations politiques où le peuple est admis par lui-même, ou par ses représentans, à prendre part à la confection des lois : dans ces cas, une monarchie constitutionnelle est un gouvernement populaire. Je m'étais d'abord servi de l'expression gouvernemens libres ! mais comme j'indique diverses circonstances où les gouvernemens populaires oppriment la liberté, il y aurait eu, à les appeler *gouvernemens libres*, un véritable contre-sens.

(2) « Le roi a résolu de faire sortir du royaume tous les gens » de la religion qui y restent. Il confisque leurs biens, et leur » donne permission de se retirer où il leur plaira. Il les fera con- » duire hors du royaume. » (*Mémoires de Dangeau*).

(3) « On eut la nouvelle que le marquis du Bordage avait été » arrêté auprès de Trélon, entre Sambre et Meuse. Il voulait » sortir du royaume avec sa famille. Sa femme a été blessée d'un » coup de fusil. On mena le Bordage dans la citadelle de Lille ;

envoyés aux galères; ceux qui échappaient, dépouillés de leurs biens; ceux qui se soumettaient, privés d'en disposer (1); les gentilshommes, jetés dans les cachots, les roturiers, espèce plus vile, entassés sur des vaisseaux, pour aller expirer dans des contrées lointaines et insalubres (2). Les gens de la cour se sont partagé les biens des proscrits (3). L'achat de ces biens est devenu le titre le plus sûr à la faveur du monarque. Les courtisans ont dressé des projets de déportation en masse (4). Dix mille hommes, en trois ans, ont été la proie des roues, des flammes et des gibets (5). Les intendans de provinces ont eux-mêmes perfectionné les tortures (6). On s'est cru doux et clément en ordonnant aux soldats de ne tirer que tard sur des réunions religieuses qui ne se défendaient pas (7). Un supplice honteux a frappé des vieillards infirmes (8); on les a poursuivis jusque

» sa femme, dans celle de Cambrai, et mademoiselle de la Mous-
» saie, sa belle-sœur, dans celle de Tournai. On fait revenir les
» enfans à Paris, où ils seront élevés dans notre religion. »
(*Mémoires de Dangeau*).

(1) Rhulières, *Éclaircissemens sur l'édit de Nantes*, II, 8. On sait que ces éclaircissemens furent publiés par l'ordre de M. de Malesherbes.

(2) *Ibid.*, II, 375.

(3) *Ibid.* I, 212. *Lettres de madame de Maintenon.*

(4) Rhulières, II, 279.

(5) *Ibid.*, I, 326.

(6) *Ibid.*, 292.

(7) *Ibid.*, II, 339.

(8) Rhulières, II, 232.

dans les convulsions de l'agonie et à l'heure solennelle de la mort (1); et le roi par l'ordre duquel ces atrocités ont été commises n'est pas un de ces rois barbares qu'on peut regarder comme une calamité extraordinaire, c'est le roi que l'histoire a nommé Louis-le-Grand.

On se tromperait, certes, si l'on croyait voir dans ce rapprochement le désir d'excuser des cruautés plus récentes. Haine et mépris aux oppresseurs, quelque dénomination qu'ils portent, quelque étendard qu'ils arborent! et s'il est des degrés dans notre mépris et dans notre haine, que l'excès en soit réservé à ceux qui profanent les couleurs de la liberté! Mais n'est-il pas étrange que les mêmes horreurs qui ont couvert d'un juste opprobre les chefs passagers de la plus orageuse des révolutions, soient représentées tout au plus comme des fautes excusables dans le monarque d'un vaste empire, et qu'elles n'aient porté qu'une atteinte assez légère aux hommages que l'Europe lui rendait et que, malgré nous, nous lui rendons encore?

On ne dira pas que cette différence dans les jugemens soit l'effet des victoires de Louis XIV et de l'éclat guerrier de son règne. Des victoires au moins égales ont été remportées par les Français sous le comité de salut public, et l'histoire militaire de la France, à l'époque des excès les plus horribles, est cent fois plus brillante que celle du temps où les armées

(1) Rhulières, I, 351; II, 177.

étaient commandées par les Turenne ost les Catinat.

D'où vient-elle donc, cette différence ? De ce que, jusqu'à nos jours, les historiens, même avec les meilleures intentions de fidélité et d'exactitude, n'ont pu nous donner que des idées fausses sur les gouvernemens populaires et les gouvernemens absolus.

L'histoire se compose des jugemens contemporains sur les individus et sur les époques.

Or, les contemporains ne se permettent guère de juger les gouvernemens absolus que lorsqu'ils sont doux et modérés. Quand ils sont violens, on ne les juge pas, on les flatte, et les traditions de cette flatterie couvrent plus ou moins la vérité des faits. Voyez la réputation d'Auguste et encore plus celle de François I^er^.

Comme au contraire, lorsqu'il y a eu des convulsions, des désordres et de l'anarchie dans les gouvernemens populaires, ces gouvernemens ont péri, on les a jugés après leur chute et avec le souvenir des calamités dont elle avait été précédée.

Les gouvernemens absolus (nous parlons de ceux qui reposent sur une transmission régulière) oppriment leurs sujets dans le calme, en détail, sans éclat, sans secousses.

Les gouvernemens populaires oppriment les citoyens par mouvemens impétueux et désordonnés, au milieu des tempêtes, et en masse, ce qui rend les calamités qui signalent ces momens d'orage plus remarquables et plus effrayantes.

Socrate est une époque chez les Athéniens. Les

innombrables victimes de Louis XI, les protestans brûlés à petit feu sous François Ier, le supplice de De Thou sous Richelieu, les dragonnades de Louis XIV n'en sont pas une dans l'histoire de France.

Pour que la Saint-Barthélemy devînt l'objet de l'horreur européenne et de l'animadversion des historiens, il a fallu que la populace s'en mêlât. Sans les égorgemens exécutés dans les rues, l'histoire eût été bien moins sévère envers les massacres médités dans le palais.

Quand les gouvernemens absolus dégénèrent en une tyrannie sanguinaire, ils commandent le silence; les injustices se commettent sans que les réclamations soient permises, le mal se fait sans bruit.

Dans les gouvernemens populaires, le mal se fait aussi, cela n'est que trop vrai, mais publiquement, à travers les réclamations et les résistances. Les opprimés protestent, et leurs protestations, même inutiles, deviennent instructives : l'histoire les enregistre.

Les gouvernemens absolus se louent; les gouvernemens populaires se calomnient. Les princes despotiques se succèdent sans se renverser. Celui qui est sur le trône n'a pas besoin de faire ressortir les iniquités ou les vices de celui qu'il remplace; au contraire, la plupart du temps, il ne permet pas qu'on en parle. Mais dans les gouvernemes populaires, les factions ne se succèdent qu'en se renversant, et pour se justifier des renversemens qu'elles ont opérés, elles doivent présenter sous des couleurs odieuses

tout ce qui a précédé leur élévation. Ainsi, dans ce dernier cas, on a la faculté de médire au moins du passé. Le gouvernement absolu nous la conteste. On ne s'est point, à l'avénement de Charles VIII, exprimé sur Louis XI avec autant de sévérité que sur le comité de salut public lors du directoire ou sur le directoire lors du consulat.

Au milieu des convulsions et de l'anarchie, les personnages éminens sont les plus menacés. Sous les gouvernemens absolus, l'oppression pèse sur la classe obscure : celle-ci est muette; elle sait à peine qu'elle a droit de se plaindre; l'autre est active et parlante; ses cris retentissent.

Dans les gouvernemens populaires, les assemblées qui exercent le pouvoir sont presque toujours divisées en deux partis, et le blâme se place à côté de l'éloge. Les gouvernemens absolus n'ayant qu'un chef, le blâme ne trouve ni place ni prétexte; il n'y a de toléré qu'un concert d'éloges, et ce concert d'éloges fausse l'opinion.

Dans les gouvernemens populaires, quand il y a liberté, on jouit et l'on se tait; quand il y a tyrannie, on souffre et l'on murmure, ou si la tyrannie est trop ombrageuse, on se tait encore. Sous un maître absolu, on souffre et l'on remercie.

L'histoire a jusqu'à présent recueilli sans discernement et sans examen les remerciemens comme les plaintes, et il en résulte que ses couleurs sombres et sévères, quand il s'agit des excès commis au nom de la liberté, sont singulièremet douces quand

il s'agit des fureurs du despotisme. Certes, l'estrapade, sous François Ier, les hérétiques plongés dans les flammes, et retirés aussitôt pour y être plongés derechef, sous les yeux du prince, à côté de sa maîtresse, l'adultère offrant aussi à la religion des victimes humaines; toutes ces choses sont-elles moins horribles que les attentats commis par d'autres monstres, à Nantes ou à Lyon? Nous nommons François Ier *le père des lettres,* et qui d'entre nous oserait prononcer le nom de Carrier?

Une génération nouvelle s'élève; elle fouille dans les monumens de notre histoire; elle la refait d'après ces monumens. Qu'elle persévère! elle rend un grand service à l'espèce humaine, car l'histoire n'a servi long-temps qu'à la tromper et à l'avilir.

XX.

PENSÉES DÉTACHÉES.

1.

En prêtant l'oreille au retentissement de toute l'Europe, en voyant la disposition générale de tous les individus et de tous les peuples, que pourraient espérer encore ceux qui marchent dans un sens opposé aux besoins et aux vœux universels? Ils prennent pour un caprice momentané, pour une fantaisie passagère, ce qui est une volonté fixe, une résolution inébranlable. Ils pensent que la grande

habileté est de louvoyer, d'attendre, de gagner du temps; mais, en toutes choses, le temps est l'auxiliaire de la raison, et, sous ce rapport, il est loin de prêter son secours à ceux qui repoussent les désirs raisonnables de l'espèce humaine.

2.

Il y a des gens qui croient qu'on crée les vérités parce qu'on les déclare, et qui s'en prennent de l'existence de ces vérités à ceux qui leur révèlent cette existence; mais ces vérités n'en existeraient pas moins, lors même qu'on ne les aurait pas dites. Un matelot m'a raconté qu'il était une fois sur un vaisseau avec un passager qui avait fait souvent le même voyage. Ce passager indiqua au capitaine un rocher caché sous l'onde; le capitaine ne l'écouta pas, il insista; le capitaine le fit jeter à la mer. Cette mesure énergique mit fin à toutes les remontrances, et rien n'était plus touchant que l'unanimité qui régnait sur le navire, lorsque tout à coup le vaisseau s'approcha de l'écueil, le toucha et fut brisé. On avait noyé le donneur d'avis, mais l'écueil était resté.

3.

L'autorité qui veut, par la force, s'emparer de l'opinion pour la diriger, me disait un homme d'esprit, sous Bonaparte, ressemble à Salmonée qui voulait lancer la foudre. Il faisait grand bruit

avec son chariot d'airain, et grand'peur au public avec ses torches enflammées. La foudre, un beau jour, sortit de la nue et le consuma.

4.

Lorsque des vérités qui ne sont encore qu'à la portée du petit nombre sont introduites sans mesure et avec violence, dans les institutions politiques qui doivent reposer sur l'assentiment général, beaucoup d'hommes qui blâment, à juste titre, cette précipitation dangereuse, sont enclins à rapporter, sur les vérités mêmes qui en sont l'objet, leur désapprobation de la forme. Cette disposition est naturelle, mais elle est déplacée et peut devenir funeste. C'est toujours par un faux calcul que l'on se consacre à une mauvaise cause. Il vaut mieux partir de la vérité qui est proclamée, fut-elle même intempestive; et lorsqu'elle est jetée sans préparation dans un système pratique qui ne devrait se composer que de vérités reconnues, il faut, non s'efforcer vainement de la faire rétrograder, car elle ne rétrograde pas, mais l'entourer au plus vite de l'évidence qu'elle n'a pas encore acquise, et que ne savent pas lui donner les hommes impatiens et fougueux qui n'arrivent à elle que par l'instinct. En se condamnant à défendre l'erreur, on décrédite la raison et la modération même; ces deux choses si précieuses se ressentent d'être employées en faveur de principes qui ne sont pas parfaitement et rigoureusement

vrais, et la portion de sophisme à laquelle on les allie rejaillit sur elles et les affaiblit. D'ailleurs, tous les hommes éclairés ne se mettent pas de ce côté. Il en est qui suivent les principes à travers les agitations et les écueils. L'élite de la nation se divise. Ce nombre, si petit, se trouve encore partagé. Des noms également estimables servent d'égide aux deux partis extrêmes, à celui qui veut conserver l'erreur ainsi qu'à celui qui ~~se presse trop de faire triompher la vérité~~, et le désordre s'augmente et se prolonge, par cela même que les hommes consciencieux sont désunis sur les moyens de le réprimer.

5.

Lorsque l'on considère d'une manière un peu générale la marche de l'espèce humaine, on voit que dans le mouvement progressif, tout a servi, et que les abus d'aujourd'hui étaient les besoins d'hier. Ces abus ont eu leur temps utile. Durant cette époque, ils ont été regardés comme d'incontestables principes, et dans un sens relatif, ils méritaient d'être considérés comme tels. Peut-être en est-il de même de quelques-uns des principes qui nous paraissent incontestables; mais cette utilité des abus n'implique nullement la nécessité de les rétablir quand ils s'écroulent. Tant qu'ils sont utiles, ils se conservent d'eux-mêmes, et quand ils tombent, c'est que leur utilité a cessé.

6.

Il y a dans l'univers deux principes, la force et la raison. Ils sont toujours en quantité inverse l'un de l'autre. Lorsque la raison a fait un pas, il faut nécessairement que la force recule; car la raison ne peut reculer. Lorsque la force résiste, des luttes désastreuses s'élèvent. Ce n'est pas la faute de la raison, c'est celle de la force. Il serait contre l'essence de la raison de ne pas s'étendre, ou de retourner à ce qu'elle a découvert n'être pas raisonnable; mais il n'est pas contre l'essence de la force d'être convaincue; quelque opposition qu'elle y apporte, elle finit toujours par là. On appelle d'abord les partisans de la raison des séditieux, et l'on s'aperçoit enfin que ses ennemis étaient des rebelles.

7.

Si l'espèce humaine suit une marche invariable, il faut s'y soumettre. La résignation seule épargnera aux hommes des luttes insensées et d'affreux malheurs. Si, de plus, après avoir reconnu la nécessité d'une résignation générale, on découvre le genre de résignation particulière applicable à l'époque où l'on vit, cette découverte vaudra la première. Les sacrifices seront éclairés: on évitera les résistances vaines, et les exagérations superflues, et les efforts erronés, et les directions fausses. On saura préci-

sément ce qui doit être repoussé avec force, souffert avec patience, adouci avec adresse, amélioré avec zèle. Je parle également pour ceux qui perdent et pour ceux qui gagnent, pour ceux qui craignent et pour ceux qui désirent, pour ceux qui vivaient des abus et pour ceux que les abus dévoraient; tous ont un égal besoin d'être instruits du sort qui les attend et des circonstances qui les environnent. Les lumières sont nécessaires à tous. Vainqueurs et vaincus, il importe aux uns et aux autres de reconnaître le champ de bataille; l'ignorance du terrain les précipiterait dans des abîmes, et ils joindrait aux maux inévitables de la guerre les calamités inutiles du hasard.

8.

L'observateur superficiel croit voir d'invisibles opinions dominées par des forces visibles, et ne s'aperçoit pas que c'est à ces opinions qu'est due l'existence de ces forces. L'habitude nous empêche d'être surpris du miracle de l'autorité : nous voyons le mouvement, mais nous méconnaissons le ressort. La société ne nous paraît qu'un grossier mécanisme : nous prenons le pouvoir pour une cause, tandis que ce n'est qu'un effet, et nous croyons qu'il est possible de se servir de l'effet contre la cause. C'est cependant aux ~~opinions~~ seules que l'empire du monde a été donné. Ce sont les opinions qui créent la force en ~~donnant~~ des sentimens, ou des passions ou des en-

thousiasmes. Elles se forment et s'élaborent dans le silence ; elles se rencontrent et s'électrisent par le commerce des individus. Ainsi, soutenues, complétées l'une par l'autre, elles se précipitent bientôt avec une impétuosité irrésistible. Jamais une idée vraie mise en circulation n'en a été retirée ; jamais une révolution fondée sur une idée ~~vraie~~ n'a manqué d'en établir l'empire, à moins que l'idée ne fût incomplète. Alors la révolution n'était qu'un symptôme, avant-coureur de la véritable crise, et elle s'est achevée, dès que l'idée complète, ~~c'est-à-dire rendue plus évidente pour la majorité des esprits~~, est revenue à la charge. Ce qui trompe quelquefois sur les révolutions que produisent les idées, c'est qu'on prend des accessoires pour le but principal. Ainsi, par exemple, on croit que la révolution d'Angleterre, en 1640, a échoué parce que la royauté a été rétablie, mais ce n'était pas l'idée d'une république qui avait causé la révolution, c'était celle de la liberté civile et religieuse. La république était l'exagération de quelques hommes ; cette exagération n'a pu se soutenir. L'idée dominante en a souffert momentanément ; mais ~~cette~~ idée dominante, ~~celle d'une liberté constitutionnelle~~, a reparu et a ~~triomphé~~ remporté une plus victoire

42 ans après

9.

Les Spartiates se plaignaient de leurs ilotes ; les patriciens de Rome, des plébéiens ; les seigneurs féodaux, de leurs serfs ; les colons se plaignent des

nègres. J'ai lu dans l'*Histoire générale des Voyages*, compilée par La Harpe, la phrase suivante : « Les » loups marins sont des animaux tellement féroces » qu'ils se défendent quand on les attaque. »

10.

L'un des symptômes les plus remarquables dans les hommes qui tâchent aujourd'hui de s'opposer à la marche de l'espèce humaine, c'est qu'ils sont eux-mêmes entraînés par cette marche. Leurs opinions sont empreintes des opinions qu'ils croient réfuter. En se déclarant les champions des siècles antérieurs, ils sont, malgré eux, des hommes de notre siècle. Ils n'ont, en conséquence, ni la conviction qui donne la force, ni l'espoir qui assure le succès. Ils ont encore la violence dans l'injure, mais ils ont perdu la certitude dans l'affirmation. Ils capitulent sans le savoir. Ils transigent toutes les fois qu'ils s'occupent d'une question en elle-même, et qu'ils ne se font pas de cette question une arme contre le parti contraire. On voit que s'ils se trouvaient seuls, ils penseraient sur beaucoup d'objets comme ceux qu'ils combattent. La lutte leur est nécessaire, pour qu'ils restent dans le sens dans lequel ils veulent rester. Ils abandonnent la plupart de leurs principes, quand ils ne sont pas avertis de les défendre. Il faut que la présence de leurs adversaires leur rappelle leur propre cause, pour qu'ils lui soient fidèles. Or, une

cause est perdue quand elle n'a que de semblables appuis.

Cette réflexion m'a été suggérée par la lecture des pensées d'un écrivain (1) qui a du talent, de l'obscurité et des bizarreries. Sous ce point de vue, rien n'est plus amusant que les contradictions dans lesquelles cet écrivain s'est vu entraîné, par les modifications qu'ont apportées à ses opinions, malgré sa volonté et à son insu, les lumières qui l'entourent. Quand il est homme de parti, c'est le quinzième siècle tout pur, mais quand il perd de vue sa doctrine obligée et d'étiquette, et l'on a toujours des momens de distraction, on voit le dix-neuvième siècle reparaître; et il reparaît avec avantage, car l'auteur a le malheur d'exprimer beaucoup mieux les vérités qui lui échappent que les préjugés qu'il veut défendre. En voici un exemple :

« Bonaparte, dit-il, page 208, avait des idées plus » justes sur la constitution que sur l'administration, » parce qu'il prenait les premières dans son esprit, » et les autres dans ses habitudes toutes militaires. »

Ceci est un éloge bien direct du despotisme; éloge tellement senti, qu'il a entraîné le panégyriste à louer un homme qu'aujourd'hui, certainement, il n'avait pas dessein de louer. Si Bonaparte avait des idées justes sur la constitution, il en résulte que l'anéantissement de toute liberté, de toute discussion dans les assemblées, de tout pouvoir intermédiaire,

(1) M. de Bonald.

de toute limite à l'autorité, sont des idées justes. Il peut être fâcheux qu'un usurpateur s'en soit emparé; mais l'usurpateur étant renversé, ces idées justes doivent reprendre tout leur empire, et nous aurons le pouvoir absolu, le pouvoir unique, le despotisme, en un mot, moins l'usurpateur.

Mais, voici ce que nous lisons, page 65 : « Bona-» parte avait été obligé d'employer une force exces-» sive dans son administration, parce qu'il n'y en » avait aucune dans sa constitution. L'exemple est » séduisant, mais il est dangereux. » Que veut dire cette phrase? Pourquoi n'y avait-il aucune force dans la constitution de Bonaparte? C'est qu'il n'y avait aucune liberté, car assurément ce n'était pas l'autorité du chef de l'État qui manquait de force. Cette autorité a eu la force de faire disparaître toutes les autres, de rendre impossible toute résistance, de régner seule, sans opposition, au milieu de l'obéissance et du silence universel. Si la constitution de Bonaparte n'avait pas de force, c'est que la force d'une constitution n'est pas dans l'autorité du chef de l'État, mais dans l'équilibre, dans la division et dans la balance des pouvoirs. Je défie l'écrivain de donner une autre interprétation à sa pensée. D'où vient donc qu'il dit ailleurs que Bonaparte avait eu des idées justes sur la constitution? Est-ce une idée juste que d'organiser une constitution sans aucune force? C'est que, page 208, l'écrivain n'est qu'un homme de parti, et que, page 65, il redevient, sans s'en douter, un homme de notre temps.

Dans plusieurs endroits, le même auteur défend vivement la noblesse héréditaire, non telle que la pairie la consacre aujourd'hui, mais telle qu'elle existait sous l'ancien régime. (Page 15.) Et même il veut, page 16, pour la symétrie apparemment, qu'à côté des familles illustrées par les services de leurs aïeux, il y en ait d'autres flétries par les crimes de leurs pères. Mais tout d'un coup il dit, page 24 : « Toute famille, qui a rendu de grands services à » l'État, a rempli sa destination. Elle peut périr dans » la société, puisqu'elle doit vivre dans l'histoire. » Beaucoup de familles, ajoute-t-il, ont vécu trop » d'une génération. »

Certes, rien de plus sévère n'a été écrit contre la noblesse, par ceux des amis de l'égalité qui la désapprouvent en principe. Je ne parle pas de ceux qui ont voulu proscrire ou persécuter les nobles ; il ne doivent être rangés parmi les partisans d'aucun système, mais parmi les coupables ou les insensés.

Si beaucoup de familles ont vécu trop d'une génération, comment fera l'auteur pour que l'opinion ne le sente pas aussi bien que lui? Et comment maintenir alors la noblesse contre l'opinion ?

Qui peut méconnaître dans ces phrases opposées une double tendance : la volonté de l'auteur qui se consacre à la résurrection du passé, et l'influence du présent, qui agit sur son esprit sans qu'il s'en aperçoive, et qui a l'air de glisser, comme par une sorte d'ironie, à travers des sophismes entassés, des raisonnemens qui les déjouent ? C'est le clair de

lune perçant les nuages, et nous montrant que ce qu'on veut nous faire admirer comme un château possible à reconstruire, n'est qu'un monceau de débris épars.

Un exemple encore ; ce sera bien assez, peut-être trop.

Notre écrivain s'élève, avec raison, page 79, contre ceux qui crient à la sédition, quand les assemblées représentatives montrent quelque énergie. Tout ce qu'il dit dans cet endroit est très bien pensé ; mais j'arrive à la page 147, et j'y trouve ces paroles :

« On ne devrait assembler les hommes qu'à l'église » ou sous les armes, parce que là ils ne délibèrent » point, ils écoutent et obéissent. »

Je remonte à la page 27, et j'y lis :

« L'opposition, inévitable dans tout gouvernement représentatif, y est toujours dangereuse : » elle intimide le gouvernement quand il faudrait » l'enhardir; elle l'irrite et le pousse quand il faudrait » le retenir ; et, peut-être, partout où l'opinion du » gouvernement est bien connue, ceux qui ne la » partagent pas et qui sont en état de la combattre, devraient s'abstenir de prendre part à la législation. »

Accordez ces trois assertions, si vous pouvez. Quant à moi, je ne les conçois que grâce à l'explication que j'ai déjà donnée. L'auteur croit marcher dans le sens de ses désirs, et il est poussé dans celui de son siècle. Il se retourne quand il y pense, et

alors il croit se rapprocher de son but, parce qu'il le regarde.

11.

Un homme d'esprit disait, il y a quelques années, qu'il y avait dans les sociétés deux nations ennemies que rien ne pouvait rapprocher, ni réconcilier l'une avec l'autre, et que le calme n'existerait que lorsqu'une nouvelle nation aurait remplacé ces deux corps d'armée, entre lesquels nul traité n'était possible. Je n'adopte point cette pensée qui serait affligeante, ni le remède qu'il propose et qui est impraticable ; car la génération actuelle n'abdiquera pas ses droits en faveur de la génération à venir ; mais je crois, avec l'orateur dont j'ai rapporté la prédiction lugubre, que des doctrines et des intérêts contraires divisent notre génération en deux classes, et le seul moyen de prévenir une lutte funeste, me semble être de prouver à celle de ces deux classes qui ne peut point ne pas être vaincue, que tous ses efforts ne changeront rien à la destinée. Elle peut s'épargner beaucoup de maux, et nous en épargner beaucoup à nous-mêmes, si elle se résigne. Elle peut, en se nuisant beaucoup, nous nuire aussi, quoique dans un degré moindre ; mais elle ne saurait réussir. Ses chefs eux-mêmes sont entraînés hors de la ligne qu'ils veulent suivre ; les idées nouvelles les cernent, les dominent, et ils sont for-

cés, comme le prophète juif, à rendre hommage à ce qu'ils voudraient maudire. Le sort en est jeté, l'arrêt n'est plus révocable, et tout le passé, mis en bataille, ne triomphera pas du présent.

12.

Une vérité constante me paraît indubitable aujourd'hui : s'il est impossible de régir les peuples sans constitution, rien n'est plus facile que de les gouverner paisiblement d'après les principes d'une liberté constitutionnelle.

Beaucoup de causes de désordres se sont affaiblies. Les trois principales, celles qui tenaient l'antiquité et les républiques du moyen âge dans une fermentation perpétuelle, ont cessé d'exister : je veux parler, 1° des difficultés à peu près insurmontables que rencontraient les non-propriétaires pour arriver à la propriété ; 2° des priviléges de la noblesse ; 3° de l'influence des chefs de parti.

Grâce à l'industrie, la propriété est ouverte à tous ; grâce aux lumières et aux habitudes qu'elles introduisent, en attendant les lois qu'elles appellent, la noblesse n'est rien, quand elle n'est pas une magistrature, et alors c'est autre chose que la noblesse ; enfin, grâce à l'instinct des peuples, perfectionné par une longue expérience, aucune popularité dangereuse ne peut surgir dans les états modernes : car ce ne sont plus les individus qui sont populaires, ce sont les principes.

Il y a aujourd'hui dans toutes les nations une masse d'hommes qui veut jouir du repos, goûter de la sécurité, exercer à son gré son industrie, développer paisiblement toutes ses facultés, et qui ne demande à l'autorité que d'avoir assez de force pour la préserver des troubles, et assez de bon sens pour n'être pas elle-même une cause de trouble. Une douzaine d'idées simples et justes, que la discussion a mises à la portée de chacun, tels sont les étendards autour desquels se rallie cette classe immense qui a réfléchi sur ses intérêts et qui les entend.

Cette masse d'hommes est parfaitement indifférente aux individus ; elle ne les suit que comme des guides pour marcher vers son but ; et s'ils veulent la mener ailleurs, elle ne les suit plus ; rien ne leur donne assez de pouvoir pour imprimer à cette multitude pensante une autre direction.

Ainsi, pendant la révolution, on a mis certains dogmes en avant. Sous les jacobins, on eût dit qu'il n'y avait de salut que dans la république et qu'il fallait tout immoler à la république et à la patrie ; mais la masse nationale à très bien démêlé que ce qu'on nommait la république n'était pas la liberté, et que la patrie se composait précisément de toutes les affections, de toutes les jouissances dont on exigeait le sacrifice au nom de l'abstraction qu'on désignait ainsi. J'ai entendu, dans ce temps, les harangues les plus animées ; j'ai vu les démonstrations les plus énergiques ; j'ai été témoin des sermens les plus solennels : rien n'y faisait. La

nation se prêtait à ces choses, comme à des cérémonies, pour ne pas disputer, et ensuite chacun rentrait chez soi sans se croire ou se sentir plus engagé qu'auparavant.

Pareil spectacle s'est offert sous Bonaparte. Les écrivains et les rhéteurs s'évertuaient à vanter le prestige des conquêtes, à célébrer l'éclat des victoires; mais la nation qui remportait ces victoires, parce qu'elle est éminemment brave, ne s'en enthousiasmait point, parce qu'elle est éminemment raisonnable; et ce qui prouve la sagacité de son jugement, c'est qu'elle s'est reconciliée avec sa gloire militaire, depuis que les circonstances ont fait, de cette ancienne gloire, une garantie pour son indépendance actuelle. Au milieu des succès les plus capables de l'enivrer, elle n'attachait nul prix à ces succès, parce qu'ils n'avaient aucun but, aucun avantage véritable. Au sein des revers, elle attache un grand prix au souvenir des succès passés, parce qu'il est bon que ce souvenir dure, afin que l'Europe n'oublie pas que la France a montré ce qu'elle savait faire, et qu'il ne faut pas lui rendre une volonté avec laquelle elle est toujours victorieuse, et qu'elle n'avait plus quand elle a été vaincue.

Les gouvernemens actuels ont donc aujourd'hui beaucoup moins de dangers à redouter qu'autrefois. Il n'y a plus dans les sociétés politiques de classes intéressées, comme autrefois, aux bouleversemens; il n'y a plus que des individus vicieux, et la force publique a toujours bon marché des individus.

Les nations ne peuvent plus être trompées sur ce qu'elles désirent; elles repoussent les ennemis de l'ordre public, tout comme ceux de la liberté, et il est facile aux gouvernemens de donner aux nations ce qu'elles désirent, sans rien sacrifier de leur autorité nécessaire et sans abdiquer aucun avantage regrettable; car le vœu des nations se borne à trouver sous leurs gouvernemens, la paix, la sûreté personnelle, et ce qui garantit cette sûreté, l'indépendance des opinions, la discussion sans péril, l'administration de la justice, sans exceptions, sans arbitraire, sans lois de circonstance. Les gouvernemens ne perdent rien à accorder tout cela.

13.

Il est assez curieux d'entendre Louis XIV sur le despotisme. Il en fait l'apologie, et non sans adresse.

« On doit demeurer d'accord, dit-il dans ses Mémoires, qu'il n'est rien qui établisse avec tant de » sûreté le bonheur et le repos des provinces, que » la parfaite réunion de toute l'autorité dans la personne du souverain. Le moindre partage qu'il en » fait produit toujours de très grands malheurs; et » soit que les parties qui en sont détachées se trouvent entre les mains des particuliers ou dans celles de quelques compagnies, elles n'y peuvent jamais demeurer que comme dans un état violent. » Le prince, qui doit les conserver unies en lui-même, n'en saurait permettre le démembrement » sans se rendre coupable de tous les désordres qui

» en arrivent. Sans compter les révoltes et les guer-
» res intestines que l'ambition des puissans produit
» infailliblement, lorsqu'elle n'est pas réprimée,
» mille autres maux naissent encore du rélâchement
» du souverain. Ceux qui l'approchent de plus près,
» voyant les premiers sa faiblesse, sont aussi les
» premiers qui en peuvent profiter. Chacun d'eux,
» ayant nécessairement des gens qui servent de mi-
» nistres à leur avidité, leur donne en même temps
» la licence de les imiter. Ainsi, de degré en degré,
» la corruption se communique partout, et devient
» égale en toutes les professions... De tous ces cri-
» mes divers, le peuple seul est la victime. Ce n'est
» qu'aux dépens des faibles et des misérables que
» tant de gens prétendent élever leurs monstrueuses
» fortunes; au lieu d'un seul roi que les peuples de-
» vraient avoir, ils ont à la fois mille tyrans. »

Tout ce raisonnement est fondé sur l'hypothèse que le despotisme doit toujours être quelque part, et que s'il n'est pas dans les mains d'un seul, il tombera dans celles de plusieurs. Mais au lieu du despotisme, il peut y avoir une chose qu'on nomme la liberté. Alors il ne résulte point de ce que le chef suprême du pouvoir n'a qu'une autorité limitée, que les agens subalternes aient ce qui manque à l'autorité pour être absolue. Eux aussi n'ont qu'une autorité limitée; et loin que l'oppression se dissémine et descende d'échelon en échelon, tous sont contenus et réprimés. Louis XIV nous peint un gouvernement libre comme si le despotisme y était partout et la

liberté nulle part. C'est tout le contraire : le despotisme n'y est nulle part, parce que la liberté y est partout.

14.

Ceux qui ne veulent pas de monarchie constitutionnelle répètent souvent que l'opinion tempère les monarchies les plus absolues. Cela n'est vrai qu'à une époque très avancée de ces monarchies, quand elles ont à la fois pour appui et pour modérateurs les souvenirs, les habitudes, les intérêts, qui se groupant toujours avec le temps autour de ce qui existe, pallient à la longue et adoucissent les institutions les plus défectueuses. Alors, à la faveur de la paix publique et de la sécurité du pouvoir, l'opinion naît, prend des forces, se glisse à travers les dangers, se relève de mille échecs, et s'érige enfin en autorité. Les lumières, l'influence du commerce et des richesses, quelques corporations d'origine équivoque, mais fortes d'une longue antiquité, et faisant valoir, avec plus ou moins de succès, des prétentions plus ou moins vagues, modèrent la puissance du monarque. Ce ne sont point là des limites légales, des bornes précises; ce sont des barrières quelquefois efficaces, nullement inviolables et toujours à la merci du hasard.

Ces sauvegardes peuvent paraître suffisantes au premier coup d'œil. Elles le sont en effet d'ordinaire pour les classes supérieures; mais leur efficacité di-

minue en raison de l'obscurité des individus qui auraient besoin de leur protection. La raison en est simple. Lorsqu'il y a des garanties constitutionnelles, il suffit d'avertir la loi : une plainte légale le peut. Mais lorsque la garantie est dans l'opinion, il faut que l'opinion s'éveille, et l'opinion ne s'éveille dans les temps calmes que pour les hommes qu'elle connaît. Vers les dernières années de la monarchie qui a précédé la révolution, monarchie la plus douce qui ait existé sans limites constitutionnelles, un écrivain célèbre, un magistrat distingué, jetés dans les prisons, étaient sûrs à peu près de recouvrer leur liberté, par le seul effet de l'opinion publique ; mais dix mille individus d'une condition peu relevée et sans moyen d'attirer l'attention auraient passé quarante ans dans les fers, que personne ne s'en serait indigné, parce que personne ne l'aurait su. Nous n'avons appris les malheurs de Latude que lorsque, sorti des cachots, il a pu se faire entendre ; mais durant les trente-sept années qu'il y avait gémi, aucune réclamation ne s'était élevée, parce que l'ignorance universelle sur son sort avait mis obstacle à toute pitié.

C'était cependant à la même époque qu'écrivaient Voltaire et Rousseau. L'*Esprit des lois* avait paru ; les principes de la liberté remplissaient toutes les têtes, formaient le sujet de tous les entretiens ; on discutait partout la légitimité de la résistance américaine ; l'injustice exercée contre M. de la Chalotais soulevait tous les esprits ; mais l'opinion ne pou-

vait réprimer que ce qui parvenait à sa connaissance.

Cette observation n'est point indifférente. Il y a quelques années qu'un journal, écrit sous l'influence de la police impériale, faisait dire à un paysan, qui était censé parler à d'autres paysans de la révolution française: « On se plaignait de la Bastille, je ne vous » en dirai rien; cela regardait les gens de la cour. » On ne nous y envoyait pas. » On aigrit ainsi la masse du peuple contre les hommes distingués qui demandent de bonnes institutions politiques, en lui persuadant que ces hommes ne travaillent que pour eux, que c'est pour eux que les actes arbitraires sont à craindre, et qu'ils ont seuls besoin des garanties de la liberté individuelle, parce qu'ils s'exposent seuls aux ressentimens de l'autorité. Rien n'est plus faux. Dans ces monarchies absolues, modérées par l'opinion, la célébrité, qui est un danger, est en même temps une défense. Les individus obscurs paraissent moins exposés; mais la multiplicité des agens subalternes rend le péril égal pour eux, et la défense est nulle; car, lorsqu'ils sont frappés, victimes ignorées, il ne leur reste aucun recours.

Dans un gouvernement constitutionnel, l'arbitraire est un accident contre lequel tous les intérêts sont en armes, toutes les institutions organisées. Dans une monarchie absolue, quelque mitigée qu'elle soit par l'opinion, l'arbitraire est un état habituel; c'est la condition nécessaire de l'institution.

Ce qui le prouve, c'est que l'une des qualités qu'on vante alors le plus dans les princes, c'est l'activité.

Sans doute, quand l'autorité est arbitraire, il est bon que le pouvoir suprême qui ne profite point, comme ses agens, des injustices de détail, soit toujours en mouvement pour les réprimer. Les gouvernés n'ont que lui pour protecteur, que sa surveillance pour sauvegarde; s'il s'endort un instant, les subalternes redoublent de vexation et d'iniquités.

Mais est-ce un état digne d'éloges que celui dans lequel les instrumens sont si peu réglés qu'il faille que la main qui les dirige soit sans cesse armée contre eux? Plus une constitution est bonne, moins ce genre d'activité est nécessaire; tout va tout seul, parce que tout va bien.

Ce que je viens de dire regarde les peuples; mais voici ce qui regarde les gouvernemens. Toute monarchie absolue est près de sa chute, lorsque l'opinion devient assez forte pour la tempérer.

M. de Montesquieu se sert, dans un chapitre de l'*Esprit des Lois*, d'une comparaison qui était plus exacte qu'il ne le croyait lui-même :

> *Ut esse Phœbi dulcius lumen solet*
> *Jamjam cadentis.*

Il faisait allusion à la douceur de la monarchie d'alors. L'événement n'a pas tardé à démontrer qu'en effet c'était *Phœbi lumen jamjam cadentis.*

Des barrières constitutionnelles peuvent être stables, parce qu'elles sont fixes; mais l'action de l'opi-

nion livrée à elle-même est agressive de sa nature, et finit par détruire ce qu'elle a commencé par limiter.

Il faut donc des constitutions; il en faut pour les peuples comme garanties, il en faut pour les gouvernemens comme moyens de durée.

15.

Il y a des gens qui ont sur la stabilité des idées singulières.

« Les Chinois, dit un auteur qu'on a essayé de » rendre célèbre (1), sont le peuple dont les annales » remontent le plus haut, et dont les anciennes ha- » bitudes se rapprochent le plus des mœurs patriar- » cales. C'est le seul où nous trouvions le gouverne- » ment tel qu'il était il y a trois mille ans; c'est le » seul où la marche et le résultat des révolutions » soient absolument les mêmes.

» Sur vingt et une dynasties précipitées du trône, » dix-neuf l'ont été ou par des princes tributaires » devenus trop puissans, ou par des sujets audacieux » qui profitaient du mécontentement public. La » chute de la première dynastie a même cela de re- » marquable, que le sujet porté au trône par le vœu » général, ne se servit d'abord de son pouvoir que » pour rendre la couronne au monarque légitime. » Kia, sans profiter de cette leçon, s'étant de nou-

(1) L'auteur de la *Théorie des révolutions*.

» veau abandonné à tous les vices, une seconde ré-
» volution donna encore une fois la couronne à
» Ching-Tang. Le monarque détrôné finit sa vie en
» exil... Cette révolution qui se fit en faveur de
» Ching-Tang, presque malgré lui, n'avait déplacé
» que le monarque sans toucher à la monarchie. »

L'auteur rappelle ensuite l'élévation de la cinquième dynastie, fondée par Lien-Sang, chef de brigands; de la huitième, fondée par Lien-Vu, cordonnier; de la quatorzième, commencée par Chu-Veu, chef de voleurs, et de la vingt-unième, établie par Chu, valet d'un monastère de bonzes, à l'exclusion des descendans de Gengis.

Il observe, en parlant de cette dynastie tartare, que « son triomphe fut marqué par tous les désor-
» dres qui accompagnent et suivent de grandes con-
» quêtes; que la résistance des Chinois avait été
» longue et sanglante; que la mort de plus de cent
» mille hommes, celle de tous les membres de la
» famille impériale, tombés sous le fer de l'ennemi,
» ou victimes volontaires de leur désespoir, avait
» signalé cette terrible révolution, mais qu'elle finit
» au moment même de l'arrivée du vainqueur dans
» la capitale. »

Enfin, il prouve, par des faits nombreux, que dans ces événemens, rien ne changeait, *si ce n'est*, dit-il, *la race régnante*.

« Cette observation, continue-t-il, suppose, par
» une telle indentité de faits, un principe toujours
» subsistant, *toujours indépendant des événemens*, et

» dont l'action indélébile, résistant également à la
» barbarie passagère d'un vainqueur étranger et au
» retour trop fréquent de crimes nationaux, faisait
» toujours contribuer au bien général les moyens
» qui semblaient les moins propres à l'opérer. Ce
» principe tient bien certainement à l'opinion, in-
» née dans la Chine, que le gouvernement, *en quel-*
» *ques mains qu'il soit*, a plus de tendance au bien
» qu'au mal; que lorsqu'il fait le bien, c'est son ré-
» gime habituel, c'est son état de santé, que lors-
» qu'il fait le mal, c'est une maladie dont il est at-
» teint; que, d'après cela, toutes les fois qu'on veut
» l'attaquer, ou même l'entraver, on s'expose beau-
» coup plus à des chances dangereuses qu'à des
» chances favorables, que, par conséquent, le meil-
» leur moyen de diminuer le danger des premières,
» est, puisque les vices de l'humanité doivent ame-
» ner des révolutions, de ne faire porter les chan-
» gemens que sur les personnes, en conservant les
» institutions.

» Cet antique attachement des Chinois au pouvoir
» qui les régit est bien constamment inhérent au
» pouvoir même, mais se trouve tout à coup re-
» porté sur la famille qui en est revêtue. Quelque
» récente que soit son élévation, elle reçoit des té-
» moignages de fidélité, tels que, dans notre Europe,
» quelques nations en ont donné à leurs anciennes
» races royales. Il semble que ce peuple soit persuadé
» qu'il ne doit son *bonheur* qu'à la stabilité de son
» gouvernement seul; qu'il est avantageux pour lui

» de garantir et de défendre tout ce qui le maintient :
» il le regarde comme étant réellement une pro-
» priété nationale qu'il conserve soigneusement
» dans toute son intégrité, même au milieu des mu-
» tations de ceux à qu'il en donne, il en ôte, il en
» laisse prendre l'usufruit.

« L'honneur de cette stabilité appartient aux sages « législateurs, aux profonds moralistes qui ont plus « en vue les principes que les individus.

» Cette tranquillité, qui est le fruit des antiques « habitudes, des mêmes pratiques journalières, et « qui distingue si particulièrement le peuple chinois, « est en même temps ce qui garantit son existence « politique au milieu des révolutions, parce que c'est « elle qui, même après les plus grands troubles, as- « sure au gouvernement une action prompte, forte, « universelle, exercée par les personnes sans leur « être inhérente, ne changeant point avec elles, et « reprenant, après une interruption momentanée, la « même marche sur les mêmes choses, avec les mêmes « moyens. C'est ce qui fait qu'en Chine les révolu- « tions sont comme les orages : la tempête passée, « on voit quelques individus de moins; on en voit « d'autres occuper des places dont ils semblaient « éloignés; mais du reste, aucun changement sen- « sible.

» Pendant que les divers états de l'Europe sem-
» blent successivement condamnés à toutes les vi-
» cissitudes humaines, il est curieux de voir un peu-
« ple riche de la fertilité de son sol, de la beauté de

« son climat, de l'immensité de sa population, suivre ses plus anciennes lois, concentrer ses révolutions sur quelques individus, etc. » p. 37. 38

D'après ce principe, il faut soutenir le gouvernement sitôt qu'il existe, et, légitime ou illégitime, il ne faut pas même vouloir l'entraver. C'est à ce principe, suivant l'auteur de la *Théorie des Révolutions*, que les Chinois doivent leur bonheur (on a vu quel était ce bonheur au milieu des détrônemens et des massacres); car ils le doivent à la stabilité de leur gouvernement seul, propriété nationale, qu'ils conservent dans toute son intégrité, au milieu des mutations de ceux à qui ils en donnent, ils en ôtent, ils en laissent prendre l'usufruit.

Si l'on ne connaissait, d'ailleurs, par le reste du livre, les opinions de l'auteur, on pourrait entrevoir ici le dogme de la souveraineté du peuple, puisque le gouvernement est une propriété nationale dont le peuple donne, ôte ou laisse prendre l'usufruit. Mais qu'on se rassure; l'auteur ne veut point la souveraineté du peuple; il est fort opposé à ce que le peuple soit souverain; il est assez indifférent, comme on voit, à ce que les dynasties tombent : ce qu'il veut, c'est la stabilité des institutions.

Les hommes, ceux surtout que l'esprit de parti domine, sont enclins à s'enivrer de certaines phrases, à s'enthousiasmer pour certaines formules; pourvu qu'ils les répètent, peu leur importe le fond des choses. Deux ans d'une servitude horrible et sanglante n'empêchaient pas nos gouvernans de dater

leurs actes l'an quatrième de la liberté. Vingt révolutions, vingt changemens de dynastie, et cent mille hommes égorgés tous les cent ans n'empêchent pas l'auteur de la *Théorie des Révolutions* de vanter la stabilité des institutions chinoises. Cette stabilité n'existe pas pour les gouvernés, puisque les gouvernés sont périodiquement proscrits, chassés, massacrés en grand nombre, au moins une fois dans chaque siècle, à l'avénement de chaque usurpateur qui fonde sa dynastie. Cette stabilité n'existe pas non plus pour les gouvernans, puisque le trône est rarement le partage de la même famille pendant plusieurs générations; mais cette stabilité existe pour les institutions, et c'est là ce qu'il admire. Il voit, tout au plus, dans le reste, quelques individus de moins. On dirait que la stabilité des institutions est le but unique, indépendamment du bonheur des hommes, et que rois et peuples, sujets et souverains, ne sont ici bas que pour être offerts en holocauste à la stabilité des institutions. Je me suis arrêté sur cette théorie, parce qu'il me semble utile de démontrer que toutes les doctrines extrêmes se touchent. Celle de la stabilité des institutions, lorsqu'on la transforme en une abstraction métaphysique à laquelle on veut tout sacrifier, est aussi dangereuse qu'aucune autre.

De nos jours, le peuple s'est mal trouvé de s'être laissé conduire par ceux qui, exagérant les principes de la liberté, l'ont immolé à ces exagérations, et l'ont rendu, au nom de la liberté, misérablement

esclave. Les souverains se trouveraient également mal de se fier à ceux qui, saisis d'un respect fanatique pour la stabilité, regardent les malheurs des individus et des races régnantes comme un léger accident au prix duquel la stabilité n'est pas trop payée, et qui après avoir reconnu qu'en Chine il ne s'est guère passé un siècle sans que cet empire ait subi des guerres civiles, des invasions, des démembremens et des conquêtes, et après avoir avoué que ces crises terribles exterminaient chaque fois des générations entières, ne s'en écrient pas moins: Honneur à la profonde sagesse qui a écarté de la Chine toute nouveauté dangereuse (1)! Je serais curieux de savoir ce qu'aurait produit de plus fâcheux une nouveauté.

16.

Il y a des époques de l'histoire où l'homme paraît jouir de la plénitude de ses facultés. Il les applique avec un égal succès à toutes les situations dans lesquelles il se trouve. Les arts, les professions, les talens, ne sont pas des sphères tellement séparées, qu'il lui soit interdit de passer de l'une à l'autre. Suivant les circonstances, le même homme combat pour sa patrie, et chante ou raconte ses combats. Le guerrier reste citoyen, l'orateur ou le philosophe ne recule pas devant le danger et la gloire des armes.

(1) *Esprit de l'histoire*, ch. de la Chine.

C'est particulièrement ou même uniquement dans les états libres que se fait remarquer cette application rapide et variée de toutes les facultés à tous les besoins. En Grèce, nous voyons Socrate, interrompant l'étude paisible de la philosophie et l'instruction de la jeunesse nombreuse et docile qui se pressait autour de lui pour recueillir ses leçons, et marchant comme soldat à la bataille de Potidée, ou défendant à la tribune les généraux accusés après le combat des Arginuses. Périclès se montrait tour à tour homme d'état, orateur et général. L'auteur de *Prométhée* combattait à Salamine, et celui d'*OEdipe à Colonne* était archonte. A Rome, Cicéron protégeait la république contre Catilina, gouvernait des provinces et composait les *Tusculanes*. César était à la fois l'un des Romains les plus éloquens, le plus habile des chefs militaires, le plus élégant des historiens; enfant parricide qui devait son éclat à la liberté qu'il détruisait.

Quand la liberté n'existe plus, l'espèce humaine prend une autre face. Une sorte de division en castes s'introduit dans l'intelligence, comme dans l'organisation matérielle de l'état social. Chacun perdant de vue le but général, l'utilité publique, et se renfermant dans son intérêt, se consacre à la profession qui semble lui promettre des succès plus certains et plus faciles. L'écrivain s'abstient d'agir, le guerrier de penser, l'homme d'état d'écrire. Il en résulte une absence d'idées générales et un perfectionnement de détail sur lequel le despotisme

s'extasie, et que les collaborateurs subalternes du despotisme, dans la hiérarchie de bassesse dont ils se distribuent les degrés, célèbrent à l'envi comme une admirable découverte.

Que le paysan laboure, que le fabricant fabrique, que la femme file, que le prêtre psalmodie, que le soldat tire des coups de fusil; que chacun, enfin, fasse son métier, est la devise du pouvoir, lorsque le pouvoir veut opprimer les hommes. Ainsi, chaque faculté, restreinte et mutilée, est attachée à une opération mécanique, comme ces animaux condamnés pour toujours à un travail circulaire, et qu'on tient dans les ténébres pour qu'ils ne voient pas ce qui se passe autour d'eux. En agissant ainsi, le pouvoir absolu sait bien ce qu'il fait. Morcelé de la sorte, l'homme ne se défend plus; il n'y a plus que des instrumens, entre lesquels aucune correspondance commune n'existe et qui suivent passivement l'impulsion partielle que la main de l'autorité leur imprime.

Plusieurs gouvernemens avaient travaillé, et plus ou moins réussi à réduire leurs sujets à cette situation. Heureusemnet des génies supérieurs, parcourant l'espace comme des comètes excentriques, et violant les règles, dérangeaint de temps à autre cette symétrie égyptienne, malgré les efforts et la désapprobation des hommes d'état qui leur criaient sans cesse : *De quoi vous mêlez-vous ? ce ne sont pas vos affaires.*

La révolution a éclaté; et, de quelques désastres

que la témérité de l'Europe et notre propre imprudence l'aient accompagnée, elle a eu cet important avantage, que sa violence même a rompu les compartimens factices au moyen desquels on parquait les hommes pour les gouverner. L'immense majorité de la nation a senti que non-seulement elle avait le droit de parvenir à tout, mais qu'elle possédait aussi les facultés nécessaires pour que le fait consacrât le droit. Des généraux sortis des comptoirs et des études ont fixé la victoire sous leurs étendards; des négociateurs, ignorant les traditions d'une diplomatie surannée, ont représenté dignement la France; des ministres n'ont pas dédaigné d'être écrivains; des écrivains sont devenus ministres à cause de leurs talens littéraires qui en indiquaient d'autres; des hommes brillans de la gloire des armes ont pris place au rang des orateurs, et, en dépit des prédictions sinistres, précisément parce que chacun n'a pas fait uniquement son métier, tous les métiers ont été bien faits.

FIN.

TABLE.

I. Aperçus sur la marche et les révolutions de la philosophie à Rome. . . . . pag. 1
II. De la puissance de l'Angleterre durant la guerre, et de sa détresse à la paix, jusqu'en 1818. 24
III. Du Parlement Anglais sous Cromwell, et du Tribunat, dans la Constitution de l'an VIII, jusqu'à son épuration. 39
IV. Lettre sur Julie. 47
V. Fragmens sur la France, du 14 Juillet 1789 au 31 Mars 1813. 64
VI. Du développement progressif des idées religieuses. 78
VII. De M. Dunoyer, et de quelques-uns de ses ouvrages. 108
VIII. De Madame de Staël et de ses ouvrages. . . . 138
IX De Godwin, et de ses ouvrages sur la justice politique. 179
X. De la littérature dans ses rapports avec la liberté. . 190
XI. De la Juridiction du Gouvernement sur l'éducation. 203
XII. De la guerre de trente ans, de la tragédie de Wallstein, par Schiller, et du théâtre Allemand. . . 216
XIII. De M. Fox et de M. Pitt. 273
XIV. De la révolution anglaise de 1640 à 1688. . . 281
XV. Des effets du régime qu'on a nommé régime révolutionnaire, relativement au salut et à la liberté de la France. 290
XVI. Des causes humaines qui ont concouru à l'établissement du christianisme. 299

XVII. De la perfectibilité de l'espèce humaine. . . 328
XVIII. De la division des propriétés foncières. . . . 352
XIX. Des erreurs que l'histoire favorise, sur les gouvernemens absolus et les gouvernemens populaires. . 363
XX. Pensées détachées. 369

FIN DE LA TABLE.